

LES ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ÉTAT – CONSEIL #31

BREST ARCHITECTURES IMAGINALES

Spatialiser la transition

SÉMINAIRE DU 2 AU 5 OCTOBRE 2025


ARCHITECTES
CONSEILS DE L'ÉTAT



Quand on arrive à Brest, ce qu'on voit, c'est la ville un peu blanche en arrière-fond du port, un peu lumineuse aussi, mais plate, cubique et aplatie, tranchée comme une pyramide aztèque par un coup de faux horizontal.

Tanguy Viel, *Paris-Brest*, 2009

La fonction du mundus imaginalis et des formes imaginales se définit par leur situation médiane et médiatrice entre le monde intelligible et le monde sensible.

Henry Corbin, *Corps spirituel et Terre céleste*, 1960

Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Mais nom de Dieu, que la pluie cesse
Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Même la Terre part à la renverse.

Miossec, *Tonnerre de Brest*, 2004

LES ARCHITECTES-CONSEILS DE L'ÉTAT - CONSEIL #31

BREST

ARCHITECTURES

IMAGINALES

Spatialiser la transition

SÉMINAIRE DU 2 AU 5 OCTOBRE 2025

Cet ouvrage *Architectures Imaginales - Spatialiser la transition* est le trente-et-unième de la série *Conseil*, restituant la teneur des séminaires annuels des architectes-conseils de l'État. Il est consacré au séminaire qui s'est déroulé à Brest du 2 au 5 octobre 2025 dans une pluralité de lieux.

Il est publié à l'initiative du Corps des architectes-conseils de l'État, avec le concours de la direction générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature, du ministère de la Ville et du Logement, du ministère de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, de la direction générale des Patrimoines et de l'Architecture du ministère de la Culture, de la direction des Territoires, de l'Immobilier et de l'Environnement du ministère des Armées.

Conseil #31

Séminaire à Brest (Finistère, France)
48°23'27" nord / 4°29'08" ouest

La responsabilité éditoriale incombe au bureau du Corps des architectes-conseils de l'État élu pour l'exercice 2025, composé de Lionel Orsi, président ; Laure Marieu, première directrice ; Cécile Fridé, seconde directrice ; Guillaume Benier, secrétaire général ; Isabelle Defos Du Rau, trésorière ; Philippe Challes, membre ; Sandrine Charvet, membre ; Lucas Meister, membre ; Emmanuelle Patte, membre ; Sandra Planchez, membre.

La coordination éditoriale et le contenu rédactionnel de ce numéro ont été assurés par Océane Ragoucy, Norma Lejop, Lionel Orsi, Philippe Challes, Cécile Fridé et Lucas Meister.

Le bureau remercie vivement tous les participants à ce séminaire et en particulier :

- les représentantes du ministère de la Culture : Hélène Fernandez, directrice, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture et Isabelle Botreau, chargée de mission territorialisation, de la politique de l'architecture ;
- la représentante du ministère des Armées : Sylviane Bourguet, directrice des territoires de l'immobilier et de l'environnement ;
- le représentant du ministère de la Transition écologique, de la Biodiversité et des Négociations internationales sur le Climat et la Nature : Fabien Doisne, adjoint au chef du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie (DGALN) ;
- la représentante de la Métropole de Brest : Tifenn Quiguer, vice-présidente de Brest Métropole ;
- le représentant de la préfecture Maritime de l'Atlantique : Contre-amiral Cyril de Jaurias, adjoint au commandant de l'arrondissement maritime de l'Atlantique, commandant la base de défense Brest-Lorient ;
- la Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques (MIQCP) : Mireille Guignard, secrétaire générale adjointe ;
- le groupement d'intérêt public l'Europe des projets architecturaux et urbains (GIP EPAU) : Jean-Baptiste Marie, directeur général ;
- la Direction Régionale des Affaires culturelles Bretagne (DRAC Bretagne) : Fabien Sénéchal, architecte des bâtiments de France ;
- la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement Bretagne (DREAL Bretagne) : Eric Fisse, directeur régional ;
- la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Finistère (DDTM 29) : Raphaël Guillet, directeur départemental et Stéphane Baudement, responsable du service aménagement ;
- l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine du Finistère (UDAP 29) : Olivier Thomas, architecte des bâtiments de France, chargé des arrondissements de Brest, Morlaix ;
- le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement du Finistère (CAUE 29) : Nicolas Duverger, architecte, directeur ;
- le Conseil régional de l'ordre des architectes de Bretagne (CROAB) : Claire Bernard, architecte, conseillère Finistère ;
- Brest Métropole & Ville : Gwenaël Leblong-Masclat, directeur général adjoint, pôle développement économique et urbain ; Eric Beaudu, directeur des dynamiques urbaines ; Régis Gaillard, directeur de l'aménagement et des équipements métropolitains ; Lionel Danielou, directeur adjoint responsable du service Cœur de Métropole DAEM ; Cédric Peinturier, directeur des ressources humaines ; Christine Berthou-Ballot, cheffe de projet Ville d'art et d'histoire, animatrice de l'architecture et du patrimoine ; Lise Communal, responsable du conseil architectural et urbain ;
- l'Institut de Géoarchitecture : Hélène Martin-Brelot, directrice ;

• **l'Université de Bretagne occidentale** : Pascal Olivard, président de l'UBO ;

• **les conférencières et conférenciers** : Tarik Abd El Gaber, Ludivine Carlier, Marie Chabrol, Nicolas Duverger, Daniel Le Couédic, Gwendal Le Goff, Jean-Baptiste Marie, Sophie Meunier, Philippe Prost, Mathieu Simonet, Paola Viganò ;

• **les intervenantes et intervenants des visites** : Gwenolé André, Claire Bernard, Christine Berthou-Ballot, Sylvie Bizien, Yann Celton, Alexandra de Liniers, Amandine Diener, Patrick Dieudonné, Bénédicte Jarry, Philippe Jean, Yannick Jegado, Tom Lagadec, Daniel Le Couédic, Frédérique Morice, Frédéric Motsch, Philippe Prost, Patrick Rubin, Marie Schweitzer ;

• **les intervenantes et intervenants, animatrices et animateurs des tables rondes et des ateliers** : Jack Arthaud, Jérôme Beauvois, Hervé Bedri, Christine Berthou-Ballot, Christophe Billant, Roland Boutin, Ludivine Carlier, Margaux Darrieus, Christine Desmoulins, Christian Douale, Frédéric Floquet, Jérémy Gouellou, Mireille Guignard, Georges-Henry Laffont, Gwenaël Leblong-Masclat, Alain Lelièvre, Emmanuel Nebout, Agathe Ottavi, Lionel Prigent, Philippe Prost, Marc Quelen, Océane Ragoucy, Patrick Rubin, Olivier Thomas, Dominique Wurtz ;

• **les institutions brestoises et les hôtes du séminaire** : les Ateliers des Capucins, la faculté des lettres et sciences humaines Victor Segalen, Océanopolis, l'auberge de jeunesse du Moulin Blanc, la compagnie maritime Le Brestoa, le Vauban ;

• **l'association des paysagistes-conseils de l'État** : Jean-Marc L'Anton, président ;

Le bureau tient enfin à remercier les personnes ayant contribué à la programmation par leur aide et leurs conseils : Christine Berthou-Ballot, Barbara Deleuze, Amandine Diener, Julien Diers, Yannick Gourvil, Georges-Henry Laffont, Laurent Le Gall, Daniel Le Couédic, Chloé Macary-Carney, Jean-Baptiste Marie, Lionel Prigent, Dominique Wurtz.

Il remercie également Stéphanie Rouget pour sa fidèle et efficace assistance administrative. Ainsi que les architectes-conseils qui ont bien voulu lui confier leurs textes, dessins et photos reproduits dans ce numéro.

Océane Ragoucy et Norma Lejop ont assuré le commissariat du séminaire.

Lionel Orsi et Les Points sur les A en ont assuré la relecture attentive.

La mise en page de cet ouvrage a été réalisée par Claire Dupuy-Rouquette.

Le reportage photographique du séminaire ainsi que le film ont été confiés à Olivier Dalmasso, réalisateur.

La photographie de couverture est issue de la série *La Grise* de Pierre-Alphonse Hamann, photographe.

Sommaire

ÉDITORIAL

8 *Brest, sur le bord du monde* - Lionel Orsi

LES LIEUX DU SÉMINAIRE

10 *Cartographie*

INTRODUCTIONS OFFICIELLES

12 *L'architecture au contact du réel, de la stratégie nationale aux territoires* - Hélène Fernandez

13 *Stratégie immobilière du ministère des Armées : aménager les territoires de défense* - Sylviane Bourguet

16 *Réinventer les territoires : le rôle des ACE face aux crises climatique et du logement* - Fabien Doisne

17 *Brest, ville des paysages et des voisinages* - Tifenn Quiguer

RÉALITÉS

CONFÉRENCE INAUGURALE

22 *Brest, une vision pour la transition* - Paola Viganò

L'INTÉRÊT PUBLIC EN TROIS CHRONIQUES

26 *Les ACE, figures de l'intérêt public ?* - Tarik Abd El Gaber

28 *De l'intérêt général local* - Sophie Meunier

30 *La traduction de la loi de 77, une médecine de campagne* - Nicolas Duverger

IN SITU AUX ATELIERS DES CAPUCINS

34 *Des Capucins aux Ateliers* - Christine Desmoulins

37 *Les Ateliers des Capucins* - Patrick Rubin

SOLIDARITÉS

IN SITU DANS LA RADE DE BREST

42 *L'architecture militaire, par nature et par art* - Philippe Prost

IN SITU À L'UNIVERSITÉ BRETAGNE OCCIDENTALE

45 *Regard sur la faculté Victor-Segalen* - Aldric Beckmann

COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA TRANSITION POUR LE PATRIMOINE MILITAIRE

46 *Discours d'accueil* - Contre-amiral Cyril de Jaurias

48 *Comprendre les enjeux de la transition pour le patrimoine militaire* - Dominique Wurtz

CONTRIBUTIONS DES ACE ET DES PCE

51 *Le génie de Brest* - Guillaume Bénier

HISTOIRE

53 *Les temps de Brest* - Daniel Le Couédic

54 *Brest, la rémanence du rêve* - Daniel Le Couédic

SIAMORPHOSE

68 *Siamorphose, régénération du centre reconstruit* - Marie Chabrol, Ludivine Carlier

MÉTAMORPHOSE DE LA FORME URBAINE

72 *Métamorphoser et ressourcer nos arts de faire la ville et de bâtir la société* - Georges-Henry Laffont

75 *Huit points cardinaux pour orienter la métamorphose urbaine* - Lionel Prigent

IN SITU : BREST, LA VILLE EN COUPE

80 *Brest à cœur ouvert* - Christine Berthou-Ballot

83 *Visite du centre reconstruit* - Patrick Dieudonné

VITALITÉS

IN SITU À OCÉANOPOLIS

86 *Océanopolis : métamorphose d'un lieu emblématique, entre héritage et réinvention* - Atelier de l'île

LE CHANT DE BREST

89 *Entretien* - Gwendal Le Goff

URBANISME CULTUREL

91 *L'urbanisme culturel : la culture comme infrastructure fonctionnelle* - Agathe Ottavi

IN SITU À L'AUBERGE DE JEUNESSE DU MOULIN BLANC

95 *Du passé, faisons table ouverte* - Marie Schweitzer

CONTRIBUTIONS DES ACE ET DES PCE

97 *Lumineuse permanence* - Marc Nicolas

97 *Un jardin habité* - Jean-Marc L'Anton

LES ATELIERS

101 *Atelier 1 - Adapter l'urbanisme hérité aux impératifs climatiques* - Cécile Fridé, Lucas Meister, Emmanuelle Patte

102 *Représenter, hériter, expérimenter, projeter* - Restitution et points de vue par Margaux Darrieus

105 *Atelier 2 - Le patrimoine militaire et industriel* - Hervé Bedri, Sandrine Charvet, Laure Marieu, Sandra Planchez

106 *Patrimoines militaires* - Restitution et points de vue par Christine Desmoulin

111 *Atelier 3 - Les politiques patrimoniales et architecturales de l'État : bâtir l'infrastructure culturelle des territoires*
Guillaume Bénier, Emmanuel Nebout

112 *Consolider l'écosystème architectural : un travail de terrain* - Restitution et points de vue par Mireille Guignard

IN SITU AU VAUBAN

116 *Le Vauban : Lieu total* - Lionel Orsi

POSSIBILITÉS

UN GRAND TÉMOIN À BREST

120 *Brest, le visible et l'invisible : spatialiser les transitions* - Jean-Baptiste Marie

OUVERTURE

124 *Les nuages suspendus* - Mathieu Simonet

REGARDS

CONTRIBUTIONS DES ACE ET DES PCE

128 *La poésie sauvera la Ville !* - Christophe Balas

129 *Brest paysage* - Jean-Marc L'Anton

131 *Des mots, un chant, un film, des jalons, des lieux, un mouvement* - Gilles Margot-Duclot

133 *Brest - Valencia : parangon des possibles ?* - Frédéric Floquet

SÉMINAIRE 2026

137 *«Trajectoire occitane », le lien et le lieu* - Laure Marieu

Brest, sur le bord du monde

Éditorial



Lionel Orsi
Président du Corps des
architectes-conseils de l'État

Pour une réalité physique et construite de l'architecture

Les missions des architectes-conseils de l'État et nos expériences de maîtrise d'œuvre nous permettent de faire le constat que les réponses sectorielles dans la mise en œuvre des politiques publiques pour l'architecture et l'aménagement du territoire national ne suffisent pas. Nous constatons qu'il est nécessaire de développer des approches et des démarches de projet intégrées, prenant en compte les dimensions écologique, sociale, culturelle et économique pour des solutions soutenables du « ménagement » des territoires, dans l'intérêt général des habitantes et habitants. Le sens de nos missions de conseil participe à la mécanique de précision nécessaire à la fabrication d'une réalité physique et construite de l'architecture. Après Valencia en Espagne en 2024, le 31^e séminaire des architectes-conseils de l'État (ACE) nous a transportés là où finit la terre, à Brest, en Bretagne, métropole la plus occidentale de l'Hexagone. Ce séminaire a confirmé un point décisif, souvent évoqué, parfois trop rarement assumé jusqu'au bout : la mise en œuvre de la transition est d'abord une question d'interministérialité et de transversalité, car a contrario, la fragmentation institutionnelle produit des procédures qui s'empilent, des responsabilités qui se dispersent, des calendriers qui se contredisent, et au final, une perte de lisibilité et de qualité pour les décideurs comme pour les habitants.

La transition, un chantier continu

Brest n'a pas seulement accueilli notre 31^e séminaire annuel : elle l'a rendu nécessaire. Ville portuaire tournée vers l'Atlantique, ville meurtrie puis reconstruite, ville de l'arsenal et des quartiers en reconversion, Brest donne à voir, à ciel et mer ouverts, ce qui nous occupe partout : la transition n'est plus un horizon, elle est un chantier continu, social, écologique, culturel et institutionnel. À Brest, l'action publique se lit dans l'espace, dans les interfaces entre ville et port, dans les continuités et les coupures, dans la manière dont un territoire tient ensemble usages, risques, patrimoines et désirs. Cette évidence brestoïse a donné sa densité au séminaire : quand le monde doit se transformer, notre responsabilité collective d'architectes-conseils de l'État au sein des ministères de la Transition écologique, du ministère de la Culture, et des administrations déconcentrées, DRAC, DREAL, DDT, DDTM, est de rendre la transformation compréhensible, discutable et, surtout, habitable.

Culture et intérêt public

Les architectes-conseils de l'État travaillent précisément dans cette zone de frottement entre orientations nationales et réalités territoriales. Notre singularité tient à une position simple et exigeante : être des praticiens de la démarche de projet, au service de l'intérêt général, en appui des services déconcentrés. Parce que nous exerçons l'architecture au quotidien, nous savons ce que coûtent une décision trop tardive, une règle mal articulée, un diagnostic incomplet, ou une mise en œuvre sans récit commun. Parce que nous intervenons en conseil, avec une exigence d'impartialité, nous savons aussi ce que peut produire une parole tenue : un cap clarifié, des priorités hiérarchisées, des compromis explicités, et des solutions qui relient plutôt qu'elles ne juxtaposent. Dans l'esprit de la loi de 1977, le fil directeur demeure : l'architecture est une expression de la culture et une condition concrète de l'intérêt public.

Nous devons travailler avec la complexité, qui n'est pas la complication. La complication empile les procédures et brouille les priorités ; la complexité articule milieux, usages, temps, risques et budgets. Notre responsabilité, en tant qu'ACE, est de rendre cette complexité lisible pour aider à mieux décider, et donc à mieux fabriquer le cadre de nos vies, avec les services de l'État et les collectivités territoriales : concevoir et fabriquer une architecture au service de l'intérêt général, précise, sobre, hospitalière, attentive aux habitants et habitantes.

C'est le sens du titre de ces journées : « Architectures imaginales : spatialiser la transition ». Le mot imaginal est rare, il n'a rien d'un effet de style. Il désigne un espace médian, entre le sensible et l'intelligible, l'endroit où une injonction générale (sobriété, adaptation, zéro artificialisation nette, prévention des risques, protection des patrimoines, cohésion sociale) devient une question opératoire et locale ; l'endroit où une stratégie devient forme, usage et récit partageables. Dire « architectures imaginales », c'est se donner deux responsabilités : penser l'impensé (angles morts, paradoxes, renoncements à nommer) et aider à reformuler les questions, pour transformer les obligations de la transition en problèmes de projet compréhensibles et arbitrables.

Le séminaire a été conçu comme une méthode autour de quatre socles d'action.

Réalités : commencer par la lucidité

L'entrée par les Ateliers des Capucins, ancien site de l'Arsenal devenu lieu métropolitain de culture, d'équipements et de mobilités, a rappelé une évidence : le réel n'est pas un frein, c'est une matière. Lire un site, c'est lire ses contraintes comme des potentiels ; comprendre les continuités (sols, eaux, réseaux, usages) et les discontinuités (frontières fonctionnelles, sociales, institutionnelles), pour décider.

Solidarités : organiser la coopération

Les ACE travaillent « en relation » : entre administrations, élus, opérateurs, experts, habitants ; entre échelles de territoire et temporalités de décision, entre politiques sectorielles qui, trop souvent, se juxtaposent. La solidarité n'est pas un sentiment, c'est une ingénierie de liens, une manière de décloisonner, de rendre compatibles des cadres, et de construire des décisions qui tiennent dans la durée.

Vitalités : vérifier l'utilité et la désirabilité

On ne « réussit » pas une transition en la décrétant : on la rend vivable. Les séquences consacrées aux patrimoines, notamment militaires, et aux métamorphoses urbaines ont montré combien l'identité d'un territoire peut devenir un levier de transformation plutôt qu'un sujet de crispation. L'attention portée au vivant, aux connaissances scientifiques et aux récits partagés, a nourri une conviction : la culture n'est pas un supplément, elle est une infrastructure d'action.

Possibilités : choisir et mettre en œuvre

Explorer ne suffit pas, il faut décider, puis tenir. Les ateliers ont rappelé notre responsabilité collective : faire émerger des options, les comparer, expliciter leurs conséquences, puis assumer des priorités. Derrière les « possibilités », il y a toujours une éthique du partage : partage des ressources, des paysages, des risques, du futur.

Brest en coupe

Un fil a traversé l'ensemble du séminaire : la lecture « en coupe ». La coupe n'est pas une figure graphique, c'est une discipline de vérité. Elle révèle l'invisible, couches du sol, eaux, réseaux, vents, vulnérabilités, mémoires et oblige à hiérarchiser. Elle rappelle que l'architecture et l'urbanisme deviennent pleinement pertinents lorsqu'ils rendent lisibles les interdépendances : entre le proche et le lointain, entre l'héritage et l'avenir, entre la stratégie et l'espace. Il s'agit de déplacer notre regard pour décider autrement, et spatialiser les transitions avec plus de justesse.

Un cadre interministériel élargi

Cette édition brestoise a, enfin, marqué un pas décisif : l'ouverture d'un cadre interministériel élargi, avec la présence, pour la première fois, du ministère des Armées à notre séminaire. Cette présence n'a rien de symbolique : elle engage une coopération au service des territoires et du bien commun, dans le prolongement de l'arrêté du 21 septembre 2023 qui dans un cadre interministériel, met les architectes et paysagistes-conseils de l'État à disposition des administrations, état-majors et services du ministère des Armées. Elle nous oblige aussi à écouter, comprendre le cadre, les exigences et les responsabilités propres à ce ministère, travailler au croisement des politiques publiques, culture, écologie, défense, et rendre cette articulation compréhensible, opérationnelle, et soutenable dans sa mise en œuvre.

Une promesse prolongée

Ces actes prolongent une promesse : celle d'un corps de conseil qui assume sa part, avec méthode, modestie et exigence. Notre rôle est d'aider à passer de l'urgence au projet, du projet à la mise en œuvre, et de la mise en œuvre à la confiance. Brest nous l'a montré avec force : la transformation n'est viable que si elle est explicitée, débattue loyalement, puis conduite avec constance dans l'intérêt général.

La métropole de Brest

Cartographie



Les lieux du séminaire

Cartographie



- | | |
|---|--|
| 1 La gare | 6 La rue de Siam et Siamorphose |
| 2 Les Capucins
· le plan-guide
· les Ateliers
· la médiathèque | 7 L'abri Sadi-Carnot |
| 3 La faculté Victor-Segalen (UBO) | 8 Le Naval monument |
| 4 L'Hôtel de Ville | 9 Océanopolis |
| 5 L'église Saint-Louis et sa crypte | 10 L'auberge de jeunesse du Moulin Blanc |
| | 11 Le Vauban |
| | 12 Le bateau Le Brestoa et le port de commerce |

L'architecture au contact du réel, de la stratégie nationale aux territoires

Introductions officielles



Hélène Fernandez
*Directrice adjointe au Directeur
Général des patrimoines et
de l'architecture, chargée de
l'architecture, ministère de la Culture*

Le séminaire des architectes-conseils de l'État s'est tenu en 2025 à Brest autour du thème : « Architectures imaginables, spatialiser la transition ». Ce séminaire est un point d'orgue annuel, l'occasion pour les architectes-conseils de l'État de faire un retour sur leurs pratiques et sur les politiques publiques qu'ils contribuent à diffuser par le conseil qu'ils apportent aux services de l'État.

Brest, comme ville, comme espace, comme géographie, s'est imposée comme grande fresque des sujets au menu de ce séminaire. Arpenter Brest a été le moyen de mettre en images les questions et débats auxquels nous ont invités les séances plénières.

Rapprocher la politique de l'architecture des réalités locales est le premier axe sur lequel s'appuie la nouvelle stratégie nationale pour l'architecture annoncée par le ministre de la Culture, le 4 février 2025. L'ensemble des objectifs qu'elle décrit sont au cœur des missions des ACE : territorialiser et transmettre une nouvelle culture de l'architecture pour accompagner résolument les transitions, valoriser les héritages, au plus près des situations et des terrains. C'est la raison pour laquelle le ministère de la Culture a souhaité en 2025 doubler les missions des ACE et permettre ainsi un soutien renforcé des DRAC, en particulier dans les ruralités, au service des attentes et des objectifs régionaux dans leur diversité.

Sous le prisme de la variété des profondeurs de champs, ce séminaire a donc été une expédition vécue ou imaginée dans l'espace brestois : dans l'ombre des sous-sols et de ses rues contre les murs, dans les lieux accessibles et ceux réservés, dans les ciels du téléphérique et des horizons marins, dans les tracés

des rivières et des damiers urbains et dans des espaces architecturaux emblématiques de l'exceptionnel ou du quotidien : logements, auberge de jeunesse, ancien couvent, écoles...

Il y a des hauts et des bas à Brest, des fractures et liaisons, des paysages et des chansons. Ce séminaire a aussi montré que les villes sont les lieux de combats et victoires portés par celles et ceux qui les habitent ou qui participent à leur évolution. C'est pourquoi, le bureau des ACE et son président Lionel Orsi ont rythmé les échanges autour de quatre thèmes : Réalités-Solidarités-Vitalités-Possibilités .

Lors de ces journées, les architectes-conseils de l'État ont souhaité se pencher sur ce qui fait patrimoine : des architectures de tous types et de toutes époques, l'histoire, la géographie, la compréhension du site, du paysage... mais aussi le récit des habitants et leur attachement aux lieux. Tout cela nous est contemporain.

Ces diverses approches ont mis en lumière l'enjeu que représente la dimension culturelle dans les pratiques d'aménagement, les politiques de transformation, la cohésion sociale.

Ces journées furent donc l'occasion de partages de méthodes ou de compétences, et de travail sur les objectifs de politiques publiques interministérielles. Elles furent aussi l'occasion de débats et de controverses fructueuses : saluons l'hospitalité des organisateurs qui ont ouvert à de nombreux intervenants, politiques, scientifiques, professionnels de plusieurs disciplines, les portes de ces échanges passionnants.

Stratégie immobilière du ministère des Armées Aménager les territoires de défense

Introductions officielles



Sylviane Bourguet

Directrice des territoires, de
l'immobilier et de l'environnement,
ministère des Armées

Madame la Vice-présidente, Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

Je vous remercie de me donner l'opportunité de vous présenter les enjeux qui animent actuellement le ministère des Armées dans le cadre de sa politique immobilière, et la raison pour laquelle il est à mon sens important que les architectes-conseils de l'État (ACE) et les paysagistes-conseils de l'État (PCE) collaborent avec nous. Pour collaborer utilement, il faut d'abord comprendre ce ministère, nous comprendre.

Un mot de mon parcours professionnel antérieur et de mes fonctions actuelles.

Avant de débiter ma présentation, je dirai un mot de mon parcours. Je suis ingénieure des ponts, des eaux et des forêts : je ne suis pas issue du ministère des Armées. J'ai commencé en direction départementale de l'Équipement, en service urbanisme, où j'ai croisé très tôt des architectes et paysagistes-conseils de l'État. Mon itinéraire professionnel a été rythmé par des postes en urbanisme, habitat et maîtrise d'ouvrage immobilière. Il m'a conduit à diriger aujourd'hui la Direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement (DTIE) du ministère des Armées : une direction d'administration centrale au caractère interministériel très marqué. Mes responsabilités couvrent la définition et la conduite de la stratégie immobilière du ministère, y compris dans ses dimensions programmatique et budgétaire ; la politique environnementale du ministère. J'assure également les fonctions de haut fonctionnaire au développement durable et de préfet en matière d'installations classées de défense. Enfin, je pilote la politique du logement et de l'habitat et l'aménagement des territoires de défense. Ces différentes positions enrichissent une vision transversale. Si je devais résumer : pour le ministère des Armées, j'agrège des fonctions qui, ailleurs, relèvent du ministère de la Transition écologique, des collectivités territoriales et de la direction de l'immobilier de l'État.

Le parc immobilier du ministère des Armées et ses principales caractéristiques

Le ministère des Armées est le deuxième employeur public - 270 000 personnels, civils et militaires, un recruteur et un acheteur public de tout premier plan. Surtout, ses missions sont régaliennes et opérationnelles, entièrement tendues vers l'efficacité du métier des forces : permettre d'agir, et se préparer à agir, en tout temps, tous lieux, pour une mission qui pourrait ne

jamais advenir compte tenu de la démonstration de puissance. La question immobilière ne se comprend qu'à l'aune de cette finalité opérationnelle. L'immobilier, l'environnement et le foncier affectés au ministère sont le support d'activités extrêmement diversifiées : ils conditionnent la capacité des forces à se préparer et à remplir leur mission.

Quelques ordres de grandeur suffisent à mesurer l'ampleur et la diversité du patrimoine géré.

Nous sommes le premier occupant du domaine public de l'État : 275 000 hectares. Ce sont d'abord des territoires à forte valeur environnementale : 70 à 80 % de notre foncier sont des espaces naturels ; 40 000 hectares relèvent du plus haut niveau de protection environnementale, en sites Natura 2000. Notre implantation est très dispersée : 4 700 emprises, dont 90 % en métropole. Au total, le ministère représente 26 % des emprises foncières de l'État. Nous gérons environ 70 000 bâtiments, 3 500 installations classées pour la protection de l'environnement et près d'une quarantaine de plans de prévention des risques technologiques, avec des sites Seveso seuil haut. Ces chiffres donnent le vertige, mais ils traduisent surtout une responsabilité majeure : intervenir sur un patrimoine immense, complexe, et stratégiquement sensible.

Contrairement à d'autres administrations, qui gèrent principalement des bâtiments tertiaires, nous gérons des villes, et des villes complètes. Sur une emprise du ministère des Armées, on retrouve presque toutes les typologies d'infrastructures et d'équipements publics : des casernements et des logements domaniaux, des bureaux, des hangars, des ateliers, des pistes, des installations de base navale, des infrastructures de tir et d'entraînement. Nous avons des hôpitaux, des instituts de recherche, des bâtiments sanitaires et sociaux, des crèches, des écoles de formation, des lycées. Nous n'avons pas d'écoles primaires ni de collèges ; pour le reste, l'éventail est presque total. À cela s'ajoutent toutes les installations techniques nécessaires à la continuité et à la robustesse des sites les plus vitaux : résilience et redondance des systèmes, réseaux et sites de production énergétique ou de captage d'eaux. L'autonomie nécessite de maîtriser la ressource et les rejets dans l'environnement. Nous accueillons aussi sur nos emprises des installations industrielles, pour que les industriels de la défense soient au plus près des armées, directions et services.

Quelle organisation pour faire face à ces défis ? Quelles compétences ?

Nous représentons plus de la moitié des effectifs de la filière immobilier de l'État, notamment via le Service d'infrastructure de la défense (SID). Cette présence de tous les métiers n'est pas un confort : c'est une exigence. Nous devons pouvoir, si la situation l'imposait, être autonomes, de la maîtrise d'ouvrage à la maîtrise d'œuvre pour construire à l'étranger en opérations extérieures - monter des camps et des sites autonomes, puis démanteler en fin de mission, voire réaliser des travaux. Cette autonomie s'étend à la gestion domaniale, à la gestion des actifs, à l'environnement, et à une politique de valorisation, car l'immobilier évolue. Le « stationnement des forces », le positionnement des effectifs et des unités sur le territoire, change lui aussi : il faut donc mobiliser du foncier, ajuster, céder parfois, cela en permanence.

Une adaptation nécessaire et qui s'accélère...

Cette plasticité est la conséquence directe d'un fait structurant : notre stratégie immobilière dépend du contexte géostratégique qui évolue vite et fortement ces dernières années. Nous l'avons connu avec la fin du service national dans les années 1990, puis avec les restructurations, et la Révision générale des politiques publiques (RGPP) dans les années 2010, qui ont entraîné des recentrages et des mouvements importants. Et aujourd'hui, depuis la précédente loi de programmation militaire, nous sommes engagés dans une remontée en puissance qui oblige à adapter sans cesse la stratégie immobilière. Dans le débat public, cette remontée en puissance se traduit par le dimensionnement budgétaire. Sur le terrain, elle se traduit par l'accueil de nouvelles capacités. Commander de nouveaux avions ou de nouvelles frégates impose, immédiatement, des infrastructures capables de les recevoir. Un choix stratégique, par exemple : accentuer l'intervention en guerre sous-marine entraîne des acquisitions (dont des drones), et derrière, des bâtiments pour le stockage, la maintenance et le déploiement.

Le contexte stratégique influe aussi sur les effectifs : le départ d'Afrique a entraîné des fermetures de sites et un redéploiement sur le territoire national ; le positionnement sur le flanc Est, avec les partenariats OTAN, implique un effort de projection différent. Chaque inflexion se paie en immobilier, et dans des délais souvent en tension avec le temps long de la construction.

Les armées se transforment pour répondre à ces réalités.

Je donne un exemple : l'armée de Terre engage actuellement une transformation qui conduira à repositionner 10 000 personnes sur le territoire national. Cela suppose des adaptations rapides, parfois sur des horizons très courts et souvent en décalage avec les rythmes habituels de l'immobilier : il faut donc une capacité de réaction et d'ajustement permanente. J'étais mardi à Luxeuil. Nous y avions une base qui avait perdu son statut de base à vocation nucléaire et qui accueille aujourd'hui des Mirage, équipements d'une génération précédente. En 2035, elle accueillera deux escadrons de Rafale : la base passera de 500 à 1 000 personnes. Il faut la transformer, la refaire. La décision présidentielle a été annoncée cette année : 2035, c'est demain. Cela dit tout : nos temps de réactivité sont extrêmement courts.

À ces transformations s'ajoute l'évolution des champs de conflictualité : la guerre sous-marine, l'espace, avec l'ouverture du commandement de l'espace à Toulouse, inexistant il y a encore peu, et le cyber. De nouveaux besoins à combiner avec une stratégie ambitieuse de transition écologique et énergétique.

Le cyber et l'IA se traduisent en besoins d'infrastructures informatiques et de datacenters, soit une évolution des consommations d'énergie, et donc une question centrale : comment articuler nos capacités d'action avec les objectifs de transition énergétique ?

Le ministère des Armées est un consommateur d'énergie important.

Il représente 0,8 % de la consommation nationale : c'est peu à l'échelle du pays, mais c'est significatif. Or, ces 0,8 % sont à 80 % des énergies de mobilité, principalement du carburéacteur. Sur cette part, la baisse de consommation n'est pas une variable libre : nos forces doivent pouvoir s'entraîner et opérer, y compris dans des pays sans politique énergétique.

Quand on parle de décarbonation et de réduction de consommation, le champ réellement actionnable est donc réduit aux 20 % liés à l'infrastructure de défense. Mais dans le même temps, nous devons construire pour accueillir de nouvelles capacités, investir de nouveaux champs de conflictualité et assumer des besoins énergétiques en hausse. L'équation est difficile.

Elle impose une exigence maximale là où l'effet-levier existe : contrats de performance énergétique sur des sites, systèmes de management de l'énergie et, plus généralement, action résolue sur tous les leviers environnementaux et de développement durable disponibles.

Le raisonnement vaut aussi pour l'eau : certaines installations nécessitent de l'eau, notamment pour le refroidissement. Il vaut enfin pour la gestion de nos espaces patrimoniaux. Il va de Vauban - la forteresse de Brest en est un exemple -, à des bâtiments classés et emblématiques comme les Invalides, le Val-de-Grâce ou l'École militaire. Il va aussi jusqu'à des bâtiments à la pointe de la technologie, avec des exigences particulières, notamment pour des sites liés à la dissuasion nucléaire ou des hôpitaux et installations de recherche. Cette diversité implique une stratégie exigeante de maintenance, de transformation et de démantèlement. Dans un contexte budgétaire tendu, y compris pour notre ministère, elle impose des choix.

Il s'agit aussi de tenir compte de la diversité de notre parc bâti et des « infrastructures du quotidien ». Notre parc immobilier a une diversité exceptionnelle d'âges et de statuts patrimoniaux. Il va de Vauban - la forteresse de Brest en est un exemple -, à des bâtiments classés et emblématiques comme les Invalides, le Val-de-Grâce ou l'École militaire. Il va aussi jusqu'à des bâtiments à la pointe de la technologie, avec des exigences particulières, notamment pour des sites liés à la dissuasion nucléaire ou des hôpitaux et installations de recherche. Cette diversité implique une stratégie exigeante de maintenance, de transformation et de démantèlement. Dans un contexte budgétaire tendu, y compris pour notre ministère, elle impose des choix.

Enfin, nous sommes un ministère de stratégie et de prospective.

Nous devons préparer l'avenir. Le quotidien change au rythme de la conflictualité, mais nous devons anticiper à dix ou vingt ans. Cela se traduit par une stratégie foncière : on ne vend pas « facilement » des terrains, parce qu'on peut en avoir besoin dans dix ou quinze ans, parfois même à court terme, notamment pour des compensations environnementales lorsque nous artificialisons pour construire, car nous sommes soumis, comme tout le monde, à la réglementation nationale.

Nous devons aussi envisager des hypothèses plus dures : si un conflit armé obligeait à accueillir des partenaires étrangers sur le territoire national, où les mettrions-nous ? Sur nos emprises, sur des terrains civils ? Comment organiser cela ? Nos terrains peuvent aussi être mobilisés pour augmenter la cadence de production de nos industriels, ou accompagner des déploiements complémentaires de forces.

La loi de programmation militaire prévoit en outre un doublement du personnel de réserve : il faut donc réfléchir à la manière d'accueillir ces effectifs. Ainsi, notre vision est à la fois immobilière et foncière. C'est le sens même du nom de ma direction : une direction d'aménagement des territoires, au sens d'aménagement des territoires de défense. Nous devons penser et agir en aménageur, en embrassant l'ensemble de ces champs.

Pourquoi, dès lors, suis-je devant vous, architectes-conseils de l'État ?

Parce que nous avons besoin de partenaires disposant d'expertises spécifiques, capables de compléter nos modes d'action et d'apporter un regard extérieur. Nous cherchons l'expertise là où elle est, pour enrichir nos décisions et renforcer la qualité de nos interventions. Nous avons, par exemple, des partenariats avec le Muséum national d'Histoire naturelle, avec la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, avec le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), avec les bailleurs sociaux.

Dans cette logique, lorsque j'ai signé l'arrêté permettant la mobilisation des architectes et paysagistes-conseils de l'État, l'intention était claire : activer, au bénéfice du ministère des Armées, une expertise singulière. Le cadre d'action est important. Il ne représentera peut-être pas un volume d'heures considérable, et il se concentrera peut-être sur certains sites. Mais il permettra de croiser nos expertises et de produire un effort collectif au service de la mission de défense.

Je vous souhaite un très bon séminaire.

Transcription du discours de Sylviane Bourguet prononcé le 2 octobre 2025.

Réinventer les territoires : le rôle des ACE face aux crises climatique et du logement

Introductions officielles



Fabien Doisne

Adjoint au chef du bureau de la
planification urbaine et rurale et du
cadre de vie, ministère en charge
de la Transition écologique

Les politiques publiques du pôle ministériel écologie-aménagement-logement se situent au carrefour des enjeux sociaux et environnementaux. C'est à ce titre que le législateur a donné aux documents de planification un rôle intégrateur d'ensemble des politiques publiques au sein des politiques d'aménagement. Les politiques d'urbanisme sont ainsi depuis plusieurs années, marquées par une tendance de fond, celle de l'intégration croissante de multiples thématiques : logement, notamment social, économie, agriculture, mobilités, sobriété foncière et énergétique, énergies renouvelables, risques naturels et technologiques, gestion de l'eau, environnement, changement climatique, biodiversité...

Pour rendre nos bâtiments et nos territoires plus résilients et robustes face à l'ensemble de ces défis, l'urbanisme et l'architecture sont des sources puissantes de solutions. Le réseau des architectes-conseils de l'État qui, depuis plus de 75 ans, accompagne les services de l'État dans la mise en œuvre des politiques publiques, a beaucoup à offrir. Chaque architecte-conseil de l'État apporte, dans ses missions, une déclinaison opérationnelle des politiques de la DGALN, au service notamment des six objectifs ci-dessous :

- **la préservation du sol** : une politique essentielle à la résilience et au développement durable. Une dynamique est engagée sur l'intégration des objectifs de sobriété foncière dans les documents d'urbanisme, mais elle est fragile, et dépend de la stabilité du contexte normatif. Le dialogue à l'échelon local est le meilleur levier pour rendre cette intégration opérationnelle ;
- **l'anticipation du risque dans la planification** : la prise en compte des risques naturels et technologiques, dès lors qu'ils sont connus, est la base de toute démarche de planification. Il convient aussi désormais également d'anticiper, dans certains territoires, le risque accru de raréfaction de la ressource en eau ;
- **la renaturation des villes** : elle permettra de diminuer leur vulnérabilité aux pluies et aux fortes chaleurs. En mars 2025, le 3^e plan national d'adaptation au changement climatique (PNACC 3), était rendu public, avec comme objectif de préparer l'ensemble du territoire métropolitain à un réchauffement de 4°C à la fin du siècle. Les solutions fondées sur la nature constituent un levier essentiel pour traiter les vulnérabilités structurantes et pour mieux protéger la population. Le développement d'une offre de

logements qui répond aux besoins, en quantité et en qualité. Le logement connaît une crise multifactorielle, qui comporte une dimension conjoncturelle, liée notamment au choc inflationniste post-Covid et à la hausse brutale des taux d'intérêt et des sous-jacents structurels, comme des réticences de plus en plus fortes de nos concitoyens à l'acte de construire, le phénomène « NIMBY », qui sera certainement complexe à traiter. Ce bouleversement du marché appelle une vigilance particulière de votre part : nous aurons besoin de votre expertise pour maintenir et renforcer la qualité des projets dans un contexte de frugalité ;

- **la participation du secteur du bâtiment dans les politiques bas-carbone et d'adaptation au changement climatique** : le secteur, qui a engagé sa transition énergétique, doit viser l'absence totale d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2050. La décarbonation de l'acte de construire sur l'ensemble de la chaîne de valeur et sur l'ensemble du cycle de vie de la construction constitue un levier essentiel des stratégies nationales de décarbonation et d'adaptation ;
- **enfin, de manière transversale, l'accompagnement des collectivités les moins dotées en ingénierie** : cet accompagnement doit permettre à ce que toutes les communes, y compris les plus rurales, se saisissent de leur projet de territoire et l'inscrivent dans un développement résilient et sobre en ressources.

L'élaboration des documents de planification, comme la réalisation de projets d'échelle plus modeste, impliquent un accompagnement renforcé pour bâtir des projets de territoire innovants et robustes, tant en termes d'aménagement du territoire que de sécurité juridique.

Vos interventions auprès des services de l'État et des porteurs de projet permettent de décliner ces politiques nationales au plus près du contexte et d'apporter les réponses dimensionnées à l'ensemble de ces défis. À travers ces trois jours de séminaire dans le territoire brestois, largement marqué par la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, les architectes-conseils de l'État ont pu identifier le chemin des possibles qu'ils peuvent ouvrir dans le cadre de leurs missions en directions départementales des territoires (DDT), directions régionales de l'environnement de l'aménagement et du logement (DREAL) et directions régionales des affaires culturelles (DRAC) afin d'aider à la mise en œuvre de la transformation des villes.

Brest, ville des paysages et des voisinages

Introductions officielles



Tifenn Quiguer

Vice-présidente Brest Métropole

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en vos grades et qualités,

C'est pour moi un grand plaisir de vous accueillir. Merci, Monsieur le Président, pour vos mots chaleureux. Je me présente, Tifenn Quiguer, vice-présidente en charge d'une délégation que je trouve aussi belle qu'exigeante : aménagement, urbanisme et habitat. C'est un terrain familier : je suis géographe et urbaniste de formation, issue de l'université de Bretagne Occidentale, de l'Institut de Géoarchitecture, puis de l'Institut français d'urbanisme.

Mon premier contact, très concret, avec votre univers d'architectes et d'urbanistes remonte à mes études. J'ai eu l'honneur de travailler pendant plus de six mois avec Denis Roussier, alors architecte de l'État à la MRAl (Mission pour la réalisation des actifs immobiliers du ministère de la Défense). Cette expérience m'a durablement donné le goût de la fabrique de la ville, du territoire, et de ce que signifie « aménager » : faire avec l'existant, avec l'histoire, et avec les usages qui viennent.

Je vous souhaite la bienvenue, au nom de François Cuillandre, maire de Brest et président de Brest Métropole, dans cet auditorium des Ateliers des Capucins. Le lieu n'est pas neutre. Il est emblématique de la construction et de la réparation navale. Ici se dressait une véritable cathédrale de l'industrie militaire, où des milliers de femmes et d'hommes ont forgé l'âme ouvrière de notre cité, jusqu'en 2004, date de la fermeture des ateliers. Après cette fermeture, une réhabilitation exceptionnelle a été menée par l'architecte Bruno Fortier, qui nous accompagne encore dans l'émergence du quartier, la ZAC des Capucins, toute proche. Le résultat est devant nous : un lieu singulier, chargé d'histoire et de mémoire, devenu un patrimoine commun, accessible à tous. Un lieu fédérateur, où se tisse du lien. Une métamorphose, au sens plein, par la diversité des vécus et des usages qui l'habitent désormais.

À ce titre, les Ateliers des Capucins peuvent illustrer, de manière très concrète, ce que vous nommez « architecture imaginaire ». J'ai essayé d'en saisir la portée ; je l'avoue, le concept demeure pour moi encore un peu évanescent. Mais je crois pouvoir dire ceci : ici, l'histoire n'est pas mise sous cloche, elle est rendue disponible, activée, et transformée par la vie contemporaine.

C'est sans doute une des manières les plus justes d'approcher ce que vous appelez de vos vœux pour ce 31^e séminaire des architectes-conseils de l'État.

Pendant quelques jours, Brest sera votre laboratoire d'observation. Vous découvrirez la singularité d'une ville reconstruite. Elle vous sera racontée par ceux qui la connaissent intimement et la portent avec passion. J'ai évoqué l'historien et architecte brestois Daniel Le Couëdic : vous l'entendrez demain, sous le titre « Brest, la rémanence du rêve ». D'autres voix, tout aussi engagées, vous dévoileront des récits brestois depuis la rade.

Je veux insister sur ce point : il est toujours utile d'aller voir et de prendre du recul. Brest vue depuis sa rade, c'est une autre lecture de la ville : sa géographie, sa relation particulière à son territoire, et son histoire militaire. Une conférence embarquée vous y conduira. Hier, le temps était splendide ; aujourd'hui, il l'est un peu moins ; demain, la pluie s'annonce. Prenez vos cirés : c'est aussi cela, Brest.

Vous entendrez également Philippe Prost, qui était parmi nous l'an dernier, notamment lors de l'assemblée annuelle du club PRISME, le réseau des villes reconstruites, né ici à Brest. Puis viendra la voix de Paola Viganò, architecte-urbaniste de renommée européenne, que nous retrouverons tout à l'heure.

Avec elle et avec d'autres, nous avons engagé dès 2018 un travail de fond, dont est née une vision : « Brest 2040, ville-paysage en transition ». C'est un plan-guide pour notre cœur de métropole, le socle d'une stratégie de transformation, présentée à la Biennale de Venise en 2021. Ce plan-guide n'est pas destiné à rester dans un tiroir : il est entré dans sa phase de mise en œuvre, par touches successives, visibles, et assumées.

J'en cite quelques-unes :

- la révélation du grand balcon sur la rive droite, là où nous nous trouvons, et, tout récemment, l'acquisition de plus de deux hectares juste en face, en miroir des Ateliers des Capucins. De l'autre côté, vous verrez une ancienne caserne, la caserne du Deuxième Dépôt : nous l'avons achetée. L'Établissement public foncier de Bretagne porte l'acquisition et le proto-aménagement. Ensuite, nous poursuivrons sa mue pour en faire un grand parc urbain en belvédère ;

· l'autre séquence majeure : l'appel à projets que nous avons lancé sur l'ancienne prison de Pontaniou. Là encore, un morceau d'histoire, un lieu chargé d'une mémoire et d'une histoire humaine particulière. L'ambition est claire : redonner vie, ouvrir, rendre accessible. L'ouverture au public est envisagée à l'horizon 2027 ;

· et il y a bien sûr le quartier Siam, dessiné par Jean-Baptiste Mathon, monumental, ordonnancé, aéré, rectiligne, si éloigné des rues étroites de l'ancien Brest intramuros. Le centre reconstruit a des atouts indéniables : en fonctions, en qualité d'habiter, en architecture. C'est un patrimoine aujourd'hui reconnu et protégé, qu'il nous faut valoriser, accompagner, faire comprendre.

Dans ce cadre, le projet Siamorphose que vous avez évoqué, Monsieur le Président, a été lauréat du plan de relance 2030, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Démonstrateur de la ville durable ». C'est un terrain d'expérimentation idéal, mais d'une grande complexité : un véritable laboratoire des transitions. Il nous mobilise pleinement. Marie Chabrol, de l'agence AIA, qui nous accompagne sur ce sujet dense et passionnant, y reviendra demain en détail.

Vous l'avez compris : la transformation urbaine est à l'œuvre à Brest. Et je ne parle même pas du chantier de la deuxième ligne de tram, ni du bus à haut niveau de service : les travaux sont partout ; vous le constaterez en vous déplaçant. Si je devais résumer, en trois mots, les fondamentaux qui sous-tendent notre vision des transformations, je dirais : paysage, héritage, partage.

Paysage, parce qu'il est le socle de notre patrimoine commun : cette ville-plateau de belvédères, et l'arborescence singulière de la Penfeld. **Héritage**, parce que la mémoire de la ville et de ses habitants irrigue les transformations que nous conduisons. **Partage**, enfin, parce que la participation citoyenne est devenue une donnée d'entrée, un invariant de notre méthode pour penser l'urbanisme et la fabrique de la ville.

Nous cherchons ainsi à concilier, dans nos politiques publiques, une « ville des paysages » et une « ville des voisinages ». Voilà, pour nous, le sens des transitions urbaines, sociales et écologiques dans la fabrication de la ville.

Une dernière conviction, pour conclure : rien de tout cela n'est possible sans une volonté politique, claire et durable, et rien n'aboutit sans une capacité à fédérer. Une collectivité doit savoir être ensemblier : accompagner, construire une lecture commune, une compréhension partagée, et s'entourer des bons partenaires. C'est ce que nous avons fait, et c'est ce que nous continuerons à faire.

Je vous remercie, et je vous souhaite un très bon séminaire et d'excellents travaux.

Transcription du discours de Tifenn Quiguer prononcé le 2 octobre 2025.



Vue du centre ville de Brest depuis le bas de la rue de Siam. Image : Daniel Le Couédic

Glaz [n.m], du vieux breton *glas*.
En breton, *glas* signifie à la fois bleu, vert et gris ;
une couleur qui désigne les différentes teintes
que peut prendre la mer en Bretagne.



RÉALITÉS

Le socle territorial

Les missions des architectes-conseils de l'État pour la mise en œuvre des politiques publiques s'enracinent dans un principe fondamental : faire avec des réalités multiples, celles des lieux physiquement établis, des récits, des contraintes, des habitants et des habitantes.

Ces réalités, souvent rugueuses, parfois invisibles, sont les matériaux premiers de tout projet d'aménagement qui prétend répondre à l'intérêt général. À Brest, ville reconstruite, elles sont saisissantes : un territoire marqué par l'effacement, puis le réagencement, devenu laboratoire de la transition. Ces réalités ne se cachent pas, elles s'imposent. Elles obligent à penser l'architecture comme acte politique, à articuler mémoire, usages et mutations. Cette première journée du séminaire nous a placés face à la complexité concrète de notre action : territoires en tension, politiques publiques sectorisées, injonctions paradoxales entre urgence climatique et lenteur des outils. Elle rappelle que le rôle des architectes-conseils est d'habiter ces réalités, de les rendre lisibles, partageables, transformables. C'est à cette condition que l'imaginal peut advenir, non comme échappatoire, mais comme amplification sensible du réel.

À Brest, sur le bord du monde, nous avons posé les fondations d'une architecture des transitions : ancrée, consciente, et pleinement incarnée.

Brest, une vision pour la transition

Conférence inaugurale



Paola Viganò

Architecte, urbaniste, professeure
à l'EPFL et à l'UAV de Venise

Être ici est pour moi un grand plaisir. Brest est une ville extraordinaire, magnifique à étudier et à discuter - ce que nous avons fait pendant plus de quatre ans, entre 2019 et 2023. De ce travail est né le plan-guide Brest 2040, qui trace les lignes d'un projet de transition écologique et sociale pour le centre reconstruit et la Penfeld.

La question de l'imaginaire a été au cœur de nos investigations, car elle est indissociable des transformations et des adaptations auxquelles nous faisons - et ferons - face. La dimension culturelle de l'imagination sociale¹ est aussi fondatrice que la dimension technique : l'imaginaire y joue un rôle fondamental.

Dans l'élaboration du plan, l'attention portée aux imaginaires s'est appuyée sur une large écoute de la société brestoise et de ses paysages, en s'ouvrant à l'imagination du futur. Nous avons marché dans la ville, organisé des workshops, rencontré de nombreuses personnes, associations et institutions. La fermeture du pont de l'Harteloire au trafic a, par exemple, donné lieu à une expérience extraordinaire pour les participants : les habitants se sont appropriés ce point de vue inattendu. Les cafés urbains ont, quant à eux, nourri le débat entre générations. De ce processus est née une forte adhérence du plan-guide au sol, aux usages et à l'expérience sensible. Aujourd'hui, je m'interroge sur l'utilité de cet exercice et sur sa capacité à dialoguer avec les dynamiques actuelles. J'aimerais revenir sur la vie de ce document et sur son intégration dans de nouvelles conditions.

Images

Tout part du plan-guide : une tentative de parler d'une ville en transformation, avec des horizons temporels proches et lointains, à partir de nos expertises et de notre capacité d'imagination. Il ne s'agissait pas tant de produire une connaissance du futur que de créer les conditions d'un débat autour d'un futur urbain commun. « L'image - représentation mentale, idée, concept - permet de prendre en compte l'imagination collective dans la recherche d'objectifs partagés pour la transformation de la ville. Les images jouent un rôle structurant et porteur dans le dessin urbain. » Déjà, dans le plan de structure d'Anvers (2003-2006), l'attention portée aux images avait structurellement façonné la vision². Je suis aujourd'hui de plus en plus convaincue que la transition écologique et sociale ne pourra advenir

que si nos imaginaires se confrontent et se nourrissent. Malgré les nombreuses décisions institutionnelles et politiques aux niveaux national et européen, nos imaginaires restent largement rétrogrades : ils regardent vers un passé que l'on tente de prolonger. Les imaginaires de la transition demeurent fragiles et n'orientent que faiblement nos actions. C'est là que la question de l'imagination devient cruciale.

Comment convier l'imaginaire autour de la table ? En réunissant des acteurs très différents, en mêlant expertises et mondes : l'art, l'image, le cinéma, la poésie, la littérature, la peinture. L'imaginaire se forme partout : dans les récits, les mots employés pour décrire sa ville et sa vie quotidienne. Il est toujours éclairant d'écouter ces mots, de les mettre en relation avec les lieux vécus et d'observer les écarts entre discours et réalités³. L'imaginaire peut parfois être plus puissant que les conditions spatiales elles-mêmes : il autorise ou empêche, il conditionne l'action collective.

Brest, ville-paysage et autres images

À Brest, nous avons proposé une constellation d'images qui a accompagné les débats et la construction du plan-guide. Parmi elles, l'image de « Brest ville-paysage », était porteuse d'un fort potentiel. La ville se pense en relation directe avec les grandes figures géographiques, au premier rang desquelles : la rade. Cette relation est aujourd'hui encore immédiatement perceptible dès qu'on met les pieds sur le parvis de la gare. Pourtant, de nombreuses actions continuent d'aller à l'encontre de la ville-paysage, en détruisant le rapport fort, corporel, entre géographie, ville et habitants. Or cette relation est l'un des aspects les plus marquants de l'expérience brestoise.

D'autres images, plus problématiques, expriment des lieux communs qui freinent le changement. L'image de la « ville grise » en est un exemple. Le centre reconstruit est souvent perçu comme gris, alors même qu'il déploie une palette de couleurs subtiles qui rappelle le baroque allemand. Cette représentation s'est néanmoins imposée dans les discours, orientant les débats et occultant les qualités du centre.

Une autre image persistante est celle de « Brest, ville séparée », où la Penfeld diviserait la ville reconstruite et Recouvrance. Plusieurs stratégies de projet ont cherché à dépasser cette fracture.



Scénario d'évolution d'un cœur d'îlot du centre reconstruit © Studio Paola Viganò

Enfin, l'image de « Brest, ville de la Marine » laisse émerger la barrière à la fois spatiale et mentale qui traverse la ville. L'infrastructure militaire a profondément modelé Brest et son paysage. Ce constat est le point de départ indispensable de tout dialogue visant à imaginer des continuités, des perméabilités et des reconnections.

L'imaginaire collectif - ou mieux, les mentalités (Fernand Braudel)⁴ - appartient aux structures de la longue durée. Profondément enraciné, il évolue lentement. En période d'accélération historique, cette inertie peut devenir un obstacle à l'adaptation. Le projet urbain se situe précisément entre ces deux pôles : révéler le potentiel de l'imaginaire entre résistances et imagination du futur.

Espaces stratégiques et transition

Les espaces stratégiques identifiés par le plan-guide traduisent ces imaginaires en actions qui touchent aux différentes dimensions de la transition : le système de parcs valorisant les vallons et la ville-paysage, la corniche fluviale et maritime comme espace de continuité entre la ville de la Marine et la ville civile, ou encore la relation gare-ville-port, essentielle pour une ville de *finis terrae*.

La gare est l'espace de l'arrivée à Brest. Sa position sur la falaise offre une vue exceptionnelle sur la rade, mais pose la question de sa connexion au port et au plateau. Faut-il penser un quartier de la gare ou l'inscrire dans un parcours paysager plus large ?

Le système métropolitain de parcs touche lui aussi à l'imaginaire. Les vallons de la Penfeld constituent une richesse botanique et culturelle exceptionnelle, renforcée par les vestiges des fortifications. Ce système multifonctionnel prend en compte le changement climatique dans l'avenir du fond de Penfeld, non par la densification urbaine, mais par l'accueil de l'eau, des marées et de nouveaux usages qui pourraient réutiliser les grands hangars autour d'un imaginaire renouvelé. Nous avons approfondi ces stratégies en étudiant le vallon de Kérinou qui présente d'importants problèmes d'inondation et de marginalisation sociale. Atelier Georges est intervenu sur la partie urbaine, tandis que STUDIO s'est occupé de l'ensemble du bassin versant et du fond de Penfeld où il existe des opportunités particulièrement intéressantes pour explorer la déconnexion du réseau des eaux pluviales⁵.

À l'échelle de l'ensemble de la ville, le « grand projet d'habitabilité diffuse » vise à dépasser l'image de la ville grise. Il traverse les espaces publics et privés, îlots et parcs, et propose une transition progressive, faite d'interventions multiples.

Face à la densité du centre reconstruit et à l'imperméabilisation des sols, plusieurs stratégies doivent interagir : qualité des cœurs d'îlots, adaptation énergétique et acoustique, mixité des usages, transport en commun. Le projet Siamorphose, soutenu par des fonds européens, a prolongé ces orientations du plan-guide, ainsi que le Guide des espaces publics, que nous avons conçu comme un outil de transition. Ce guide adopte une approche écosystémique et intersectorielle : l'ensemble des services de la métropole concernés par l'espace public ont été réunis afin d'établir un diagnostic partagé et d'envisager des stratégies opérationnelles adaptées au contexte. Le vieillissement des infrastructures ouvre un vaste chantier, dans un contexte budgétaire contraint. Ce guide distingue ainsi projets expérimentaux, aménagements réversibles et interventions pour le long terme. Dessiner la transition implique de travailler avec ces différentes temporalités et projets, car il s'agit d'expérimenter, de considérer une part de risque, du temps et de l'apprentissage collectif. Il s'agit d'adapter nos imaginaires, nos modes de vie et nos pratiques.

Brest est une ville riche d'imaginaires, nourrie par une littérature qui dépasse ses limites géographiques. Les villes qui appartiennent à l'imaginaire collectif sont, à mon sens, plus riches que celles qui en sont exclues. Mais dessiner la transition ne peut pas éviter de faire évoluer nos imaginaires. Comme le rappelle Amitav Ghosh dans *Le Grand Dérangement*, la question demeure ouverte : sommes-nous réellement capables d'imaginer la transition ?



Plan-guide Brest 2040 © Studio Paola Viganò

¹ « The creative and symbolic dimension of the social world, the dimension through which human beings create their ways of living together and their ways of representing their collective life ». John B. Thompson, *Studies in the Theory of Ideology*, University of California Press, 1984, p. 6.

² Bernardo Secchi, Paola Viganò, *Antwerp. Territory of a New Modernity*, SUN, Amsterdam, 2009.

³ Henri Lefebvre, préface de « L'Habitat Pavillonnaire ». Henri Raymond, Nicole Haumont, Marie-Geneviève Dezes, Antoine Haumont, *L'habitat pavillonnaire - Habitat et Société*, L'Harmattan - 4^e édition 2010. L'une des catégories les plus difficiles

à intégrer dans la projection du futur est celle des adolescents. Comment parvenir à toucher leurs imaginaires ? Et pourtant, ce sont eux qui auront à le penser - ou du moins à le traverser - bien davantage que nous. Faire émerger la parole des jeunes constitue toujours un défi majeur dans les démarches de projet. Nous avons organisé des Cafés urbains imaginés pour eux, avec quelques résultats encourageants.

⁴ Fernand Braudel, *Écrits sur l'histoire*, Flammarion, 1969.

⁵ Le cadastre des eaux pluviales réalisé par Brest Métropole montre que 74 % des surfaces présentent un potentiel de déconnexion favorable à moyennement favorable, et que près de la moitié de ces surfaces est de propriété publique.

Les ACE, figures de l'intérêt public ?

L'intérêt public en trois chroniques



Tarik Abd El Gaber

Architecte, journaliste, doctorant

Je ne suis pas membre de votre corps. Je ne suis pas ACE. Je m'adresse à vous en tant qu'architecte, doctorant en recherche, et - circonstance particulière - comme chroniqueur invité.

L'objet de ma thèse se concentre sur deux termes que les architectes pensent connaître tant ils sont omniprésents dans les discours professionnels : l'intérêt public. Deux mots que l'usage institutionnel a, en apparence, usés, mais dont la mobilisation concrète demeure active, parfois conflictuelle. L'intérêt public est fréquemment assimilé à l'intérêt général, y compris par ceux qui sont censés en être les garants. Pourtant, des nuances conceptuelles les distinguent, nuances que j'essaie d'éclairer en vous prenant pour cas d'étude, vous qui incarnez une forme opératoire de l'intérêt public dans l'action territoriale.

L'année passée, j'ai eu le privilège de vous accompagner en observateur lors de votre séminaire à Valence. J'y ai beaucoup écouté, peu parlé, et consigné plusieurs remarques qui constituent l'armature réflexive de cette intervention.

Première observation : la fonction d'architecte-conseil de l'État n'est jamais exclusive.

Rares sont celles et ceux d'entre vous qui n'exercent qu'à ce titre. Vous êtes simultanément maîtres d'œuvre, enseignants, parfois élus. J'en appelle ici à l'auto-identification : combien parmi vous enseignent dans une École nationale supérieure d'architecture ? Combien ont assumé un mandat ordinal, régional ou national ? Ce cumul de positions ne renvoie pas uniquement à une surcharge de travail - bien que la question soit réelle. Il révèle un engagement systémique. Deux jours par mois sont consacrés à l'État ; le reste se partage entre l'agence, l'École, l'Ordre, voire l'Académie. Cette dispersion suggère que l'architecture publique ne constitue jamais une fonction isolée, mais qu'elle participe d'un écosystème professionnel et institutionnel complexe.

Deuxième observation : vous formez un «corps» sans reconnaissance formelle comme tel.

Le terme est sensible. Vos tutelles ministérielles et le bureau de l'association me l'ont rappelé, malgré la dénomination complète de votre association créée en 1987 selon le journal officiel : « Corps des architectes-conseil de l'État », vous n'appartenez pas

au statut de la fonction publique. Cependant, votre rassemblement manifeste autre chose : une identité collective perceptible, une forme de corporéité au sens politique du terme, c'est-à-dire l'existence d'une assemblée consciente d'une mission partagée. Cette corporéité informelle mérite d'être interrogée en tant que phénomène socio-professionnel.

Troisième observation : la mission de conseil que vous exercez est intrinsèquement politique.

Vous intervenez en amont des projets ; vous ralentissez certains processus ; vous alertez sur des dérives possibles. Vos avis n'apparaissent que rarement dans l'espace médiatique, mais ils modifient des trajectoires territoriales : un littoral préservé, une ligne TGV reconfigurée, une municipalité rappelée au respect des règles.

C'est dans ce contexte que se manifeste un paradoxe structurel : la France ne dispose pas, à proprement parler, d'un service public unifié de l'architecture. On y rencontre des architectes fonctionnaires, des architectes-conseils, des architectes des bâtiments de France, des experts missionnés, des CAUE, mais aucun dispositif institutionnel visible et identifié par les citoyens à la manière du professeur pour l'enseignement ou du praticien hospitalier pour la santé. Dans ce vide institutionnel, votre rôle prend une portée particulière : vous esquissez, de manière diffuse mais réelle, les contours de ce service public absent. Là où vous nommez votre action « conseiller l'État », j'y vois pour ma part la manière dont vous maintenez, dans la durée, la continuité de l'intérêt public. C'est dans cet esprit que je souhaite formuler trois séries de questions, en lien avec le thème de ce séminaire consacré aux « architectures imaginales » :

Pour qui produit-on les imaginaires architecturaux ?

Pour les usagers visibles - habitants, élus, touristes ? Ou pour les destinataires invisibles - générations futures, êtres non-humains, sols, eaux, écosystèmes ? L'imaginal engage des temporalités et des sujets politiques qui excèdent largement les seuls bénéficiaires immédiats.

Comment opère-t-on le passage de la norme à la narration ?

Les indicateurs sont indispensables : objectifs ZAN, bilans carbone, surfaces réglementées. Mais l'intérêt public excède la quantification. Il mobilise également

un récit : celui d'un lieu de vie préservé, d'une halle patrimonialisée par l'usage, d'un territoire dont la lisibilité est maintenue. Autrement dit, l'État ne se contente pas de normer : il raconte et fait raconter.

Que fait-on de la mémoire dans les processus de transformation ?

Brest constitue ici un laboratoire exemplaire. Ville détruite, reconstruite, réinventée, elle montre que la transition écologique n'est pas seulement un enjeu technique : c'est une métamorphose. Toute métamorphose suppose des médiateurs - ou des gardiens - à l'image de la chrysalide nécessaire à la nymphe.

Vous assumez ces rôles : vigies, médiateurs, parfois contradicteurs. Vous portez la parole d'un État qui n'est jamais neutre, car il choisit, arbitre et s'engage. Ainsi, ce séminaire ne constitue pas uniquement un moment de convivialité professionnelle autour d'une bolée de cidre ou d'un kouign-amann. Il peut aussi être l'occasion de réactiver ce sens commun qui permet d'assumer, parfois seul, dans une chambre d'hôtel au cœur de la diagonale du vide, la tâche de viser des permis de construire.

Il me fournit également l'occasion de vous solliciter directement. Les questions suivantes seront réitérées - si vous l'acceptez - dans le cadre de ma recherche

doctorale :

- Comment articulez-vous votre pratique individuelle avec la « voix collective » des ACE ?
- Quels bénéfices tirez-vous de votre appartenance au Corps des architectes-conseils ?
- Quels effets concrets souhaitez-vous produire dans les territoires que vous accompagnez ?

Pour mobiliser une référence deleuzienne : êtes-vous un « corps sans organes » - mouvant, souple, instable mais productif ? Cette fragilité pourrait-elle constituer une ressource plutôt qu'un défaut ? Permet-elle davantage d'agir que d'ordonner ? Et que convient-il de préserver dans cette plasticité : la confiance dans l'expertise, ou la capacité à faire projet ?

Nous traversons des transitions multiples - écologiques, sociales, politiques. L'intérêt public ne saurait demeurer un slogan. Comment peut-il devenir un cap - discret, contesté, mais nécessaire ? Votre mission, vue de l'extérieur, n'est pas de tout maîtriser. Elle est de rappeler, relier, éclairer. Cette position, ni toute-puissante, ni effacée, peut précisément constituer sa force.

Je conclus par cette interrogation, qui orientera ma recherche autant que, je l'espère, nos échanges : que pouvons-nous, en tant qu'architectes, au service de l'intérêt public ?

De l'intérêt général local

L'intérêt public en trois chroniques



Sophie Meunier

Architecte, doctorante

Dans le cadre de ma recherche, je m'intéresse à une trajectoire particulière, celle de l'architecte rural engagé à la fois comme habitant et professionnel dans le territoire breton. Cette étude s'inscrit dans les multiples mouvements qui caractérisent l'époque contemporaine dont l'un me semble particulièrement éclairant : la dynamique en faveur du local, tant du point de vue géographique que dans les modalités d'action, qui s'impose de plus en plus dans les débats publics. Ce « tournant local » (Veltz, 2019) s'enracine dans un contexte sociétal marqué par des crises sociales, économiques et environnementales devant lesquelles les grands systèmes centralisés semblent inaptes à apporter des réponses. Cette situation est également le signe de l'inversion du rapport de force entre les territoires centraux et les territoires périphériques en faveur des espaces périurbains et ruraux dont la morphologie, les modes de vie, les particularités semblent favorables à repenser les modalités de l'action, notamment en termes d'aménagement. Cette injonction à réduire la distance entre l'action publique et la société civile, notamment dans ces territoires en marge des métropoles, n'est pas neuve pour autant, vous êtes vous-mêmes issus de l'idée d'une décentralisation progressive de l'expertise, avec pour but de coordonner des réponses locales et situées en coopération avec les acteurs du terrain.

Lors de la préparation de cette chronique, j'ai été assez tentée de sortir de mon objet d'étude à proprement parler, en tout cas d'éviter une présentation magistrale et académique de mon sujet, pour faire un pas de côté et tenter de faire résonner ma recherche avec les enjeux qui traversent les architectes-conseils de l'État. De tisser un pont entre votre corps et mon propre corpus, c'est-à-dire des architectes implantés socialement et professionnellement en local. De manière simpliste, presque caricaturale, on pourrait envisager vos positions ou vos rôles comme quasiment opposés, entre l'impartialité de votre point de vue garanti par la désolidarisation entre votre territoire professionnel libéral et votre territoire d'intervention en tant qu'architecte-conseil de l'État, et ces architectes locaux, dont ma recherche met en exergue les entrelacements constants entre pratique professionnelle et pratique habitante. J'utilise le terme opposé de façon volontairement provocatrice, dans l'idée finalement de questionner la pertinence d'une conception étanche entre la réalité objective qu'incarnerait l'intervention des architectes-conseils de l'État, et la pratique subjective que serait l'activité privée locale.

Pour vous dérouler le fil de ma pensée et avant de vous parler de mon enquête, je souhaiterais monter en généralité un peu le propos, en m'intéressant moins aux acteurs qu'à ce qui sous-tend leur expertise, en conservant, pour la praticité de ma présentation, une vision tranchée de la chose : d'un côté l'intérêt général, de l'autre l'intérêt local. Si aujourd'hui il nous semble évident que ces conceptions sont complémentaires, cela n'a pas toujours été le cas. Dès les années 1970, François Ascher tente pourtant la pirouette de réunir les termes au sein d'une expression unique : celle de l'intérêt général local. L'expression apparaît dans le but de réconcilier deux visions de la société : celle des représentations collectives et des dispositifs se rattachant à des définitions formalisées, normalisées du « bien commun », et celle des intérêts locaux, des attachements localisés (identités, usages, habitudes) dont le caractère pluriel, subjectif était jusqu'alors connoté négativement. En évoquant un intérêt général local, il s'agit d'opérer une double rupture, et je me permets de citer Christian Le Bart et Rémi Lefebvre : une double rupture avec le caractère centralisé de l'intérêt général traditionnel et d'autre part avec le caractère localisé et particulier de l'intérêt local.

L'étude que je mène dans le cadre de ma thèse est assez éclairante dans ce nuancement. Les architectes que j'interroge ne se cachent pas de leurs engagements au pluriel dans leur territoire et de l'imbrication qui existe entre leur pratique et leur tissu relationnel qui dépasse leur condition de professionnel. En cela on peut parler d'un engagement « plus que professionnel ». La plupart ont d'ailleurs une trajectoire de « parti-revenu », « d'enfant du pays » et on comprend très vite l'importance du capital social local dans l'ancrage et le développement de leur activité.

Mais cette situation n'amène pas mécaniquement à des conduites en conflit d'intérêt avec des finalités d'action plus larges et plus générales. Il s'agit d'abord de se mettre au service de ce territoire qu'ils connaissent en usant de leur connaissance de ce dernier. Bien souvent, les affects et les réseaux locaux développés constituent ce que Michel Grossetti nomme un mode de coordination, efficace et permettant l'émergence de situations de projets, dans ces territoires qui en manquent parfois cruellement et où l'interconnaissance est d'abord une marque de confiance. L'intérêt général et local s'interpénètrent à partir de la position de l'individu dans le jeu territorial. Vous n'êtes vous-même pas étanches,

vous hybridez l'intérêt général que vous portez et les pratiques que vous développez par ailleurs. De la même manière, vos allers et retours courants sur vos territoires d'intervention est un processus qui doit certainement développer certains attachements et réseaux localisés qui ne sont sûrement pas neutres dans vos activités.

J'aimerais conclure sur une réflexion : je pense qu'il n'y a que du positif à remettre l'intérêt général local au centre des débats, en partant du principe que l'ajustement et la justesse des intérêts sont indissociables de formes croisées de reconnaissance : reconnaissance pour la connaissance du territoire que certains praticiens, élus et habitants ont de leur milieu ; reconnaissance pour le caractère essentiel de votre œil dégagé de toute contingence du local. Vous le savez mieux que moi, l'intérêt général local, ce n'est pas tant un changement d'échelle de l'intérêt général, autrement dit l'application de l'intérêt général sur une fraction délimitée d'un territoire, c'est une construction locale (Rangeon, 2005) de l'action publique faite de négociation et de coopération fructueuse.

La traduction de la loi de 77, une médecine de campagne

L'intérêt public en trois chroniques



Nicolas Duverger

Directeur, CAUE du Finistère

Je suis un homme de terrain, certainement pas un intellectuel. Je vais donc tenter de vous parler du mouvement CAUE à travers celui du Finistère en illustrant mon propos par ma propre expérience et ma pratique des lieux et des acteurs locaux.

L'intérêt public de l'architecture, c'est ce qui orne le frontispice de notre maison commune : la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977, laquelle porte toutes les ambitions en matière de promotion de l'architecture, de préservation du cadre de vie et qui instaure l'intérêt public comme le fil conducteur, pour chacun d'entre nous, dans l'exercice de notre profession. Il faut rappeler que les CAUE sont consubstantiels à cette loi. CAUE veut dire Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Cette loi fait du CAUE le service public de l'architecture. De nombreux témoignages audiovisuels en témoignent, il suffit pour en être sûr, d'écouter les interviews de Michel d'Ornano, ministre de la Culture et de l'Environnement en 1977, sous la présidence de Giscard d'Estaing. C'est en tout cas comme ça que je vois le CAUE. En réponse aux interrogations de Tarik Abd El Gaber postulant l'absence d'un tel service, je peux affirmer en effet, que l'ambition d'une plus grande qualité architecturale en faveur de la préservation des paysages a donné naissance aux CAUE, un outil aujourd'hui déployé sur la quasi-totalité du territoire national (quatre-vingt-douze départements français) qui articule ses interventions de concert avec les architectes-conseils de l'État et avec tout un écosystème œuvrant collectivement dans le sens de l'intérêt public.

Néanmoins, force est de constater que cet intérêt public s'érousse aujourd'hui. Des vents contraires viennent perturber nos pratiques en banalisant l'acte de construire ou d'aménager, instaurant un climat de défiance envers toute forme de créativité. De nouvelles structures publiques, parapubliques et même privées, d'ingénierie territoriale, apparues consécutivement aux derniers actes de la décentralisation et en substitution des services territoriaux de l'État (ATESAT), qui, bien qu'ayant comme mission d'accompagner la réflexion des élus, viennent parfois brouiller la panoplie des acteurs locaux et écorner cette ambition d'intérêt public que portent précisément les architectes des CAUE, les architectes des unités départementales de l'architecture et du patrimoine (UDAP), les architectes présents en Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), et les architectes-conseils, aux côtés des services de l'État.

Bien que constatant un réel besoin d'ingénierie de proximité, la survenue de ces différents services place le CAUE dans un jeu quasiment concurrentiel floutant son périmètre d'intervention et les spécificités de son approche. Ainsi, mon quotidien, en tant que directeur du CAUE du Finistère, consiste à essayer de rendre lisible le jeu des acteurs tout en affirmant le rôle du CAUE et les valeurs qui fondent son action. Ce travail de décryptage est devenu indispensable et occupe, hélas, une grande part de mon temps. Pédagogie faite, et en dépit de cette confusion, l'élu de terrain rencontré dans mon arpentage quotidien du département comprend très vite quel est son bénéfice à recourir aux services du CAUE.

Pour traduire, en quelques mots, le CAUE du Finistère est apparu en 2014. Le CAUE existait mais il était en dormance depuis 1979. Je suis arrivé pour le recréer sur un territoire formidable : 220 km de côtes, un chef-lieu (Quimper) au sud du département, une métropole (Brest) plus au nord, et tout un chapelet de villes moyennes qui structurent un ensemble urbain doté d'un très bon niveau de services, qualifié par Daniel Le Couédic (dans les pas d'Italo Calvino) de « ville invisible », un archipel de centralités appuyé sur un maillage hérité du Moyen Âge.

Je suis arrivé dans ce contexte-là, constatant un paysage institutionnel très garni et pléthore d'outils performants : l'agence d'urbanisme Brest-Bretagne (ADEUPa), l'agence d'urbanisme Quimper Cornouaille Développement (QCD), le parc naturel régional d'Armorique, les architectes des bâtiments de France, etc. La re-création du CAUE a parfois suscité l'inquiétude voire l'hostilité de quelques acteurs publics. Je pense par exemple à certains bailleurs sociaux ou aux SEM qui craignaient une complexité supplémentaire pour leurs projets. Notre action s'est située assez rapidement à l'intervalle des différents intervenants, dans l'idée d'intéresser le plus grand nombre à la qualité architecturale. Cette sensibilisation s'est accompagnée du développement d'outils propres à crédibiliser notre discours, dans un mouvement pendulaire entre prospective (innovation) et opérationnalité (concrétisation).

C'est peut-être cette manière de faire qui caractérise le CAUE : affronter des situations (apparemment) ordinaires et tenter, à chaque nouvelle intervention, d'en questionner les potentialités pour en extraire une ambition, une voie de progrès. Je pense qu'il y a urgence aujourd'hui, à rendre concret, à mettre en actes, même

par petites touches, les grandes incantations, les concepts parfois trop abstraits comme le développement durable ou la transition écologique. Il faut aujourd'hui agir dès qu'on peut, en tout lieu, enlever du bitume, rendre sa place à la nature. Même si le concept de nature, vous en conviendrez, est quelque chose de très occidental, un héritage judéo-chrétien qui place l'humanité en situation de domination. Il y a sans doute à réinterroger notre rapport au vivant, dans une recherche de cohabitation, de coopération, en réactivant le parcours aérien des rivières, en accueillant la flore spontanée, en favorisant les porosités à l'arrière des jardins... mais aussi, en prenant soin de nos congénères par la création de logements permettant de loger le plus grand nombre. On construit deux fois moins qu'il y a cinq ans !

Quelques exemples d'intervention. Pour mobiliser la population, nous avons imaginé une *battle* d'architecture à Morlaix avec un sujet dévoilé aux participants au tout dernier moment : la montée des eaux. À partir d'une maquette au 1/50^e du viaduc qui traverse la ville, et de quelques fournitures (colle, carton, papier...), la cinquantaine de participants avait une journée pour imaginer l'organisation d'un nouveau quartier, cristallisée sur le pont ferroviaire comme seule emprise foncière viable. Ce format festif est particulièrement bluffant ! Des gens qui ne connaissaient pas le sujet, regroupés arbitrairement par tirage au sort, ont su s'organiser pour traduire avec beaucoup d'expressivité, au terme d'une petite journée d'atelier, des ambitions fortes, communicantes, qui bien que largement utopiques pourraient inspirer les décisions à venir pour l'évolution de la ville de Morlaix.

C'est aussi un message d'espoir qui prouve qu'on n'a pas nécessairement besoin de hiérarchie, qu'on n'a pas besoin de normes, qu'on n'a pas forcément besoin de codification pour qu'une société de femmes et d'hommes se mette en mouvement.

Un autre exemple - et là, je veux mettre l'accent sur le rôle de « médecin de campagne » assumé par le CAUE. Plouyé, petite commune des Monts d'Arrée : les élus souhaitaient aménager une halle. Comme à chaque fois, je me rends sur place, j'écoute le maire, j'arpente les lieux et je reçois avec beaucoup de bonheur cette idée de construire une halle parce que c'est un espace capable, c'est un espace qui permet de fédérer la population, c'est un espace en devenir, en transition. Je demande

à quel endroit le conseil municipal souhaite établir cette halle et le maire me dirige vers un bâtiment de trente mètres de long, sur trois niveaux, pas une fissure : l'ancienne école Jules Ferry à l'abandon depuis vingt ans. Son projet consiste à raser cet édifice en pierre pour construire à la place une halle en bois. Vous imaginez ma posture ? « Vous avez la halle sous les yeux » : voilà ce que je lui ai dit. Je pense que si une structure d'ingénierie publique, parapublique, était intervenue, l'école n'existerait plus, niant une grande partie de l'histoire du village. Mon travail a ensuite consisté à rassurer le maître d'ouvrage, parce qu'une fois qu'on a exprimé avec spontanéité le concept, il faut le rendre tangible, crédibiliser le projet en approchant plus concrètement la faisabilité, le programme, la méthodologie, et en le référençant d'opérations inspirantes dans une logique d'acculturation des élus et des habitants. L'agence BRA a été choisie comme mandataire d'une équipe de maîtrise d'œuvre au terme d'une procédure adaptée guidée par le CAUE.

Aujourd'hui, cette halle, vous pouvez la visiter, c'est un bâtiment extraordinaire. Le bâtiment a été curé, évidé, renforcé. Aujourd'hui, c'est une halle ; demain, il pourra se réinventer en logements. L'équipement est productif, doté de panneaux solaires. La gestion intégrée de l'eau de pluie en pied d'immeuble propose un nouveau paysage à cette entrée de bourg. Voilà une deuxième façon d'agir, propre aux CAUE je crois : basée sur l'intuition, une force de conviction et l'intérêt public de l'architecture.

Le troisième exemple traite de la question de la programmation sur le temps long. Aujourd'hui, l'injonction à refaire la ville sur la ville, voire au-delà, à composer avec le déjà-là, en évitant la démolition systématique de bâtiments délaissés, c'est très bien. Encore faut-il trouver des astuces pour rendre opérationnel le réemploi.

Nous avons imaginé un programme doté de l'acronyme pétaradant PAF comme « Programmation active en Finistère », qui consiste à faire résider des architectes sur un temps relativement long *in situ*. Nous sommes convaincus que les architectes sont les mieux outillés pour définir des programmes plutôt que des programmistes. L'architecte est, par définition, quelqu'un de créatif, comme vous le savez, et qui réinterroge constamment le monde dans lequel il vit. Et c'est ça dont on a besoin aujourd'hui, c'est de repositionner l'architecte depuis l'amont jusqu'à l'aval dans un processus de fabrication architecturale plus ouvert.

Ces PAF ont permis de remettre en état un ancien abattoir à Pont-Croix, un ancien gymnase à Carantec, deux anciennes écoles, l'une à Combrit, l'autre à Plouezoc'h, un ancien centre de loisirs voué à la démolition à Arzano. Et plus récemment, de concevoir un pôle audiovisuel à Douarnenez, dans une ancienne usine désaffectée et un jardin thérapeutique dans l'enceinte de l'EPSM (Établissement de Santé Mentale de Cornouaille). Comme vous le savez, un jardin, ça commence à exister à partir du moment où on a un sol et des idées. Le jardin thérapeutique a déjà commencé à exister rien que par la résidence. Les patients, les habitants des lieux, se sont mis à jardiner, à prendre soin des lieux autant que d'eux-mêmes.

Je pourrais aussi parler des cours d'école Chifoumi là aussi. Il s'agit d'un programme de renaturation des cours d'école. Enfin, plus que de renaturation, l'idée est de repenser les fonctions des espaces récréatifs dans une logique d'apaisement, d'inclusion, d'égalité des genres en accueillant des arbres, des surfaces enherbées, des plantes vivaces... Les travaux sont conduits largement avec le concours des services municipaux, avec le recours à des professionnels de la maîtrise d'œuvre, paysagistes-concepteurs et architectes dans une économie consolidée permettant une juste rémunération des concepteurs. Sur deux années, le dispositif imaginé et piloté par le CAUE du Finistère a déjà permis la transformation de seize cours d'école là où les volontés achoppaient face aux impératifs économiques.

En effet, dans une commune de trois cents habitants, les priorités d'investissement sont généralement ailleurs. Autant installer un city stade à 50 ou 100 000 euros, c'est facile - car bénéficiant de subventions. On pourrait égrener la litanie des équipements superflus que toutes les communes réclament aux instances territoriales : région, départements, etc. Mais pour l'école, qui est quand même le lieu d'apprentissage de la citoyenneté, il n'y a pas d'argent. Donc on a réussi à sanctuariser une enveloppe de 50 000 euros par projet qui permettent à des concepteurs de se rémunérer à hauteur d'environ 35 000 euros. Le reste, c'est du travail en régie, accompagné par les services techniques des collectivités. Voilà de quelle manière le CAUE du Finistère inscrit son intervention, pour tenter de trouver des réponses ambitieuses, mais toujours adaptées aux réalités du terrain.

J'assimile cette pratique à la médecine de campagne, dans la mesure où nous sommes présents sur le temps long, a priori, avec une forme de bienveillance à l'égard de ceux qui nous posent des questions : les maires, les 500 particuliers reçus chaque année dans les huit lieux de permanence, à qui on tente de parler modestement d'architecture à partir d'un besoin d'adaptation du logement au handicap, d'un besoin de place supplémentaire, d'une création de fenêtre, d'une terrasse, etc.

Je conclurai en faisant état de la situation dans laquelle se trouvent les CAUE. Fin septembre, une quinzaine de CAUE du Grand-Ouest se sont réunis à Nantes pour constater la grande difficulté dans laquelle l'impéritie des services fiscaux (Bercy) avait placé la majorité d'entre nous et surtout, pour tenter de contrer les ravages d'une réforme fiscale orchestrée dans l'indifférence totale des services dépositaires d'une mission de service public associée à la taxe d'aménagement - les CAUE mais aussi les directions des Espaces naturels sensibles (ENS) au sein des départements. Deux CAUE (celui de la Manche et de l'Orne) sont fortement fragilisés et menacés d'une fermeture imminente tandis que de nombreux licenciements économiques sont opérés dans l'ensemble du réseau des CAUE. Pour prolonger la métaphore de la médecine de campagne, je rappellerai qu'à l'image de l'assurance maladie, l'action des CAUE est permise par le reversement d'une taxe adossée aux permis de construire, dispositif censé garantir la pérennité du service public au bénéfice de tous les porteurs de projet. Les trois CAUE bretons semblent faire figure d'exception dans ce panorama peu réjouissant, les conseil départementaux ayant décidé de pallier cet aléa passager, espérons-le.

La stratégie nationale pour l'architecture, dans son axe 1, propose un renforcement du périmètre d'action des CAUE en partenariat avec les services de l'État. Encore faut-il que les services de l'État se parlent entre eux et prennent la mesure du moment.

En conclusion, j'aimerais convoquer la prose d'André Breton en citant un extrait de son manifeste du surréalisme qui résume assez bien la situation quelque peu ubuesque dans laquelle sont placés les CAUE et toute la galaxie des acteurs du service public de l'Architecture : « Tout est près, les pires conditions matérielles sont excellentes. »



Place des machines, les Ateliers des Capucins © Bruno Fortier / Atelier de l'île

Des Capucins aux Ateliers

In situ aux Ateliers des Capucins



Christine Desmoulin

Journaliste, historienne
de l'architecture

Table ronde du 2 octobre 2025, animée par Christine Desmoulin. Avec Christophe Billant (responsable d'opérations Brest métropole aménagement) ; Alain Lelièvre (directeur général de la société publique locale Les Ateliers des Capucins) ; Marc Quelen, Atelier de l'île (architecte des Ateliers des Capucins) ; Patrick Rubin, Canal architecture (architecte de la médiathèque François Mitterrand).

Dans la partie de l'arsenal de Brest la plus faiblement bombardée, la reconversion des 16 hectares du site des Capucins par Brest Métropole fait suite au protocole de cession conclu en 2009. Elle a fait naître un nouveau quartier relié à la rive gauche de la Penfeld par le premier téléphérique urbain de France. Depuis 2016, l'ancien site militaro-industriel, devenu l'un des moteurs de l'attractivité de la métropole brestoise, accueille sur le plateau la mixité vivante d'un éco quartier. Au cœur du site, les nefs patrimoniales des anciens ateliers de construction navale du XIX^e siècle abritent les programmes culturels et de loisirs dont une médiathèque et une scène nationale, des commerces et des espaces publics. En 2012, la création de la ZAC et l'arrivée du tramway ont créé l'amorce d'une nouvelle colonne vertébrale, et l'implantation de la station du téléphérique dans les Ateliers matérialise une nouvelle porte d'entrée de la ville au nord.

Cette table ronde a réuni les acteurs de cette mutation : Christophe Billant, responsable d'opérations à Brest métropole aménagement, Marc Quelen, architecte paysagiste de l'Atelier de l'île (ici associé à son confrère l'architecte urbaniste Bruno Fortier), Patrick Rubin de l'atelier Canal, architecte de la médiathèque et Alain Lelièvre, directeur général de la société publique locale (SPL) «Les Ateliers des Capucins», créée par la ville de Brest et la métropole pour gérer, animer, faire vivre le lieu et rayonner les Ateliers. Leurs échanges ont mis en évidence la pertinence d'une opération portée par une volonté politique forte. Symbole de la transformation urbaine de Brest et d'un renouement avec l'histoire et le patrimoine, elle a fédéré tous les acteurs et intégré dans une temporalité à long terme des phases itératives pour ajuster la programmation.

Pour planter le décor, un verbatim de Bruno Fortier nous ramène au début de la métamorphose du site : « Une montagne, la rivière trente mètres en dessous et l'arsenal, bâtiment des moteurs de l'armée vidé il y a vingt ans et, derrière, le relief qui monte, d'où l'option d'aménager ce quartier en terrasse. Un sujet compliqué. A l'époque, il n'y avait pas de projet de tramway ou de téléphérique. Nous avons remporté le concours avec des élus très

motivés qui souhaitaient alors des gratte-ciels. Nous avons réalisé des quartiers assez denses et nous avons restauré. Ce bâtiment qui offre un grand volume couvert est un succès public et le téléphérique est un moyen de transport très sympathique. »

Alain Lelièvre conduit depuis 2016 la reconversion des Capucins. « À la croisée de l'urbanisme, de la culture et des usages citoyens, nous défendons ici une vision exigeante de l'espace public, comme levier de transformation territoriale et de lien social », dit-il. Au sein des 25 000 m² des Ateliers, les fonctions sont distribuées par ce qui est désormais la plus grande place publique couverte d'Europe. L'ensemble accueille plus de 2 millions de visiteurs par an.

Marc Quelen a rappelé quels étaient pour l'équipe de l'Atelier de l'île les enjeux de la réhabilitation et de la définition du programme à l'échelle du projet et de la réinterprétation imaginés par Bruno Fortier. Dans cet espace industriel historiquement clos et coupé de la ville, tel une « Cité Interdite », il fallait inventer un espace à vocations culturelles et une nouvelle centralité. Ceci a fondé les grandes lignes du plan-guide et de la réhabilitation, en tenant compte de l'isolement du site par son effet de péninsule.

Trois axes de réflexion se sont imposés : les choix dans l'accessibilité aux Ateliers en voiture ou en tram et le franchissement de la Penfeld depuis l'hyper-centre de la rue Siam - l'arrivée du tramway et la mise en service du téléphérique en sont issues et des modes de circulations doux réduisent l'utilisation de la voiture ; le temps long et une maturation dans la fabrication d'un nouveau lieu à inventer ; un travail itératif au long cours entre programmation et scénarii d'occupation. Ainsi fut définie une structure d'occupation suffisamment stable et intemporelle pour encaisser dans le temps l'évolution, la variabilité et l'arrivée progressive des programmes.

Christophe Billant est revenu sur la force de ce grand projet urbain : une volonté forte de mixités fonctionnelle et sociale, l'adaptabilité des programmes aux besoins de la collectivité et l'articulation entre les Ateliers et le

nouvel éco-quartier dont l'accessibilité concrétise la proximité du vallon de la Penfeld par un accès direct à la rive gauche et à l'ouest de la ville. Les ingrédients de la réussite architecturale et d'usage des logements reposent sur la méthodologie suivante : un concours d'architecture, et un suivi architectural par l'urbaniste et son équipe, selon des cahiers des charges intégrant des préconisations sur le thermique, la luminosité, la ventilation, la double-orientation des logements, etc. « L'urbanisme se réalise et se réussit sur du temps long et le quartier n'est pas terminé », conclut Christophe Billant. « Le quartier des Capucins est la première pierre d'une mutation plus large de la rive droite. Elle se poursuit dans le quartier de Recouvrance-Pontaniou-Quéliverzan, inscrits dans la stratégie métropolitaine de renouvellement urbain prioritaire de la ville et du territoire pour les années à venir, dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain de l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU) »

Patrick Rubin a souligné les vertus du plan-guide de Bruno Fortier : « La réouverture d'un lieu clos au croisement de différentes problématiques - échelles et liaisons, conservation patrimoniale, mémoire du labeur ouvrier, industrie culturelle, capacité technique du bâti, etc. a permis une « interprétation » très libre, au service des programmes, des usages et d'une nouvelle centralité. » Dans ce contexte, la médiathèque, premier équipement programmé lors de la réhabilitation des Ateliers, est une entité dont l'identité est indissociable de celle du lieu. « Cette intervention qui associe transformation patrimoniale et construction neuve avec audace et innovation a bénéficié de la fluidité des échanges instaurés avec la maîtrise d'ouvrage, Bruno Fortier et l'Atelier de l'île, les programmistes, l'élú chargé du projet et l'équipe de la bibliothèque. Le paradoxe est que pour préserver le « génie du lieu », il a fallu tout reconstruire en se détachant structurellement des murs d'enceinte préservés. »

Il manquait aussi au site des Capucins une façade urbaine identifiable depuis la ville, d'où la décision de restituer le dessin d'origine des toitures modifié vers 1930. En retournant ainsi les toitures, les cinq pignons de la façade visibles depuis l'autre rive de la Penfeld, au départ du téléphérique, signalent la silhouette de la médiathèque, en belvédère sur la rade. Dans son dialogue avec les espaces publics, celle-ci surprend lors qu'on y pénètre.

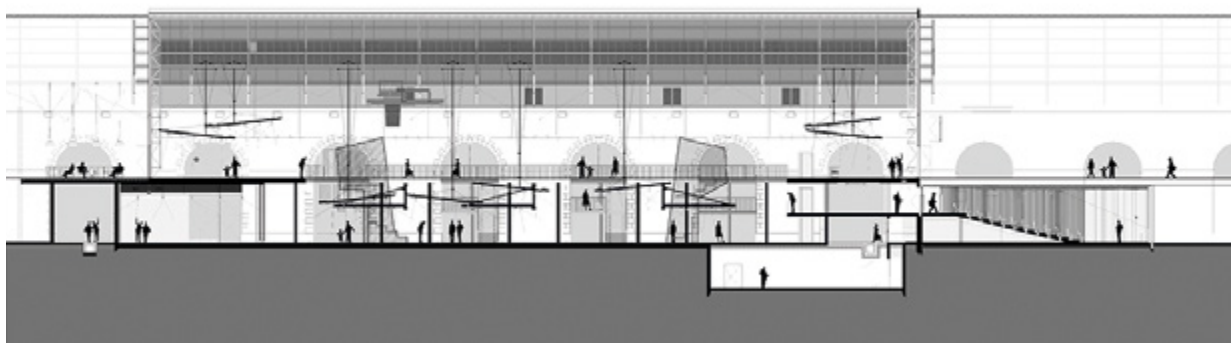
Si le caractère monumental des Ateliers est conservé, rien a priori ne ressemble à une bibliothèque : lustres suspendus, tours géantes en bois, coursives scénographiques... Clef d'accès vers les espaces fluides et ludiques offerts au public, la hauteur de la grande nef (19 mètres), théâtralisée, accueille toutes formes d'animations et d'appropriations par les usagers dans un parcours fluide. Habitée par des meubles géants posés comme sur un échiquier que chacun s'approprie à son gré, elle organise les fonctions sur de multiples échelles entre usage et démesure. Sous les toitures et le rythme des verrières, les départements patrimoine et littérature profitent de la lumière zénithale. Passé le mur de pierre, les visiteurs empruntent la grande galerie pour accéder aux différents univers, du plus public au plus intimiste, de la plus grande à la plus petite échelle, telle une succession de décors dans des jeux d'éclairage et de reflets, de matières et de couleurs. Quand d'autres médiathèques souffrent d'une incohérence entre leur architecture soignée et un mobilier piètre ou mal adapté, l'harmonie d'ensemble montre ici d'emblée que l'architecte a bénéficié d'une mission de maîtrise d'œuvre complète intégrant la création d'un mobilier, l'agencement, la conception de l'éclairage et la signalétique.

Alain Lelièvre a indiqué que le quartier des Capucins, qui vit avec ses habitants, son public et ses utilisateurs depuis bientôt dix ans, réunit 500 logements et 40 000 habitants, sans compter tous les brestois qui empruntent le téléphérique. « Lorsque la SPL a pris le site en main, réussir ce grand espace vide autour de la médiathèque pour en faire la plus grande place publique couverte d'Europe était un pari partagé par la ville et la métropole. Une contrainte forte consistait à ne pas faire du site un centre commercial », dit-il. « On a souvent rêvé de ces espaces « inter » : intergénérationnels, interactifs... Je pense que les Ateliers ont réussi ce pari ! C'est un grand terrain de jeux et un tiers-lieu populaire, qui accueille tous les publics, pour tous types d'activités. Mais cela reste chaque jour un projet en construction. On se redemande à chaque fois comment chacun peut, et pourquoi, s'approprier les lieux. Cet espace associe liberté et vivre ensemble. Chacun s'autorégule et l'adaptabilité du lieu fait sa richesse. » Rares sont les lieux comparables, et cette place publique couverte où trônent des machines témoins de la mémoire industrielle est une particularité d'autant plus remarquable qu'en France la tendance à clore de tels espaces est fréquente. À une gestion du site au plus près des besoins,

la SPL ajoute un entretien soigné de ces espaces publics ouverts à toutes les catégories sociales en évitant les débordements. La SPL gère ainsi une multipropriété de cinq intervenants publics et privés : la ville, la métropole, la SPL, les commerces et le Crédit Agricole, avec Le Village by CA Finistère qui accompagne l'innovation pour faire coopérer tous les acteurs locaux, des start ups aux grands groupes. Dans la sélection des preneurs, la problématique de gestion et de rentabilité pour les investisseurs est une contrainte forte. On y trouve des activités ludiques, restauration, recyclerie, cinéma, une vingtaine de commerces, une association, plusieurs sociétés dont des groupes internationaux, le cinéma

Pathé, la librairie Dialogue et des petits commerçants locaux que la SPL intéresse au maximum à la vie des Ateliers et aux animations.

Restaurer, restituer, réinterpréter, réparer, réhabiliter, faire écho à la mémoire du passé, tout s'entremêle dans cette reconversion exemplaire. Mais avec le recul du temps, une question se profile : quand pour des raisons administratives, normatives et financières, le montage de beaucoup de grands projets tend aujourd'hui à se complexifier, Les Ateliers et la pluralité d'initiatives portées par la Ville de Brest et la métropole à l'époque pourraient-elles l'être encore avec la même efficacité ?



Coupe sur les Ateliers des Capucins © Atelier de l'île



Vue aérienne des Ateliers des Capucins © Atelier de l'île

Les Ateliers des Capucins In situ aux Ateliers des Capucins



Patrick Rubin
Architecte, Canal Architecture

La transformation des Ateliers des Capucins peut être considérée, soit comme une conservation patrimoniale, mémoire du labeur ouvrier de l'arsenal mutant à l'industrie culturelle... soit comme le récit d'un grand leurre, puisque Bruno Fortier et Canal Architecture, pour des raisons normatives excessives, ont reconstruit et augmenté une grande partie des volumes intérieurs, remplacé les couvertures, redessiné les verrières historiques, entresolé de nouveaux plateaux en ne conservant, principalement, que l'enceinte de granit et quelques hauts poteaux d'origine.

Ce paradoxe, entre mémoire et matérialité, illustre les contradictions de l'exercice de transformation, l'occasion de provoquer un débat de spécialistes : reconstituer ou interpréter ? La question sera éternellement posée.

Dix ans plus tard, l'équipement à vocation culturelle trace désormais en vitesse de croisière. Après avoir observé la mécanique et croisé un très large public, on adhère à la programmation des Capucins et à la richesse de ses offres. Les Ateliers et la pluralité des initiatives sont fidèles au projet ambitieux porté par la Ville depuis plus de vingt-cinq ans, un tel sujet serait inenvisageable dans le contexte économique actuel.

L'écriture architecturale ne se situe donc pas dans la restitution mais dans une interprétation très libre de l'équipement patrimonial au service du programme et de ses usagers. C'est ici que nous renouons avec le mémoriel. En analysant historiquement la lente

fabrication des Ateliers sur plus d'un siècle, nous avons observé les transformations radicales qui ont été menées en fonction des évolutions industrielles, du renouvellement des machines-outils, des conséquences des bombardements de la dernière guerre. Nous n'avons fait que nous inscrire dans une continuité... sans vacarme, après avoir posé un diagnostic très étendu : évacuer le labeur et la sueur sans ignorer les traces du passé.

La cohérence de l'équipement a été rendue possible avec le soutien direct du maître d'ouvrage, de Bruno Fortier, l'architecte-urbaniste du site, des programmateurs Aubry et Guiguet, de l'adjoint au maire à l'urbanisme, de l'équipe de la bibliothèque. Cette reconnaissance ne fait pas de politesse, le collégial a fait le succès du projet. Sans cette chaîne d'acteurs nous n'aurions jamais réalisé un dispositif architectural complet : structure décalquée, verrière inversée, intérieurs inventés, acoustique, éclairage, agencement, mobilier, signalétique... *Gesamtkunstwerk*.

Sur l'inventaire régional des médiathèques, l'équipement de Brest représente l'investissement le moins coûteux de l'hexagone, 1 600 euros ht/m², hors mobiliers, il y a dix ans.

Depuis 2015, les activités s'enchaînent avec permanence, le ludique n'embarrasse pas la concentration, les utilisateurs et acteurs ne remarquent rien des artifices déployés alors qu'ils traversent, sans le percevoir, le passage d'un siècle à l'autre.



Médiathèque François Mitterrand, les ateliers des Capucins © Christophe Balas

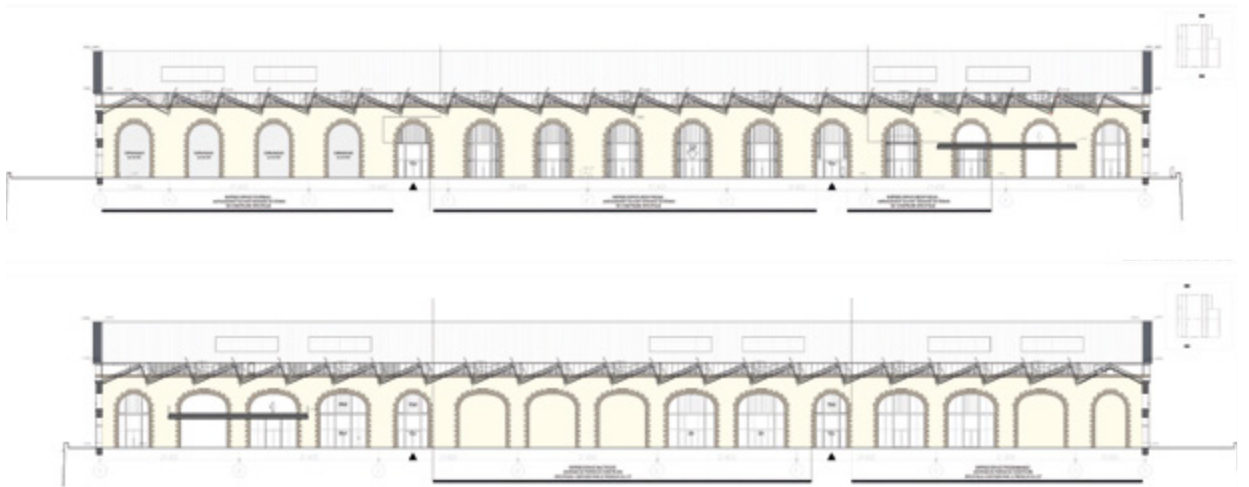


Élévations intérieures des Ateliers des Capucins © Atelier de l'île

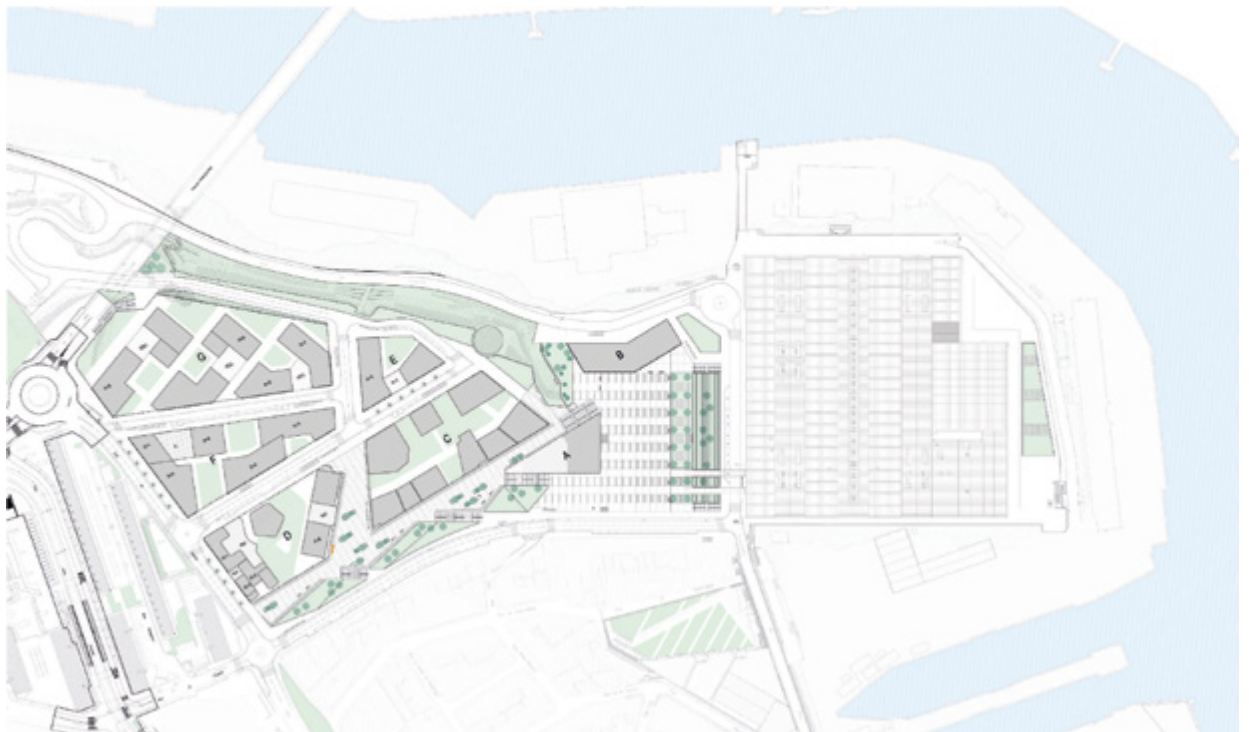


Les Ateliers des Capucins © Atelier de l'île





Élévations intérieures des Ateliers des Capucins © Atelier de l'île



Le quartier des Capucins, plan-guide © Bruno Fortier



SOLIDARITÉS

Articuler les politiques publiques, relier les territoires

Les architectes-conseils de l'État, intégrés aux services déconcentrés, ne travaillent pas seuls : elles et ils relient. Leur mission est d'aider à formuler des visions transversales capables de dépasser les logiques sectorielles qui cloisonnent encore trop souvent l'action publique. Face à la complexité des enjeux, sobriété foncière, adaptation climatique, revitalisation des centralités, requalification patrimoniale, aucune réponse isolée ne suffit. Il faut des solidarités de méthode et d'action, qui tissent des liens entre ministères, directions, expertises, collectivités, habitants des territoires.

Cette deuxième journée interrogeait le décroisement nécessaire : comment construire des solidarités entre les acteurs, entre les échelles, entre les temps de l'urbain ? De l'ingénierie locale à l'ambition nationale, du projet de quartier à la fabrique du territoire, la démarche globale de projet devient un outil de réconciliation entre politiques et usages.

À Brest, où s'entrelacent récits militaires, culturels, portuaires et sociaux, ces solidarités prennent tout leur sens. Comment penser ensemble pour agir autrement face à l'urgence de la situation que posent les politiques de transition ? Quelles solidarités d'approche, solidarité d'objectifs ; et solidarité d'action sont à mettre en œuvre pour transformer les territoires dans leur complexité ? Nous avons interrogé ce processus à l'aune de la singularité historique de Brest, ville reconstruite.

L'architecture militaire, par nature et par art

In situ dans la rade de Brest



Philippe Prost

Architecte, urbaniste

Parce que l'architecture militaire pose toujours en préambule la question du rapport au territoire, sa pensée se fonde sur la géographie mais s'appuie aussi sur l'histoire, indissociablement mêlées l'une à l'autre. Parce que l'originalité et la beauté de ses formes résultent de leur façonnage pour résister aux armes employées, des formes géométriques pensées et construites en fonction de la topographie et des lois de l'optique, des matériaux disponibles et de leurs modes de mise en œuvre. Une architecture sur laquelle ni le style architectural ni le goût de l'époque n'avaient de prise, une architecture qui dut toujours s'adapter en se transformant à chaque nouvelle évolution technique en matière d'attaque ou d'armement.

L'architecture militaire, encore, pour la recherche permanente de l'économie de moyens – matériels comme humains – menée par les ingénieurs allant de pair avec celle des ressources naturelles. Le port de Brest en est la plus emblématique et parfaite des illustrations. Comme toujours, la géographie a fondé l'histoire.

Sur l'éperon rocheux dominant la rivière Penfeld et la rade, au camp romain succéda au Moyen Âge un château fort, assiégé à plusieurs reprises mais qui ne fut jamais pris. Cette position offrait un panorama à 360° sur la terre et sur la mer. Les premiers aménagements portuaires créés le long de la rivière Penfeld par Richelieu furent complétés à partir de 1666 par Colbert pour faire de Brest le plus grand port militaire sur la façade Atlantique du royaume en déployant un vaste arsenal autour de la Penfeld.

À partir de son premier passage à Brest en 1683, Vauban va mener plusieurs projets : d'abord transformer le château en une citadelle moderne ; ensuite réunir les bourgs de Brest et de Recouvrance, séparés par la Penfeld pour en faire une ville nouvelle militaire capable, sur la base d'un plan en damier, d'accueillir une population nombreuse, ville qu'il défend par une puissante enceinte bastionnée ; et enfin installer un chapelet de forts et de batteries côtières pour contrôler le goulet qui donne accès à la rade. Cette rade que Vauban se plaît à désigner comme « la plus belle pièce d'eau de l'univers ».

C'est d'ailleurs l'existence de cette gigantesque rade à la pointe avancée de la Bretagne qui a décidé de l'implantation du principal port militaire français sur l'Atlantique. En effet 350 km de côtes dessinent une rade de 180 km² reliée à l'Atlantique par un étroit goulet long de 3 km et large de seulement 1,5 km. La rade offre un abri naturel idéal pour une flotte de guerre, au mouillage à l'abri des flottes adverses.

Rapidement l'idée de pouvoir barrer l'entrée du goulet par un fort ou une batterie sur le rocher du Mengant, situé en son centre, fut abandonnée, compte tenu de la violence des marées et des courants. Les navires ennemis pour pénétrer dans la rade étaient obligés pour éviter cet écueil de longer les côtes Nord et Sud à portée de tir des pièces d'artillerie : c'est précisément sur ces côtes que Vauban va implanter une série de forts et de batteries. L'édification de ces ouvrages se poursuivra tout au long des XVIII^e et XIX^e siècles. Au début des années trente est construite l'école navale qui vient parachever le dispositif. En contrebas de celle-ci, l'armée allemande installera durant la Seconde Guerre mondiale une base sous-marine. De 1965 à 1970, c'est au tour de l'île Longue d'être aménagée pour devenir la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins.

Pour découvrir le dispositif défensif du goulet mis en place patiemment au fil des siècles, c'est la voie maritime que les architectes-conseils de l'État ont choisie en embarquant sur un navire. Et en ce vendredi 3 octobre 2025, ce fut dans les trouées d'une épaisse brume que nous avons pu observer les ouvrages construits depuis la fin du XVII^e jusqu'au XIX^e siècle, modernisés encore pour certains jusqu'au XX^e siècle. Ils n'en étaient que plus fascinants. Conçus et construits selon les principes du « par nature et par art », chers à Vauban, ils tirent parti systématiquement d'une position et d'une topographie qui permettent de réduire la part de l'artificial au strict minimum en tirant le meilleur parti de la part du naturel. Ainsi un ouvrage se glisse dans une anfractuosité du terrain, un autre s'appuie sur un rocher disponible, dans tous les cas il s'agit de réduire l'ouvrage de maçonnerie au strict minimum. Les embrasures de tir encore visibles aujourd'hui donnent à imaginer la position des pièces d'artillerie hier en place derrière ce rempart. La pierre

employée pour les édifier est tirée du rocher même, afin d'en réduire le transport mais aussi de chercher à disparaître visuellement en pratiquant une forme de camouflage avant l'heure. L'économie de moyens est également à l'œuvre s'agissant des talus, les déblais provenant des creusements sont employés comme remblais pour les dessiner et en faire des masses de terre protectrices. Ainsi côté nord, on aperçoit la redoute et la batterie du Petit Minou, la grande batterie du Léon puis au sud la tour du Toulanguet, le fort des Capucins,

la batterie de Cornouaille, la batterie de la pointe des Espagnols.

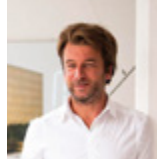
L'architecture militaire demeure encore et toujours une source de réflexion et d'inspiration quasi inépuisable, une manière très particulière d'aborder les questions architecturales et urbaines, paysagères et environnementales, capable d'apporter des réponses à nos questionnements contemporains.



Brest depuis la rade © Lionel Orsi

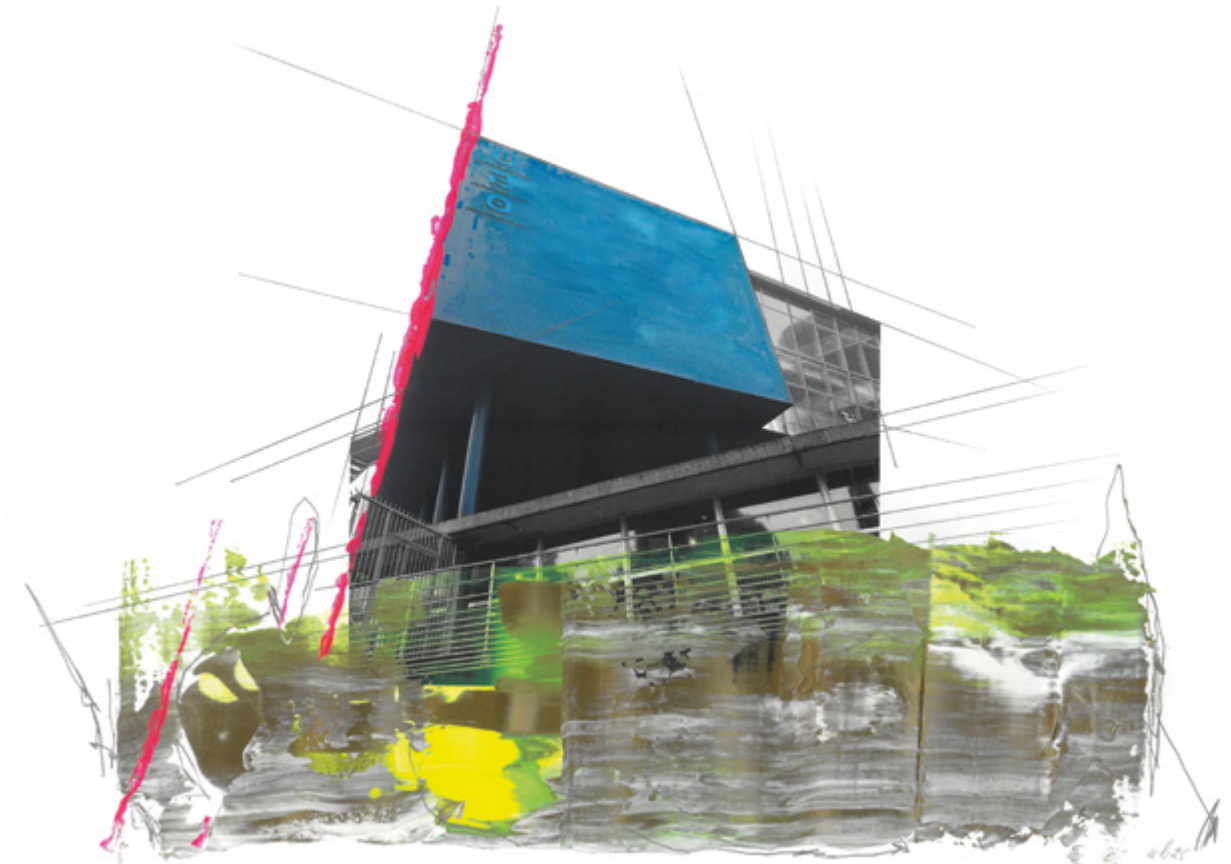
Regard sur la faculté Victor-Segalen

In situ à l'Université Bretagne Occidentale



Aldric Beckmann

ACE



« Le bâtiment de la nouvelle faculté des lettres et des sciences humaines est conçu par Massimiliano Fuksas. L'architecte romain d'origine lituanienne s'initie à la peinture et à la couleur auprès de Giorgio de Chirico, personnage qui marquera toute son œuvre. L'architecte designer peint et construit. Ses réalisations sont des œuvres sculpturales. Le « paquebot » est devenu l'icône de l'Université de Bretagne Occidentale. Le parti pris d'installer une faculté en centre-ville était osé. Le pari

est gagné. Les 4 000 étudiants et les 170 enseignants participent à la revitalisation du centre de la ville. L'architecte reçoit, au cours de sa carrière, de nombreux prix et décorations. En 1999, le ministère de la Culture lui remet le Grand Prix national de l'architecture pour l'ensemble de son œuvre. »

Source : *Brest - Petite histoire de l'architecture*, Félicien Carli, éditions du cardo, 2024

Discours d'accueil **Comprendre les enjeux de la transition pour le patrimoine militaire**



Contre-amiral Cyril de Jaurias

Adjoint au commandant de l'arrondissement maritime de l'Atlantique, commandant de la base de défense Brest-Lorient

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les architectes-conseils de l'État, Mesdames et Messieurs, chacun en vos grades et qualités,

Je suis très heureux et très honoré d'être parmi vous ce matin. C'est sans doute inhabituel, peut-être moins pour les Brestoises et les Brestois, qui voient passer bien des marins, parfois discrets, abrités derrière les grilles de l'arsenal mais cela l'est probablement davantage ici, dans cette belle faculté Victor-Segalen de l'UBO. Je vous remercie, très sincèrement, de l'opportunité que vous m'offrez d'ouvrir cette table ronde.

Je ne prendrai pas le micro pour un long discours : l'essentiel est ailleurs, dans les interventions des représentants de notre ministère et de ceux, plus locaux, qui viendront éclairer ce sujet déterminant : notre patrimoine militaire dans une ville en transition. Je laisse les présentations suivre leur cours, mais je veux saluer ceux qui travaillent plus directement à mes côtés : l'ingénieur général des travaux maritimes Roland Boutin, directeur du Service d'infrastructure de la défense de l'Atlantique – notre grand bâtisseur d'aujourd'hui –, et Monsieur Hervé Bedri, bien connu ici des Brestoises et des Brestois, présent à nos côtés au Château, responsable du patrimoine pour la Marine, puits de science et grand connaisseur d'une histoire vieille de 400 ans.

Ce matin, vous l'avez constaté lors de votre visite de la rade et du goulet, vous avez pu apprécier ce que l'on aime en Bretagne : l'air marin ! Vous avez déjà perçu quelques touches de ce patrimoine militaire, particulièrement présent ici.

En 2026, nous célébrerons les 400 ans de la Marine. En 1626, la Marine nationale est créée. La Marine existait avant, il y avait une Marine du Levant, une Marine du Ponant, c'était une Marine royale, certes, mais elle était déjà nationale. Il s'agissait d'unifier, en une seule Marine, deux façades maritimes aux réalités différentes. Ce fut aussi le début des grandes constructions, des grandes fortifications. Si la Marine était présente avant 1626, c'est bien cette date qui marque le moment où l'autorité nationale, l'autorité militaire, prend toute la mesure du caractère stratégique de la rade de Brest.

Quelles que soient les formes politiques qu'a prises notre nation, ce caractère stratégique a été confirmé au fil des siècles. Il y eut les vaisseaux à trois ponts ; et, depuis cette rade, partit en 1781 l'énorme expédition

commandée par l'amiral de Grasse, prélude à la bataille de la Chesapeake, qui permit au général Washington de consolider l'indépendance américaine. On peut dire qu'ici, la nation française a contribué à cette indépendance : une flotte de 30 navires militaires et 120 bâtiments transportant plus de 3 000 hommes de troupe s'élança depuis Brest. Ainsi, l'empreinte du patrimoine bâti, à travers les siècles, est très forte. Aujourd'hui, la puissance militaire s'exprime certes par une base navale dont vous avez aperçu les contours, mais surtout par ce cœur stratégique de la défense nationale : la base de l'île Longue, avec les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins, épine dorsale de notre dissuasion. Brest demeure un centre stratégique majeur pour notre pays.

Je suis marin, sous-marinier, j'ai moi-même commandé un sous-marin nucléaire lanceur d'engins. J'aime appréhender Brest par la mer, du large vers la rade. C'est ce que vous avez fait ce matin, et cela dit beaucoup de ce lien entre patrimoine militaire et ville. Du large, on distingue d'abord les forts qui parsèment le littoral, et les sémaphores, ces vigies tournées vers l'extérieur : celui de la pointe Saint-Mathieu, celui du Toulinguet, et tant d'autres, tout le long de nos côtes. En s'approchant, l'arsenal se révèle : l'immense jetée, les ouvrages militaires et techniques, les grues : nous en avons accueilli une nouvelle dans l'arsenal, prouesse technologique. Puis, quand on regarde à droite, vers le sud, apparaît cet énorme bâtiment aux grillages un peu mystérieux de l'île Longue, ouvrage absolument incroyable. Il faut ensuite s'enfoncer dans la Penfeld. Alors se découvre la ville qui surplombe l'ensemble : ville meurtrie par la Seconde Guerre mondiale, mais ville reconstruite. J'ai beaucoup aimé les commentaires de votre petit livret, qui racontent cette reconstruction à laquelle la Marine est très liée. Ces éléments ouvriront, j'en suis sûr, de nombreux échanges.

Je veux dire un mot de ma fonction. Comme Monsieur Orsi l'a rappelé, je suis à la fois l'adjoint du préfet maritime, le vice-amiral d'escadre Quérat, et le commandant de la base de défense de Brest et Lorient. L'organisation du ministère dans les territoires de métropole repose sur une cinquantaine de bases de défense qui ont pour rôle, sous l'autorité du ministre et du chef d'état-major des armées, de permettre le fonctionnement courant dans toutes les dimensions, qu'il s'agisse des dépenses d'entretien ou en matière de politiques sociales. Il y a aussi la déclinaison des grands schémas directeurs immobiliers, réalisés avec le Service d'infrastructure de la défense.

La base de défense de Brest et Lorient est la 3^e plus grande base de défense de France en termes d'emprises militaires. La première est celle d'Île-de-France, puis vient Toulon, puis Brest. Sur cinquante bases de défense, les deux premières incluent nos ports : un petit cocorico de marin, que je me permets. Pourquoi une telle ampleur ? Parce que l'empreinte territoriale est large : Brest et Lorient sont assez éloignées mais forment un quasi continuum pour la marine. Nous comptons sur cet espace six grandes bases pour environ 22 000 personnels, dont à peu près 4 000 civils. Sur Brest et la pointe Finistère, nous sommes de l'ordre de 18 000 civils et militaires. En plus de la base navale de Brest, principale emprise, il convient d'ajouter la base aéronavale de Landivisiau avec les Rafale Marine et l'ensemble de nos sites sur la presqu'île de Crozon. J'ai déjà cité l'île Longue ; il faut y ajouter la base aéronavale de Lanvéoc avec ses hélicoptères et l'École navale. Il me reste à citer les deux bases de Lorient : la base aéronavale de Lann-Bihoué avec les avions de patrouille maritime, et la base des Fusiliers marins et Commandos, à Lanester, soit environ 4 000 personnels sur Lorient et sa région.

L'ensemble représente un ordre de grandeur d'environ 30 millions de m² d'emprises appartenant au ministère dont presque 2 millions de m² de surface bâtie. Et vous le savez : le ministère des Armées est le plus grand propriétaire terrien de l'État. Cela justifie pleinement le partenariat engagé hier par Madame Bourguet avec votre association, afin que vous soyez présents à nos côtés.

Je terminerai simplement ainsi : ces sites, que je viens de présenter très rapidement, ces lieux, ont une histoire, dont vous avez perçu une part ce matin, côté rade et goulet de Brest. Mais ils ont aussi un avenir. Le monde dans lequel nous vivons, et les inquiétudes qu'il peut susciter, nous rappellent combien il est essentiel de conserver une défense solide. La dissuasion nucléaire, je l'ai dit, est l'un des fondements de notre défense ; et toutes les bases que j'ai citées ont évidemment un avenir pour la défense de notre pays.

Il faut maintenant imaginer cet avenir dans un cadre plus large, et c'est là que votre accompagnement est précieux. Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le regrette, les orientations géopolitiques actuelles comportent une part d'inquiétude. Cela me donne l'occasion de saluer l'engagement de tous les militaires et de tous les

personnels civils du ministère des Armées qui travaillent sur ces sites, dans ces bases : pour conduire la mission, mais aussi pour entretenir les lieux, les faire vivre, et penser leur futur.

Je suis convaincu que les éminents membres de cette table ronde sauront vous éclairer. Je vous souhaite une excellente table ronde et un bon séminaire.

Transcription du discours du Contre-amiral Cyril de Jaurias prononcé le 3 octobre 2025.

Comprendre les enjeux de la transition pour le patrimoine militaire



Dominique Wurtz

ACE, DREAL Occitanie

Table ronde organisée le 3 octobre 2025 animée par Dominique Wurtz. Avec Hervé Bedri (chargé du patrimoine historique de la Marine pour l'Atlantique) ; Roland Boutin (IGTM, Directeur du Service d'infrastructure Défense Atlantique) ; Christian Douale (architecte urbaniste général de l'État, chef du Bureau de la politique des lieux de mémoire, DMCA ministère des Armées) ; Philippe Prost (architecte, urbaniste).

L'introduction du séminaire par Sylviane Bourguet, directrice de la Direction des territoires de l'immobilier, de l'environnement et du développement durable (DTIE), et l'allocution du Contre-amiral Cyril de Jaurias ont souligné l'importance stratégique de la Direction des territoires, de l'immobilier et de l'environnement (DTIE) au sein de l'état-major des armées, ainsi que de ses relais territoriaux que constituent les sept Services d'infrastructure de la Défense (SID) présents sur le territoire national.

Quelques chiffres ont permis de cadrer l'ampleur et la complexité du patrimoine dont il est question : 275 000 hectares de foncier, dont 40 % classés Natura 2000, une emprise réduite d'environ 20 % depuis 2008 ; 25 millions de m² de surface bâtie représentant 26 % du patrimoine immobilier de l'État ; 3,1 millions de m² de bureaux, soit 18 % du patrimoine de l'État ; 6 500 agents, dont 68 % de civils et près de 30 % de femmes ; enfin, 2,5 milliards d'euros de travaux par an, incluant constructions neuves, maintenance et réhabilitation. Ces quelques chiffres résultent d'une longue période de cessions foncières et immobilières du patrimoine des armées, engagée dès 1987 avec la création de la mission pour la réalisation et la valorisation des actifs immobiliers (MRAI).

Dans un contexte géopolitique profondément renouvelé, se pose désormais la question de la capacité d'accueil des infrastructures existantes, ainsi que de la reconversion et de la réutilisation des patrimoines et des emprises militaires. Les trois intervenants de la table ronde ont partagé, lors de leurs exposés respectifs, des expériences concrètes, échangé sur leurs pratiques et confronté leurs visions des territoires militaires de demain.

Hervé Bedri, chargé du patrimoine historique de la Marine sur un périmètre s'étendant du Mont-Saint-Michel à la frontière espagnole, a présenté ses missions au service de la gestion du patrimoine historique militaire. Lesquelles comprennent l'entretien et la réparation de l'immobilier bâti classé Monument historique et des unités patrimoniales (bateaux, maquettes), les actions

de vulgarisation et de communication, l'ouverture des bâtiments au public – lors des Journées européennes du patrimoine notamment –, la transmission de la mémoire de ces lieux auprès des autorités militaires et civiles, et enfin les opérations de restauration, conduites selon le degré d'urgence, en partenariat avec la DRAC et en étroite collaboration avec les Architectes des bâtiments de France (ABF).

La restauration du bâtiment aux Lions, également appelé Levée de Pontaniou, illustre la complexité de ces interventions. Construit entre 1807 et 1809 sous la direction de Jean-Nicolas Trouille, d'après les plans de Tarbé de Vauxclairs, cet ouvrage exceptionnel concentre l'ensemble des problématiques inhérentes au service : patrimoniales, architecturales, urbaines et mémorielles. Implanté au cœur du quartier de Recouvrance à Brest, il remplit plusieurs fonctions : bâtiment industriel lié au calfatage des unités, foncier structurant du quartier, digue formant le fond de l'arsenal, frontière entre monde militaire et monde civil, et support d'une voie reliant les plateaux des Capucins et de Pontaniou. Sa restauration a nécessité une collaboration étroite entre la Marine, la Ville de Brest, l'État, la DRAC et les ABF, dans le cadre du protocole Culture/Défense, avec un financement partagé à parts égales. Cet exemple a illustré de manière concrète l'intérêt des partenariats entre l'armée et les architectes dans un objectif de préservation et de transmission du patrimoine.

Le second intervenant, Roland Boutin, directeur du Service d'infrastructure de la Défense (SID) Atlantique basé à Brest, a rappelé que le SID, bien que créé il y a une vingtaine d'années, est l'héritier d'une longue tradition. En 1674, Colbert rédige un règlement pour le roi au sujet de l'organisation des arsenaux et de la Marine qui pose le principe d'une conception globale et rationnelle des ouvrages. Le SID est aujourd'hui structuré à l'échelle nationale autour de sept services régionaux en métropole et de neuf directions d'infrastructure en outre-mer et à l'étranger. Il couvre un spectre de métiers très large, allant de la construction à la gestion du patrimoine bâti et foncier. Les missions du SID peuvent

être regroupées en quatre grands axes : assurer le contrat opérationnel en permettant perpétuellement aux forces armées d'exercer leurs missions de défense de la nation ; construire, maintenir, réhabiliter et gérer le foncier, en assumant également un rôle de « notaire » pour le ministère ; développer le volet environnemental, notamment en matière d'économies d'énergie ; et enfin, assurer une mission d'expertise en s'appuyant sur des centres référents. Sur le périmètre du SID Atlantique, cela représente environ 650 agents, dont 15 % de militaires, et un volume d'opérations annuelles de l'ordre de 300 à 350 millions d'euros.

Pour mener à bien l'ensemble de ses opérations, le SID intervient sur tout le cycle de vie des projets, depuis la programmation jusqu'à la conception, la réalisation et la livraison. Il tient compte des exigences de maintenance en intégrant la cybersécurité, une dimension devenue essentielle pour la défense et l'ensemble des systèmes industriels. Les équipes agissent toutefois sur un espace foncier contraint, conséquence des cessions des décennies passées, ce qui les conduit à privilégier des stratégies de régénération de l'existant et de densification verticale. Des stratégies renforcées par les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols – imposés par la loi zéro artificialisation nette (ZAN) – auxquels les armées sont pleinement soumises. Le SID Atlantique a ainsi engagé une réflexion d'urbanisme à long terme afin d'anticiper l'intégration des besoins futurs sans étendre ses emprises.

Les enjeux de transition du patrimoine militaire rejoignent largement ceux du monde civil : réchauffement climatique, transition écologique, submersion marine et évolution du trait de côte, accentuation des phénomènes extrêmes, gestion et traitement des eaux pluviales face à des épisodes pluviométriques de plus en plus intenses, et exigences environnementales croissantes. Dans ce contexte, le ministère des Armées a élaboré une stratégie de défense durable « 2024-2030 » visant à réduire son empreinte carbone. Comme l'a souligné Roland Boutin, les exigences de contrôle et de prise en compte environnementale au sein des armées sont particulièrement élevées, parfois plus strictes que dans d'autres services de l'État. Il s'agit donc là de sujets importants dans lesquels les ACE devraient pouvoir s'impliquer et partager leurs expertises. Plusieurs exemples concrets ont illustré cette démarche, notamment sur la base de Brest, où la démolition de

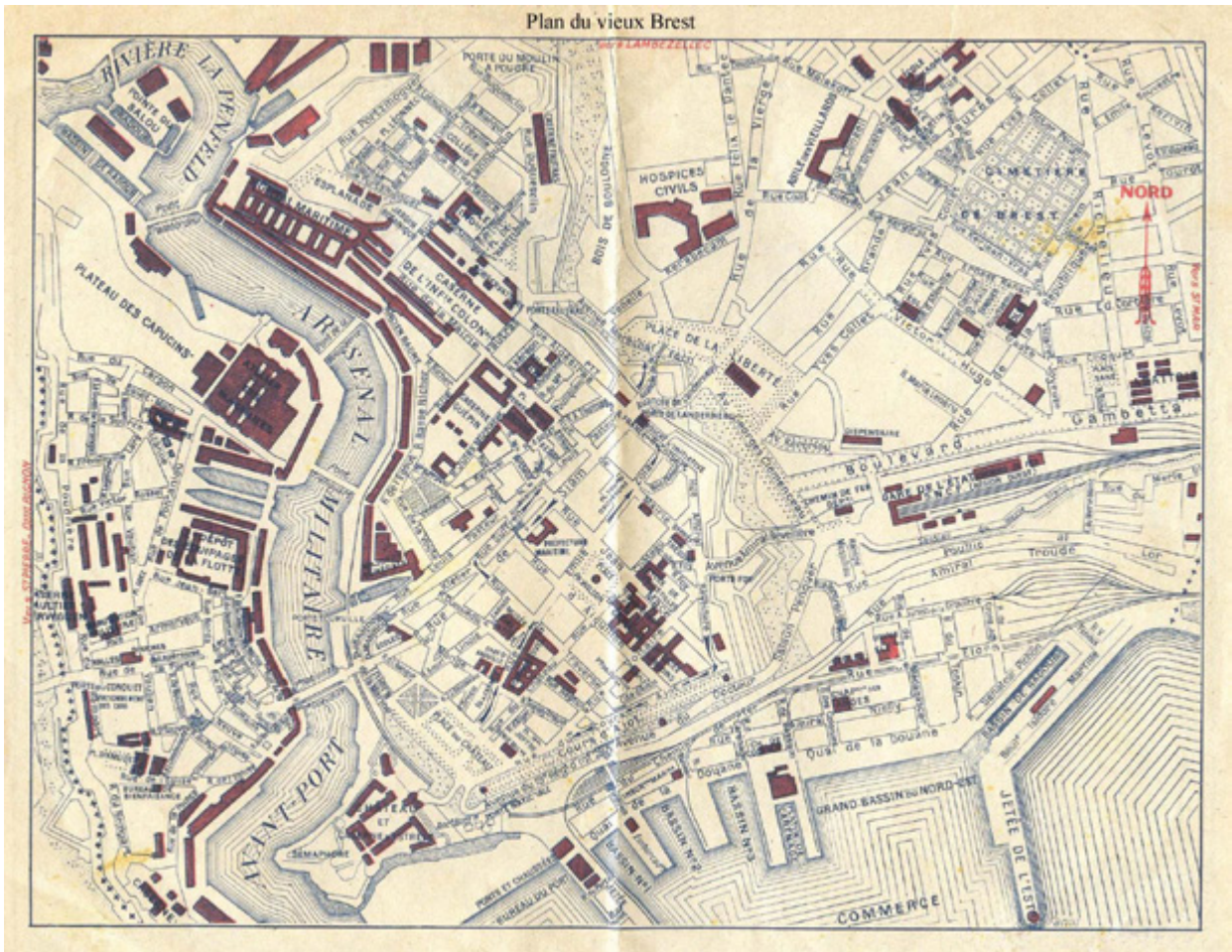
bâtiments énergivores – passoires thermiques – au profit d'un bâtiment unique plus performant a permis d'amortir l'investissement grâce aux seules économies d'énergie. Sur un patrimoine représentant 1,2 million de m² chauffés, dont 340 000 m² raccordés au réseau de chaleur urbain, les enjeux financiers et environnementaux sont majeurs. Des contrats de performance énergétique sont déjà en place, notamment sur la base de Lann-Bihoué, et d'autres sont en cours.

Un autre exemple de construction neuve et vertueuse a été présenté. Il s'agit du centre d'entraînement à la lutte contre les incendies, certifié E3C1, dont la structure, constituée de béton et de panneaux isolants bois-paille, est recouverte de bardage bois. Il est, par ailleurs, équipé de dispositifs de production d'énergie renouvelable : panneaux photovoltaïques qui permettent la production d'eau chaude solaire et toiture végétalisée.

Le troisième intervenant, Christian Douale, architecte-urbaniste de l'État, a présenté les missions de la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA), rattachée au secrétariat général des armées à Balard qui dépend du Service historique de la Défense à Vincennes. Cette direction est chargée de l'entretien, de l'aménagement et de l'accessibilité au public des lieux de mémoire des combattants, en France métropolitaine, en outre-mer et à l'étranger, dans 89 pays. Ce patrimoine comprend dix hauts lieux de la mémoire nationale, environ 2 500 cimetières en France, plus de 1 000 à l'étranger, 43 en outre-mer, ainsi que des chapelles, nécropoles, ossuaires, mémoriaux, monuments aux morts, prisons et musées liés aux conflits contemporains. Nombre de ces sites, souvent classés monuments historiques ou inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, n'ont pas été conçus pour accueillir du public, des touristes ou des scolaires. Ils présentent pourtant un fort potentiel de valorisation et nécessitent d'être repensés et réaménagés dans une démarche respectueuse des paysages et de l'environnement. Pour accompagner ces projets, le service a mis en place, en collaboration avec des architectes-conseils et des paysagistes-conseils de l'État, une charte paysagère destinée à guider les maîtres d'ouvrage. Les jardins de la Paix, conçus par des paysagistes originaires des pays des soldats morts au combat, ainsi que les sites de la Première Guerre mondiale inscrits ou en cours d'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco, tels qu'Étaples ou la pointe du Hoc, illustrent cette approche.

De l'ensemble de ces présentations ressortent des thématiques transversales fortes et des problématiques partagées entre les services des armées et le Corps des architectes-conseils de l'État : diversité des métiers mobilisés (architectes, urbanistes, paysagistes), convergence des enjeux liés au climat, à l'environnement et à l'aménagement du territoire, besoins d'études urbaines, d'expertises, de diagnostics architecturaux et de missions de faisabilité.

Les propos des intervenants ont ainsi mis en évidence de nombreuses opportunités de collaboration et justifie l'engagement d'une réflexion sur une mission de préfiguration du rôle de conseil et d'expertise que les ACE pourraient exercer auprès du ministère des Armées : une dynamique appelée à se poursuivre.



Emprise des infrastructures militaires dans la ville de Brest avant les bombardements de la seconde guerre mondiale. Image : Hervé Bedri

Le génie de Brest

Contributions des ACE et des PCE



Guillaume Bénier
ACE, DRAC Hauts de France

Brest est une ville particulièrement féconde pour penser la notion de génie, sans doute parce qu'elle se situe au croisement du génie du lieu, du génie militaire et du génie civil.

Brest est avant tout un site avant d'être une ville. Son génie du lieu tient à une géographie stratégique et hostile : la rade est immense, profonde, naturellement protégée mais difficile d'accès ; la ville est construite sur un promontoire rocheux exposé au vent, à la pluie et à la mer ; Brest est située au bout du monde, tournée vers l'Atlantique, même si l'on ne voit pas toujours la mer.

Ici, la nature n'est pas contemplative mais doit être maîtrisée. C'est pourquoi le génie du lieu appelle le génie technique. De Vauban aux fortifications modernes, Brest a été pensée comme un système défensif global où le site, le château, les remparts, et les différents ouvrages de la rade forment un ensemble cohérent car il s'agit ici de protéger et de dissuader.

La ville est entièrement subordonnée à la fonction

militaire. Le génie militaire imprime à la ville une culture du secret, une organisation collective, et une présence forte encore aujourd'hui, dans un contexte géopolitique préoccupant.

Brest est détruite à plus de 80% pendant la Seconde Guerre mondiale. Brest ne sera pas restaurée, ni reconstruite à l'identique. Sa reconstruction est un acte massif de génie civil : reloger vite, reconstruire solide, rationaliser les flux. Le plan de Jean-Baptiste Mathon se caractérise par un urbanisme rationnel, l'usage généralisé du béton, des trames, mêlant fonctionnalité et esthétique.

Longtemps ville mal aimée, Brest tente aujourd'hui de transformer cet héritage. Au regard des enjeux globaux sociaux et environnementaux, le projet de ville pourrait être le génie de la connexion, illustrée par le téléphérique et la transformation du plateau des Capucins. Révéler, reconnecter, se réappropriier, réinventer des espaces collectifs sans renier l'esprit du lieu. C'est sans doute ça le génie de Brest.

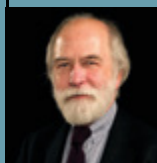


Téléphérique urbain de Brest © Olivier Dalmasso



Rue de Siam © Dronistair - BMa

Les temps de Brest *Histoire*



Daniel Le Couédic
Architecte, historien

- 1985 - Concours pour la réalisation du parc d'Éole ; lauréats : Nils Udo & Louis Maunoury
- 1988 - Inauguration du Quartz conçu par Henry Auffret & Bruno Ricard
- 1989 - Création du technopôle Brest Iroise
- 1990 - Inauguration d'Océanopolis, conçu par Jacques Rougerie
- Conception du parcours d'eau Liberté-Penfeld, par Marta Pan
- Référendum défavorable au projet de tramway
- 1992 - Concours pour la transformation de la place de la Liberté ; lauréat : Bernard Huet
- Premières fêtes maritimes de Brest 1995
- OPAH expérimentale sur le centre reconstruit
- Création de l'association « Pays de Brest »
- 1996 - Mise en service de l'hôpital de la Cavale blanche, conçu par Henri Chauvet en 1983
- 1997 - Instauration de la « Mission Penfeld » par le Comité interministériel d'aménagement et de développement du territoire (CIADT)
- 2000 - Réalisation de la Ligne bleue, imaginée par Gwenaëlle Magadur
- 2001 - Adoption de la zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP)
- Décision de réaliser une ligne de tramway
- 2002 - Instauration d'une nouvelle « Mission d'étude Penfeld », confiée à Gérard de Senneville
- 2003 - Concours pour la Marina du château ; lauréat : Atelier de l'île
- 2004 - Lancement du marché de définition pour le plateau des Capucins, puis du concours ;
lauréats : Bruno Fortier & Atelier de l'île
- Création d'un syndicat mixte du SCOT de Brest associant la CUB et six autres intercommunalités
- 2009 - La ville devient propriétaire du plateau des Capucins
- 2011 - Approbation du SCOT du pays de Brest
- 2012 - Mise en service de la ligne 1 du tramway
- Instauration du pôle métropolitain du Pays de Brest
- 2015 - La Communauté urbaine de Brest accède au statut de métropole
- 2016 - Mise en service du téléphérique
- 2017 - Obtention du label Ville d'art et d'histoire
- Ouverture de l'espace public des Capucins
- 2018 - Mise à l'étude du plan-guide « Cœur de métropole, réinventons la ville » confiée au Studio Paola Viganò
- 2020 - Décision de réaliser une seconde ligne de tramway
- 2023 - Lancement du programme Siamorphose sous la responsabilité de Brest Métropole Aménagement

Brest, la rémanence du rêve

Histoire



Daniel Le Couëdic
Architecte, historien

Aux origines de Brest

Nous allons nous cantonner dans les XX^e et XXI^e siècle, mais je vais néanmoins faire un rapide balayage historique pour remettre en mémoire et préciser un certain nombre de choses qui vous ont été dites ce matin. Ce sera l'occasion de les illustrer car, embarqués que vous étiez, vos intervenants n'avaient pas la possibilité de recourir à des images. Ceci dit, ce rappel sera bref car on sait très peu de choses sur les origines de Brest ; même la toponymie en est incertaine. Pour les uns, le nom de la ville viendrait de *beg ar rest*, ce qui en breton signifie « la pointe du château ». Pour d'autres, il découlerait du gaulois *brista*, signifiant guerre. Il y a encore l'hypothèse d'un roitelet local du V^e siècle, qui se serait appelé Bristok. On est également très ignorant des éléments concrets de la ville et de ses édifices dans la période romaine. On a toutefois la certitude qu'un *castellum* fut édifié au III^e siècle et qu'il y eut alors un millier d'hommes en garnison. Et puis ensuite, c'est la grande ignorance. Du V^e au XII^e siècle, on ne sait rien de l'histoire de cette ville.

De la fin du Moyen Âge au traité d'union

Les choses ne s'éclaircissent qu'à partir du XIII^e siècle, de façon encore très relative. On sait que le duc de Bretagne Jean Le Roux acheta le *castellum* - le mot « château » viendra très tardivement - au vicomte du Léon, mais on ignore comment il en est devenu propriétaire et pourquoi il l'avait convoité. Durant la Guerre de Succession de Bretagne, qui est venue ensuite, le *castellum* est tombé entre les mains des Anglais qui l'ont occupé jusqu'en 1397. Il n'y a pas davantage d'archives en Angleterre pour nous apprendre ce qui s'y passa réellement durant ce demi-siècle. En revanche, lorsque Brest redevint bretonne, d'importants travaux furent entrepris sur le château - nous dirons « château » à partir de ce moment-là - et la ville commença à prendre une certaine consistance. Nous possédons en effet une première évaluation fiable de population : en 1450, il y aurait eu douze cents habitants à Brest. Cette quiétude fut de courte durée puisque le roi de France, Charles VIII, désireux d'annexer la Bretagne, lui déclara la guerre en 1487. L'affaire s'acheva l'année suivante, au terme de la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, où huit mille Bretons furent tués. C'en était fini de l'indépendance, même s'il fallut encore 44 ans de procédures et trois mariages diplomatiques de la duchesse Anne - avec Maximilien d'Autriche, Charles VIII et Louis XII - pour acter la nouvelle situation. En 1532, fut enfin signé le

traité d'Union perpétuelle entre la Bretagne et la France. Trente ans plus tard, débutaient les guerres de la Ligue qui, en Bretagne, furent particulièrement complexes. Toujours est-il que le gouverneur de Brest étant resté fidèle au roi, la ville s'en trouva récompensée : en 1593, Henri IV lui décerna le droit de bourgeoisie. Pour honorer ce privilège, elle fut dotée de murs, mais sans que la population - 1500 habitants - n'augmentât.

Le développement du port et de la ville au XVII^e siècle

Les choses ne prirent véritablement tournure, pour Brest, qu'en 1631, lorsque Richelieu décida d'y établir un des ports principaux de la Marine royale, pour des raisons que vous avez pu découvrir ce matin : la rade, bien sûr ; le goulet qui la ferme et la protège ; et puis la Penfeld, bref mais profond fleuve littoral occupant une vallée glaciaire, un *aber* en breton. Cette configuration permettait de conserver les navires en eau à quai, même à marée basse. Brest allait enfin retenir l'attention : des gravures, dès lors, documentent son développement, d'autant qu'en 1669, Colbert décida d'en faire, non pas un port, mais le port décisif de la Marine royale. La dénomination subsiste : à Brest, on dit toujours « la Royal » lorsque l'on parle de la marine nationale.

À partir de là, nous disposons d'une documentation précise, notamment sur les conséquences de la décision de développer le port et l'arsenal prise en 1669 par Colbert, ce qui impliquait une ville structurée et protégée. La charge en fut confiée au commissaire général des fortifications, Louis-Nicolas de Clerville, dont le projet connut un début de réalisation à partir de 1676. Mais ses médiocres levées de terre apparurent vite comme inappropriées ; il fut alors décidé de recourir aux services de Vauban, qui vint à Brest en 1683. Le plan des fortifications fut établi en 1685 et celui de la ville en 1694. Il s'agissait alors de la plus imposante place forte du monde : 6,5 km de murs, 180 ha enclos, mais deux portes seulement. La géomorphologie du site - bien différente de l'actuelle : nous y reviendrons - était tourmentée : un plateau certes, mais entaillé de vallons. Il était impossible de tracer l'impeccable carroyage que la doctrine d'alors et la rationalité dont se prévalait Vauban aurait ailleurs impliqué : « la ville que l'ingénieur trace à sa fantaisie dans une plaine », vantée par Descartes. Ici, par obligation, le carroyage fut fracturé et désarticulé. Les rues de fond de vallons menaient aux quais : Brest avait son *downtown*. Mais ce dernier, où se bousculaient activités civiles et militaires, était dual car aucun pont

ne reliait les deux rives de la Penfeld. Par crainte d'un sabotage et d'un effondrement qui aurait bloqué la navigation, seul un bac en permettait la traversée.

Croissance au XVIII^e siècle mais une ville en reste

La ville connut alors une formidable croissance, qui décupla sa population. L'arsenal - dont dépendait l'emploi, embarqué et à terre - vivait au rythme des relations avec l'Angleterre : tout risque de guerre lui était bénéfique. Au cours du XVIII^e siècle, la rivalité franco-anglaise fut à son paroxysme - guerres de succession d'Espagne et d'Autriche, guerre de 7 ans, guerres coloniales -, si bien que Brest se mua en formidable chantier et gagna ses édifices majeurs construits par Antoine Choquet de Lindu : des casernes, des ateliers, une corderie et un bain, qui eut les honneurs de l'Encyclopédie. Ces bâtiments spectaculaires étagés sur les rives de la Penfeld servirent la propagande nationale et furent popularisés à l'envi par des artistes de premier plan : Louis-Nicolas Van Blarenbergh et Louis-François Cassas, notamment. Ce qui faisait oublier les quartiers insalubres et taudifiés qui constituaient une grande partie de la ville dont la population atteignit 30 000 habitants à la veille de la Révolution. Devant ce désordre, il n'y eut alors qu'une seule tentative de restructuration urbaine et d'embellissement : élaborée par Claude Jean-Baptiste Jallier de Savault en 1784, elle proposait de se défaire du château - qu'on ne tenait pas en grande considération - et de réaliser une vaste place ovale, dédiée à Louis XVI, qui aurait organisé les quartiers alentour.

Une évolution radicale au XIX^e siècle

Très controversé, le projet ne fut pas engagé avant la Révolution, qui bien sûr l'enterra. La dégradation des quartiers populaires s'accrut, ce qui consternait les voyageurs. En 1847, Flaubert livrerait son sentiment sans indulgence : « Que voir à Brest ? Et qu'y a-t-il ? Des maisons fort bêtes, un théâtre où on ne joue pas, des églises déplorables ». Il louait en revanche l'arsenal et les grandioses réalisations de Choquet de Lindu. Deux décennies plus tard, son jugement aurait peut-être été plus amène. Des changements, déjà amorcés lors de sa venue, prirent en effet tournure. En 1845, Brest avait annexé une partie des communes voisines de la rive gauche, permettant la réalisation de faubourgs organisés, tel le quartier Saint-Martin, qui serait doté d'une église monumentale et d'imposantes halles. Ces développements se faisaient à distance, car les

fortifications engendraient une large servitude non *œdificandi*, mais leur population, à défaut de pouvoir se dire de « Brest même », était administrativement brestoise et la ville pouvait enfin s'imaginer une croissance que ses fortifications avaient limitée jusque-là.

Un problème majeur subsistait cependant : l'absence de pont reliant *intra muros* les deux rives de la Penfeld, alors que la Marine, rognant sur le *downtown*, s'arrogeait l'usage exclusif d'une partie des quais, laissant craindre une confiscation intégrale empêchant même l'usage d'un bac. De nombreux ingénieurs firent des propositions de tabliers escamotables, jusqu'à l'arbitrage de l'Empereur qui, en 1856, accorda tout le linéaire des quais à la Marine mais, en contrepartie, autorisa la construction d'un pont tournant, confiée à Nicolas Cadiot et Alphonse Oudry. Le port en Penfeld devenant strictement militaire, la création d'un port civil sur un comblement de l'anse de Portstrein fut également actée. Ce nouvel état des lieux fut effectif en 1861.

La rue de Siam, dont le tracé fut modifié pour desservir le pont, devint un centre de substitution. Ces grands travaux furent en outre, classiquement, l'occasion d'effectuer une radicale rénovation urbaine : le quartier taudifié des Sept-Saints fut détruit. Enfin, en 1865, le chemin de fer arriva à Brest, qui comptait alors 50 000 habitants. La gare fut évidemment construite hors les murs.

L'idée de ville nouvelle et les projets transatlantiques

La réalisation du port civil sur un comblement de la rade, peu profonde au pied des falaises, suscita l'idée d'y réaliser une ville nouvelle. Des plans, élaborés spontanément, circulèrent, comportant parfois une suppression partielle des fortifications. La ville enclose au centre déchu paraissait à beaucoup incapable d'assumer l'avenir, qu'ils associaient au développement de liaisons maritimes régulières avec les États-Unis, comparables à celles que l'Angleterre pratiquait depuis 1838. En 1914, Claude Casimir-Perier, fils du président de la République, publia ainsi un rapport de 375 pages en soutien à « Brest port transatlantique européen », accompagné d'un plan de ville dessiné par Robert Maurice.

La Grande Guerre allait crédibiliser l'idée. En effet, les plus grands paquebots du monde - y compris les allemands pris en mer par les Américains - furent transformés en transports de troupes et mouillèrent en rade de

Brest sans encombre. 800 000 soldats américains débarquèrent et une ville provisoire leur fut dédiée à Pontanezen, qui eut 80 000 résidents en permanence quand Brest n'en comptait que 67 000 ! La paix revenue, la cause semblait entendue : Brest serait le grand port transatlantique français, conviction accrue par la venue du président Woodrow Wilson le 13 décembre 1918, désireux de remercier la ville pour l'accueil qu'elle avait réservé à ses concitoyens. La chose put même paraître acquise, puisque le plan de Brest commercialisé en 1919 comportait une ville nouvelle gagnée sur la rade offrant à la vue des arrivants - américains fortunés, bien sûr - un théâtre, un hôtel océanique et un casino ! C'était compter sans Le Havre, qui brigait également le rôle de port transatlantique principal et qui l'emporterait au terme d'une spectaculaire campagne de lobbying. Dès 1920, la mise à l'étude du plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (PAEE) confirma l'abandon de tout projet de ville sur rade.

Les premières esquisses du PAEE

Il faut s'attarder sur ce PAEE, spécialement sur ses premières esquisses car elles devaient avoir une très grande importance, certes différée après la Seconde Guerre mondiale. Votée le 14 mars 1919, la loi Cornudet avait imposé aux villes de plus de dix mille habitants de se doter d'un tel plan. Brest confia cette tâche à son architecte communal, Georges Milineau. Or, depuis le début du siècle circulait périodiquement la rumeur d'un déclassement des fortifications de la ville, dont la démolition, dès lors, ne tarderait pas. Une loi confirma le déclassement en janvier 1921, si bien que Milineau lança les études du PAEE sur les bases d'un décorsetage de la ville, idée qui lui était d'ailleurs familière : en 1905, avec son prédécesseur, Francisque Bouvier, il avait présenté dans une exposition un plan de Brest plaidant pour un tel arasement.

Cela ne se fit pas. Certes, la loi autorisait la destruction des fortifications, qui ne bénéficiaient d'aucune protection au titre des monuments historiques. Mais elles appartenaient au Génie, peu désireux de s'en défaire et qui, pour cela, demanda un prix absolument considérable à la ville. Ajouté au coût de la destruction et de l'évacuation des matériaux, la chose devenait impossible. Mais les premières esquisses du PAEE, faites avant ce renoncement, le furent dans l'hypothèse d'une suppression des fortifications. Elle serait effective après la Seconde Guerre mondiale, redonnant alors toute leur

actualité à ces ébauches, qui avaient été remises. Dès 1905, Milineau avait pris acte de la captation définitive de la Penfeld par la Marine et avait pensé qu'il fallait impérativement créer un nouveau centre, la ville ne pouvant se satisfaire du rôle assumé par obligation par la rue de Siam. La démolition des fortifications abolissait en outre la zone *non œdificandi* qu'elles avaient engendrée et libérait de vastes terrains : le nouveau centre pouvait y prendre place et remplir pleinement son rôle car, dans cette situation, il mettrait à égalité l'ancien *intra muros*, maintenant simple quartier, et les faubourgs, élevés à ce rang. Les principaux bâtiments publics, dont l'Hôtel de Ville, confirmeraient cette stratégie en s'installant sur la vaste place qui en serait la pièce maîtresse.

Le statu quo et les réalisations de l'entre-deux-guerres

Dès 1923, il fut certain que les fortifications ne seraient pas détruites. Milineau, dans *La Dépêche de Brest*, dit son dépit, sans abolir totalement l'espoir : « Dans cent ans peut-être »... Nous savons que deux décennies suffirent, mais en attendant, Brest connut le statu quo. Toutefois, quelques édifices remarquables furent alors réalisés, qui n'ont pas été détruits pendant la guerre : une nouvelle gare édifiée par Urbain Cassan ; l'hôpital Augustin Morvan construit par Raymond Lopez et Raymond Gravereaux, qui est inscrit aujourd'hui à l'inventaire des monuments historiques ; mais aussi l'École navale, dorénavant simplement lycée : ce « Versailles de Laninon » - nom qui lui fut donné par admiration et nullement par dérision - fut inauguré en 1936 par un ministre du Front Populaire ! Et puis, bien sûr, de l'entre-deux-guerres date aussi le pont de Plougastel, réalisé par Eugène Freyssinet, dont les arches avaient à l'époque la plus grande portée en béton armé du monde. Mais, contrairement à l'idée reçue, elles ne recoururent pas à la précontrainte. Cela fut insuffisant pour atténuer le pessimisme que bien des Brestois nourrissaient à l'égard de leur ville ; à la veille de la guerre, la romancière Catherine Beauchamp écrivit : « Brest est là, honteuse d'avoir manqué sa destinée, malheureuse d'avoir à traîner une petite vie sans gloire ».

La destruction de la ville pendant la Seconde Guerre mondiale

La guerre fut particulièrement douloureuse à Brest, ville la plus bombardée de France : du 25 septembre 1940 au 7 septembre 1944, 30 000 tonnes de bombes furent larguées sur le site. L'apocalypse découla de la résistance inattendue que les fortifications de Vauban opposèrent à l'armée de Patton. Incapable

de les percer pour investir la place et obtenir la reddition des troupes allemandes encore en place, elle décida d'utiliser ce qu'on appelait alors « l'essence blanche » - le Napalm aujourd'hui - et incendia ainsi la ville déjà largement ruinée. Le bilan officiel acta 4 800 immeubles détruits, 3 700 autres endommagés, 18 000 logements perdus, 70 000 sinistrés qui, pour la plupart, logèrent dès lors en baraques : les dernières furent détruites en 1975.

Quand la Seconde Guerre mondiale a débuté, les reconstructions consécutives à la première s'achevaient à peine. Le bilan qu'on en avait tiré était piteux. Cette fois, on décida donc très tôt que l'État serait en charge de celles qui s'annonçaient. Un commissariat à la reconstruction immobilière fut ainsi créé, qui désigna les urbanistes et architectes en chef, deux attributions qui, à Brest, revinrent au seul Jean-Baptiste Mathon, en janvier 1943, lorsque la ville fut déclarée sinistrée. Il avait 50 ans et de brillants états de service à faire valoir. Premier Grand Prix de Rome, il était architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux, patron chef d'atelier à l'École des Beaux-Arts et professeur d'architecture à l'École spéciale des Travaux publics. Il était aussi membre du comité de patronage de *L'Architecture d'Aujourd'hui* et il avait un œuvre bâti tout à fait intéressant. Il avait notamment construit l'Hôtel de Ville de Cachan, qui est inscrit à l'inventaire des Monuments historiques, l'École spéciale des Travaux Publics, boulevard Saint-Germain, la salle Pleyel, le Pavillon de la Radio à l'Exposition universelle de 1937 et de nombreux immeubles de rapport.

Les premières réflexions de Mathon

Mathon put donc réfléchir 18 mois à la reconstruction de Brest avant la destruction finale. On sait que dès 1943, compte tenu de ce qu'était alors la situation, il avait déjà envisagé d'utiliser le matériau des ruines pour combler certains vallons qui entaillaient le site. Après les ultimes bombardements, cette idée pouvait être généralisée puisque sept immeubles seulement de la rive gauche pourraient être conservés. S'y ajouta le produit de la destruction des fortifications, qui fut vite décidée dans des conditions mal élucidées, probablement sur décision verbale du ministre de la Reconstruction et de l'urbanisme, Raoul Dautry. Déclassées en 1921, dépourvues de protection au titre des monuments historiques, elles pouvaient être arasées mais, manifestement, on voulut prendre de court toute

revendication patrimoniale afin de créer sans obstacle le « Grand Brest » que permettait la fusion, décidée le 27 avril 1945, avec les trois communes attenantes : Lambézellec, Saint-Marc et Saint-Pierre-Quilbignon. En 1983, j'ai interrogé à ce propos Maurice Piquemal, qui avait été l'ingénieur en chef de la reconstruction. À 81 ans, il s'estimait toujours tenu par le devoir de réserve et ne voulut rien me dire.. Par ailleurs, il n'est pas douteux que le comblement des vallons, qui entraînaient la suppression de toutes les rues conduisant au niveau des quais de la Penfeld et muait l'aber en canyon, fut négocié avec la Marine, qui occupa dès lors un site géomorphologiquement autonome.

Le plan de reconstruction et l'urbanisme de Mathon

Toujours est-il que le matériau des fortifications ajouté à celui des immeubles ruinés permettait de remanier complètement le plateau et de le doter d'une parfaite planéité. Dès lors, empruntant aux théories de Viollet-le-Duc, Mathon pensa qu'il était légitime et souhaitable de dessiner le plan que Vauban aurait certainement produit si le site, alors accidenté, ne l'en avait pas empêché. Le strict carroyage, cette fois, fut de rigueur.

Inspiré par Vauban, Mathon ne le fut pas moins par Milineau, dont il reprit les premières esquisses du PAEE. Il installa ainsi un nouveau centre sur les glacis. Mais il dérogea à la composition imaginée naguère par l'architecte de la ville, qui avait dessiné une place fermée, créant une articulation sans hiérarchie entre l'ancien *intra muros* et les faubourgs, désormais tous quartiers à parts égales. Mathon fit tout autre chose. Imprégné de culture classique, il reprit la composition versaillaise où le château - l'Hôtel de Ville en l'occurrence - regarde la cité déployée au-delà de son esplanade. Ce faisant, en opposition avec le parti annoncé, il redonna spectaculairement un rôle prioritaire à la rive gauche de l'ancien *intra muros*, intégralement reconstruite. Ce quartier privilégié fut par ailleurs doté de tous les attributs d'une grande ville classique : un *cardo* - la rue de Siam, évasée à deux reprises, dont la perspective se contemple depuis le bureau du maire - et un *decumanus*, perpendiculaire, qui aligne la Trésorerie générale, la Banque de France et le tribunal dans une parfaite continuité visuelle soulignée par un immeuble-pont et un arc de triomphe, en réalité le porche d'un ancien monastère.

Mathon entendit par ailleurs offrir à Brest les monuments

qu'elle n'avait jamais eus. L'Hôtel de Ville, conçu par Maurice Léon Génin, afficha enfin l'existence d'un pouvoir municipal, petitement logé avant-guerre dans un médiocre édifice. Deux projets d'envergure avaient été mis en échec pour avoir, disait-on, contrarié la Marine installée dans le château et désireuse de conserver l'avantage. L'église Saint-Louis, œuvre d'une équipe conduite par Yves Michel, fut quant à elle la plus vaste de celles qui furent reconstruites en France.

Pour donner tout son apparat à la partie reconstruite, Mathon devait encore solutionner un problème dérangeant pour l'ordre classique qu'il entendait installer.

La négociation avec les propriétaires

Une loi de 1941, qui avait été reconduite en 1946, imposait de négocier avec les propriétaires le relèvement de leur ville, il est vrai dans un contexte où la copropriété était encore rare. Pour cela, des associations syndicales de remembrement, puis de reconstruction, furent instaurées. Il était entendu qu'on essaierait de restituer aux propriétaires un terrain comparable et si possible proche de celui qu'ils possédaient avant-guerre. À Brest, déjà dotée de fragments de damier, la chose était partiellement envisageable. Toutefois, dans certains quartiers, les négociations furent âpres avant de parvenir à des îlots dont l'orthogonalité devait composer avec des parcelles extrêmement diverses en taille et en configuration. Ce qui faisait planer le risque d'une hétérogénéité des immeubles pénalisant la composition d'ensemble, d'autant que les propriétaires, peu soucieux d'apporter un soutien à des préoccupations architecturales, n'entendaient investir que les dommages de guerre qu'ils percevaient.

Pour contrecarrer ce risque, Mathon usa d'une autre monumentalité, selon les principes de ce que nous avons baptisé la théorie du serre-livre. Elle a consisté à imposer des immeubles ordonnancés dans les endroits clés de la ville de manière à installer l'impression d'un ordre d'ensemble conforté par le sobre néo-classicisme qui prévalut dans les façades. C'était la conjonction de la vigilance des architectes chefs d'îlot, tout acquis aux souhaits de Mathon, mais aussi de consignes nationales visant à écarter toute ostentation. La situation du logement dans la plupart des villes françaises était alors déplorable et l'on craignait, dans les hautes sphères de l'État, que celles en reconstruction apparaissent comme

inutilement avantageuses. Il ne fallait donc pas que leurs immeubles apparaissent comme dépensiers. En dépit de ces mesures restrictives, à Brest, les consignes déclinées de l'architecte en chef aux architectes chefs d'îlot puis aux architectes d'exécution, à Brest, ont conduit à des réalisations de bonne tenue, offrant au promeneur ce que Patrick Dieudonné a nommé « un plaisir de collectionneur ».

L'arrivée de Claudius-Petit au MRU : un nouveau souffle

Un changement d'importance intervint cependant en 1948 lorsque Eugène Claudius-Petit, ami personnel de Le Corbusier et ardent défenseur de la Charte d'Athènes, fut nommé ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme. Tout ce qui s'est décidé avant son arrivée aux affaires lui paraissait consternant, disant et redisant que les reconstructions avaient été « une occasion manquée », que l'on avait été incapable de profiter de « la monstrueuse occasion de la guerre » (phrase empruntée à Le Corbusier). Et d'ajouter, cette phrase qu'il répéta en 1983 à Brest lors du premier colloque international des villes reconstruites : « On s'est contenté de blanchir les sépulcres ». En 1948, les plans de reconstruction avaient été approuvés et les chantiers ouvraient : peu de choses pouvaient être modifiées.

Le ministre demanda cependant à Mathon de revoir ce qui pouvait encore l'être. Il installa ainsi quelques barres parallèles rue Voltaire avant d'être mis à l'écart au profit d'Eugène Beaudoin. Ce dernier se vit confier le bas de la rue de Siam et le front du château où il dérogea au principe de l'îlot sans renoncer à la forme urbaine traditionnelle.

Les chantiers d'expérience et la modernité

Il en alla tout autrement en 1950, lorsque Brest bénéficia d'une procédure qui avait été imaginée avant-guerre, confirmée par Vichy, mais jamais encore mise en œuvre : celle des chantiers d'expérience. Il s'agissait de tester des formules audacieuses susceptibles de réduire les coûts et les délais de réalisation des logements, mais aussi d'expérimenter de nouveaux dispositifs urbains. Six projets nationaux furent retenus, présentés en grande pompe au Grand Palais lors du salon de l'Urbanisme. Parmi eux figurait un ensemble de six tours - quatre seraient réalisées - conçues pour Quéliverzan par Lopez et Gravereaux. Les présentant, Pierre Dalloz, qui était le directeur de la construction au MRU et un proche



Maquette du projet de reconstruction de Brest, Jean-Baptiste Mathon, 1946 © Télégramme



Brest au XVII^e siècle © AM Brest



Recouvrance au XIX^e siècle © DNCS_SHD



Éco-quartier des Capucins, B. Fortier et Atelier de l'île, 2004 © Atelier de l'île



Pays de Brest, 2011 © ADEUPA

de Claudius-Petit, déclara : « La rue en soi est périmée. L'esthétique viendra désormais des formes franches. »

Avant l'achèvement des reconstructions, le ministre et ses services mettaient donc à l'épreuve les formules qu'ils entendaient généraliser pour réduire la formidable crise du logement qui accablait la France, mais aussi pour expérimenter l'urbanisme dit alors moderne.

La finalisation de la reconstruction et l'essor de Brest

Notons au passage que la reconstruction se fit avec une rapidité qui laisse aujourd'hui songeur : commencée concrètement en 1948, elle s'acheva en 1962. À Brest, l'Hôtel de Ville fut symboliquement le dernier immeuble de la reconstruction inauguré. Un jeune secrétaire d'État fit le déplacement pour l'occasion : Valéry Giscard d'Estaing. Il fut reçu par Georges Lombard, dont le rôle allait être déterminant pour Brest : conseiller municipal à 28 ans en 1953, premier adjoint l'année suivante, il en était maire depuis 1959.

Sitôt élu, comme il était de coutume alors, il avait été reçu par le ministre des Armées, Pierre Guillaumat, qui lui avait déclaré tout de go : « Je pense qu'il ne fallait pas reconstruire Brest. » Il en avait tiré la conclusion que sa ville devait s'arracher à une existence trop exclusivement dépendante de la Marine et s'inventer un destin civil. Ce qui impliquait de combler certains manques. Brest était ainsi la ville française de plus de 100 000 habitants la plus éloignée d'une université : il fit immédiatement en sorte qu'y soient installés, en 1959 et 1960, des collèges universitaires, scientifiques et littéraires, nouvellement créés. Une idée, surtout, l'obséderait : il fallait faire de Brest la capitale de la Bretagne occidentale et, pour cela, augmenter considérablement sa population, qu'il souhaitait porter à 300 000 habitants. Il fallait donc créer de nouveaux quartiers et construire des logements, ce qui conduisit à la création de quelques grands ensembles. Mais, en voyant leurs carences, Lombard fit en sorte - alors qu'à priori Brest n'était pas éligible - d'obtenir de l'État la création d'une zone à urbaniser par priorité (ZUP). Confiée à Henry Auffret, elle fut voulue comme un urbanisme de séduction et baptisée Brest 2. Deux caractéristiques la distinguèrent de la plupart des autres. D'abord, ce fut une ZUP de centre-ville, située à moins d'un kilomètre de l'Hôtel de Ville ! En effet, la largeur et l'encaissement du vallon du Moulin à poudre avait jusque-là découragé d'y jeter un pont, ce qui en faisait une frontière infranchissable séparant

la partie urbanisée de terres agricoles toutes proches, mais inaccessibles, et d'une importante implantation militaire devenue sans objet et donc récupérable. Ce qui constituait une formidable réserve foncière adossée à un milieu naturel préservé. Un pont fut décidé et promptement réalisé : à son arrivée sur le plateau du Bouguen, en avant-poste de la ZUP, un vaste terrain était réservé pour un campus. Les collèges universitaires pouvaient espérer devenir des facultés, prémices d'une université à part entière qui serait décidée en 1968 et effectivement créée en 1971, au terme d'un long débat. En effet, Rennes n'entendait pas renoncer au monopole dont elle jouissait sur toute la Bretagne : Nantes ne retrouverait en effet une université qu'en 1962.

La seconde particularité de la ZUP de Brest fut de respecter strictement les principes imaginés pour toutes, mais très rarement mis en œuvre. On y réalisa ainsi 50 % de logement sociaux et 50 % de logements en accession à la propriété dont une part significative fut constituée de maisons individuelles. La place de la voiture fut restreinte par la réalisation de parkings à deux niveaux de plain-pied que la déclivité du terrain permettait de réaliser. On y installa de l'emploi tertiaire ; l'armature commerciale, principale et secondaire, fut judicieusement répartie ; tous les équipements furent réalisés en phase : une mairie de quartier, des écoles, deux églises, une maison pour tous, une piscine, une patinoire. Seul le stade, d'abord envisagé, ne se fit pas. Visitant cette ZUP en 1994, François Parfait, haut fonctionnaire ayant contribué à l'instauration de cette politique urbaine, ne cacha pas son émotion devant ce qu'il désigna comme l'exceptionnelle matérialisation de ses intentions d'alors. Ce programme contribua, comme espéré, à l'augmentation de la population brestoise, qui atteignit 166 800 habitants en 1975 : ce serait son maximum. Brest, dès lors, se prit à rêver.

Le développement portuaire et industriel

Georges Lombard entendit développer l'activité portuaire, en misant d'abord sur la réparation navale, puis en s'appuyant sur les flux maritimes du pétrole, qui conduisaient à envisager la création d'un grand port européen dédié. Comme naguère pour la liaison transatlantique, Brest entendit faire valoir l'avantage de sa position géographique et les qualités de son site. Une zone industrielle portuaire (ZIP) fut donc décidée, qui imposait de combler l'anse de Saint-Marc : le chantier débuta en 1962. Cette nouvelle occupation

du littoral nécessita de repousser l'activité nautique en fond de rade : un port de plaisance y fut créé en 1967. L'ambition gagnant, il fut ensuite décidé de continuer les comblements et de créer ce qu'on appelle toujours improprement un *polder* de 80 hectares allant de Keraval au Moulin Blanc. Le rêve pétrolier ne s'étant pas réalisé, ce vaste terrain gagné sur la mer est resté longtemps en friche, puis a servi d'opportunité foncière. En 1990, y fut ainsi implanté le centre de culture scientifique et technique Océanopolis. Aujourd'hui, s'y installe un terminal dédié aux activités des énergies marines renouvelables.

Un autre projet, qui demeure extrêmement mystérieux, apparut en 1974, proposé par la Datar et le bureau d'étude américain *Mitre corporation*, dont le siège européen était situé au quartier général du *Supreme Headquarters of the Allied Powers in Europe*, à Saint-Germain-en Laye... Il s'agissait d'installer « un complexe super industrialo-portuaire » (sic) allant de Ouessant au Conquet en s'appuyant sur les îles et îlots intermédiaires. La réalisation d'une ville nouvelle destinée à accueillir le personnel requis fut également envisagée. Vu la période et l'implication des Américains, l'hypothèse généralement admise aujourd'hui est que ce projet relevait de mesures préventives dans le contexte de la guerre froide et d'un possible conflit.

Le rêve pétrolier évanoui, le projet super industrialo-portuaire heureusement abandonné, Brest menaçait à nouveau de s'enfoncer dans la morosité, d'autant que l'augmentation nationale du niveau de vie et la généralisation de la voiture rendaient possible maintenant l'accession à la propriété de la maison individuelle, politique encouragée par l'État à partir de 1969. La population de la ville amorça alors une décrue, qui dura jusqu'en 2020. Georges Lombard sut à nouveau se montrer réactif. D'abord, la seconde ZUP annoncée fut promptement remplacée par une zone d'aménagement concertée (ZAC), dite de la Cavale-Blanche, faisant la part belle à la maison. Mais surtout, il parvint à faire aboutir dans sa forme la plus radicale un projet caressé de longue date : la création d'une intercommunalité très intégrée.

L'intercommunalité et la CUB

En 1927, avait été constituée une entente intercommunale associant Brest, Saint-Marc, Lambézellec et Saint-Pierre-Quilbignon : on sait qu'elles fusionnèrent en 1945. En 1943,

alors que Brest venait d'être déclarée « ville sinistrée », un groupement régional d'urbanisme avait en outre été créé, qui leur ajoutait Le Relecq-Kerhuon, Bohars, Guilers, Gouesnou et Guipavas. En 1967, toutes ces communes, augmentées de Plouzané, s'étaient constituées en Syndicat d'étude de l'agglomération brestoise (SEAB), prémices de la Communauté urbaine de Brest (CUB) qui vit le jour le 24 septembre 1973 avec le renfort de Plougastel-Daoulas. L'adhésion précoce au principe de l'intercommunalité, initiée par l'entremise du PAEE, avait permis d'avancer sans heurt vers cette formule à forte intégration, qui ailleurs rebuta longtemps. En effet, il n'y eut alors en France que 5 constitutions volontaires, les autres étant rendues obligatoires par la loi. Il est vrai que l'analyse juridique avait livré un diagnostic inquiétant : c'était, avait-elle dit, un mariage sans divorce possible !

Brest 2000 et la modernité radicale

À peine installée, la communauté urbaine fut appelée à cosigner un projet intitulé *Brest 2000*, qui avait été élaboré avant sa création par le seul ministère de l'Équipement. Ce fut l'ultime bravade de la modernité radicale, qui allait connaître le discrédit. Le dossier annonçait, plans et perspectives à l'appui, le bouclage dans le centre-ville, en tranchées ou en voies aériennes, des pénétrantes nord et sud ; un formidable échangeur hélicoïdal permettait par ailleurs de gagner la place de la Liberté depuis le port sans entrave... Dès lors, les choses changèrent vite : de telles préconisations, quelques mois plus tard, parurent incongrues. Quant au ministère de l'Équipement, il s'éloigna progressivement des études urbaines opérationnelles, spécialement dans les communautés urbaines, dont la création s'accompagnait de celle d'une agence d'urbanisme.

Le tournant politique de 1977

De surcroît, à Brest, les élections municipales de 1977 apportèrent de profonds changements avec l'arrivée aux affaires de la gauche, chose inédite depuis la Libération. Ce changement inattendu - y compris des vainqueurs - était une conséquence indirecte de la création de la Communauté urbaine. Élu président de la CUB, Lombard avait en effet abandonné la fonction de maire de Brest pour bien montrer qu'il ne s'agissait pas d'une annexion déguisée des communes périphériques. Il avait laissé le siège à son premier adjoint, Eugène Berest, qui à l'époque était son ami, mais avec l'intention de conduire la liste de centre-droit en 1977, comme il le faisait depuis 1959. Son successeur le lui refusa et

la division qui en découla conduisit à la défaite dès le premier tour des élections.

Peu expérimentés, méfiants à l'égard des services dont les responsables avaient été choisis par leurs prédécesseurs, les nouveaux élus étaient davantage enclins à l'idéologie qu'à la technocratie : la municipalité fit ainsi voter le renoncement à l'ultime tranche de la ZUP - considérée comme une relégation des classes populaires - lors d'un conseil municipal extraordinaire organisé dans une vaste salle du Palais des Arts et de la Culture. Mais à défaut de bien connaître les dossiers, plusieurs des nouveaux venus avaient constaté l'évolution de l'opinion publique, désormais agressive à l'encontre de la ville reconstruite, critiquée sans nuances et sans justification. De surcroît, une volonté de concertation les animait. Sur ces bases, un rapprochement s'opéra immédiatement avec le jeune Institut de Géoarchitecture, qui s'intéressait lui aussi à ce surgissement d'une acrimonie après deux décennies de quasi-silence et l'apparent oubli des circonstances du relèvement de la ville. Avec l'aide de psychiatres, l'hypothèse d'un retour du refoulé fut émise. Brest, comme la quasi-totalité des villes françaises sinistrées, avait été détruite par les alliés : il était impossible de vitupérer les coupables ; en revanche, pour exprimer la douleur d'un tel traumatisme, il était aisé de s'en prendre au nouveau cadre de vie et à ses concepteurs, auteurs d'une ville qui, à leurs yeux, avait pris illégitimement la place de l'ancienne. Proposée par l'Institut de Géoarchitecture, une grande campagne intitulée de façon volontairement ambivalente « Un cœur pour ma ville » fut alors lancée pour impliquer la population, en prendre le pouls et imaginer des opérations sortant des registres habituels de l'urbanisme. En fait, dès 1954, l'écrivain Auguste Dupouy avait appelé à sortir des sentiers battus : laudatif vis-à-vis de la reconstruction, il en avait cependant pointé une carence : à cette ville « magnifiquement tracée, mais impitoyablement belle et abstraite », il fallait « donner une âme ».

La campagne Un cœur pour ma ville et la participation citoyenne

La campagne « Un cœur pour ma ville » débuta par la réalisation d'un montage vidéo, qui fut diffusé en boucle dans les bâtiments publics de grand passage : l'Hôtel de Ville, les postes, la gare, etc. Le principe était simple : en passant devant les lieux principalement incriminés dans des entretiens réalisés au préalable, un chauffeur-

livreur redonnait, en semblant les approuver, tous les arguments avancés par la population pour se plaindre de la ville. Il s'agissait de débloquent la discussion et de libérer la parole. Le soir, plusieurs fois par mois, des réunions étaient organisées sous des chapiteaux installés pour la circonstance dans des lieux contrariant pour la fonctionnalité de la ville : au milieu d'une place, devant un pont, dans la rue principale. Et la population venait, discutait volontiers, avançait des suggestions. Des expositions parfois didactiques - expliquant par exemple les modalités de la reconstruction -, mais ouvertes en d'autres circonstances au débat d'idées étaient régulièrement présentées, toujours accompagnées de cahiers de doléances. Un concours d'idées fut également organisé, ouvert à tous : aux professionnels, bien sûr, mais aussi aux associations et aux individus désireux de s'exprimer graphiquement.

La quasi-totalité des architectes et des urbanistes, qui se manifestèrent, entendirent faire contrepoids à la reconstruction, jugée malheureuse. La place de la Liberté fut leur lieu d'exercice privilégié. Parmi eux, une seule équipe, réunissant Yves Steff et Maxime Giraud-Mangin, s'essaya à un tout autre exercice concernant toute la ville. Titré « New York's sister », leur projet s'appuyait sur les théories de Rem Koolhaas récemment publiées en français dans *New York délire*. L'idée principale était d'abandonner le statut de ville reconstruite et de miser sur une foisonnante liberté d'entreprendre qu'aucun règlement typo-morphologique ou esthétique n'aurait entravé.

Le colloque international des villes reconstruites

Après cette période d'effervescence remarquablement relayée par la presse locale et appréciée de la population, en janvier 1983, nous avons organisé - quand je dis « nous », il s'agit de la ville de Brest et de l'Institut de Géoarchitecture - le premier colloque international des villes reconstruites. Nous l'avions annoncé international, en escomptant la présence des trois villes jumelées à Brest qui étaient des villes également reconstruites : Plymouth, Kiel et Tallinn. À notre très grande surprise, vingt-quatre pays furent représentés. Parmi les congressistes figurèrent le gouverneur de Beyrouth, le maire de Tallinn, le préfet de Skopje, qui venait d'être reconstruite, des théoriciens de la ville et de l'urbanisme - Pierre Sansot, Jacques Dreyfus, Rob Krier, etc. -, mais aussi des acteurs majeurs de la reconstruction encore de ce monde : le ministre Eugène Claudius-Petit et

Maurice Piquemal, notamment. Pourquoi ce formidable succès ? Parce que toutes ces villes reconstruites posaient le même problème. Pour les professionnels, les choses avaient été faites judicieusement : les indicateurs statistiques sur la circulation, le stationnement, la sécurité, le parc domiciliaire étaient globalement satisfaisantes. Pour les populations, en revanche, tout allait mal. Cette dichotomie mettait l'urbanisme sur un terrain nouveau.

Le déficit symbolique et l'expérimentation urbaine

En clôture du colloque, dans son intervention de synthèse, Marc Wiel, alors directeur de l'agence d'urbanisme brestoise (Aucube), employa une expression qui allait faire date : ces villes auraient souffert d'un déficit symbolique. Comment combler un tel manque ? En dépit d'élections dont le résultat aurait dû éloigner Brest de la question, elle fut spectaculairement au cœur d'une expérimentation urbaine inédite à cette échelle. Une réconciliation de façade permit en effet au centre-droit de remporter les élections municipales de 1983. Les divisions revinrent aussitôt : à la ville, la nouvelle équipe dénigra et repoussa la réflexion engagée ; à la Communauté urbaine, au contraire, Georges Lombard, qui avait retrouvé la présidence, en adopta les conclusions. Il annonça solennellement que ce serait son dernier mandat et qu'il le consacrerait prioritairement à « l'achèvement de la reconstruction ». Et pour cela, il perpétua sans la moindre réticence la relation de travail privilégiée qu'entretenaient l'agence d'urbanisme et l'Institut de Géoarchitecture.

Réaménagement et valorisation patrimoniale

En 1990, le programme *Université 2000* permit l'installation d'une nouvelle faculté des lettres au centre-ville, conçue par Massimiliano Fuksas. Un parking souterrain sous la place de la Liberté fut alors envisagé. Bernard Huet remporta le concours d'urbanisme et d'architecture de 1992, conciliant l'héritage de la reconstruction et les principes de l'Aucube. La place fut réaménagée avec un jaillissement d'eau de Jean-Marc Llorca, rappelant le parcours d'eau initié par Marta Pan.

Les terrassements de la partie basse mirent au jour des vestiges des fortifications démantelées après la guerre. Finalement, l'intégration de ces vestiges permit de valoriser la mémoire de la ville disparue et d'instaurer un véritable plan en relief.

Jean-Blaise Picheral, architecte et directeur d'études à

l'Aucube, parvint à convaincre Wiel, puis Lombard, de l'intérêt de s'inspirer de l'exemple de Barcelone. Pour se reconstruire moralement après la fin du franquisme, qui l'avait maltraitée, cette ville avait alors conféré une place particulière à l'espace public et, pour cela, avait confié un rôle déterminant à des artistes. Un voyage fut organisé à Barcelone où Oriol Bohigas nous reçut. Il nous expliqua comment, en conseiller municipal d'abord, en urbaniste ensuite, il avait conçu et mené cette opération, qui portait des fruits étonnants, attirant en grand nombre des urbanistes du monde entier. Après avoir théorisé la ville par morceaux et y avoir repéré les lieux de grande intensité à traiter prioritairement, il avait fait siennes les convictions de Hegel pour qui les artistes étaient capables, sans passer par le filtre de la raison raisonnable, de produire des œuvres renforçant la relation qu'une population entretenait avec sa ville, donnant toute sa substance au concept d'espace public que théorisait maintenant Jürgen Habermas.

Les artistes chargés de remédier au déficit symbolique

En dépit de sa complexité théorique et de la difficulté à l'expliquer, Lombard donna son accord pour que la CUB se lançât dans cette voie. La ville tenta bien de s'y opposer, mais l'urbanisme était une compétence communautaire et la voirie lui appartenait. Les choses allèrent crescendo : d'abord un mur peint confié à Henri Cueco, puis un parc confié au paysagiste Louis Maunoury et au plasticien Niels Udo ; enfin, une entrée en ville, à Recouvrance, avec Marcel Van Thienen chargé de réaménager la place de la Porte. Mais l'essentiel devait se jouer au centre de la ville. Un projet considérable par sa position, son échelle et son ambition théorique fut confié à Marta Pan. Il impliquait la place de la Liberté et toute la rue de Siam. Hegel avait insisté sur la nécessité que l'artiste s'appuyât sur un élément structurant du lieu, physique ou mémoriel. Il fut demandé à l'artiste d'appuyer sa conception sur le souvenir d'un ruisseau, désormais canalisé et enterré, qui s'écoulait jadis sur le kilomètre au long duquel le projet devait se déployer. Marta Pan proposa une confluence de ruisselets sur la place de la Liberté, puis le dévalement de la rivière ainsi formée tout au long de la rue de Siam, jusqu'à se jeter dans la Penfeld. Le cours, un instant souterrain, comportait une résurgence dans une succession de blocs granitiques. Plusieurs expositions et publications, notamment au Japon, valurent immédiatement une brillante réputation à cette proposition. À Brest, au contraire, l'incompréhension tant de la stratégie que

de la plastique domina, exploitée évidemment dans le champ politique, d'autant qu'un autre projet porté par la CUB suscitait également la polémique et, le plus souvent, la désapprobation : l'installation d'un tramway. Pour forcer le destin et, pensait-il, contraindre ses successeurs à l'achèvement du projet de Marta Pan, Lombard lança le chantier de la partie centrale peu avant les élections. Elle serait à jamais la seule réalisée - considérée aujourd'hui comme un septuor de fontaines - et le tramway devrait attendre 22 ans pour advenir.

Le tramway et la poursuite des projets urbains

Durant la campagne électorale de 1989, les deux listes en présence annoncèrent qu'en cas de victoire, elles organiseraient un référendum qui déciderait de l'avenir du tramway ; la gauche l'emporta et tint parole. La consultation fut sans appel : 79% des votants s'opposèrent au projet, qui fut donc abandonné. Quant à l'intervention des artistes, sans être officiellement abandonnée, elle fut soit interrompue - ce fut le cas du chantier de Marta Pan -, soit réduite à quelques discrètes interventions. Mais le changement le plus notable fut le renoncement à tout débat théorique autour de l'urbanisme, jugé trop abscons et trop facile, pour l'opposition, à muer en polémique. La réflexion sur l'espace public demeura toutefois d'actualité, mais dans un secret relatif. Ainsi, sous la houlette de Picheral, l'Aucube continua à travailler sur le remaniement de la place de la Liberté, qui reviendrait dans l'actualité, mais par un biais inattendu.

En 1990, alors ministre de l'Éducation nationale, Lionel Jospin lança le programme *Université 2000*. L'université de Brest, à l'étroit sur son campus, en bénéficia et put installer en centre-ville une nouvelle faculté des lettres conçue par Massimiliano Fuksas. La probable carence en places de stationnement qui allait en découler fut alors mise en avant pour justifier la réalisation d'un parking souterrain sous la place de la Liberté. Pour cela, un concours d'urbanisme et d'architecture fut lancé en 1992, qui n'afficha que cette intention, alors que le souci principal était le réaménagement de la place et, plus largement, la transformation radicale du centre-ville. Bernard Huet l'emporta en toute connaissance de cause. En effet, alors jeune élève à l'École des beaux-arts, il avait « fait la place » chez Maurice-Léon Génin et travaillé sur l'Hôtel de Ville de Brest. De surcroît, préparant sa participation au concours, il fut le seul candidat à se renseigner précisément sur les réflexions en cours,

notamment en consultant l'Institut de Géoarchitecture. La plupart des autres candidats adoptèrent une position critique convenue à l'égard de la reconstruction et singulièrement de la place de la Liberté, qu'ils s'employèrent donc à arracher à son hérédité jugée nocive. Au contraire, en toute circonstance, Bernard Huet réfutait l'idée qu'on pût réécrire le passé ; on devait simplement en tirer le meilleur parti et s'inscrire habilement dans la longue durée. En conséquence, le slogan de Lombard - « achever la reconstruction » - lui convenait fort bien, mais il intégra aussi les conclusions des études conduites au sein de l'Aucube, notamment la nécessité de retravailler l'échelle de l'esplanade de Mathon en créant « une place dans la place ». Il s'évertua même, en dépit des récentes controverses, à intégrer à sa conception les idées fortes de Marta Pan : à défaut de confluence de ruisseaux, la place reçut un jaillissement d'eau permanent dessiné par Jean-Marc Llorca, destiné à remémorer le parcours d'eau amorcé six ans plus tôt.

Mise en valeur patrimoniale

Le chantier devait se faire en deux tranches. La partie haute fut réalisée sans difficulté, mais il en alla tout différemment de la partie basse. En effet, les terrassements mirent à jour quelques vestiges des fortifications démantelées au lendemain de la guerre. Peu enclin à réviser sa copie, Huet souhaita enfouir à jamais ces reliefs et achever sa réalisation comme prévu initialement, mais la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) s'y opposa. Après un retrait théâtral, il vint à résipiscence, voyant même dans cet imprévu une occasion de conforter ses théories sur le déjà-là. La ville ancienne, détruite, enfouie, niée, éventrait son cercueil et s'invitait à la table des urbanistes, qui l'espéraient sans percevoir le moyen de la convier : on put parler de catharsis, d'autant que l'aménagement final comporta un plan en relief de la ville disparue.

Revenu à la surface de façon impromptue, le passé allait brusquement faire l'objet d'un intérêt inexistant jusque-là, d'autant que pas une plaque n'évoquait la destruction d'une ville antérieure. Saisissant la puissance de ce subit engouement, une plasticienne, Gwenaëlle Magadur, proposa au maire, Pierre Maille, de retracer *in situ*, par une ligne bleue de 7 km, le parcours des fortifications disparues : ce « tatouage urbain » - Jean-Luc Germain dixit - remporta un succès considérable, amenant la presse nationale à s'en faire l'écho : « Brest retrouve sa ligne » (*Libération*) ; « La carte d'identité de Brest refait surface » (*Le Parisien*). Et *Le Point* de conclure :

« Il y a dix ans, cela aurait sans doute été impossible, tant le souvenir de la destruction de Brest demeurait douloureux ». Il eût été plus juste d'écrire : « tant le souvenir en était refoulé ».

Dans ce mouvement, une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager (ZPPAUP) fut mise à l'étude, sous la férule d'Yves Steff, qui avait naguère préconisé un Manhattan-sur-Penfeld. La raison première était factuelle : les périmètres de protection des trois édifices brestois protégés au titre des monuments historiques livraient la quasi-totalité du centre-ville à la discrétion de l'architecte des bâtiments de France. Mieux valait, pensait-on, disposer d'une règle écrite, collectivement et clairement énoncée. Mais très vite, comme à Royan quelques années plus tôt, la partie reconstruite imposa sa présence et acquit un authentique statut patrimonial dans le dossier approuvé en 2001.

La Penfeld en débat

Depuis, cette tendance n'a cessé de s'accroître puisque Brest, en 2017, a obtenu le label de Ville d'art et d'histoire et qu'en 2019, deux édifices de la reconstruction ont été inscrits à l'inventaire des monuments historiques : les églises Saint-Louis et Sainte-Thérèse-du-Landais. Un autre événement, apparemment étranger aux questions urbaines, est venu conforter ce regain d'intérêt pour l'histoire de la ville : les Fêtes maritimes, quadriennales depuis 1992 où elles furent inaugurées sur les quais de la Penfeld ouverts à la population et aux visiteurs pour la première fois depuis 1861. Ce fut une joie indicible pour tous et, chez certains, le fondement d'une revendication toujours présente : restituer la Penfeld aux Brestois. Si la radicalité de cette demande ne pouvait être entendue, la possibilité de restitutions partielles allait être étudiée, d'autant qu'il y avait des zones que la Marine n'utilisait plus ou envisageait d'abandonner. Une première *Mission Penfeld* fut installée à cette fin en 1997, mais le mérite des accords décisifs revint à la seconde, créée en 2002 et placée sous la responsabilité de Gérard Denis de Senneville, énarque, inspecteur général de l'Équipement et auteur d'ouvrages historiques de référence. La rétrocession de trois sites importants fut envisagée : le fond de la Penfeld - il n'en n'a rien été à ce jour -, le port de plaisance de la Marine au pied du Château, le plateau des Capucins et ses ateliers. Dès 2003, un concours fut organisé pour la réorganisation du port du Château et de son quai, que l'Atelier de l'île remporta.

La silhouette bien découpée des ateliers des Capucins fit alors souvent réduire à leur aménagement l'opération qui s'annonçait, d'autant qu'une mission exploratoire limitée à leur seule réaffectation fut d'abord confiée à Bernard Reichen et Philippe Robert. En fait, dans sa plus grande dimension, le site avait la même longueur que la rue de Siam et constituait une exceptionnelle réserve foncière. La difficulté à établir un programme précis pour son usage conduisit à l'organisation judicieuse d'un marché de définition - formule encore autorisée à l'époque - mettant à contribution trois équipes : Reichen & Robert, Philippe Madec et Bruno Fortier associé à l'Atelier de l'île. Ces derniers remportèrent le concours qui fut organisé *in fine*, ce qui conduisit à la ZAC de 16 hectares que vous avez visitée hier, conçue pour 560 logements, 25 000 m² de bureaux, des commerces et des services, un parvis de 4 000 m² et un parking de 600 places. Mais si le résultat à belle allure aujourd'hui, les choses ne furent pas simples à organiser.

Le maître d'ouvrage - la Communauté urbaine, devenue Métropole en 2014 - souhaitait débiter par la commercialisation des terrains, qui aurait largement financé l'aménagement des ateliers (2,5 hectares au sol) annoncés comme la future plus grande place publique couverte d'Europe. Mais, craignant que cette seconde phase tarde exagérément et compromette la commercialisation de leurs réalisations, les promoteurs furent réticents. Il fallut inverser les feux et commencer par la réhabilitation et l'affectation des ateliers. Cet effort considérable fut encore jugé insuffisant par les investisseurs potentiels, inquiets cette fois de l'accessibilité du plateau. Certes, la ligne du tramway en chantier passerait à proximité, mais après un long trajet, rébarbatif à leurs yeux, dans Recouvrance dont on espérait un regain par cette entremise. Car tramway il y aurait ! L'idée, abandonnée après le référendum de 1989, avait ressurgi de façon très inattendue à l'occasion des élections de 2001 et, cette fois, les choses avaient été menées à bon port. La première ligne de 14,3 km fut mise en service en 2012, la seconde le sera en 2026. La transaction devait aboutir d'heureuse façon. En effet, l'audacieux téléphérique urbain décidé en 2011 et mis en service cinq ans plus tard, remplit parfaitement son rôle de desserte depuis le centre-ville : la grande médiathèque qui a pris place dans les anciens ateliers en 2017 jouit d'une fréquentation excédant largement les attentes. De surcroît, il contribue fortement à l'image du nouveau quartier et plus largement à celle de Brest, désormais bien placée dans les classements des villes

françaises les plus attractives, et qui, après 45 ans de déclin, voit à nouveau sa population augmenter.

Le Pays de Brest : une ville invisible

Il aurait été intéressant de parler aussi du Pays de Brest, qui est un pôle métropolitain depuis 2012. Caractéristique de l'organisation territoriale si particulière de la Bretagne, il constitue une ville invisible de 420 000 habitants dont « Brest même » est le centre, ce qui fut bien compris en 2015, lorsque la Communauté urbaine, très en deçà des

exigences démographiques posées par les textes, fut seule alors à bénéficier d'une décision dérogatoire, qui la fit Métropole. Nous aurons là matière à discourir lors du prochain congrès des ACE organisé ici.

Transcription de la conférence de Daniel Le Couédic donnée le 3 octobre 2025.



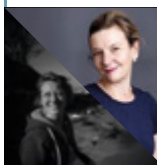
Hôtel de Ville de Brest © Daniel Le Couédic



Brest en 1778 © BnF Gallica

Siamorphose, régénération du centre reconstruit

Siamorphose



Marie Chabrol

Architecte AIA Territoires

Ludivine Carlier

Directrice Fabrique de la ville,
Brest Métropole

Le projet Siamorphose a pour but l'adaptation du quartier de Siam, avec comme premier objectif la rénovation de deux îlots du centre reconstruit, puis de l'ensemble du centre reconstruit. La métropole de Brest a été lauréate en 2022 d'un appel à manifestation « Démonstrateurs de la Ville Durable », financé par l'État. Dans ce contexte, la métropole a pu lancer une phase d'études et de concertation, qui a duré de 2022 à 2025. Elle a été pilotée par l'organisme de Brest Métropole dédié aux projets urbains, Brest Métropole Aménagement. Cette dernière a désigné l'agence d'architecture et d'urbanisme AIA Life Designers composée d'AIA Territoires, AIA Architectes, AIA Ingénierie et AIA Environnement pour la réalisation des études pré-opérationnelles (diagnostic, propositions d'évolutions urbaines, architecturales, environnementales).

Siamorphose fait partie des grands projets portés par Brest Métropole dans le cadre de son projet urbain et du plan-guide du cœur de la métropole « Brest 2040, ville paysage en transition » élaboré avec les équipes de Paola Viganò, dans lequel la transformation du tissu urbain du centre reconstruit est particulièrement ciblée. Ce dernier est composé de 96 îlots, le projet se structure autour de la régénération de deux îlots pilotes représentant près de 30 immeubles et 300 logements, avec des solutions innovantes à l'échelle du bâti comme des espaces publics.

Rénover dans la ville du « déjà-là », un projet d'aménagement singulier et une nouvelle façon de « faire la ville » avec les habitants

Le projet Siamorphose s'inscrit dans le contexte de raréfaction du foncier et des ressources, et porte l'ambition de régénérer la ville existante. Ce morceau de ville, constitué pour l'essentiel d'habitat privé (non dégradé à ce stade), mais également d'équipements et de grandes administrations publiques, de commerces et de tertiaire, n'a pas fait l'objet de grand projet de rénovation depuis sa construction, et échappe aujourd'hui aux dispositifs de type OPAH-RU ou NPNRU. Néanmoins, le quartier présente des signes de fragilité et la collectivité souhaite porter un projet de rénovation global pensé en anticipation d'une dégradation progressive annoncée sur un échantillon de ce morceau de ville de 100 hectares du patrimoine sauvegardé de la reconstruction. Ce projet d'aménagement d'un nouveau genre, place la collectivité en animateur et coordinateur de nombreux acteurs privés, et poursuit l'objectif de mettre en place une boîte à outils opérationnelle,

méthodologique, juridique et financière adaptée à ce contexte spécifique, pour amorcer de manière efficiente la régénération du quartier.

L'îlot urbain comme échelle de réflexion et d'intervention

Le projet Siamorphose s'appuie sur l'idée que l'îlot urbain est l'échelle urbaine d'analyse et de transformation de la ville pertinente pour permettre sa transformation. L'îlot cristallise l'ensemble des enjeux d'évolution de la ville et de l'urbanisme : gestion du foncier et de la propriété, possibilités de densification... L'îlot, en plus d'être une façon de lire la ville, peut être pensé comme une échelle d'action, une unité d'aménagement et de programmation. Il génère alors de nouvelles façons de faire et de vivre la ville. L'îlot est pensé aussi comme une unité de vie, entre le logement et le quartier. Il est également particulièrement intéressant pour travailler sur comment mutualiser les ressources et les espaces. Cela concerne à la fois la gestion des eaux de pluie, des biodéchets, mais aussi la création et gestion d'espaces communs (jardins, salle commune...) Ce parti pris est également issu du constat suivant : raisonner à l'échelle du bâtiment n'est pas suffisant pour pouvoir réhabiliter le patrimoine, ce qui explique potentiellement le peu d'actions et de modification du centre-ville reconstruit. Cette échelle de l'îlot permet de penser une ville plus durable et résiliente sans pour autant faire reposer les transformations exclusivement sur l'habitant. Cette expérimentation vise à inventer un modèle pour aller plus vite, plus loin, moins cher qu'individuellement, copropriété par copropriété.

Les principaux résultats des diagnostics portés par l'équipe AIA

· *Les aménités bioclimatiques du plan* : À l'échelle du centre-ville, le plan urbain de Mathon se présente comme un vaste ensemble ordonnancé qui frappe par l'uniformité de son tissu urbain avec un velum entre 3 et 5 niveaux et des îlots urbains très homogènes. Ce plan présente beaucoup de qualités du point de vue du bioclimatisme, la grande majorité des logements a un bon accès à l'ensoleillement et à l'angle de ciel vu. Pour autant 90% du centre-ville est imperméabilisé, car la topographie a été unifiée avec les remblais de la reconstruction. Cela se traduit par l'absence de pleine terre sur une grande partie du centre-ville et une faible végétalisation des rues et des cœurs d'îlots. De ce fait, il existe des risques importants d'effets d'îlots de chaleur urbain qui ont été perceptibles lors des



L'ilot Pasteur © AIA

deux années précédentes. La gestion des eaux de pluie et le développement de la biodiversité sont des axes majeurs pour adapter la ville au réchauffement climatique.

- *Un bon état général du bâti* : il a été mené un travail de redessin des plans d'étages d'une sélection de bâtiments à partir des plans historiques afin de mieux comprendre l'organisation intérieure des logements et les possibilités d'évolution avec notamment l'ajout d'un ascenseur ou de balcons. Les visites d'un échantillon de bâtiments ont permis de vérifier que l'état général du bâti est bon avec des problèmes ponctuels possibles engendrés par des tassements de terrain : des surélévations ou des épaissements des bâtiments peuvent donc être envisagés. Un point d'attention important a été mis en avant par les architectes des Bâtiments de France (ABF) sur la qualité architecturale des séquences urbaines constituées par plusieurs bâtiments qui doivent être considérés comme un ensemble urbain cohérent.

- *Une trame paysagère à révéler* : une trame paysagère existe mais souffre de nombreuses discontinuités, la ceinture verte imaginée par Mathon, les axes majeurs et mineurs de la ville, et les espaces publics végétalisés doivent être amplifiés en donnant plus de place à toutes les strates végétales dans le projet, en travaillant sur des continuités paysagères à haute valeur environnementale.

- *La mise au point du programme sur les deux îlots démonstrateurs* : à la suite de cette étape de diagnostic, l'équipe a analysé les îlots du centre reconstruit, et établi des typologies. Il a été fait le choix de choisir deux îlots « tests », représentatifs de deux typologies différentes, pour y tester des scénarios d'évolution. Les critères techniques d'analyses ont porté sur la typomorphologie de l'îlot, la dureté foncière, la synergie avec les projets publics, les caractéristiques architecturales et l'état du bâti, les déperditions énergétiques et les capacités d'évolution du bâti (surélévation verticale/horizontale). L'un des critères très importants porte sur la volonté d'agir et la motivation des habitants de l'îlot. Elle a pu être mesurée lors des événements de concertation mais aussi des initiatives locales sur l'îlot, des réponses à l'enquête de mobilisation, des contacts sur le terrain... Les enseignements (à la fois architecturaux, urbains, opérationnels, juridiques) pourront ainsi être répliqués et adaptés sur les îlots similaires.

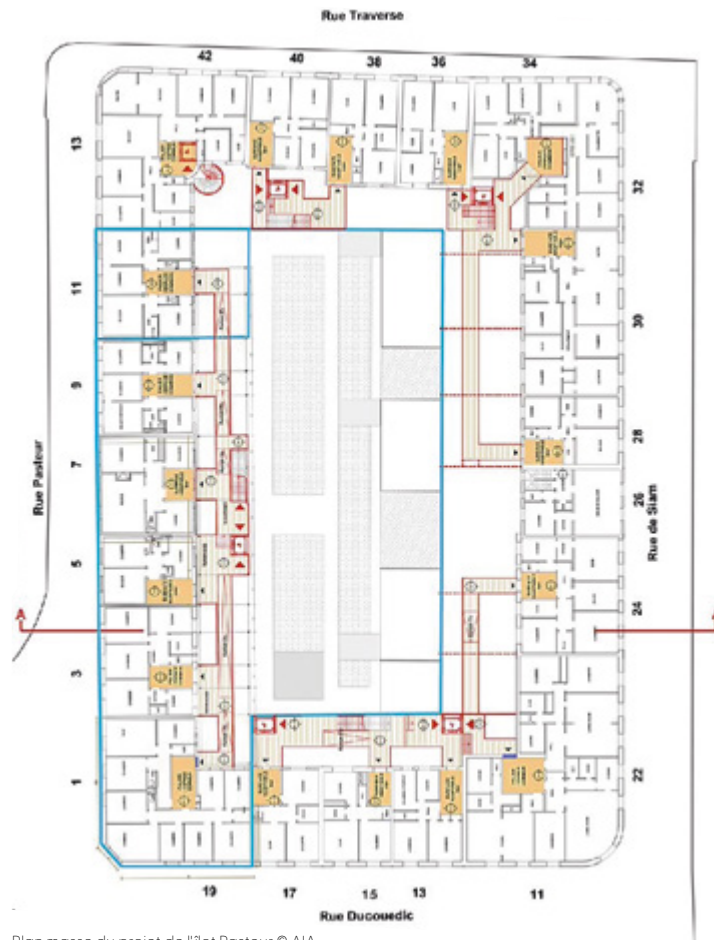
- *Évaluation des impacts environnementaux du programme* : Siamorphose s'est doté d'un socle

d'ambitions environnementales destiné aux futures maîtrises d'ouvrage du projet. Il a pour but de présenter de manière simple et pourtant complète les ambitions de Siamorphose, avec des objectifs chiffrés qui permettent d'objectiver l'état de l'existant et du projet, et de comparer les îlots entre eux. Il est divisé en trois parties : les aménités extérieures, avec par exemple l'objectif d'augmentation de minimum 50% du taux de récupération des eaux pluviales ; l'économie des ressources, avec une réduction des consommations d'énergie grâce à l'atteinte du label Effinergie 2023 pour les logements rénovés, et le seuil 2028 de la RE 2020 sur les logements neufs. À noter également un objectif de temps de retour carbone en moins de onze ans ; le confort et la santé, avec par exemple 5% de la surface rénovée en espace de vie habitante partagé. L'objectif est de proposer un ensemble de travaux essentiels, et des options complémentaires pour maximiser les bénéfices selon les budgets disponibles et les travaux déjà entrepris, en valorisant l'existant.

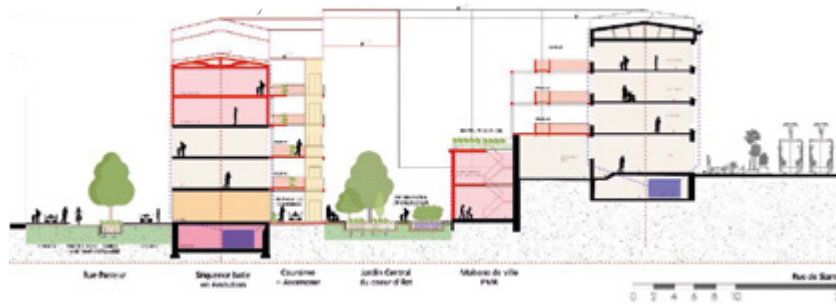
Ces différents scénarios et la méthode Siamorphose ont été évalués d'un point de vue de la performance environnementale. Les résultats associés démontrent l'intérêt de passer à l'intervention à l'échelle de l'îlot, et d'une densification douce, qui prend en compte la valeur écologique des sols. Sur l'îlot Jean Moulin, on observe des résultats très positifs, comme par exemple la multiplication par trois de la capacité à retenir la fraîcheur de l'îlot et la multiplication par 3,5 de l'îlot à être « éponge ». Enfin, il a été calculé que le temps de retour carbone de l'opération est d'un peu moins de huit ans.

Cela montre l'intérêt d'une approche « raisonnée » et fine de la réhabilitation et de la prise en compte de l'existant. Cela permet une optimisation importante entre les efforts et gains. L'approche à la fois frugale et volontaire porte donc ses fruits et pourrait permettre à Brest de se régénérer et de réduire de manière importante son empreinte carbone. Les îlots brestois se prêtent particulièrement à ces évolutions du fait de leur conception : bon ensoleillement, orientation... Couplé à une mise en valeur des fonctions écologiques de sols, l'approche Siamorphose permet une maximisation des bénéfices environnementaux.

Ces différentes vues montrent comment la mutualisation du cœur d'îlot et des rénovations créent des communs : il y a possibilité de rencontre au niveau du cœur d'îlot, des coursives. L'îlot devient réellement une nouvelle « unité de vie » plus économe en espace, en utilisation des ressources, et génératrice d'un vivre ensemble plus frugal et convivial.



Plan masse du projet de l'îlot Pasteur © AIA



Coupe du projet de l'îlot Pasteur © AIA

Métamorphoser et ressourcer nos arts de faire la ville et de bâtir la société

Métamorphose de la forme urbaine



Georges-Henry Laffont

Géographe, urbaniste,
ENSA Saint-Etienne

Table ronde organisée le 3 octobre 2025 et animée par Georges-Henry Laffont. Avec Jack Arthaud (architecte-urbaniste, Vivre la ville) ; Jérôme Beauvois (architecte, conseiller d'opérations, AMO) ; Ludivine Carlier (directrice Fabrique de la ville, Métropole Brest) ; Jérémy Gouellou (urbaniste, architecte, artiste) ; Lionel Prigent (économiste et urbaniste).

Dans le cadre du séminaire des ACE dédié à la question des transformations urbaines et architecturales contemporaines, cette table ronde proposait un espace de partage à la frontière entre le sensible et l'intelligible, où se sont croisées mémoire collective de l'art de bâtir les villes, culture partagée de construire pour la société et solidarités entre toutes et tous en situations. Comment construire des solidarités entre acteurs, échelles, temps et espaces ? Cette question guida les échanges entre les intervenants, nourris de leurs retours d'expériences.

De manière plus concrète, il s'est agi, à travers le retour d'expériences d'aménageurs, d'architectes et d'artistes de : mettre en débat le faire et les conditions du faire dans des projets urbains complexes ; interroger la capacité des démarches de projet à confronter et intégrer des points de vue multiples, faire un pas de côté face aux certitudes établies, articuler politiques publiques et réalités locales, tracer des horizons partagés pour accompagner les acteurs du projet ; tirer des enseignements des expériences individuelles afin d'accompagner les ACE dans leurs missions au plus près des réalités de leurs territoires d'exercice. La table ronde réunissait des intervenants aux prises avec le réel qui, malgré des formations et des parcours différents, partagent le même souci d'articuler usages, récits, héritages et solidarités sociales dans leurs pratiques professionnelles pour accompagner les transitions contemporaines.

Ludivine Carlier, urbaniste à Brest Métropole Océane (BMO), en charge du projet Siamorphose, œuvre au plus près de la complexité de la fabrique de la ville, là où tout se joue. Son intervention, pivot de la table ronde, a donné à voir ce que signifie piloter un projet urbain complexe au jour le jour, quand la situation appelle à apprendre à marcher en marchant sans pour autant perdre l'horizon : le bien commun. En miroir, Jack Arthaud, architecte et urbaniste de l'État, a apporté le regard de l'aménageur public, fort de son expérience en tant que directeur général de l'établissement public d'aménagement de Saint-Étienne (EPASE, 2017-2022). À Saint-Etienne, il n'a cessé de redéfinir les outils à disposition et de réinterroger le rapport entre acteurs publics et privés

dans les différentes opérations de transformation d'un territoire post-industriel à fortes contraintes. De son côté, Jérôme Beauvois, architecte et économiste de formation, ancien dirigeant de Cogedim, aujourd'hui à la tête de Libre Cour(s), questionne la requalification de l'héritage bâti depuis la maîtrise d'ouvrage privée, mettant au cœur des pratiques la notion de valeur ajoutée dans le projet. Son expérience est venue éclairer les points de blocages et le champ des possibles dans l'ambition d'articuler exigence sociale et frugalité économique. Avec Jérémy Gouellou, urbaniste, architecte et artiste-auteur, le débat a fait un pas de côté. À partir de son parcours et de ses différentes expériences, il nous a invité à interroger le rapport au lieu et au temps lorsqu'il s'agit d'intervenir « ici et là ». Cette posture appelant à sortir des logiques standardisées et génériques qui uniformisent les lieux et appauvrissent les expériences sensibles, affectives et cognitives, aux sources des actes d'habiter et de bâtir. Enfin, Lionel Prigent, urbaniste et chercheur à l'Institut de Géoarchitecture de Brest, a mis les échanges en perspective, en tissant des liens entre ces différents retours d'expériences. Faisant ressortir les lignes de force et ouvrant le débat sur la formation, la recherche et la capacité collective à inventer de nouvelles manières de faire avec plus de matière grise.

Tout au long de cette table ronde, le projet Siamorphose, conduit par Brest Métropole Océane et lauréat de l'AMI « Démonstrateurs de la ville durable » (France 2030), a guidé les débats. Siamorphose n'est pas un simple projet de renouvellement urbain mais une démarche de régénération globale du centre reconstruit, dans ses dimensions matérielles, processuelles, actuelles, patrimoniales et économiques.

Le projet Siamorphose est né de la volonté de régénérer le centre reconstruit de Brest, patrimoine bâti unique confronté aux transitions climatiques, urbaines et sociales actuelles. L'enjeu n'est pas uniquement de mettre aux normes ou encore d'intervenir sur le bâti existant au nom d'un cycle de vie arrivant à son terme. Il s'agit surtout de métamorphoser l'héritage architectural, urbain et social, autant dans la manière de le penser, de le gérer et de l'habiter. Ainsi, une unité de vie, l'îlot, est définie et

deux îlots servent de démonstrateurs : l'îlot Pasteur (entre la rue de Siam et la rue Louis Pasteur, au croisement des rues Traverse et Ducoedic), et l'îlot Jean Moulin (entre la rue de Lyon et le boulevard Jean Moulin, au croisement des rues Pierre Puget et rue du 2^e RIC). Cette échelle autorise la mutualisation des usages, de l'énergie, des structures juridiques et financières, des savoir-faire pour faire de Siamorphose un laboratoire d'une nouvelle manière de faire l'urbain et la cité ensemble avec quatre mots d'ordre : la sobriété énergétique, l'inclusion sociale, la résilience urbaine, l'innovation comme démarche de projet.

Pour concrétiser cette ambition, le projet piloté par Ludivine Carlier, directrice de la Fabrique Urbaine (BMO) en étroite collaboration avec Marie Chabrol (AIA Territoires), réinvente la maîtrise d'ouvrage et l'ingénierie urbaines pour conjuguer la complexité en tant que condition de l'agir et les solidarités comme moteurs de l'action collective. En effet, par ce dispositif, la collectivité métropolitaine assume un rôle inédit de pilotage et de facilitateur, entre locataires et propriétaires, entre services publics et acteurs privés, etc. Ainsi, travailler avec le déjà-là exige de bousculer les pratiques classiques et conduit à proposer de nouvelles structures juridiques adaptées aux travaux et à la gestion d'un bâti transformé, un montage financier autant pour les propriétaires de biens que pour les locataires, un accompagnement renforcé et continu pour un projet « clef en main » tout au long de l'intervention.

Pour Ludivine Carlier, Siamorphose est un projet à considérer comme exemplaire dans son ensemble : toutes les évolutions proposées sur les trois composantes de l'îlot (couronne bâtie, cœur d'îlot et espaces publics attenants) participent de la démonstration d'une rénovation globale qui donne à voir, grande nature, l'ensemble des évolutions envisageables dans les espaces publics, privés, bâtis et non bâtis de ce patrimoine remarquable.

En écho à la présentation de Siamorphose, Jack Arthaud est revenu sur son expérience à la tête de l'Établissement public d'aménagement Saint-Étienne (EPASE), instrument original de l'État aménageur, dont la mission est, depuis sa création en 2007, de transposer l'intention politique en réalisations concrètes et cohérentes. Dans un contexte économique, actoriel et social à fortes contraintes, l'EPASE n'a cessé de réinventer et ses missions et les cadres pour les réaliser,

« bifurquant » par rapport aux solutions urbanistiques toutes faites. Par des opérations d'ampleur comme la Cité du Design proposant un équipement culturel majeur, une grande usine créative et des logements sur le site de l'ancienne manufacture nationale d'armes ou au travers d'autres plus discrètes comme la Cartonnerie ou encore Saint-Roch, Jack Arthaud relate la traduction en actes d'une posture aménagiste résolument inventive, loin du « prêt-à-penser » conduisant à une ville générique.

Prolongeant les deux premières interventions, Jérôme Beauvois et Jérémie Gouellou, chacun au regard de leurs expériences passées, sont venus proposer au débat des réflexions autour de la maîtrise d'ouvrage, de l'ancrage des projets et des pratiques des différents acteurs, de la nécessité de repenser le rapport au temps et d'envisager la valeur ajoutée d'une démarche de projet mettant en avant la complexité et les solidarités. En invitant chacune et chacun des participant.es au séminaire à faire un pas de côté lorsqu'il s'agit d'intervenir en situation, Jérôme Beauvois et Jérémie Gouellou n'ont eu de cesse d'évoquer la question du bon sens mis au service de valeurs communes pour que tout soit possible en termes d'aménagement des espaces habités. La richesse et la diversité de leurs parcours respectifs leur ont permis d'aborder les contraintes comme de formidables leviers de créativité, d'accueillir la complexité pour la transformer en évidences et de développer une approche de l'architecture et de l'urbanisme où le dialogue, la spontanéité et la réciprocité entre les différents savoir-faire et savoir-être sont élevés au rang de principes moteurs.

Enfin, Lionel Prigent, a mis la notion de « capacité » au centre de son propos conclusif enjoignant à multiplier les démarches expérimentales comme celles qui furent présentées et discutées durant la table ronde. Tout d'abord une capacité à réinterroger, dans l'action, les certitudes et surtout celles que chacune et chacun véhicule. Ensuite, une capacité à l'adaptation, la souplesse, au droit à l'erreur lorsqu'il s'agit d'articuler politiques publiques et réalités urbaines. Puis, une troisième capacité, celle, dans le cadre d'une démarche de projet, de permettre la confrontation de points de vue. Enfin, une capacité à toujours tracer des horizons, quitte à la modifier en fonction des réalités, pour accompagner l'ensemble des acteurs dans le processus de projet.

Cette table ronde n'a pas été une succession de

discours figés ni de propositions de solutions toutes faites. Au contraire, elle fut vécue comme un temps de confrontation, de rebonds et de récits, où les expériences et postures relatées se sont frottées autant aux idées qu'au concret du quotidien. Ludivine, Jack, Jérôme et Jérémie ont proposé un espace de partage, à la frontière du sensible et de l'intelligible, où la mémoire des lieux, les usages et les solidarités discrètes mais à l'œuvre dans toute situation deviennent des ressources pour rendre concrètes les transitions. La table ronde a replacé l'urbanisme et l'architecture comme actes politiques, capables de faire société face à la complexité croissante des enjeux urbains.

D'une manière générale, le séminaire brestois a montré

que pour l'ensemble des architectes-conseils de l'État et ce, quel que soit le territoire où elles et ils interviennent, l'enjeu est de faire avec des réalités multiples qui rendent saillantes les singularités, contraintes et fragilités des lieux, où ces mêmes lieux souvent pensés et vécus dans des récits contradictoires, où enfin, les habitants, ne sont plus et ne peuvent plus être de simples « destinataires » d'un projet mais des actrices et acteurs à parts entières.

Alors que les situations urbaines se complexifient, les intervenants et intervenantes de cette table ronde ont invité les architectes-conseils de l'État, à décloisonner les manières de penser et faire la ville, à tester de nouvelles méthodes et à les enrichir des savoirs locaux.



Périmètre d'action du projet Siamorphose © Damien Goret

Huit points cardinaux pour orienter la métamorphose urbaine

Synthèse



Lionel Prigent
Économiste et urbaniste

Penser la ville contemporaine, ce n'est pas simplement empiler des projets architecturaux ou tracer des réseaux de transport sur une carte. Nombre de chercheurs et de praticiens ont éclairé les interactions et les principes à définir et mettre en œuvre, de Françoise Choay (Choay, 1965) à Bernardo Secchi (Secchi, 2006) ou Richard Sennett (Sennett, 2019), pour n'en citer que quelques-uns. Dans le volume inaugural de la Revue internationale d'urbanisme, Raphaël Fischler a proposé cinquante thèses sur l'urbanisme et les urbanistes (Fischler, 2015). Penser la ville contemporaine, c'est accepter de se plonger dans une complexité faite de sédimentations historiques, de jeux d'acteurs contradictoires et d'impératifs économiques souvent invisibles au premier abord. À travers l'observation de territoires aussi différents que Brest ou Saint-Étienne, il apparaît que les villes sont vivantes, mues par des forces internes et externes de sorte qu'il demeure illusoire de vouloir toutes les maîtriser. Alors que nous vivons une époque d'accélération (Rosa, 2010), la fabrique de la ville doit être repensée, en un partage de constats mais aussi en une remise en question de nos outils et de nos modèles de planification. L'enjeu est donc de structurer une nouvelle réflexion qui permette de saisir les dynamiques de transformation urbaine. Le texte propose huit points cardinaux pour permettre d'orienter la métamorphose urbaine. De la résonance historique à la nécessité de l'expérimentation, ces points dessinent une méthode pour « forcer l'imaginaire » et redonner du sens à l'action publique et privée sur le territoire.

Saisir les époques : la résonance avec l'épaisseur du temps

La première condition de toute intervention urbaine réussie est la compréhension profonde de l'histoire du territoire. Les territoires ne sont pas des pages blanches; ils possèdent une vie, une trajectoire et des cicatrices. Ces histoires marquent de leur empreinte le sol, le bâti et, plus profondément encore, l'identité sociale des habitants.

À Brest comme à Saint-Étienne, l'histoire industrielle et sociale n'est pas un simple décor de fond. Elle « pèse » sur les projets actuels (Gallo *et al.*, 1992). Cette pesanteur ne doit pas être vue comme un frein, mais comme une résonance nécessaire. Intervenir dans la ville, c'est entrer en dialogue avec l'histoire bâtie et l'histoire sociale. Faire abstraction de cette épaisseur temporelle condamne tout projet à l'artificialité. La métamorphose urbaine

(à l'image du programme Siamorphose) doit donc s'appuyer sur ce qui a été pour projeter ce qui sera (Diener & Martin-Brelot, 2025).

La gouvernance multinationale : l'État, le local et l'interrelation

La deuxième préoccupation porte sur la réunion des acteurs. Dans son approche historique, l'aménagement du territoire en France a été porté par une vision régaliennne forte. Pourtant, on observe aujourd'hui une ambivalence de l'État : s'il reste un acteur de référence, il semble parfois oublier sa propre importance, peinant à donner les moyens financiers et humains à ses cadres et aux territoires pour agir. Le constat n'est pas neuf mais il conduit à un dérèglement des modes d'interventions sur le territoire (Demazière *et al.*, 2016; Santamaria, 2012).

La réussite d'un projet urbain réside dans la coordination fine entre les compétences nationales et les initiatives locales. Il ne s'agit pas d'opposer le haut et le bas, mais de travailler sur l'interrelation. Cela exige d'aller chercher des compétences là où on ne les attend pas, de sortir des silos habituels de l'ingénierie publique pour embrasser des univers extérieurs (culture, économie circulaire, sociologie clinique). La mobilisation des acteurs locaux n'est plus une option, c'est le moteur même de l'aménagement (Bourdin, 2019).

Le cœur de ville contre la juxtaposition d'opérations

Une erreur majeure de l'urbanisme de la fin du XX^e siècle a été de considérer la ville comme une simple juxtaposition d'opérations immobilières. Or, la ville est un organisme vivant doté d'un cœur. Qu'il s'agisse du cœur de la cité ou du cœur de la métropole, cet espace central assure la cohérence de l'ensemble.

Le projet urbain doit s'inscrire dans la longue durée. Comme l'ont souligné les débats autour des transformations de Brest (Le Couédic *et al.*, 2008), l'enjeu est de maintenir une âme urbaine face à la pression de la fragmentation. La ville doit être pensée comme un tout organique où chaque opération immobilière est au service d'un projet de territoire global, et non l'inverse.

L'importance de l'idée : planification et imaginaire

Dans un monde dominé par l'urgence opérationnelle, l'idée semble parfois reléguée au second plan. Pourtant, la planification reste un outil indispensable. Parler de

méthodes, d'objectifs et de vision à long terme permet de structurer l'action.

Toutefois, la planification ne doit pas être technocratique. Elle doit, pour reprendre les mots de Paola Viganò, être capable de « forcer l'imaginaire » (Viganò, 2025). Il s'agit de se projeter ailleurs, de rompre avec le déterminisme pour inventer de nouvelles manières d'habiter. L'idée est ce qui permet de transformer une contrainte technique en une opportunité de projet.

Redéfinir la « population » : une démarche inclusive d'acteurs

Le terme de « population » est souvent utilisé de manière générique et désincarnée. Pour embarquer les acteurs dans une démarche de projet, il faut déconstruire cette catégorie. Le territoire n'est pas peuplé d'une masse indifférenciée, mais de copropriétaires, de locataires, d'associations, d'entreprises et d'usagers.

Chaque individu, chaque structure, à sa place, « pèse » et agit sur le territoire. Les reconnaître comme de véritables « habitants » actifs est nécessaire pour renouveler la démocratie locale. La question n'est plus seulement de savoir « pour qui » on agit, mais « qui » agit et « avec qui ». C'est en multipliant les initiatives qui accompagnent le projet que l'on crée une véritable adhésion territoriale.

L'expérimentation comme mode de faire

Passer de la concertation à la co-construction implique de passer par l'expérimentation. Expérimenter, ce n'est pas simplement demander un avis ; c'est travailler avec les usagers, tester des dispositifs en temps réel, révéler des attentes jusque-là invisibles.

L'exemple de la médiathèque des Capucins à Brest est à cet égard emblématique. En devenant un tiers-lieu avant même d'être un équipement culturel classique, elle a permis de découvrir des possibles. La « maison témoin » ou l'occupation temporaire d'espaces vacants sont autant de manières de tester la ville avant de la figer. C'est par le test que l'on évite les erreurs d'aménagement monumentales.

L'échelle humaine : faire simple dans un monde complexe

Il existe une tentation permanente de vouloir « faire ville » par le biais de grands gestes spectaculaires, une sorte de « grand soir » de l'urbanisme. Or, la réalité

de la transformation urbaine est souvent plus modeste et plus efficace lorsqu'elle se fait à l'échelle humaine (Bertoncello & Hagel, 2019; Pinard & Morteau, 2019).

« Faire simple », c'est s'assurer que le projet est compréhensible par tous. Nous sommes peut-être entrés dans un « âge du fer » de l'urbanisme, une période de rigueur et de pragmatisme où l'accumulation de petites interventions diversifiées l'emporte sur le mégaprojet. L'objectif est de partager le projet pour que chacun puisse se l'approprier, en oubliant la démesure pour privilégier la justesse.

Le primat de l'économie : créer et distribuer la valeur

Enfin, il serait illusoire d'ignorer la dimension économique. Pour paraphraser un slogan célèbre : « It's the economic ». Tout projet urbain est traversé par des problématiques de montages financiers, de recherche de financements et de création de valeur.

Cependant, la question ne s'arrête pas à la rentabilité immédiate. Elle porte sur la redistribution de cette valeur sur le territoire. Comment la richesse produite par la métamorphose urbaine bénéficie-t-elle à l'ensemble des acteurs ? Comment assurer la viabilité économique d'un projet sans sacrifier sa dimension sociale ? La stabilité des modèles économiques est la condition *sine qua non* pour que les acteurs puissent agir avec confiance et solidarité sur le long terme.

La stabilité au service du changement

En guise de synthèse, il apparaît que la métamorphose d'un territoire ne repose pas sur une quête effrénée de la « performance » ou de la « conquête » spatiale, mais sur une recherche d'équilibre. Pour que le changement soit réel, il nécessite une base solide : de la confiance entre les partenaires et une certaine stabilité des acteurs.

Il est tentant, dans un monde en rupture constante, de vouloir tout révolutionner. Pourtant, comme le suggérait la célèbre réplique du *Guépard* de Lampedusa (« Il faut que tout change pour que rien ne change »), la relation entre changement et continuité est subtile. Dans notre contexte de disruption technologique et climatique, nous pourrions même inverser la proposition : « Il faut que rien ne change pour tout puisse changer ». Parfois, il faut savoir préserver l'essentiel, garantir une stabilité structurelle et humaine, pour que tout le reste puisse enfin changer de manière durable et profonde.

Plutôt que l'ultra-performance, visons la justesse. Plutôt que la perfection, visons la résonance. C'est à cette condition que la ville redeviendra un projet partagé, capable de forcer l'imaginaire sans perdre de vue le sol sur lequel elle repose.

Références

Bertoncello, B., & Hagel, Z., *Renouveler les modes de faire la ville*, Revue Internationale d'Urbanisme, 2019

Bourdin, A., *Les nouveaux acteurs de l'urbanisme*, Revue Internationale d'Urbanisme, 2019

Choay, F., *L'urbanisme, utopies et réalités*, Seuil, 1965

Demazière, C., Douay, N., & Serrano, J., *Léviathan ou microchole ?*, Revue Internationale d'Urbanisme, Article 2, 2016

Diener, A., & Martin-Brelot, H., *Une métropole en partage. Récit de la métamorphose brestoise*, Autrement, 2025

Fischler, R., *Cinquante thèses sur l'urbanisme et les urbanistes*, Revue Internationale d'Urbanisme, Article 1, 2015

Gallo, Y. L., Henwood, P., Henwood, A., Berthou, C., Champot, E., Le Couédic, D., Dieudonné, P., Rouxel, F., & Wiel, M., *Brest alias Brest. Trois siècles d'urbanisme*, Mardaga, 1992

Le Couédic, D., Popescu, C., & Sattolo, R., *Art public et projet urbain*, Presses Universitaires de Rennes, 2008, <https://hal.univ-brest.fr/hal-00486112>

Pinard, J., & Morteau, H., *Professionnels de l'occupation temporaire, nouveaux acteurs de la fabrique de la ville ?*, Revue Internationale d'Urbanisme, Article 8, 2019

Rosa, H., *Accélération*, La Découverte, 2010

Santamaria, F., *Les villes moyennes françaises et leur rôle en matière d'aménagement du territoire : vers de nouvelles perspectives ?*, Norois. Environnement, Aménagement, Société, 13, 2012, <https://doi.org/10.4000/norois.4180>

Secchi, B., *Première leçon d'urbanisme* (p. 1), Parenthèses, 2006, <http://hdl.handle.net/11578/3802>

Sennett, R., *Bâtir et habiter. Pour une éthique de la ville* (p. 45), Albin Michel, 2019, <https://doi.org/10.3917/phimag.134.0030>

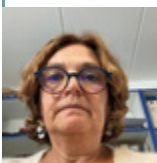
Viganò, P., *Repenser la ville par l'imaginaire*, Raisonance, Article 21, 2025



Le goulet depuis les hauteurs de Brest © Damien Goret



Brest à cœur ouvert *In situ Brest, la ville en coupe*



Christine Berthou-Ballot

Cheffe de projet « Ville d'art et d'histoire », animatrice de l'architecture et du patrimoine

Déambulation urbaine du 3 octobre 2025 organisée par Christine Berthou-Ballot et guidée par elle-même ainsi que Yann Celton (bibliothécaire du diocèse de Quimper et Léon, chercheur associé au CRBC, conservateur délégué des antiquités et objets d'art du Finistère) ; Amandine Diener (architecte, docteure en histoire de l'architecture) ; Patrick Dieudonné (architecte, historien), Daniel Le Couédic (architecte, historien) et Alexandra de Liniers (chargée de projets service Musées et Patrimoines, Brest Métropole).

La création du Label « Ville et Pays d'art et d'histoire »

Le Label « Ville et Pays d'art et d'histoire » a été créé en 1985. Ses objectifs sont de valoriser le patrimoine et promouvoir la qualité architecturale, de développer une politique des publics, de sensibiliser la population et les spécialistes à leur environnement architectural et paysager, d'initier le jeune public à l'architecture et au patrimoine et d'accueillir les touristes.

Le Label brestois

À Brest, il a été obtenu en fin d'année 2017, sur le périmètre symbolique de la Ville, avec les enjeux et objectifs de combler un décalage persistant entre perception et réalité, de raconter la ville d'hier à demain en partageant la fierté d'une histoire longue et riche, de s'approprier collectivement les biens communs que représentent les patrimoines brestois, d'accompagner la mutation urbaine pour faire émerger la nouvelle identité de la ville, ainsi que d'inscrire le patrimoine comme levier de développement métropolitain en associant le plus grand nombre de ses habitants.

Une déambulation urbaine sur mesure

Le séminaire ayant pour thème général, les « Architectures imaginables », visait à amener les congressistes à réfléchir sur les mutations urbaines et la réinvention d'une ville sur elle-même, et à expliquer le palimpseste, la contribution du label à ce séminaire était acquise. Il restait à trouver la bonne formule pour faire comprendre cette ville complexe, visible et invisible, qui ne se livre pas d'emblée aux regards des visiteurs.

L'un des objectifs du label Ville et Pays d'art et d'histoire est de sensibiliser à l'environnement architectural et paysager. Brest organise à destination de ses habitants et habitantes, mais aussi des touristes de passage dans la cité du Ponant un cycle de visites guidées de lieux ou d'édifices emblématiques dont l'offre est regroupée dans une programmation pluriannuelle « Rendez-Vous ». Il a alors semblé logique de se diriger vers une visite guidée/déambulation urbaine permettant d'embrasser tous les aspects architecturaux de la ville, qu'ils soient au-dessus ou au-dessous du sol. La topographie est

devenue son fil conducteur et son intitulé proposé : « la ville en coupe »

Brest concentre, sûrement plus que toutes autres villes, toutes les caractéristiques du palimpseste. Les universitaires Daniel Le Couédic, Patrick Dieudonné et Amandine Diener, spécialistes de l'Institut de Géoarchitecture, ont été invités à partager leur expertise et leurs connaissances sur la reconstruction de Brest et les architectes qui y ont contribué. Les architectes-conseils ont pu également, lors de cette déambulation, visualiser les îlots concernés par le projet Siamorphose qui leur avait été présenté dans l'après-midi.

À ce titre, l'église Saint-Louis en est le symbole. La plus grande église reconstruite de France, témoin majeur du renouvellement architectural de l'art sacré, est inscrite aux monuments historiques depuis 2018. Elle recèle dans son sous-sol des vestiges de l'église d'avant-guerre qui illustre le trait d'union entre la ville d'avant-guerre et la ville reconstruite. Cette visite menée par Yann Celton, fin connaisseur de cet édifice, démontre concrètement l'exercice mental complexe de superposition des plans successifs de la ville auquel doivent se confronter les habitants comme les visiteurs.

L'appréhension des dimensions dessus/dessous, avant-guerre/reconstruction, s'est poursuivie avec la visite de l'abri Sadi Carnot, construit pendant la Seconde Guerre mondiale. Un de ses accès actuels est une volée de marches qui matérialise le rehaussement de la ville reconstruite de plusieurs dizaines de mètres. Pendant la guerre, l'abri était accessible depuis la rue Louis Pasteur qui se terminait en pente douce vers les quais de la Penfeld.

Mais cet abri est surtout associé à une mémoire douloureuse. Un drame meurtrier s'y est déroulé dans la nuit du 8 au 9 septembre 1944, entraînant la mort de plusieurs centaines de civils et de près de 80 occupants allemands et ouvriers de l'organisation Todt. Les derniers rescapés de l'accident se sont éteints, l'abri devient désormais le relais privilégié de leurs histoires et de celles des disparus, dont le travail d'identification se poursuit

aujourd'hui. Alexandra de Liniers et moi-même avons relaté cet épisode toujours douloureux à l'assistance. Il n'est pas possible, en règle générale, de sortir de l'abri par son entrée principale, qui longe la rue Emile Zola, non accessible aux personnes en situation de handicap. Exceptionnellement et toujours pour illustrer cette ville en coupe, nous avons permis aux architectes-conseils la remontée impressionnante des 154 marches de l'escalier d'accès original de l'abri.

La visite s'est terminée sur le cours Dajot, promenade et belvédère illustrant la dualité ville haute/ville basse, autre caractéristique de l'espace urbain brestois.

Cette visite/déambulation a permis d'appréhender sur le terrain l'histoire complexe de la ville de Brest. En conclusion, je reprendrai les paroles du maire de Brest au moment de la candidature au label Ville et Pays d'art et d'histoire en 2017, Brest est une « ville en renouvellement continu, elle se nourrit de son passé et ouvre, cinquante ans après sa reconstruction, une nouvelle page de son histoire. Ville dynamique, en perpétuel mouvement, elle franchit, avec la requalification des anciens ateliers des

Capucins et son téléphérique, une nouvelle étape de sa transformation urbaine, prouvant à nouveau sa capacité à se réinventer. Fière de son histoire et construisant son avenir, Brest entend affirmer aujourd'hui son identité de ville d'art et d'histoire ».



Naval monument, carte postale ancienne



L'abri Sadi Carnot © Christophe Balas



Brest depuis l'Hôtel de Ville © Damien Goret

Visite du centre reconstruit *In situ Brest, la ville en coupe*



Patrick Dieudonné
Architecte, historien

Sous l'une de ces rares ondées qui font le charme rafraîchissant du Finistère, la visite du centre reconstruit de Brest (à partir de 1948) a commencé, en toute logique, à l'abri de l'Hôtel de Ville inauguré comme dernier immeuble reconstruit en 1963. Celui-ci occupe une place centrale dans la composition imaginée par l'architecte en chef Jean-Baptiste Mathon (1893-1971). Empreinte de culture classique, elle se déploie à l'avant de ce « château » municipal, dont l'ordonnance se prolonge par deux ailes qui intègrent plusieurs copropriétés de logements. Face à lui, l'axe principal ouvert de la rue de Siam, coupé à mi-parcours par un axe secondaire fermé qui porte une série de bâtiments publics, de la trésorerie au palais de justice, en passant par le spectaculaire kiosque à musique de l'ancienne place d'Armes.

La visite a suivi le grand axe, avec quelques détours traversant les rues désormais redressées. Même si le remembrement fut marginal, pareille composition impliquait en effet deux transformations importantes du site d'avant-guerre. D'une part le déclassement puis l'arasement des remparts, déjà projetés par Georges Milineau, architecte municipal chargé du Plan d'aménagement, d'embellissement et d'extension (1924-1935) consécutif à la loi Cornudet (1919). D'autre part, le remblaiement des vallons qui entaillaient le plateau original de la ville, et qui avaient interdit à Vauban d'installer la figure régulière et rationnelle dont il était coutumier. La ville reconstruite rétablit ainsi le damier.

Depuis l'Hôtel de Ville, la rue de Siam propose un gabarit resserré en trompe-l'œil perspectif, mais Mathon avait su instaurer des règles de composition assez souples pour intégrer les souhaits – et surtout les budgets – disparates des sinistrés. Seuls quelques points d'ancrage sont rigoureusement ordonnancés : les abords de l'Hôtel de Ville, l'intersection des deux axes et, dans le projet original, l'articulation avec le pont de Recouvrance. Le terme de la composition a toutefois dû s'effacer devant la percée des doctrines modernes qui s'imposent avec l'arrivée d'Eugène Claudius-Petit au ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme.

On retiendra aussi deux points saillants visités à l'écart de l'axe principal. L'église Saint-Louis (roi de France, puisque la ville n'a pas de saint fondateur, contrairement à toutes les paroisses de Bretagne), la plus importante église reconstruite en France (due à Jean Lacaille, Jacques Lechat, Yves Michel, Yves Perrin, et Hervé Weisbein), avec son impressionnant collatéral longé de colonnes en béton armé en contrepoint du mur en granite de Logonna. La maison « rescapée » d'Yves Crosnier (1904, la maison et l'agence d'un architecte...) au bord de la promenade plantée du cours Dajot héritée du XVIII^e siècle, d'où le regard porte vers l'horizon de la rade et de son goulet vers l'Atlantique. Au terme de la promenade, le fleuve central et ses vallons ouvrent la perspective vers la principale opération de la rive droite : le plateau des Capucins, aujourd'hui desservi par un téléphérique.



VITALITÉS

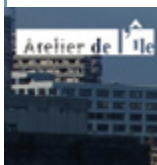
Quand la culture fait territoire

La vitalité d'un territoire ne réside pas seulement dans sa réalité construite ou ses équipements. Elle s'incarne dans les usages, les récits, les pratiques sociales et culturelles qui en façonnent le sens. À Brest, ville en métamorphose, militante, reconstruite, que pouvons-nous apprendre de ces vitalités culturelles et sociales qui relient habitants et institutions, mémoire et avenir, initiatives informelles et politiques publiques ? La troisième journée interrogeait la culture comme levier opérationnel de transformation. Elle questionnait les dispositifs existants, labellisations, appels à projets, coopérations locales, et appelle à reconsidérer les méthodes pour faire de la culture un moteur de la mise en œuvre des politiques publiques pour la transition. À quelles conditions peut-elle devenir une infrastructure fonctionnelle ? Comment relier les politiques culturelles du ministère de la Culture aux grandes orientations de l'aménagement des territoires portées par les autres ministères ? Et quel rôle peuvent jouer les ACE pour accompagner cette transversalité ?

Ni concepteurs, ni prescripteurs, les ACE conseillent, facilitent, aident à la mise en cohérence des politiques publiques. À Brest, ces vitalités se manifestent dans les lieux intermédiaires, les initiatives citoyennes, les coopérations multiples. Elles nous invitent à interroger l'art de faire projet autrement, au service de l'intérêt général.

Océanopolis : métamorphose d'un lieu emblématique, entre héritage et réinvention

In situ à Océanopolis



Atelier de l'île
Architectes

Océanopolis, conçu par l'architecte Jacques Rougerie, ouvre ses portes en 1990 à Brest avec un premier pavillon dédié aux côtes bretonnes. Son esthétique monolithique, marquée par des volumes blancs et lisses évoquant icebergs et vagues, incarne une architecture biomimétique pionnière.

En 2000, les pavillons Tropical et Polaire viennent compléter l'ensemble, portant à plus de 1 000 le nombre d'espèces présentées sur 10 000 m² d'exposition, avec 4 millions de litres d'eau de mer. Océanopolis s'impose rapidement comme le premier site touristique de Bretagne, mêlant science et émotion pour sensibiliser le public à la protection des océans.

Depuis 2023, le projet Métamorphose, porté par Brest Métropole et attribué à l'Atelier de l'île Brest, engage une transformation profonde du site. L'ambition est claire : affirmer l'excellence brestoise en sciences et technologies marines, renforcer l'attractivité touristique et créer un « parcours Océan » reliant les sites emblématiques du territoire. Ce projet repose sur la construction de nouveaux bâtiments, la restructuration des espaces existants et extérieurs, ainsi qu'une refonte globale de l'expérience visiteur.

L'Atelier de l'île propose une réponse architecturale en dialogue avec l'héritage de Rougerie. Là où l'existant se caractérise par des volumes pleins et lisses, l'extension

s'inspire d'un pli tectonique, créant un espace d'accueil entre la ville et le parc. Les façades en bois, les toitures végétalisées et les matériaux biosourcés apportent une texture chaude et vivante, en harmonie avec le territoire. Les pavillons Tropical et Austral sont entièrement repensés pour offrir une immersion inédite. Les bassins et fenêtres en méthacrylate, redessinés, renforcent la qualité des observations et l'émotion des visiteurs.

Un nouveau pavillon, « La Cité des Océanauts », est spécialement conçu pour les enfants, alliant ludique et pédagogique pour les sensibiliser à la protection des océans. Les aménagements incluent également un restaurant repensé, des parcours adaptés aux normes de sécurité et d'accessibilité, ainsi qu'un jalonnement graphique intuitif. Les espaces extérieurs ne sont pas en reste : les jardins paysagers deviennent des attractions à part entière avec trois nouveaux jardins thématiques – Chili, Austral et Bretagne. Ces écosystèmes à ciel ouvert invitent à découvrir la biodiversité côtière et participent activement à la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

Océanopolis illustre ainsi comment un lieu emblématique peut évoluer sans renier son héritage. En alliant l'utopie scientifique du passé aux défis écologiques contemporains, le site se réinvente comme un espace hybride, plus immersif, accessible et durable, marquant une nouvelle ère pour ce lieu unique en Bretagne.



Océanopolis © Atelier de l'île



Nouvelle entrée d'Océanopolis ©Atelier de l'île



Océanopolis © Jacques Rougerie Architectes Associés



Photogrammes du Chant de Brest © Gwendal Le Goff

Le chant de Brest Projection rencontre



Gwendal Le Goff
Réalisateur du film *Le Chant de Brest*

Lors de cette troisième journée du séminaire des architectes-conseils de l'État, nous avons visionné « Le chant de Brest » après deux jours d'arpentage et de discussion dans la ville. Nous étions donc très intéressés de vous entendre nous raconter comment vous avez abordé Brest par le son...

Gwendal Le Goff : Il y a beaucoup d'influences dans ce film. J'allais souvent écouter des concerts dans ma vingtaine. Je traînais beaucoup dans ces milieux underground que j'aimais beaucoup. C'est comme ça que j'ai découvert Brest. Je trouvais qu'il y avait une imbrication assez poétique entre les quartiers, la musique et les gens qui parlaient de leur ville. C'est un trait assez singulier, les Brestois aiment leur ville malgré son architecture assez singulière. J'ai commencé à écrire ce film en me disant que j'allais essayer de mélanger arpentage urbain et musique.

C'est exactement tout ce qu'on n'a pas vu pendant ces deux jours, à part les Capucins. Le film date de 2023, ces lieux existent toujours.

J'ai commencé à tourner tout seul aux alentours de l'année 2020. Une fois que la dynamique de production s'est enclenchée, le tournage a eu lieu entre 2021 et 2022, puis un peu en 2023 donc sur le temps long.

Je traverse plusieurs zones dans le film. Les lieux que j'ai filmés représentent en quelque sorte le Brest en mutation. Par exemple, avec Mireille dans la rue Saint-Malo, on voit le quartier de Recouvrance avec le plateau des Capucins qui a été rénové. La rue Saint-Malo continue d'exister et la dynamique se passe assez bien avec les Capucins. D'ailleurs, Mireille aime beaucoup les Capucins ! C'est un endroit où des choses se passent. Il y a d'autres lieux où c'est un peu plus compliqué comme le quartier Saint-Martin ou la place Guérin. Parmi les lieux alternatifs, le fameux Squat de l'Avenir a fermé, enfin, il a été expulsé par la préfecture et la ville... Pour les habitants, ça a été dur. Récemment, des fachos sont venus agresser des gens qui étaient dans l'un des bars qu'on voit dans le film, là où il y a souvent des concerts. C'est donc un quartier où les mutations sont compliquées. Il y a aussi toute la zone du haut Jaurès avec tous ses commerces, là où la ville aide des commerces à s'installer. Dans le film, le quartier où on voit le rappeur qui ouvre son studio est aussi en train de renaître. Brest est une ville en mutation, mais comme toujours, ce n'est pas toujours facile.

Donc vous n'êtes pas brestoises ? Dans le film, on entend beaucoup parler des villes du Nord et Brest y est assimilée.

Je suis douarneniste, je viens du sud Finistère. Ce n'est pas tout à fait la même dynamique. Douarnenez est une petite ville qui est elle aussi en mutation, mais les changements sont différents. Brest m'a beaucoup touché parce que c'est un des derniers grands bastions populaires de Bretagne. Les gens adorent leur ville, il y a donc une énergie très positive. Parfois Brest me fait un peu penser aux villes anglaises avec leurs architectures pas évidentes de prime abord. Mais les habitants sont hyper fiers de leur ville et ont un état d'esprit qu'on pourrait retrouver en Angleterre. C'est un sentiment très personnel, de mon point de vue d'artiste.

Dans le public : Je voulais parler de la scène artistique de Brest - parce que vous n'en parlez pas du tout dans le film. Il y a les Beaux-Arts, Passerelle... Il y a quand même une scène, artistique à Brest...

Oui, il y a une scène artistique assez développée, que ce soit « arts de la rue » ou Beaux-Arts. Je n'en ai pas parlé parce que c'était moins mon univers. J'ai passé beaucoup de temps dans le monde des concerts et de la musique. Un documentaire ça se construit beaucoup par les rencontres. Et il se trouve que je les ai d'abord faites dans ces réseaux-là, même si je ne connaissais pas du tout le milieu du rap qui a été une vraie découverte.

On comprend que votre univers c'est plutôt le son, le chant. Mais j'ai le sentiment que vous filmiez la ville, les immeubles, les quartiers, presque avec un œil presque d'architecte. D'où ça vous vient ?

J'aime le cinéma. Je suis en quelque sorte un bébé du cinéma de Douarnenez. Je sais pas si vous connaissez un peu cette ville, mais il y a une option cinéma, un festival... J'ai grandi avec ça et j'imagine que ça a formé mon œil. Dans le film, c'est un travail qu'on a fait à deux avec mon cadreur qui est lui aussi très sensible à l'esthétique de Brest. On a vraiment pris le temps de filmer la ville. Quand on fait un documentaire, on est pressé par le temps. On se dit : « il faut rentrer les images, il faut rentrer les séquences ». Avoir une bonne image du port, ça peut, des fois, prendre toute une matinée mais on voulait prendre ce temps-là. Le monteur avec qui je travaillais était très content. On avait une super belle palette de

l'architecture brestoïse et j'aime bien ces ambiances. Je pense que je ne suis pas le seul d'ailleurs. Ces ambiances très portuaires avec ces lignes de fuite qu'il y a partout. C'est une ville qui est très cinématographique, je ne suis pas le seul à dire. Les cinéastes aiment bien Brest pour tous ces raisons.

Dans le public : Ce soir, on a prévu de sortir avec des copains et on voudrait savoir où on pourrait aller ?

Il faut regarder le programme des concerts. Il y a vraiment de très belles soirées au Vauban, c'est très rigolo. Il suffit qu'il y ait un concert de rock et on est en décalage avec le côté cabaret, ça crée de super contrastes. J'aime toujours la place Guérin, même s'il y a un peu moins de monde qu'avant. D'autres aiment aller au Tara Inn sur le port de commerce. Je remarque aussi que les jeunes, les étudiants trainent beaucoup plus à Siam. Il y a quelques bars sympa là-bas aussi.

Dans le public : Comment avez-vous fait pour que les personnages que vous avez fabriqués vous racontent leur attachement à leur ville ? Votre film est ponctué de phrases très intimes, très fortes, riches en vocabulaire. Pour atteindre ce niveau d'analyse et d'intimité avec des personnages, c'est long, non ?

C'est une question intéressante parce que ça n'a pas été évident. En plus, c'était mon premier documentaire ! Je me suis quand même souvent cassé les dents. Je sais que je serai beaucoup plus clair dans ce que je cherche avec mes personnages pour mes prochains documentaires. Mais c'est une histoire de confiance, d'amitié et d'attachement. Certains personnages n'étaient pas forcément ouverts à me donner leur avis sur Brest parce que le film allait passer à la télé, les gens allaient leur en parler... C'est vraiment une histoire de sympathie et de temps. J'ai l'impression d'enfoncer des portes ouvertes mais c'est comme ça que se passe un documentaire. J'ai parfois eu des refus, certains personnages ne sont pas non plus restés au montage.

Dans le public : Je tenais à commencer par vous féliciter pour toute cette ambiance ressentie. Je suis finistérien et c'est des souvenirs des Beaux-Arts que je retrouve. On voit vos affinités pour ces milieux que vous

connaissez mais vous parlez d'une ville prolétaire, vous n'avez pas réussi à pénétrer ce milieu-là ? L'Arsenal, les formes de radoub, le travail sur les bateaux ?

Le seul personnage qui a un lien avec l'Arsenal dans mon film, c'est Bruno Le Roux. D'ailleurs, il ne chante pas trop. C'est celui qui parle à la fin, une ancienne figure du rock indé des années 90. Mais ça raconte aussi quelque chose de la ville et de la transformation de l'Arsenal. Je pense que si j'étais venu dans les années 80 faire un documentaire, la moitié des rockers ou des gens qui font de la musique, auraient un lien de près ou de loin à l'Arsenal. Aujourd'hui, ce n'est plus le cas parce que l'Arsenal a beaucoup changé. C'est moins ouvrier qu'avant. Mon angle, c'était les milieux musicaux, donc je me suis cantonné à ça. Je n'ai pas essayé d'inventer un personnage lié à l'Arsenal. Mais c'est intéressant ce que vous dites, parce que ça raconte aussi quelque chose de ce qu'est la ville aujourd'hui. Il y a en quelque sorte une double-ville. J'ai l'impression que les gens se sentent assez éloignés de la ville du bas. Ils ne savent pas trop ce qui s'y passe, alors que c'est à côté. Je terminerai là-dessus, parce que je viens de faire un gros travail avec le son sur Molène, une toute petite île. Et j'étais surpris du nombre de personnes qui travaillaient dans la Marine et à l'Arsenal à Molène. Paradoxalement, j'en ai plus rencontré à Molène qu'à Brest. J'ai l'impression que les gens qui travaillent à l'Arsenal n'habitent pas vraiment à Brest.

Un mot sur votre prochain film ?

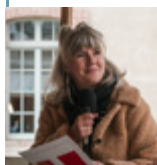
Je suis en train d'écrire un documentaire sur les Gras de Douarnenez, le carnaval de ma ville. J'essaie de faire des mélanges, un peu comme dans « Le Chant de Brest ». Sauf que la langue, c'est le carnaval !

« Le Chant de Brest » de Gwendal Le Goff peut-être visionné en ligne jusqu'au 16/09/2026 à cette adresse : <https://kubweb.media/page/documentaire-chant-brest-gwendal-le-goff/>

Entretien avec Gwendal Le Goff par Océane Ragoucy et retranscrit par Norma Lejop.

L'urbanisme culturel: la culture comme infrastructure fonctionnelle

Urbanisme culturel



Agathe Ottavi

Directrice de projets,
urbaniste culturelle

Table ronde organisée le 4 octobre 2025 et animée par Océane Ragoucy (architecte et curatrice). Avec Christine Berthou-Ballot (cheffe de projet « Ville d'art et d'histoire », ville de Brest) ; Héléne Fernandez (directrice, adjointe à la Direction Générale des patrimoines et de l'architecture, ministère de la Culture) ; Gwenaél Leblond-Masclat (directeur général adjoint de Brest Métropole) ; Agathe Ottavi (directrice de projets, urbaniste culturelle, coopérative Cuesta).

« La vitalité d'un territoire ne réside pas seulement dans sa réalité construite mais aussi dans les usages, les récits, les pratiques sociales et culturelles qui s'y déploient ». Posée en introduction par Océane Ragoucy citant Lionel Orsi, cette assertion a ouvert la discussion sur le rôle de la culture dans la fabrique des territoires et les enjeux, thématiques et outils que recouvre la jeune notion d'« urbanisme culturel » qui émerge actuellement dans le paysage national¹. Ce terme, vu comme « tautologique » par Héléne Fernandez, du fait que « la question urbaine est aussi une question d'architecture et que l'architecture est expression de la culture » ou comme « performatif », comme je le décris, par sa capacité à faire exister dans le paysage institutionnel une pratique hybride au croisement du monde de l'urbanisme, de la culture et de la citoyenneté², a pour intérêt de rassembler plusieurs questions qui sont aujourd'hui adressées à l'architecture et aux disciplines qui ont trait à l'aménagement de l'espace et des territoires.

Parmi ces questions, retenons la question des modes de faire projet, l'enjeu du patrimoine et de la composition avec le déjà-là, le rôle des habitants dans la fabrique urbaine, la place de l'art et de la culture, et enfin la mobilisation des récits. Les participants adoptant différents points de vue (terrain, institutionnel) et s'exprimant depuis différentes échelles (micro-locales, locales, nationales) ont tenté au cours de cette table ronde d'y apporter des éléments de réponse.

Faire projet aujourd'hui

Dans son introduction, Héléne Fernandez a souligné la complexité du métier d'architecte qu'elle voit comme « un combat de culture » dans un moment trouble où les menaces de « ruines », de « désolation » et de replis identitaires sont fortement présentes. Dans ce contexte oppressant, la responsabilité des architectes, et plus largement de l'ensemble des acteurs du cadre de vie – commanditaires, conseils, maîtres d'œuvre –, est grande et demande de nouvelles postures et de nouveaux outils. Au-delà des habitants, ces approches qui mobilisent la culture et l'art peuvent aussi avoir des effets transformateurs sur les acteurs de la commande

publique et du cadre de vie. Selon Héléne Fernandez, ce qui intéresse actuellement la puissance publique, c'est de voir comment elles peuvent permettre de « changer les cadres de la commande, la manière de formaliser des propositions et notre vision sur l'espace »³. Pour ma part, j'ai présenté le monde de l'urbanisme et de l'architecture comme un monde assez froid, technique et expert aux nombreux cadres, acronymes et process qui créent une distance avec le réel. Les démarches d'urbanisme culturel sont, avant tout, des démarches joyeuses, pleinement ancrées dans la vie, qui ouvrent, à travers la mobilisation des corps et de la notion d'expérience⁴ des perspectives pour faire autrement et ensemble. Pour Héléne Fernandez, l'urbanisme culturel véhicule ainsi l'idée qu'on pourrait « envisager la fabrication de la ville et son évolution à partir d'outils qui ne sont pas uniquement ceux issus des technostructures, de l'ingénierie, d'un système productif industriel ». Elle insiste sur la nécessité de mobiliser plus d'outils que ceux dont on avait l'usage jusqu'à présent : le crayon noir pour dessiner la ville sur la feuille blanche et souligne le fait que « si on regarde le monde depuis le point de vue de la culture, il n'y a pas de page blanche ».

Composer avec l'existant

Christine Berthou-Ballot a présenté le label Ville d'art et d'histoire que Brest a obtenu depuis 2017 en valorisant son patrimoine bâti, « ce qui n'était pas une évidence » précise-t-elle, mais aussi son patrimoine naturel et immatériel, son patrimoine visible et invisible, valorisant ainsi le déjà-là, l'existant. J'ai rappelé que cette notion de patrimoine, notion « mouvante » comme la qualifie Océane Ragoucy, se conjugue nécessairement au pluriel et s'articule avec celle des « droits culturels »⁵. Placer les patrimoines au cœur d'un projet de territoire c'est donc finalement, loin d'une vision passiviste ou figée que pourrait projeter sur la notion de patrimoine, mettre l'individu au cœur du projet et s'inscrire dans une dynamique de mouvement et de transformation. C'est bien dans cette approche que le label a été mis en œuvre par Brest Métropole qui, comme l'a expliqué Christine Berthou-Ballot, a été conçu en sollicitant la participation de nombreux habitants, de tous âges, y

compris les plus jeunes, mobilisés à travers de multiples formats (balades urbaines, ateliers, temps d' « aller vers » dans l'espace public...).

Le rôle des habitants

Il s'agit de la question au cœur de cet échange : quel rôle souhaite-t-on donner et ménage-t-on aux habitants dans l'aménagement de l'espace et des territoires ? Au-delà des obligations de concertation imposées par la loi, il y a souvent une volonté sincère d'associer les habitants, parce que comme le dit Gwenaël Leblond-Mascllet, paraphrasant la publicité Petit Bateau : « À quoi ça sert une ville, si c'est pour ne rien pouvoir faire dedans ». Il poursuit en expliquant que Brest Métropole s'est construite d'abord et avant tout comme « métropole de la coopération » cherchant à organiser le territoire pour permettre à chacun « d'y exprimer sa propre émancipation, qu'elle soit individuelle ou collective ». On parle là de pouvoir d'agir ou d'encapacitation qui sont des termes qui sont revenus à plusieurs reprises dans le débat. Pourtant, on sent que ça butte. On est encore bas en France dans l'échelle de la participation telle que définie par Sherry Erstein en 1969⁶. Une architecte dans la salle témoigne de son désarroi quand après avoir accompagné la transformation d'espaces publics de quartiers populaires pour aménager des espaces inclusifs, les jeunes disent que « ce n'est pas pour eux ». Elle sent alors qu'elle est « à côté de la plaque ». À Cuesta, nous développons un axe de recherche sur la place des jeunes dans les espaces publics⁷ qui nous permet de tirer les quelques enseignements suivants pour « faire avec » et non « faire pour » comme la nécessité du temps long, ou encore l'appui sur les personnes ressources du territoire et notamment les animateurs et les acteurs de l'éducation⁸ qui sont rarement associés aux projets urbains.

La culture, cerise sur le gâteau ou ingrédient du clafoutis⁹ ?

Cette approche nous éclaire sur le type d'intervention artistique et l'endroit où l'urbanisme culturel mobilise la culture dans les projets d'aménagement. J'ai expliqué que l'enjeu pour les acteurs de l'urbanisme culturel était de mobiliser des approches culturelles et artistiques s'inscrivant dans les pratiques sociales, ce que le monde anglosaxon appelle le *social practice art*¹⁰. Dans ces approches, ce qui compte ce n'est pas tant le projet matériel, le résultat, la formalisation que le processus et les interactions sociales qu'il produit avec les personnes

et leurs milieux de vie dans une visée d'émancipation et de justice sociale. Elles portent alors l'ambition assez folle de « changer le monde », vieil adage comme le rappelle Océane Ragoucy. L'urbanisme est ainsi un terrain de jeu formidable pour l'art et la culture car comme je l'explique, c'est « la politique publique qui agrège toutes les politiques publiques ». C'est donc une formidable clé d'entrée pour que les démarches artistiques et culturelles aient des effets concrets et transformateurs sur le réel.

Un récit, des récits ?

Le récit est un des outils auxquels on pense quand on associe les termes de culture et d'urbanisme. En effet depuis quelques années, on constate que ce terme est constamment utilisé dans le monde de l'aménagement de l'espace et des territoires¹¹ et, comme le rappelle Océane Ragoucy, parfois associé aux notions de storytelling ou marketing territorial créant une zone floue entre ce qui relèverait de la création, de la créativité et de la communication. Pour Gwenaël Leblond-Mascllet, ce terme de marketing territorial est « parfaitement assumé par la collectivité ». Il désigne le « récit commun imaginé pour porter notre territoire ». Un débat s'est pourtant engagé, comme pour le terme de « patrimoine », sur le fait d'accorder ce terme au singulier ou au pluriel : « y a-t-il un récit ? des récits ? ». Hélène Fernandez s'inquiète pour sa part de la surmobilisation de ce terme dans les disciplines de l'aménagement de l'espace et du cadre de vie. Elle rappelle, se référant à Henri Ciriani, que la notion de récit s'articule à la notion de projet et qu'elle s'inscrit dans un temps limité. Elle précise qu'il faut accepter que « les récits deviennent obsolètes et qu'on puisse les transformer », le risque sinon étant le dogme. Pour ma part, j'ai précisé qu'il y avait peut-être une autre manière de mobiliser cet outil, non pas pour écrire le grand récit unificateur, la nouvelle Odyssée, dont se méfie à escient Hélène Fernandez, ni même pour faire le récit du projet urbain ou du projet de territoire et partager une vision commune, mais plutôt pour créer des cadres d'expériences collectives qui permettent de se raconter et d'éprouver des histoires et de se mettre collectivement en capacité d'agir¹².

En creux, cette table ronde a permis de dessiner un portrait de Brest comme une métropole vivante, populaire, contrastée, « foutraque, work-in progress » pour reprendre les termes de Gwenaël Leblond-Mascllet, en prise avec les éléments naturels. La plus jeune métropole de France qui, toujours selon Gwenaël

Leblond-Masclat, a « vingt ans de retard, ce qui lui donne vingt ans d'avance pour ne pas reproduire les erreurs de ses aînées » apparaît alors comme une institution en permanente réinvention, « animatrice de son territoire » et capable de mettre en dialogue les mondes institutionnels, alternatifs et citoyens qui le composent. C'est le portrait d'une métropole qui fait de la culture un levier de transformation de son territoire. En témoigne, selon les participants brestois, le Plateau des Capucins plusieurs fois cité comme exemple abouti de patrimoine reconverti porteur d'un récit clé de l'histoire locale autour de l'articulation des cultures militaires et civiles et faisant la part belle aux usages spontanés et aux pratiques sociales et culturelles.

¹ Dans mon intervention, j'ai expliqué que si on trouve des occurrences de ce terme régulièrement depuis les années 90, on peut dire qu'il s'installe de façon plus présente dans le paysage depuis 2018 au moment où le Polau, pôle arts et urbanisme, réunit une vingtaine d'acteurs et d'actrices de champs artistiques et culturels très différents qui tentaient un pied dans le monde de la culture et un autre dans celui de l'aménagement de créer des espaces d'intermonde et de faire advenir des projets artistiques et culturels dans des cadres qui n'étaient pas prévus pour cela.

² « Inscrit dans les enjeux contemporains des transitions, l'urbanisme culturel regroupe un ensemble de pratiques qui contribuent à la transformation des territoires en vue de leur meilleure habitabilité. S'appuyant sur des interventions artistiques et culturelles situées, l'urbanisme culturel crée les conditions de la capacité à agir pour toutes les parties prenantes et influe sur les modes opératoires de la fabrique territoriale. Définition de l'urbanisme culturel par le Mouvement de l'urbanisme culture in « Repères » 2024

³ Hélène Fernandez pointe là un chantier important que le Mouvement de l'urbanisme culturel entend mener avec les acteurs institutionnels et notamment le GIP Epau et les ministères de la Culture et de l'Aménagement du Territoire & Transition écologique avec un programme national de rencontres professionnelles sur les croisements culture & aménagement lancé le 20/11/2025 qui se déroulera en 2026.

⁴ On peut ici faire référence à la philosophie pragmatiste et à la pensée de John Dewey.

⁵ « Au cœur du système des droits de l'homme, les droits culturels désignent les droits, libertés et responsabilités pour une personne, seule ou en commun, de choisir et d'exprimer son identité et d'accéder aux références culturelles perçues comme des ressources nécessaires à son processus d'identification, de communication et de création » <https://droitsculturels.org/observatoire/>

⁶ En 1969, la sociologue Sherry Arnstein a défini huit niveaux d'implication des citoyens dans les démarches participatives portées par les acteurs publics, allant de la manipulation au contrôle citoyen : <https://boussole-participation.cerema.fr/echelle-arnstein>

⁷ Voir le podcast « En place ! » sur la place des jeunes dans l'espace public, réalisé par Cuesta et le collectif d'architectes Etc ! dans le cadre de l'appel à projets Faire 2023 : <https://www.faireparis.com/fr/projets/faire-2023/en-place-2876.html>

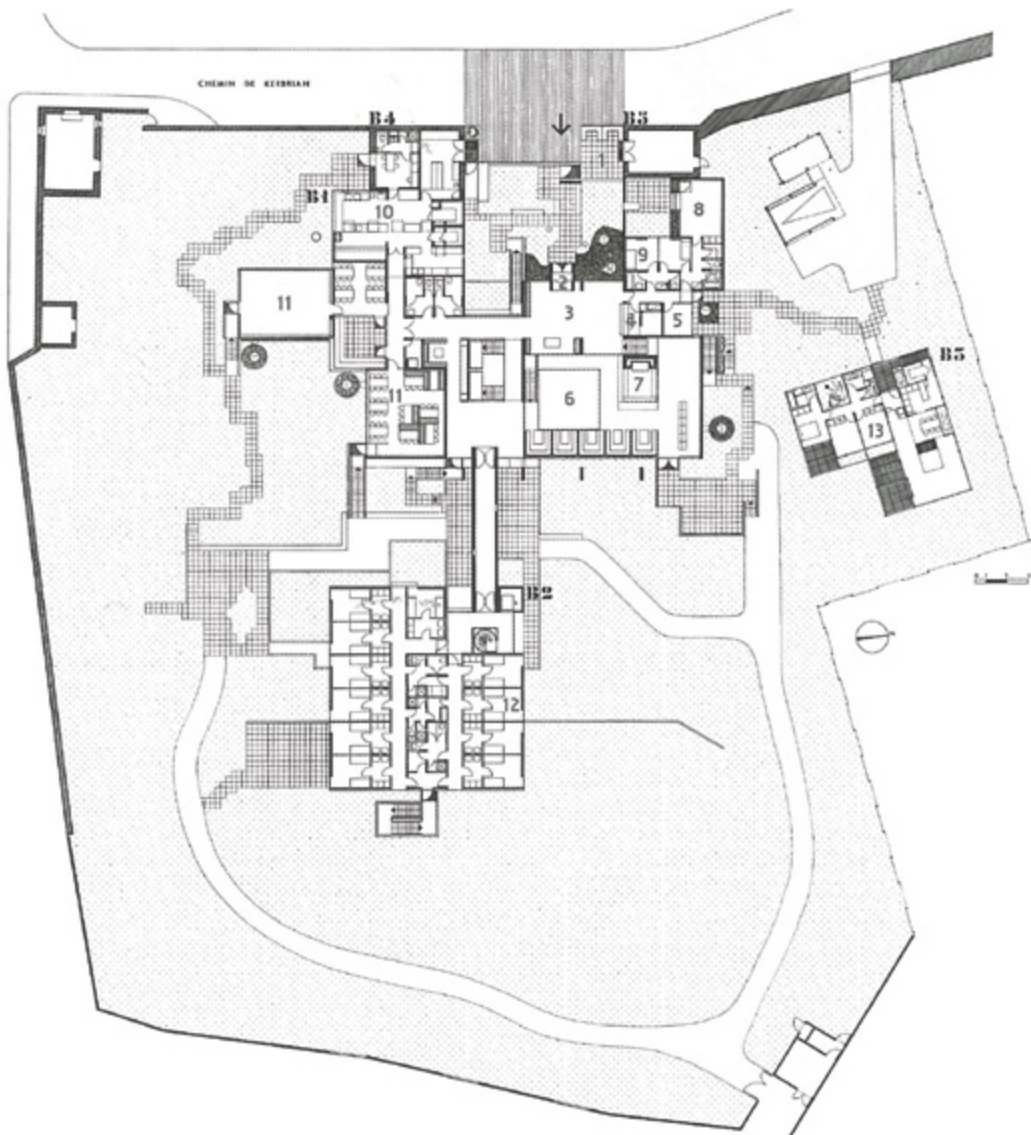
⁸ Par exemple la mobilisation d'outils existants comme l'Éducation artistique et culturelle (EAC) qui, au même titre que le label « Ville d'art et d'histoire », peut devenir un formidable outil pour travailler des questions de territoire et d'espaces avec les jeunes et enfants.

⁹ J'emprunte à Pascal Lebrun-Cordier, membre de l'association du Mouvement de l'urbanisme culturel, cette image qui permet de bien visualiser l'endroit où l'urbanisme culturel cherche à positionner la culture : au cœur du projet et non comme un simple élément de décoration ou d'animation du projet urbain.

¹⁰ Voir pour plus d'information : <https://www.theartstory.org/movement/social-practice-art/>

¹¹ Voir par exemple la mobilisation qu'en fait l'Ademe pour accompagner les territoires dans les transitions <https://communication-responsable.ademe.fr/lemergence-de-nouveaux-recits>

¹² J'ai fait ici allusion à un atelier mené dans le cadre des RIM - Rencontres Intermondées des nouveaux modes de faire en architecture et en urbanisme qui se sont déroulées à Brest en 2023 au Fourneau - au cours desquelles nous avions interrogé la notion de « récit » : « En cherchant ce qui fait commun, nous avons convenu que ça n'était pas le résultat, un récit partagé, unique, qui mette tout le monde d'accord, mais plutôt l'expérience, le fait de raconter et se projeter ensemble. Faire récit c'est se retrouver, donner la parole à chacun, se rendre disponible à la rencontre et à l'écoute. L'oralité reprend toute sa place, le récit est une expérience plus qu'un résultat. C'est aussi un outil ou une technique : faire récit se pratique, se transmet. Les artistes jouent ici un rôle d'artisan à même de transmettre ces pratiques. » Alexandra Cohen, in Compte-rendu des Rencontres Intermondées, 2023.



Plan de l'auberge de jeunesse du Moulin Blanc © Roland Schweitzer

Du passé, faisons table ouverte

In situ à l'auberge de jeunesse du Moulin Blanc



Marie Schweitzer

ACE, DRAC Bretagne

L'auberge de jeunesse du Moulin Blanc (1983), signée Roland Schweitzer et complétée par Philippe Jean, est inscrite depuis 2018 au titre des monuments historiques en totalité, à savoir : les six bâtiments B1 à B6 avec leur mobilier d'attache, ainsi que le parc pour son sol d'assiette et ses éléments architecturaux (murs, murets, passerelles, escaliers, etc.) Ce n'est pas un hasard si tous les éléments de composition de cette architecture formant œuvre complète bénéficient de ce classement. Selon Roland Schweitzer, l'architecture ne s'arrête ni aux façades du bâtiment ni au bâti. Elle est partout présente, à toutes les échelles de perception, comme un va-et-vient permanent entre extérieur, paysage, urbanité et intérieur, mobilier, détail. Elle se définit au travers de rythmes, de séquences, de proportions, qui nous font ressentir le sens et la beauté du lieu. Œuvre musicale provoquant l'émotion, au sein de laquelle chaque instrument obéit à la même règle d'harmonie, qu'il soit triangle ou violon, présent ou discret.

Le triangle est à l'œuvre musicale ce que la pierre est à l'œuvre architecturale. Roland Schweitzer disait : « Il y a l'ordre majeur et l'ordre mineur ». Les deux forment un tout indissociable. Cette posture créative sans hiérarchie d'échelle relève des principes d'Alberti, qui disait à propos du Palais Rucellai (1446) : « Le palais (...) donne l'impression qu'aucun changement n'est possible. C'est dans cet équilibre que se trouve l'essence même de la beauté, harmonie et concorde, de toutes les parties entre elles, établie de telle sorte que rien ne pourrait être ajouté ou retranché sans dégrader l'ensemble. » (Pevsner).

Cette « totalité organisée » vise à prendre soin de l'existence de l'homme au sein de son lieu de vie. L'homme passe d'un endroit à l'autre de manière douce et attrayante. Tout ce qui lui est offert sur son parcours, lumière, nature, proportion, un vide, une vue, un filtre, une matière, un arbre... lui donne des repères et confère au lieu une identité bienveillante. Cette dynamique spatiale qui suscite la participation, Schweitzer l'appelait un « ordre ouvert » qui provoque un dialogue entre l'homme et son environnement (bâti ou naturel), le rendant acteur de son espace, à l'opposé, d'une architecture figée, statique, qui le rabaisserait au seul rang de spectateur.

J'insiste sur l'importance de la nature chez Schweitzer, à l'instar des cultures nordiques, lesquelles produisent une architecture quotidienne remarquable. Cela

explique également son engouement démesuré pour la production architecturale des sociétés de traditions, sociétés « sans architecte » disait-il. Quel meilleur exemple que l'auberge de Brest pour démontrer qu'en architecture, le dehors et le dedans forment un tout indivisible et maîtrisé par un seul concepteur ?

L'auberge de Brest, « œuvre complète » dit-on. Mais non. Il s'agit tout simplement d'architecture. Architecture, dont on a oublié le sens, la signification. Architecture, à laquelle notre société française attribue tous les maux et toutes les exigences sans en connaître la définition. Architecture, en laquelle le commanditaire n'a plus confiance, au point d'obliger les architectes de s'adjoindre tant de compétences rassurantes, plus gênantes qu'utiles. Architecture, qui dans le référentiel mental n'est que production de coques que l'on décore, d'enveloppes au contenu incertain que l'on n'envisagerait même pas d'ouvrir pour aller chercher le dehors.

L'auberge de Brest est la démonstration que l'architecte ne peut concevoir une œuvre et plus généralement produire de l'architecture, qu'aux trois conditions indispensables à l'expression de son talent : la confiance d'un maître d'ouvrage éclairé ; le temps long accordé à la réflexion ; le juste prix (budget travaux, honoraires, main-d'œuvre et ingénierie qualifiées). Ainsi, lorsque ces trois conditions sont réunies, l'acte de création prend tout son sens.

Ce fut le cas de l'auberge de Brest : le caractère exceptionnel des relations maîtrise d'ouvrage - maîtrise d'œuvre - entreprises, est à souligner comme fait essentiel sans lequel la création, de la première esquisse au dernier arbuste en passant par l'équipement et le mobilier, n'aurait jamais atteint ce degré de réponse réelle à l'attente exprimée.

Cette volonté d'architecture a été partagée avec les entreprises qui sont devenues, de ce fait, des partenaires concernés, avec le maître d'ouvrage : la Ville de Brest, représentée par son maire de l'époque, Francis Le Blé, avec le gestionnaire : l'Association départementale des auberges de jeunesse du Finistère, représentée alors par Patrick Dubeau, son président, et Jo Tranvouez, son délégué départemental et enfin avec le maître d'œuvre : l'architecte Roland Schweitzer et son collaborateur, l'architecte Philippe Jean. Le témoignage

de cette visite intervenant dans le cadre du séminaire des architectes-conseils de l'État me conduit à rappeler que les conditions favorables à l'acte de création sont mises à mal par l'oubli progressif du volet qualitatif de notre profession au bénéfice d'un quantifiable rassurant éloigné de toutes considérations sensibles et par la débâcle culturelle des commanditaires qui parlent beaucoup d'architecture, sans écouter ce qu'elle dit.

Prenons pour exemple la durée des études accordées aux architectes pour élaborer leurs projets. Trois semaines pour l'esquisse, quatre semaines pour l'APD, est-ce vraiment sérieux ? Monsieur Georg Friedrich Haendel, je vous donne trois semaines et trois sous pour composer Ariodante ! Les politiques qui font peu de cas des conditions indispensables à l'architecte pour exercer son art avec conscience et probité sont malheureusement présentes sur tout le territoire, et dans le contenu même de la commande (publique ou privée).

Libérer les architectes des contraintes inutiles imposées par les commanditaires inquiets contribuera à tendre vers un cadre de vie exemplaire. Je rappelle souvent la phrase de Claude Robert (directeur de l'architecture et de l'urbanisme en 1987) : « Donnez-nous les Médicis, je vous donnerai Brunelleschi. »

La force du corps des ACE est de largement contribuer à renforcer l'expression d'une culture architecturale sur tout le territoire et ce témoignage démontre indéniablement notre rôle indispensable et incontournable pour garantir la qualité de notre cadre de vie.

N'oublions jamais que l'architecte-conseil de l'État est à lui seul chargé de relayer, auprès des services déconcentrés de l'État, la mise en œuvre des politiques nationales en matière de qualité du cadre de vie dans « l'intérêt public qui s'attache à la création architecturale et urbaine ainsi qu'à la qualité des constructions et de l'aménagement ».



L'auberge de jeunesse du Moulin blanc © Brest Hostal

Un jardin habité

Contributions des ACE et des PCE



Jean-Marc L'Anton
Président des PCE, DREAL Bretagne

L'auberge de jeunesse de Brest est plus qu'un bâtiment c'est un jardin habité.

De toute part, la cohérence entre l'intérieur et l'extérieur s'impose à nous, pas seulement par les vues mais par l'interpénétration des volumes et de la nature. Ce jardin sur la pente est occupé par cette architecture qui s'y déploie avec une rare subtilité, et en contrepartie, la végétation s'y développe avec une générosité qui transcende le passage des saisons.

Alors que les bâtiments sont inexorablement attaqués par l'usure et que les jardins, eux, se bonifient par le passage des saisons, ici, le subtil équilibre entre l'édifice et son cadre naturel défie le temps. Étrangement, il ne trahit ni l'un ni l'autre, il bonifie même et l'un et l'autre. Il n'altère pas la construction et au contraire la consolide par l'intimité créée entre la nature et son bâtiment. On peut même inverser les termes de ce dialogue : le temps consolide l'intimité entre la construction et son jardin.

Cette dualité de lecture, ce yin et ce yang architectural, ne peut que nous amener à regarder cette intime alchimie en pensant à celle qui se déploie depuis des siècles dans les plus beaux jardins japonais habités par les temples et les palais. Leur architecture s'y déploie avec cette même géométrie rigoureuse et sensible. La circulation du regard, la fluidité des déambulations, la diversité des situations sont le fruit de l'association d'une construction parfaitement maîtrisée dans une nature délicatement domestiquée.

Je tenais à saluer cette œuvre et la visite que nous en a donnée Philippe Jean, en partageant avec rigueur et émotion l'aventure de cette construction qu'il a menée aux côtés de Roland Schweitzer. Cette visite commentée, ce moment suspendu entre deux conférences, était une véritable leçon d'architecture dans sa dimension la plus intime et exigeante : celle de l'aventure humaine au service de la beauté édifiée...?

Lumineuse permanence

Contributions des ACE et des PCE



Marc Nicolas
ACE, DDT Oise (60)

Dans les parcours d'un architecte, il y a parfois des moments lumineux.

La visite de l'auberge du Moulin Blanc à Brest fait partie de ces moments rares. Dès l'arrivée, du surplomb de la rue Kerbriant, on est happé, aspiré par une transparence topographique. La coupe générique est là et s'impose à nous, elle déroule l'idée du projet de manière simple et naturelle vers la baie et l'anse du moulin, en contrebas. La vue traverse le site et lorsque ce n'est pas le cas, tout porte à le croire. Le paysage même semble préexister au projet : palmiers, figuiers, yuccas, rhododendrons et merlons engazonnés se glissent parmi quelques bâtiments, six, des pavillons plutôt, des folies, qui dialoguent ici avec politesse et douceur. Tout semble évident et avoir toujours été là, permanent.

Une permanence qui semble, au premier abord, faite de peu, ou plutôt de peaux, de béton et de bois. Une simplicité désarmante que réfute immédiatement la multiplicité des détails qui s'enchaînent, se déclinent, voire s'effacent avec une discrétion ludique, tout comme notre hôte qui a vu et porté la métamorphose de cet ancien parc d'une propriété bourgeoise en une icône moderniste d'une rare authenticité. Avec simplicité et jovialité, son accueil enchante les visiteurs d'anecdotes savoureuses et de malice technique. Sa parole se déroule au pas des questionnements et des étonnements, avec une grande attention comme celle que ces quelques bâtiments portent encore aux hommes et aux lieux.

Lumineuse permanence.



Les Ateliers



AU TRAVAIL !
Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

quelques formes nouvelles

AU TRAVAIL !
Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

• modernité des espaces
• "cités-jardins" guidées des loges
qualité de "l'île ouverte" mais
théorie et un peu de
extérieurs d'entretien et de

AU TRAVAIL !

Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

Un urbanisme concernant la
d'un gain

AU TRAVAIL !

Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

AU TRAVAIL !

DDT31 - JOURNAL H.

Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

Territoire très rural.

Séquence 2: Dans mon territoire, à quels risques faisons nous face ? Quels défis pour atténuer et adapter aux dérèglements climatiques ?

Tous les risques liés au climat -
eau / feu / effondrement
+ du plateau de la région
très paysans
rare de

AU TRAVAIL !

JULIE PIRELLI, AUC

Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

Parfois des bâtiments isolés de grandes dimensions qui de petites courures héritent. Quels défis pour ce type d'exemple: Le sans Bergeron et

Séquence 3: Quelles solutions proposer pour répondre à cette crise ?

- P
- A
- d

Séquence 3: Dans mon territoire, quelles solutions spatiales proposer pour répondre à cette crise ?

- Repenser la traversée du bourg
- Faire conscience de l'impact du traitement des terres agricoles des champs... Petites parcelles d'irrigation

Fiche Bo...
Quelle sera...

- stabiliser les
- les HC / PG
- faire de
- actif

Séquence 1: Dans mon territoire, comment peut-on caractériser l'urbanisme d'après guerre ? Quelles intentions visibles, quelles qualités et quels problèmes ?

avec l'urbanisme...
système d'india judiciaire
mètre à un attractif
... si les agents gèrent
- ZONE d'...
- doivent être
→ Acc...

ATELIER 1

Adapter l'urbanisme hérité aux impératifs climatiques

Les ateliers

Cécile Fridé
ACE, UD Ville de Paris (75)

Lucas Meister
ACE, DDT Bouches-du-Rhône (13)

Emmanuelle Patte
ACE, DDT Charente (16)

Après la Seconde Guerre mondiale, face à l'urgence de la reconstruction, le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme¹, ministère qui fut à l'initiative de la création du Corps des architectes-conseils de l'État, a engagé une démarche d'envergure s'appuyant sur un urbanisme nouveau, rationnel et moderne : recensement des destructions, baraquements provisoires, maisons préfabriquées, remembrement, planification, séparation des fonctions, circulation automobile, industrialisation, standardisation, massification, béton armé et charbon... La reconstruction a été l'objet de débats entre ceux qui voulaient reconstruire à l'identique et ceux qui voulaient bousculer l'esthétique des villes et de l'architecture.

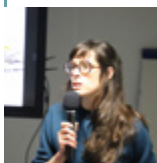
Aujourd'hui nous sommes dans une autre situation d'urgence, plus insidieuse mais vitale. Là où les politiques publiques de l'aménagement ont agi par nécessité, elles doivent agir face à une autre nécessité et une autre urgence, celles du changement climatique et de ses dangers, progressifs et inéluctables : canicules, sécheresses, inondations, déchets, pollutions...

Quels scénarios, quelles pratiques, quelles solutions mettre en œuvre ? Plans d'urbanisme, mobilités actives, douces, renaturation, plantation d'arbres, déminéralisation des sols, matériaux renouvelables bio et géo-sourcés, infiltration des eaux de pluie, concertation avec les habitants, résilience, approche bio climatique, low-tech... Quels exemples d'urbanisme hérité rencontrons-nous ? Comment sont intégrées les problématiques actuelles ? Que faudrait-il imaginer pour une action réelle, radicale de transformation ou d'adaptation de cet urbanisme ?

¹ MRU : ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme créé en 1945 Rooul Dautry en est le ministre, puis de 1948 à 1952 Eugène Claudius-Petit (fondateur du Corps des architectes-conseils de l'État).

Représenter, hériter, expérimenter, projeter

Restitutions et points de vue



Margaux Darrieus

Architecte DE, journaliste,
critique, chercheuse

Je savais peu de choses des ACE, avant de vous suivre à Brest. Écouter les récits de vos expériences d'immersion en territoires variés m'a permis de saisir mieux ce qui vous guide dans vos manières d'y « porter conseil », en pédagogues, en tisseuses et tisseurs de liens, en lanceuses et lanceurs d'alerte parfois. Comme tous les moments précieux où vous pouvez faire corps, « l'atelier utopique » a été l'occasion pour vous de rapporter du front des difficultés, de partager des questionnements, des pistes de travail, des réjouissances aussi ; quand les graines portent leurs fruits, dans ces lieux où vous êtes à la fois de passage et implantés durablement, dans ces services où vous entretenez une position qui vous est chère, de « ressource mémorielle ».

Les questions qui vous étaient adressées par le Bureau des ACE cet après-midi-là étaient les suivantes : comment adapter « l'urbanisme hérité » de l'après-guerre et du XX^e siècle, aux impératifs climatiques ? Quelles sont les difficultés que vous rencontrez sur ces terrains particuliers, dans le cadre de leur transformation ? Et surtout, quels outils, quels moyens pouvez-vous mettre en place pour accompagner ces formes urbaines et architecturales particulières, face au changement climatique et ses effets, progressifs mais inéluctables.

À vous écouter, on comprend que « l'urbanisme hérité » recouvre des réalités typologiques et programmatiques multiples, qui ont en commun de soulever des enjeux tangibles autant que sensibles. Il peut s'agir de quartiers pavillonnaires dont il faut repenser la relation à des tissus plus historiques ou dont il faut projeter l'évolution, notamment sur les littoraux exposés à des risques de submersion. Ailleurs, l'urbanisme hérité décrit des grands ensembles de la reconstruction, plus ou moins vastes et remarquables. Dans ce cas, on s'interroge sur leurs modalités de réhabilitation et d'adaptation aux enjeux climatiques, et même sur la patrimonialisation d'un bâti devenu parfois indésirable. L'urbanisme hérité ce sont aussi les zones d'activités monofonctionnelles et imperméabilisées. En déprise, il faut envisager leur reconversion. Quand elles se développent encore, il faut y immiscer des préoccupations environnementales. Enfin, il y a ces infrastructures de mobilité petites et grandes, héritages de croyances en une modernité progressiste. Et même si vous éprouvez sur certains territoires l'obsolescence de ces objets, ils continuent d'être des vecteurs d'aménagement plébiscités.

Vos expériences en sont un témoignage concret : c'est aussi à une révolution des imaginaires que nous invite le changement climatique. Et il vous revient de penser les représentations qui travaillent l'urbanisme hérité, car son effacement comme sa continuation sans limite ne sont pas envisageables. Pour négocier avec lui, il faut reconsidérer les récits qui l'ont fait naître ou qui le rejettent. Cela vous conduit à des questions plus fondamentales, liées au sens qui guide vos actions, entre pragmatisme et intérêt public.

Sans prétention d'exhaustivité, je propose d'articuler quelques cas concrets entendus ici et là, autour de quatre verbes d'action, dessinant la progressivité qui me semble caractériser vos manières de porter conseil : représenter, hériter, expérimenter et enfin, projeter.

D'abord, **représenter**, ou le premier de vos gestes lors de l'intervention sur l'urbanisme hérité. Car pour espérer le changer, il faut donner à voir le réel tel qu'il est. Il faut informer sur l'état d'un terrain afin que des problématiques diffusées « par le haut » à l'échelle nationale, soient perçues dans leur réalité concrète et gagnent une dimension perceptible. Par exemple, spatialiser et quantifier la vacance foncière à partir de données d'occupation déjà disponibles sur un territoire, a permis à l'une de vous de montrer que les lotissements aussi sont touchés par la désertification. Alors un dialogue peut s'ouvrir sur les projets d'extension urbaine. D'autres médiums de sensibilisation à la sobriété foncière existent, comme l'exposition « Des solutions sur mesure pour s'adapter à la rareté des ressources et bien vivre dans nos territoires », plébiscitée par une autre ACE. Représenter permet de s'approprier des logiques et des outils parfois pensés pour d'autres tissus que les vôtres. Cela permet aussi d'entrer en dialogue avec les actrices et les acteurs d'un lieu, en les aidant à visualiser ses enjeux. Un autre de vos membres s'est attelé à rassembler les données du GIEC disponibles à l'échelle de son territoire, tout en stimulant la capacité d'action face à ces changements. Car vous avez été nombreuses et nombreux à alerter sur la paralysie que peut induire la représentation des conséquences du réchauffement climatique.

Inventer de nouvelles images permet aussi d'élargir le regard et de retrouver des interactions oubliées entre des activités et des paysages. L'une de vous a rapporté

comment la réalisation de grandes coupes transversales saisissant à la fois l'amont et l'aval d'une situation, a permis de parler simultanément de la transformation des coteaux et de celle d'un village inondé, avec tous les acteurs concernés. Étendre le regard permet d'élargir la table des négociations.

Au fond, représenter est la première étape pour hériter d'une situation. Deuxième verbe donc : **hériter**, c'est-à-dire se donner le temps d'interroger les modèles à l'origine des situations avec lesquelles vous êtes aux prises. Quelles sont précisément, sur le fond, les formes dont nous héritons ? Vous avez insisté sur l'importance de discuter, par exemple, de la logique du zoning qui a conduit à fabriquer des zones monofonctionnelles, séparant habitat et activités alors que l'intensification de l'existant dans une logique de sobriété incite plutôt à mêler les usages. Dans certains tissus plus anciens, l'atelier de production n'était pas séparé de l'habitation.

Ailleurs, ce sont les infrastructures automobiles qui continuent d'initier des projets d'aménagement, parce qu'elles apparaissent nécessaires dans un monde profondément inégalitaire où la tempérance dans les moyens de déplacements ne peut être une priorité pour tout le monde. Vous héritez aussi sur vos territoires d'outils et d'échelles de planification pensés pour des densités très différentes, ou dans une logique d'expansion qui vous interroge. Regarder en face ces cultures d'aménagement, avec les actrices et les acteurs auprès de qui vous portez conseil ; étudier les espaces et les manières d'habiter qu'elles ont produit, constitue pour vous le point de départ indispensable pour fabriquer de nouveaux récits pour ces lieux, en inventant des moyens pour expérimenter.

Troisième verbe : **expérimenter**. C'est une invitation que vous vous formulez à vous-même, celle d'articuler votre travail incitatif quotidien avec une vision plus large du territoire, un cap que vous devez construire, entretenir et transmettre. Pour cela, il s'agit d'imaginer des étapes pour passer pas à pas au projet. Vous l'avez dit : approcher par le risque climatique les changements de modes d'habiter peut conduire à de la résistance, à une peur qui immobilise. Pour les dépasser, l'une de vous a suggéré d'initier des modifications à petite échelle, tout en laissant ouverts les possibles. « Essayez, vous verrez ! », dites-vous sur le terrain. Vous avez rappelé

l'importance d'accompagner agents et élus dans la visite des lieux, pour bâtir une perception partagée du réel, pour comprendre ses enjeux dans leur dimension tangible, pour faire qu'une contrainte devienne un élément de projet. Des propositions concrètes ont illustré cette logique d'expérimentation : imaginer des documents de planification évolutifs et progressifs dans le temps ; mettre autour de la table des négociations les services en charge de la protection contre les risques et ceux de l'aménagement, pour rapprocher les disciplines concernées par une situation ; convaincre de s'engager et accompagner dans la mise en œuvre d'un dispositif européen de soutien à l'expérimentation comme Europan ; imaginer un partenariat avec une école d'architecture, pour que les étudiantes et les étudiants travaillent sur une situation complexe de votre territoire, puis partagent leurs résultats avec les acteurs et actrices de celui-ci.

Expérimenter, c'est être partie prenante dans la caractérisation des problématiques d'un lieu, au-delà des questions qui vous sont directement adressées par ses représentants. C'est chercher à donner du pouvoir d'agir aux habitantes et habitants, en les engageant dans une démarche de projection.

Et c'est bien ce dernier verbe, **projeter**, qui m'a semblé central dans vos actions, vos récits et vos questions. Comment mettre les actrices et les acteurs auprès desquels vous portez conseil, en situation d'imaginer des possibles ? Je le formulerai comme une conclusion : en architectes de terrain, c'est dans l'acte de représenter, d'hériter et d'expérimenter que vous projetez avec elles et eux.



ATELIER 2

Le patrimoine militaire et industriel

Les ateliers

Sandrine Charvet

ACE, DDT Doubs (25)

Laure Marieu

Première directrice des ACE, DREAL Occitanie

Sandra Planchez

ACE, DDT Pyrénées-Atlantiques (64)

L'atelier vise à explorer, tant à l'échelle territoriale qu'architecturale et patrimoniale, des stratégies de transformation des grandes emprises militaires et industrielles, en nouveaux lieux de vie et d'usages, de mémoire et d'innovation. À Brest, dont l'identité et la géographie sont marquées par son passé militaire, sa position littorale et sa reconstruction, ces patrimoines porteurs d'une forte dimension symbolique, représentent un défi et une forte opportunité d'invention urbaine. Ils sont un levier majeur de recomposition territoriale.

À travers nos échanges, nous chercherons à formuler des réponses concrètes à une question centrale : comment réinventer ce patrimoine militaire et industriel et nourrir une réflexion collective et concrète conciliant mémoire, innovation et projet urbain, sans céder aux logiques spéculatives ou à la muséification ?

Trois axes guideront les échanges :

Intégration urbaine et mixité fonctionnelle sans figer

Il est essentiel d'ancrer les projets dans la mémoire et l'histoire collective vivante tout en imaginant leurs transformations en lien étroit avec le tissu urbain et les besoins contemporains. La mixité des usages est un levier pour créer des lieux animés d'une nouvelle urbanité, accessibles à tous.

Méthodologies et outils, pour un modèle économique soutenable

La réussite des reconversions repose sur des modèles économiques hybrides (partenariats publics-privés, mécénats, financements citoyens, subventions) et sur une gouvernance partagée impliquant collectivités, habitants et acteurs locaux.

Transformations architecturales et urbaines, études de cas et retours d'expériences des ACE

Adaptation de ces lieux exceptionnels à de nouveaux usages, en recourant à des démarches expérimentales (urbanisme tactique, programmation par l'usage). Réactiver sans altérer.

Patrimoines militaires

Restitutions et points de vue



Christine Desmoulin
Journaliste, historienne
de l'architecture

Quand le déjà-là compte dans le développement des villes, les patrimoines militaires et industriels offrent un foncier et des édifices à forte dimension symbolique et haut potentiel de transformation. Avec l'évolution des pratiques militaires, ces infrastructures qui marquent le tissu et la forme des villes, retombent dans l'espace civil et public. Par sa situation géographique littorale et fluviale, son relief entre ville haute et basse, ses implantations militaires, son histoire martiale et sa reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, Brest traversée par le fleuve Penfeld est un défi et une formidable opportunité d'invention urbaine. Elle fut un excellent terreau de réflexion pour le séminaire des ACE 2025.

Des stratégies polymorphes pour un patrimoine hétérogène

« Comment réinventer ce patrimoine militaire et industriel sans trahir son histoire, ni céder aux logiques spéculatives ou à la muséification ? » Partant de cette question centrale, du retour d'expérience des ACE et de cas inspirants, l'atelier a su explorer, aux échelles territoriales, architecturales et patrimoniales, des stratégies de transformation des grandes emprises militaires en lieux de vie et d'usages, de mémoire et d'innovation. À la lumière de leurs échanges avec d'autres acteurs, les ACE ont formulé des pistes et des réponses concrètes. Hervé Bedri a accompagné ces réflexions et insisté sur l'évolution de la cession des emprises aux collectivités. La politique des dividendes de la paix post guerre froide a réduit les crédits militaires au profit de dépenses sociales et d'une réduction de la dette. Les politiques ayant décidé de se défaire du patrimoine foncier et immobilier de l'armée, la Mission pour la réalisation et la valorisation des actifs immobiliers (MRAI) a réalisé de nombreuses cessions de 2002 à 2015, mais la guerre en Ukraine et les tensions géopolitiques changent la donne.

Sandrine Charvet, Laure Marieu, et Sandra Planchez ont proposé trois axes de réflexion finalement étroitement mêlés : les problématiques d'intégration urbaine et de mixité fonctionnelle sans entrave à la mémoire des lieux; la méthodologie et les outils à mobiliser selon quel modèle économique et quels modes de gouvernance ; l'innovation architecturale ou programmatique sur ces emprises.

Intégration urbaine, mémoire et mixité fonctionnelle

Les Capucins démontrent que réinterpréter la mémoire ancre les projets dans une histoire collective vivante.

Pour Sandrine Charvet, Laure Marieu et Sandra Planchez, la transformation des sites doit s'opérer en lien étroit avec le tissu urbain et les besoins contemporains. La mixité des usages est un levier pour créer des lieux animés sans les figer ou trop les spécialiser.

Ayant étudié plusieurs sites de la MRAI, Pablo Katz rappelle que ces implantations toujours stratégiques vastes et très bien placées créent des coupures et des ruptures d'échelle dans le tissu urbain. Avec la professionnalisation des armées, nombre de villes s'y sont confrontées. Parallèlement, l'État désirait mobiliser du foncier public pour créer des logements tout en respectant les zones blanches inconstructibles intégrées aux PLU sans leur affecter une programmation. La MRAI lançait donc ces études pour permettre aux villes d'établir un programme et de l'intégrer au PLU. « Ce processus dure plusieurs années et c'est à la collectivité qu'il revient de le porter ou non. Dès lors, réunir l'armée, l'État et les collectivités au service d'un projet d'intérêt collectif est un atout. Eu égard aux enjeux financiers, un partage politique fort est indispensable ».

Revenant sur la complexité des enjeux, Hervé Bedri a souligné le succès de la reconversion réussie des Capucins et évoqué a contrario l'échec de celle du Centre de formation marine d'Hourtin en Gironde fermé depuis 2000. Si les collectivités territoriales et le Conservatoire du littoral et des rivages lacustres prioritaires lors des ventes ne sont pas preneurs, les emprises reviennent aux privés. Ce vaste site fut ainsi cédé au porteur d'un projet touristique qui n'a rien concrétisé. « Ceux que ces lieux intéressent doivent préparer un projet et c'est toujours plus facile avec un repreneur public ou un programme d'utilité publique. Cela n'empêche pas l'Armée d'imposer une part de préservation mémorielle ou une protection sécuritaire comme sur le secteur des Capucins proche de la base navale », précise-t-il.

Méthodologie, modèle économique et gouvernance

Laure Marieu, Sandrine Charvet et Sandra Planchez ont rappelé que ces reconversions exigent des montages économiques spécifiques et une gouvernance partagée pour penser des modèles équilibrés qui impliquent durablement les acteurs publics, privés, associatifs et citoyens autour de projets porteurs de sens. S'entendre sur une méthode et l'interaction de ces acteurs pour inventer des montages hybrides est souvent malaisé en raison des contraintes des sites, des objectifs et

les intérêts souvent divergents de l'armée et d'autres partenaires, et souvent à un déficit de compétences ou de culture des forces en présence.

Revenant sur le plan-guide de Paola Viganò pour Brest qui fait de la mutation d'usage des emprises militaires une opportunité de renouvellement urbain, Pierre Janin s'est interrogé sur la vulnérabilité des sites, leur intérêt pour l'armée et l'évolution de la place de la Marine. Pablo Katz a indiqué que beaucoup de villes déplaçant leurs ports, c'est à l'armée de mener une réflexion prospective sur l'évolution de ces sites stratégiques en créant des synergies avec d'autres acteurs.

Hervé Bedri a signalé que la Marine restera à Brest pour les trente prochaines années. Il a souligné la réflexion territoriale de long terme menée par la Mission Penfeld en associant l'ensemble des acteurs pour faire évoluer la place de la Marine dans la domanialité selon les besoins de la ville et de ses habitants. La création du port de plaisance en centre-ville qui en résulte a intégré certains besoins spécifiques de la Marine.

Face à la problématique de revitalisation des trames urbaines, quand les villes reprennent ces patrimoines réappropriation, une vision de long terme, une gouvernance partagée et des montages hybrides s'imposent, à l'image de la ZAC des Capucins, dont le programme de logements a contribué à l'équilibre économique de l'opération. Face au téléphérique et aux Ateliers, la réhabilitation de la prison de Pontaniou vide depuis trente-cinq ans s'annonce exemplaire. Suite à un appel à projets métropolitain remporté par Franck Jaclin, entrepreneur et fondateur de la Route des Pingouins, elle accueillera un tiers-lieu ouvert sur la ville mêlant utilité sociale, activités économiques et associatives.

Stéphane Barriquand évoque les départements ruraux en déprise foncière où reprendre à bas prix des locaux militaires peut ressembler à un cadeau empoisonné. Aux côtés de l'architecte des Bâtiments de France, il a accompagné la réflexion du maire d'une petite commune confrontée à la difficulté de reconvertir un ancien bâtiment de logements. Selon lui, l'inventaire des contraintes (dépollution, zones inondables, topographie) impose d'abord de déterminer ce qu'il est réellement possible de faire, puis de définir une méthode.

Le statut du porteur de projet et l'accompagnement de l'État dans le process sont essentiels et ces petites

communes peuvent s'appuyer sur le dispositif Petites villes de demain.

Lydie Chamblas rebondit sur la difficulté d'établir une programmation générale sur de tels sites : « Alors que les propositions des programmistes ne fonctionnent pas toujours, partir du bâtiment est une source d'inspiration. Poudrière, place d'armes, casernement..., tout projet doit s'appuyer sur la diversité du bâti. Les réflexions nées des résidences d'architectes qu'organise Nicolas Duverger, directeur du CAUE du Finistère, en attestent. »

Transformations architecturales et innovations

Sandra Planchez, Sandrine Charvet et Laure Marieu ont proposé trois questions : Jusqu'où aller sans dénaturer l'esprit du lieu ni le figer ? Comment insérer dans des volumes exceptionnels des fonctions domestiques et s'adapter à des usages inédits ? L'urbanisme tactique et la programmation par l'usage ouvrent-ils des pistes ?

Sandra Planchez note deux notions fondamentales : « Le volume capable conditionne la faisabilité et l'urbanisme tactique ou transitoire, et est une clé qui permet de commencer à étudier différentes solutions sans figer les choses. » Elle estime qu'il manque un inventaire précis, accompagné de diagnostics rigoureux réalisés selon une approche commune aux différents sites pour réfléchir aux fonctions et aux typologies possibles en réduisant les délais d'études. Monter des structures hybrides public/privé pour porter les projets est aussi important.

Michel Guthmann a rappelé l'exemple édifiant de la citadelle d'Amiens rachetée par la ville en 1999 et reconfigurée par Renzo Piano Building Workshop au profit du campus de l'université de Picardie.

Anne Forgia a évoqué les casernes de Limoges et de Brive, rachetées par les villes. Des projets de table rase ayant été contestés par les UDAP et les ACE, un travail de dialogue a permis de proposer des contre-projets valorisant les qualités urbaines et patrimoniales existantes. À Limoges, sur un site de sept hectares cédés pour un euro symbolique, la démarche visait à recréer des liens urbains en préservant la place d'armes et les bâtiments remarquables, tout en autorisant une densification périphérique et une programmation mixte : logements, tiers lieux, espaces de coworking et d'enseignement en lien avec la Chambre de commerce

et d'industrie. Des principes similaires ont été défendus à Brive pour préserver la place d'armes et définir un plan-guide créateur de valeur.

Christophe Balas a rappelé l'importance du patrimoine naturel de ces sites. Quand des lieux mémoriels comme la nécropole militaire de la Doua à Villeurbanne où reposent 6 500 personnes honorées au titre de « morts pour la France » sont moins actifs que par le passé, comment en faire un parc urbain mémoriel ? Avec la paysagiste-conseil et le service des armées, il a mis au point un cahier des charges pour tenter de redonner une porosité au site en lien avec l'extérieur. La temporalité longue de ces reconversions d'envergure exige une réflexion concertée entre l'armée, l'État et les collectivités. Des phases d'urbanisme transitoire peuvent déboucher sur des programmes inventifs.

Jérôme Apack a évoqué la démarche de reconversion des citadelles d'Ajaccio et de Calvi. À Ajaccio, une réflexion partenariale et concertée a fixé un double enjeu mémoriel et urbain pour restituer aux habitants la citadelle reprise par la ville en 2019. La méthode adoptée avec la SPL Ametarra missionnée pour l'acquisition de la citadelle et l'aménagement du cœur de ville fait figure de laboratoire. Soutenue depuis 2023 par une concertation, des workshops en lien avec le CAUE, la Maison de l'architecture et l'ENSA Marseille et une ouverture progressive du site, la définition d'une programmation s'oriente vers un projet mêlant équipements culturels, accessibilité, espaces publics et usages urbains.

Jean-Philippe Thomas a évoqué la base aérienne 112 de Reims, cédée à la ville il y a dix ans sans idée de réutilisation. Récemment, des studios de cinéma ont investi 17 000 m² de hangars et 28 000 m² de plateforme.

La réutilisation du carré des officiers s'inscrit dans une consultation Européenne et d'autres projets se profilent. Xavier Niel a acquis une cinquantaine d'hectares voués à un projet de complexe audiovisuel. Le site devrait réunir des plateaux de tournage, des ateliers de fabrication de décors, des espaces logistiques et une école des métiers de l'image. L'investissement de 72 millions d'euros intègre 12 millions de financements publics pour concurrencer les grands studios parisiens et générer des retombées économiques.

Brigitte Philippon a rappelé qu'après avoir frôlé la table rase, la caserne Niel a vu naître l'écosystème de la friche Darwin à Bordeaux, terre d'accueil d'initiatives privées : incubateurs, entreprises de l'économie verte, etc. « Cet état d'esprit qui gagne des bâtiments d'une ZAC voisine accentue l'ouverture sur le quartier et la dynamique insufflée par un acteur privé crée des synergies », dit-elle.

Plusieurs exemples illustrent des réutilisations pragmatiques du patrimoine militaire : caves d'affinage dans une partie de la caserne Rochambeau à Mont-Dauphin, miellerie dans une casemate de la citadelle de Montmédy, poudrière d'Arras reconvertie en data center.

Dans ce contexte mouvant et évolutif, missionner les architectes-conseils de l'État pour travailler avec eux sur l'inventaire des potentialités des sites et la façon d'intégrer ces terrains aux PLUi en anticipant les mutations foncières, pourrait apporter au ministère des Armées une ressource précieuse. On peut aussi se demander si la création d'un nouveau service national militaire volontaire pourrait redonner vie à certains casernements et revivifier les centres d'anciennes villes de garnisons déstabilisées par le départ des militaires.



Base sous-marine & centre d'instruction navale de Brest © Lionel Orsi



ATELIER 3

Les politiques patrimoniales et architecturales de l'État

Les ateliers

Guillaume Benier

ACE, DRAC Hauts-de-France

Emmanuel Nebout

ACE, Administration centrale,
DGPA ministère de la Culture

Les politiques publiques de l'État visent à construire une véritable infrastructure culturelle des territoires telle que l'énonce déjà la loi sur l'architecture de 1977. Le ministère de la Culture reçoit en 1995 la charge de la politique architecturale de la France qui conduit à la création des directions de l'architecture et du patrimoine (DGPAT) en 2010. L'axe 1 de la SNA2 (Stratégie nationale pour l'architecture 2) présentée par le ministère de la Culture en 2025, intitulé « Bâtir l'infrastructure culturelle des territoires », s'inscrit dans cette continuité.

Elle repose sur l'idée que l'architecture, tout comme le patrimoine, doit constituer une infrastructure culturelle de base, à la fois physique et symbolique. Il s'agit de garantir à tous les citoyens un accès à une qualité architecturale digne, quels que soient leur lieu de résidence, leur niveau de revenu ou leur origine. Cet axe insiste sur la nécessité d'ancrer les politiques architecturales dans les territoires, en appui sur les structures locales, les élus, les professionnels et les citoyens.

L'atelier a pour objectif de comprendre les politiques publiques, d'identifier les acteurs et les spécificités des territoires et de réfléchir aux synergies possibles dans une organisation et une gouvernance repensée pour contribuer à « bâtir l'infrastructure culturelle des territoires ».

Consolider l'écosystème architectural : un travail de terrain

Restitutions et points de vue



Mireille Guignard

*Secrétaire générale adjointe de la
Mission interministérielle pour la
qualité des constructions publiques
(MIQCP)*

L'atelier 3 du séminaire ACE de Brest s'inscrit dans l'axe 1 de la Stratégie nationale pour l'architecture (SNA 2), et plus précisément dans la réflexion visant à rapprocher la politique de l'architecture des réalités territoriales. Il s'agissait, en filigrane, d'interroger la « territorialisation de la SNA », en écho à ce que le service de l'architecture du ministère de la Culture qualifie de « stratégie du dernier kilomètre », dans le contexte récent marqué par le déploiement de nouvelles vacations d'architectes-conseils de l'État au sein des DRAC.

Les échanges au cours de cet atelier ont permis de reconsidérer les modalités d'action, de conseil et de positionnement des ACE dans les différents services qu'ils ou elles occupent. En tant qu'architectes au service de l'intérêt public, les ACE partagent des valeurs et des convictions communes, et sont aujourd'hui appelés à ajuster leurs pratiques pour mieux répondre aux enjeux locaux, tout en contribuant à une action publique plus cohérente, lisible et efficace.

Des objectifs et des constats partagés

Dans leurs missions de conseil, les ACE ont pour ambition de stimuler, d'activer, de décloisonner et d'éclairer les projets dans les territoires à l'aune des possibles. Cette ambition est tributaire directement de la manière dont leurs missions sont préparées et configurées avec la contrainte du temps imparti et du dialogue avec les commanditaires, mais surtout, les missions des ACE changent avec l'évolution des différents services de l'État, leur capacité d'action, la qualité de leurs liens avec les collectivités locales. Dans de nombreuses situations, en effet, les ACE indiquent qu'ils se trouvent contraints de pallier les fragilités de leurs interlocuteurs, à la méconnaissance des potentialités du territoire ou à son histoire, au manque de compétences ou au manque de transversalité, dans un contexte de raréfaction des moyens et des personnes au sein des services de l'État.

Au cours de l'atelier, un constat largement partagé s'est imposé : le (re)déploiement des actions de l'État à l'échelle départementale, en lien avec une facilité d'échelle d'appréciation, et en cohérence avec les acteurs agissants, une intelligence du terrain en mettant en musique le déjà-là. Dans ce cadre, il a été proposé de déplacer le regard, en parlant moins d'« infrastructures culturelles » que de « génie culturel », c'est-à-dire de notre capacité collective à faire émerger, accompagner et valoriser des dynamiques locales en architecture,

patrimoine, urbanisme et paysage qui puissent inspirer, éveiller, stimuler la création et l'envie d'aller au-delà des méthodes préconçues.

L'échelle départementale, le rôle de l'UDAP et la transversalité inter-services

La politique publique de l'architecture au sein de l'État est aujourd'hui étroitement liée à celle du patrimoine : au niveau national, au sein de la DGPA du ministère de la Culture, au niveau régional, en DRAC, par le service architecture, ou le conseiller - ou la conseillère - en architecture, souvent associé à la conservation régionale des monuments historiques (CRMH) ; et au niveau départemental, on trouve l'unité départementale de l'architecture et du patrimoine (UDAP) avec les architectes des bâtiments de France qui la composent. Ce service proche du terrain et en connaissance des acteurs, intervenant dans les processus de projet par les demandes d'autorisation de travaux, apparaît, de fait, comme une représentation légitime de l'architecture pour les services de l'État à l'échelle du département, considérant la nécessité d'un guichet de référence à cette échelle de proximité, qui puisse s'associer aux dynamiques de projets et saisir les opportunités de terrain.

Cette hypothèse de « guichet unique » et de « lieu de ressources pour l'architecture » soulève plusieurs questions, notamment celle de la charge des architectes des bâtiments de France (ABF) souvent débordés par les milliers de demandes d'autorisations annuelles renforçant leur isolement, et les contraignant à limiter leur présence sur le terrain, le temps du dialogue ainsi que leur réactivité aux demandes, échappant de fait aux réunions stratégiques. Cette situation alarmante s'envenime depuis plusieurs années et jette le discrédit sur leur connaissance du dossier et sur le dialogue possible entre les parties. Leur prérogatives et compétences, centrées sur la préservation patrimoniale et doctrinale, et aussi celle de leur périmètre d'actions, souvent réduit aux espaces protégés dans lesquels ils ou elles doivent donner un avis. Suivant les départements, ces espaces malheureusement peuvent être très parcellaires et trop souvent en dehors des zones sensibles et difficiles (entrées de ville, zones d'activités économiques, zones pavillonnaires, grandes infrastructures, grands ensembles, etc.).

Pour que la réflexion soit utile, il convient d'élargir le cadre

sur celles et ceux qui, au sein de l'État, interviennent dans le domaine de l'architecture, et de rappeler que :

- l'architecture au sein des services du ministère de la Culture est portée aussi par d'autres directions, des filières que l'on retrouve au sein des DRAC, avec l'ensemble des conseillers qui subventionnent et accompagnent la réalisation d'établissements publics culturels, les conseillers lecture pour les médiathèques, les conseillers théâtres, cinéma, arts visuels... ou directement, les services des musées, des archives, dotés souvent de leurs propres architectes-conseils.
- l'architecture au sein de l'État ne se limite pas au champ patrimonial : elle traverse également les domaines de l'urbanisme, de l'aménagement, du paysage et du logement, avec l'ensemble des services de l'État déconcentrés affiliés. En effet, de nombreux services interviennent sur ces problématiques à la DDT, la DREAL, le ministère de l'Écologie et leurs opérateurs ou agences nationales (l'ANAH, l'ANRU, l'ANCT, le CEREMA, l'ONF, le PNR, le Conservatoire du littoral, les agences d'urbanisme, les établissements publics fonciers...).

Il convient de rappeler également que les territoires de l'architecture concernent une multitude d'acteurs, parfois subventionnés par les DRAC, délivrant des conseils, participant à des actions ou des lieux de dialogue et d'expositions : des maisons de l'architecture, des CAUE, des Écoles nationales supérieures d'architecture ou de paysage, des observatoires de la commande publique, etc.

Identifier et qualifier un écosystème de ressources

Une question centrale a émergé : comment identifier, qualifier et articuler l'ensemble des acteurs et des compétences mobilisables localement ? Il apparaît nécessaire de constituer une cartographie évolutive et dynamique des ressources locales en architecture, urbanisme et paysage. Celle-ci permettrait de qualifier et quantifier les acteurs, les organismes, les démarches, les outils et les lieux qui participent à la fabrication architecturale, à l'aménagement du territoire et à la sensibilisation à la qualité du cadre de vie, en croisant l'échelle départementale, régionale et nationale.

Cet écosystème comprendrait des acteurs institutionnels cités plus hauts, des collectivités territoriales, des

associations, et suivant les départements, il est nécessaire d'y ajouter ce qui peut en faire le réseau : des projets, des palmarès, des festivals, des tiers-lieux, des démarches expérimentales ou initiatives plus discrètes, intégrant plus largement, des dynamiques habitantes, pouvant être considérées comme des espaces actifs à part entière pouvant être le support d'appropriation architecturale.

Si les services de l'État et autres organismes sont connus de toutes et tous, les ressources locales sont souvent plus nombreuses que l'on ne pourrait le penser, et beaucoup demeurent invisibles. D'où un besoin fort d'identification, de lisibilité d'un maillage et de sa hiérarchisation, afin d'éviter l'« usine à gaz » et le risque de dispersion. Alors qu'il s'agirait à l'inverse de favoriser la mutualisation, la cohérence et la consolidation des actions.

Le bénéfice des rencontres collectives et transversales

Un rapide inventaire de démarches existantes a permis de mettre en lumière la diversité et la richesse des initiatives menées sur les territoires : revues de projets, forums de l'ingénierie publique, ateliers d'aménagement, séminaires ABF/ACE, visites de terrain, organisation d'appels à idées ou mise en place d'Ateliers des territoires.

Les échanges ont montré que ces démarches à l'initiative ou accompagnées par les ACE sont très différenciées selon les services. Elles varient en toute logique selon le territoire, le positionnement de l'architecte-conseil de l'État (fixe ou nomade), le degré de formalisation, l'ouverture à des partenaires extérieurs, la régularité, les thématiques abordées, etc. Ces initiatives reposent souvent sur des décisions locales, sur l'engagement de trop peu de personnes et leur capacité à travailler de concert avec tous.

Beaucoup d'ACE ont mesuré le bénéfice de ces réunions transversales, quel qu'en soit le format. Et, si le risque de « réunionite » a été souligné, de nombreux avantages ont été énoncés : partage des expertises et enrichissement des points de vue, montée en compétences des acteurs, décloisonnement des services, dépassement des clivages politiques, construction d'une doctrine commune et soutien aux agents de l'État dans leurs missions, notamment des ABF. Pour les services de l'État, il s'agit aussi d'un moyen d'être plus efficient, de débattre de manière apaisée et de faire face, collectivement, aux

enjeux de la transition et au manque de moyens.

Un constat préoccupant a néanmoins été partagé par de nombreux ACE : la difficulté de relais avec les DDT et les préfectures, un accès parfois complexe à l'UDAP, des problèmes relationnels entre agents qui peuvent s'avérer bloquants, le simple manque de temps et le décalage des calendriers. Le positionnement des ACE reste très variable selon les contextes urbains ou ruraux, et selon leur rattachement administratif (DDT, DRAC...).

Une formalisation plus systématique de cet inventaire pourrait constituer une base de travail partagée, et dans tous les cas, envisager des possibles et des axes d'amélioration.

Pistes d'actions et perspectives

« Il faudrait monter un collège des conseils tous les trois mois (UDAP DDT) avec des thématiques spécifiques pour nourrir les réflexions communes et diffuser au maximum l'information. » Christine Rousselot (ACE, DDT 42).

« L'atelier d'aménagement UDAP - ACE - PCE - CAUE se déplace dans les bourgs et permet de faire circuler une parole collective. » Stéphane Rouault (ACE, DDT 58).

« L'ACE est pédagogue. Il explique le rôle et responsabilité de la maîtrise d'ouvrage, de la maîtrise d'œuvre, de l'architecte... Il peut dispenser une formation auprès des techniciens et des conseillers spécialisés. » François Bouchaudy (ACE DRAC Val-de-Loire).

« Il faut connaître et consolider l'écosystème. » Lionel Orsi (ACE en DAC et DEAL Guadeloupe).

« Il serait intéressant de faire un état des lieux des collaborations entre les UDAP et les CAUE. » Christophe Libault (ACE, DRAC Nouvelle-Aquitaine).

« Plus qu'une journée régionale des référents, l'atelier de cohérence architecturale (ACA) avec les différents conseils permet d'échanger sur des sujets globaux et spécifiques. » Valérie Flicoteaux-Melling (ACE, DRAC Nouvelle-Aquitaine).

« Dans le département du Rhône, il existe un collège UDAP-CAUE qui permet de réunir les différents conseils de l'architecture. Une cartographie a été faite avec ces acteurs. » Florence Delomier-Rollin (conseillère pour l'Architecture, DRAC Auvergne Rhône-Alpes).

Parmi les actions identifiées figurent la mise en visibilité du déjà-là, le partage des productions existantes (études, rapports, projets exemplaires) et la consolidation de l'écosystème architectural par des temps réguliers de rencontres et de visites de terrain. L'idée d'une réunion annuelle à l'échelle départementale et régionale fait consensus, à condition de conserver souplesse et adaptabilité. La question d'un guichet unique de l'État, porté par l'UDAP, a été posée, tout comme celle de la création d'un rôle d'animateur ou de conseiller architecture au sein de ses services départementaux, en lien étroit avec les services architecture des DRAC. D'autres pistes ont été évoquées : des formations ciblées auprès des services, des concours d'idées, la mutualisation des outils, l'accompagnement renforcé des collectivités...

Enjeux plus globaux

En toile de fond, des enjeux majeurs demeurent : la transition écologique, le changement de paradigme dans notre rapport au vivant, l'élargissement de la notion de patrimoine au-delà du protégé, la lutte contre l'étalement urbain et la considération des espaces mornes ou délaissés, la démocratisation de l'accès à l'architecture et l'amélioration de la qualité du cadre de vie pour toutes et tous. Les termes énoncés en effet par la Stratégie nationale pour l'architecture doivent bousculer les pratiques établies : « garantir à tous les citoyens un accès à une qualité architecturale digne, quels que soient leur lieu de résidence, leur niveau de revenu ou leur origine ». La problématique reste cruciale, et interroge tout autant les espaces désignés être améliorés que les méthodes et la capacité d'imagination pour y œuvrer. Qu'entend-on par « qualité » ? Les questions des processus, de l'organisation collective, du réseau de compétences mobilisées et de la manière d'associer l'ensemble des acteurs, ne sont-elles pas à repenser ? Comme le résume Lionel Orsi, il s'agit de « faciliter l'usage du monde dans une culture partagée ».

Réinterroger où est le bien commun, comme l'invite la philosophe Cynthia Fleury qui dans *Ce qui ne peut être volé. Charte du Verstohlen*, manifeste co-écrit avec le designer Antoine Fenoglio (Gallimard, 2022), qui propose « dix points qui ne peuvent nous être volés » dans l'objectif de s'extirper d'un monde aliénant qui nous enferme et nous limite : le silence, l'horizon, le soin des morts, la liberté d'usage, la qualité de vie, la santé physique et psychique, le temps long, la possibilité de demeurer et devenir.

Il s'agit de se réinterroger ensemble, acteurs de la fabrique du cadre de vie, sur les besoins essentiels de chacun et chacune, dans sa vie la plus quotidienne. Au départ, le droit d'accéder à une vue, à un paysage, un large ciel, l'horizon, afin de pouvoir se restaurer, par le lointain, de manière existentielle. Le processus n'est qu'un vecteur, il faut défendre la beauté et la générosité par l'imaginaire et l'esprit des lieux à préserver ou à réinventer.

Focus sur les CAUE

Un plaidoyer a été formulé en faveur des CAUE, outils essentiels de l'action pédagogique de proximité depuis la loi de 1977, suite à l'intervention du directeur du CAUE du Finistère en plénière, Nicolas Duverger. Leur connaissance fine du terrain, leur rôle de sensibilisation et l'accompagnement gratuit qu'ils exercent auprès des collectivités et des habitants en font des partenaires incontournables, malgré des fragilités structurelles importantes liées à leur nouveau mode de financement. La MIQCP, partenaire de la fédération nationale des CAUE (FNCAUE), et l'association des architectes-conseils de l'État réaffirment leur attachement au travail mené par les CAUE en faveur de la qualité architecturale.

Conclusion

L'atelier 3 a mis en lumière la richesse des possibles au sein d'une action consolidée des services de l'État accompagné par ses conseils. À la lecture des savoir-faire et des éclairages des ACE, il a montré l'importance du partage des compétences de terrain et de l'association des ressources locales souvent méconnues. Il a également mis l'accent sur la nécessité d'intégrer l'imaginaire dans la fabrique des territoires, à la fois dans la définition du projet, et à la fois dans le processus, la méthode et l'organisation du dialogue tout au long de son déroulement. Des ambitions sans fard qui engagent l'architecture, le paysage et l'aménagement comme des leviers essentiels de la qualité du cadre de vie et de la préservation des biens communs.

Le Vauban : Lieu total *In situ au Vauban*



Lionel Orsi
*Président du Corps des
architectes-conseils de l'État*

Le choix de conclure le séminaire au Vauban n'est pas anodin : il traduit une volonté de l'inscrire dans un lieu profondément brestois, vivant, pluriel, symbolique, à la hauteur des échanges et attentions portés durant nos journées de travail.

À Brest, « aller au Vauban » ne se réduit pas à fréquenter un établissement d'hébergement ou de restauration. C'est franchir le seuil d'un lieu qui fait territoire, qui réunit les générations et les usages, qui accueille sans hiérarchie, les habitués, les visiteurs de passage, les artistes, les publics. Le Vauban est un lieu de société : il raconte, par ses usages comme par son histoire, la manière dont une ville s'invente, s'éprouve et se partage. Situé avenue Georges-Clemenceau, face au Quartz et à deux pas de la gare, le Vauban occupe une place centrale dans le centre-ville reconstruit de Brest. Il se tient à la confluence des circulations quotidiennes et des moments de sociabilité : on y passe, on s'y arrête, on y revient. Il est à la fois seuil et destination, un trait d'union entre le monde public et le monde sensible.

Ce qui fait l'identité du Vauban, au-delà de ses fonctions multiples, hôtel, brasserie, dancing, salle de concert, c'est la famille qui l'anime depuis près d'un siècle. La famille Muzy est, depuis plusieurs générations, au centre de cette aventure. Charles Muzy, actuel gérant, est héritier d'une longue histoire familiale d'hôteliers à Brest : ses arrière-grands-parents tenaient déjà une auberge au début du XX^e siècle, et c'est cette lignée de femmes et d'hommes qui a fait grandir le lieu, l'a reconstruit après sa destruction, en lui donnant une âme et une continuité vivante. Sous leur impulsion, le Vauban a étendu ses usages, créé des moments culturels, notamment avec la salle de concert inaugurée dans les années 1960, et su accompagner les transformations urbaines de Brest tout en restant fidèle à une forme d'identité populaire et ouverte.

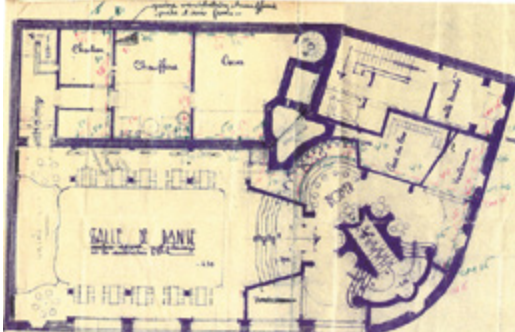
Le Vauban est un « lieu-total » : les chambres, la brasserie, le bar, la scène musicale et les moments de fête y sont imbriqués, non juxtaposés. Cette porosité entre l'ordinaire et l'exceptionnel est un signe fort : il ne s'agit pas simplement de regrouper des fonctions, mais de produire un espace architectural composite, cohérent, perméable. Ici, les seuils sont minces, les circulations libres, les ambiances variées mais continues. On passe d'un étage à l'autre, d'un moment à l'autre, sans rupture. Tout y est pensé pour permettre la coexistence des usages sans les cloisonner. Cette organisation singulière, ni centre culturel, ni simple établissement hôtelier, ni restaurant à thème, mais tout cela à la fois, constitue une forme rare d'architecture urbaine privée ouverte au public. Le plan est dense, efficace, sans ostentation, mais il offre une véritable diversité de situations : tables serrées ou plus intimes, balcons sur la salle, salons en étage, chambres à la fois modestes et habitées.

Il y a là une leçon d'architecture discrète : penser un lieu qui accueille sans s'imposer, qui articule les usages en laissant de la marge, qui favorise les appropriations par le dispositif même de l'espace. Ce n'est pas l'effet architectural qui domine, mais la capacité du lieu à tenir ensemble des situations humaines hétérogènes, et à le faire avec évidence.

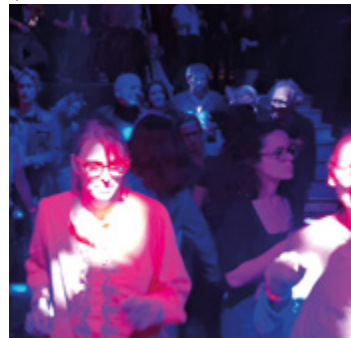
À travers ce moment partagé au Vauban, la ville s'est donnée à éprouver : non comme un objet abstrait, mais comme un espace où se rencontrent les corps, les paroles et les affects. Le Vauban nous rappelle que la vie urbaine ne se réduit pas à ses fonctions techniques, mais qu'elle se tisse dans des lieux capables d'accueillir des temporalités multiples et des relations humaines riches. Le Vauban mérite donc d'être mentionné non comme un simple lieu de réception, mais comme un partenaire sensible de notre réflexion : un lieu qui incarne et prolonge certains des enjeux qui nous animent, la ville habitée, la sociabilité partagée, l'ouverture culturelle, et la manière dont des lieux vivants participent à la vitalité d'un territoire.



Affiche d'un concert au Vauban, 1988 - Sources : Olivier Polard et Yan Le Gat, *Le Vauban : un siècle d'histoire brestoïse*



Plan de la salle de bal conçue par Charles Muzy, 1948



Soirée au Vauban © Phine Dottelonde



POSSIBILITÉS

Ce que l'imaginal rend pensable pour l'intérêt général

Le séminaire s'achève là où tout peut recommencer : dans l'espace des possibilités. À Brest, ville en transition permanente, reconstruite, disputée, réinventée, les architectes-conseils de l'État ont observé, relié, questionné. Mais au-delà des constats, il s'agissait ensuite d'ouvrir une perspective : que pouvons-nous formuler ensemble depuis ce territoire ? Quelles formes nouvelles pour l'action publique, pour l'architecture, pour le cadre de vie ? Que pouvons-nous apprendre ici qui puisse être transposable ailleurs ?

La journée possibilités nous invitait à franchir le seuil de l'imaginal. Tel que le définissait Henry Corbin, ce monde n'est ni imaginaire ni purement intellectuel : il est cet espace médian, entre le sensible et l'intelligible, où peuvent émerger des formes opérantes, des récits partagés, des projets ouverts. Dans cet entre-deux, la spatialisation de la transition prend corps, non comme une réponse technique, mais comme une construction collective, située, traversée par les enjeux climatiques, sociaux et culturels. Cet espace imaginal est le lieu même de la mission de conseil propice à reformuler les questions, aider à faire émerger une vision d'ensemble qui relie les ministères entre eux, les politiques sectorielles aux usages, les mémoires aux transformations à venir. C'est une pratique du lien, de la médiation, de l'intelligence collective – pour que la transition ne soit pas un mot d'ordre, mais une démarche de projet pour une possibilité habitée.

À Brest, nous avons traversé la réalité, cultivé la solidarité, reconnu la vitalité. Avec possibilités, nous rouvrons l'horizon : celui d'un futur désirable, à dessiner ensemble, depuis les territoires, dans une architecture de la transition, du récit, et de l'engagement pour l'intérêt général.

Brest, le visible et l'invisible : spatialiser les transitions

Un grand témoin à Brest



Jean-Baptiste Marie

Directeur général Europe
des projets architecturaux et urbains

À Brest, la visibilité de l'État est manifeste : présence des uniformes dans l'espace public, concentration d'institutions – universités, CHU, équipements culturels majeurs –, port militaire de 250 hectares et préfecture maritime, qui font de Brest, avec Toulon, un territoire doublement gouverné. Mais cette présence « étatique » est également diffuse, presque silencieuse, invisible. Elle structure en profondeur la société brestoïse à travers les grands secteurs de l'emploi – industrie de la défense, santé, administrations. En corollaire, Brest et sa métropole sont aussi le lieu d'espaces festifs et d'une culture informelle, parfois alternative : tissu associatif dense, fêtes maritimes, cultures musicales et arts de la rue, littérature.

Brest a un rapport singulier à l'architecture, notamment à travers l'histoire de la reconstruction : la gare, l'hôpital Morvan, l'Hôtel de Ville, le centre reconstruit selon le plan de Jean-Baptiste Mathon, ou encore le port de Brest.

Premier lycée de la reconstruction, le lycée Harteloire est le fruit d'un projet confié à partir de 1948 à Georges Tourry, architecte en chef des bâtiments civils et palais nationaux. Il constitue l'un des plus grands ensembles scolaires de l'après-guerre, mais est aussi le premier lycée mixte de France.

Le port de Brest, quant à lui, était entièrement en ruine à la suite des bombardements de 1944, comme l'a montré Daniel Le Couédic. Sa reconstruction intense après les bombardements de 1944 s'est faite par remembrement partiel, à la différence du Havre.

Brest est à la fois un port militaire et le « bout du Finistère », littéralement la « fin de la Terre ». Cette situation géographique devient métaphore de la finitude des ressources planétaires. Le dépassement récent de la septième des neuf limites planétaires rappelle l'urgence d'agir. Tout au long du séminaire, une tension a traversé les débats : celle du visible et de l'invisible. Elle renvoie à une opposition quotidienne entre ce qui peut être montré, mesuré, objectivé – spatialisé – et ce qui échappe au regard. L'architecture, si elle est d'abord un art de la mesure et de la spatialisation, ne peut rester sourde à l'invisible. Ce que nous tenons pour visible est toujours le produit de constructions sociales et de représentations collectives. Italo Calvino l'écrivait dans *Les Villes invisibles* : « L'œil ne voit pas des choses, mais des figures de choses qui signifient d'autres choses ».

Face à une esthétisation du monde, le risque est celui

d'un excès de visibilité qui conduit à des projets hors-sols. Les limites du visible se manifestent avec d'autant plus d'intensité face au changement climatique. Une ambiguïté s'opère : certains phénomènes ou risques prennent une dimension spectaculaire, quand elle n'est pas cinématographique. En cela, nous pouvons penser à l'ouragan Katrina de 2005 ou encore aux feux de forêt qui ont été en 2025 parmi les plus destructeurs. Dans le même temps, les phénomènes les plus déstabilisants sont progressifs, et s'inscrivent dans un temps long, plus silencieux : recul du trait de côte, érosion de la biodiversité, îlots de chaleur urbains, précarité énergétique, artificialisation des sols. Prendre en compte l'invisible, c'est réhabiliter le temps long.

C'est aussi reconnaître les tensions sociales sous-jacentes aux dynamiques urbaines et territoriales. Comme le montre Italo Calvino, nos villes sont constituées d'espaces invisibles, intimes, de mémoires et d'expériences qui façonnent nos réalités.

À côté des formes visibles se déploient d'autres réalités, d'autres ressources pour penser demain : expériences habitantes, réseaux de solidarité, manières d'habiter. Gilles Pinson évoque ainsi, dans son ouvrage *Les métropoles au chevet de la décentralisation ?* (éditions Autrement), les « soutiers de la métropolisation » – agents d'entretien, livreurs, travailleurs invisibilisés mais indispensables au fonctionnement urbain. L'invisible est donc ce que nous ne savons pas voir, ou ce que nous refusons de voir. Pour spatialiser les transitions il ne s'agit pas de rendre visible l'invisible mais bien de questionner notre regard pour agir autrement.

Pour cela, quatre pistes, sous-jacentes aux débats de ce séminaire, peuvent être dégagées.

La coupe comme modèle de représentation de l'invisible

Jean-Baptiste Ange Tissier représente dès 1885 le regard de l'impératrice Eugénie témoignant d'une profonde incompréhension face aux nouveaux plans du Louvre. Le plan lui apparaît difficilement approprié et révèle déjà de l'importance d'explorer diverses formes de représentation.

La coupe tranche dans la masse, révèle, met en relation le « dedans » et le « dehors », le « dessus » et le « dessous ». Elle agit comme une radioscopie du territoire, donnant accès à la matérialité du bâti, à la mémoire, aux strates écologiques et sociales. La coupe donne de plus accès

à la matérialité du bâti et informe la relation au climat. Elle est ainsi en quelque sorte de plus en plus la révélatrice de l'invisible écologique mais aussi de l'invisible social et des espaces interstitiels, d'une mémoire.

La coupe met alors en lumière le non-dit de l'architecture et de l'urbain. Elle permet de mieux prendre en compte les articulations entre dégradation des sols, urgence écologique et vulnérabilité sociale. Plus que jamais, sa fabrication est le fruit d'un travail pluridisciplinaire entre écologues, architectes, paysagistes, ingénieurs...

Les réputées coupes de *Terra Forma*, développées par Frédérique Ait-Touati, Alexandra Arènes et Axelle Grégoire (2019), constituent un outil majeur pour renouveler les représentations du sous-sol, longtemps resté invisible. Elles conçoivent l'espace comme une superposition de strates, font de la nature un sujet du projet et invitent à projeter notre regard au-delà de ce que peut voir l'homme debout. Par leur dimension esthétique, presque onirique, elles stimulent l'imaginaire au service d'une architecture ajustée aux enjeux écologiques de notre temps.

Si les coupes *Terra Forma* deviennent à tort ou à raison le parangon de l'architecture, il est toutefois important de rappeler que la représentation en coupe a une histoire longue.

Déjà le naturaliste Alexander Von Humboldt l'utilisait au XIX^e siècle, sous forme de transect ; comme en témoigne le Tableau physique de 1807, l'un des diagrammes les plus influents de l'histoire des sciences de l'environnement. Il représente, par une coupe transversale du mont Chimborazo, la répartition altitudinale des espèces végétales dans les Andes équatoriales.

L'architecture au cœur des invisibles écologiques

Le déluge de Léon François Comerre représente des lions s'enserrant avec les Hommes face à une catastrophe totale et irréversible. Dans cette scène, à la lumière apocalyptique, humains et animaux sont soumis à un même climat, à un seul et même monde. Celui du « One Health » qui nous rappelle que l'ensemble des êtres vivants partagent la même planète. Une seule planète donc, mais un acteur principal qui l'affecte : l'être humain.

Parmi les causes du dérèglement climatique se retrouvent les émissions de carbone. Environ 30% des émissions carbone sont imputables au secteur de la construction. Au sein de ces 30%, les postes sur

lesquels les architectes peuvent agir - aménagement, construction, choix énergétiques finaux - représentent 35 à 40%.

Selon l'architecte Philippe Rizzotti, la transformation de nos processus de fabrication permettrait de réduire instantanément 50% des émissions des nouvelles constructions avant même qu'elles soient habitées. Cette transformation permettrait d'intégrer les objectifs de baisse de la consommation énergétique et offrirait des gisements de matériaux pour l'avenir. L'enjeu de la décarbonation est donc majeur, mais les débats ont également souligné un autre facteur déterminant : l'enjeu de la transition foncière. En France, dans la dernière décennie en moyenne chaque année, 24 000 hectares d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont été artificialisés. Cela représente l'équivalent de cinq terrains de football par heure à l'échelle de l'Hexagone. Depuis le début des années 1980, l'artificialisation des sols a augmenté presque quatre fois plus vite que la croissance de la population. Or l'usage des sols est la première cause de l'extinction de masse de la biodiversité.

En creux, se pose la question du mitage. Au plus près de nous, cet étalement urbain était déjà observé par Daniel Le Couédic, dès 2003, dans son ouvrage *La maison ou l'identité galvaudée* (PUR). Il y observait le mythe puissant de la maison « néo-bretonne », refuge particulièrement prégnant en Bretagne, entre autres.

Face à ces constats, l'apport du schéma dit « Mondrian » (au regard de la forme que prend ce tableau) du secrétariat général à la planification écologique - (SGPE) - est fondamental. Il classe les leviers nationaux pour agir sur la réduction de gaz à effet de serre. S'y retrouve pour les secteurs résidentiel et tertiaire l'enjeu de sobriété et d'isolation des bâtiments. Pour le secteur des transports, l'efficacité et la sobriété logistique est l'un des leviers principaux.

Toutefois, l'apport du « Mondrian » doit s'approfondir par une spatialisation. Tâche pour laquelle l'architecte a une place de taille et que les débats de ce séminaire, lors des ateliers, ont révélé. Cela suppose une connexion plus étroite entre le projet architectural et le projet de territoire : en substance, le réinvestissement de l'espace public. Citons le travail de Philippe Madec à Plourin-lès-Morlaix, au chevet d'un patrimoine de bourg ordinaire. Rendons à ce titre hommage à Édith Girard, qui dans ses interventions brestoises, cherchait à redonner l'horizon

aux habitants et aux usagers : des vues mer mais aussi une géométrie, et un paysage.

Spatialiser la transition n'est pas tant superposer les échelles que penser leurs associations et au dialogue des fonctions : habitats, mobilités, biodiversité. C'est tout à la fois explorer la chevelure hydrographique (les bassins versants), le paysage que le détail technique constructif d'une architecture comme nous a révélé Philippe Prost lors de sa conférence embarquée. L'importance d'« éduquer le coup d'œil », nous a-t-il rappelé.

Penser le projet par les flux

Le plus souvent, les villes se définissent par l'espace qu'elles découpent. Or, comme le rappelle Italo Calvino dans *Les villes invisibles*, cet espace est une extension de la ville, meublé par ses déchets et les déchets des autres villes, emmêlés de telle sorte que les frontières s'abolissent. C'est ainsi que l'auteur souligne « chaque année la ville [de Leonia] s'agrandit, et les immondices doivent reculer plus loin ; l'importance de la production augmente et les piles d'élèvent, se stratifient, se déploient sur un territoire plus vaste ».

Il est donc important de replacer le projet architectural et la ville dans les flux entrants et sortants d'un territoire, comme en témoignait dès 1995, Richard Rogers, dans son célèbre ouvrage *Des villes durables pour une petite planète* (éditions Le Moniteur), c'est-à-dire dans le métabolisme urbain.

Cette conception s'inscrit également dans une histoire. Déjà, Paola Viganò, reprenant les idées de John Friedmann, propose d'examiner le rôle agropolitain d'un territoire, en ce qu'il constitue l'inscription territoriale des besoins fondamentaux.

Bien que les notions de flux et de stocks renvoient à une analyse quantitative des entrants et des sortants, tout ne peut être une affaire de mesure. Il s'agit également d'examiner les modes de vie à l'échelle des territoires, l'impact des sites d'études sur leurs grands territoires et leurs interrelations, les effets de la mondialisation et de la globalisation qui sont à croiser avec le contexte de finitude des ressources. Il est alors possible de parler aujourd'hui de métabolismes au pluriel : social, territorial, environnemental, urbain, rural.

Plus encore, si les territoires sont souvent perçus comme dépendants des espaces métropolitains, le défi climatique rebat les cartes et l'analyse métabolique révèle de nouvelles dépendances des villes à leurs

territoires. Il est ainsi possible d'affirmer, comme le montre les travaux de Marie-Christine Jaillet, une forme d'inversion des dépendances métropolitaines aux territoires ruraux, induisant *de facto*, de nouveaux rapports d'interterritorialité, ou mieux, de nouvelles solidarités territoriales, à la recherche des « compromis urbains », chers à François Ascher. L'évolution de l'analyse du métabolisme urbain, notamment sous l'impulsion des travaux de Sabine Barles, Grand Prix de l'urbanisme 2025, vers une approche systémique des interactions entre société et biosphère offre des enseignements clés pour penser l'adaptation. Son analyse quantitative met en évidence le caractère linéaire des flux : les activités urbaines prélèvent d'importantes ressources qui, une fois consommées et transformées, sont restituées aux milieux sous des formes différentes, souvent dommageables.

Ces bilans quantitatifs (sur la vallée de la Seine ou encore à Lille) soulignent ainsi la non-soutenabilité des sociétés strictement urbaines, liées notamment à des processus d'urbanisation marqués par l'accroissement simultané de la consommation de ressources et des émissions.

Spatialiser la transition, prendre en compte les invisibles en faisant appel à de nouveaux imaginaires

Investir de nouveaux imaginaires est essentiel pour s'orienter de manière commune. Ils permettent, comme Bruno Latour l'écrit dans son ouvrage *Où atterrir ?* (éditions La Découverte), de « dessiner quelque chose comme une carte », pour se détourner de la tentation de poursuivre les trajectoires que nous avons commencé il y a un peu plus d'un demi-siècle.

Bien que déjà controversés, car trop usités, les imaginaires permettent une mise en récit pluridisciplinaire des futurs possibles et désirables des territoires. Chez Italo Calvino, les villes et le ciel mettent en avant le mythe du but à atteindre, le ciel renvoyant à une idée de paradis, de lieu idéal. Ce mythe du but à atteindre motive l'incessante métamorphose.

Pour que les imaginaires s'ancrent dans le réel, il est important d'investir de nouveaux outils : des laboratoires mobiles, des arpentages, et d'accorder une importance du diagnostic, non pas seulement de manière technique. Ces prismes nous révèlent l'importance du terrain, à distance de la stricte observation numérique. À Brest, ce terrain est celui de l'horizon, du large, de la topographie granitique et de la densité héritée de la reconstruction. Il impose de tenir le cap, d'éviter les écueils, et de regarder autrement.



Lycée de l'Harteloire, Brest, 1970, photographie de Jacques Duchesne, Archives municipales de Brest



Carte Sol de Terra Forma : Manuel de cartographies potentielles. Frédérique Ait-Touati, Alexandra Arènes, Axelle Grégoire. 2019



Ville et rade de Brest, Gravure de Guesdon. 1820 et 1855



Le déluge, Léon François Comerre, 1^{er} quart 20^e siècle, Musée des beaux-arts de Nantes.



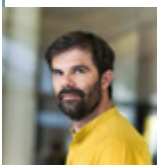
Tableau physique, Alexander von Humboldt, 1885



L'achèvement du Louvre, Jean-Baptiste Ange Tissier, 1865

Les nuages suspendus

Ouverture



Mathieu Simonet

Écrivain, ancien avocat

La vie des nuages entre-t-elle parfois en conflit avec celle des architectes ? C'est la question que je me suis posée en consultant les archives départementales du Loir-et-Cher. J'y avais lu que le département avait décidé, en 1976, de renoncer à l'acquisition d'un bâtiment pour financer des mesures contre la sécheresse, y compris en « ensemençant des nuages ». En clair, il avait fallu trancher un choix budgétaire : investir dans le béton ou dans les nuages ? Et c'est la ressource en pluie qui avait été jugée prioritaire. Dans des documents ministériels de l'époque, on ne parle pas toujours d'« ensemencement » mais parfois d'« insémination », probablement à la suite d'un lapsus. Quel que soit le terme employé, de quoi s'agit-il ?

Depuis les années 1940, des scientifiques américains auraient trouvé une méthode pour provoquer la pluie. Pour cela, il suffirait d'introduire dans le ciel de l'iodure d'argent, substance chimique qui permettrait d'accélérer le processus de formation des gouttes. En réalité les choses ne sont pas si simples puisque, trois-quarts de siècle après cette découverte, la communauté scientifique n'a toujours pas la preuve que cette technique serait efficace. Elle est pourtant largement utilisée : une cinquantaine de pays l'ont expérimentée. Certains États dépensent même des sommes conséquentes pour mener ces recherches (sur une période de cinq ans, la Chine a investi un milliard de dollars). Or, ces techniques de contrôle de la pluie, suscitent des controverses : certains estiment qu'elles s'apparentent à un « vol de nuages ». D'autres s'inquiètent sur les effets secondaires de ces mesures d'ensemencement : l'iodure d'argent n'est-il pas dangereux pour certains organismes vivants ? Ne sommes-nous pas en train de jouer aux apprentis sorciers avec la météo ou avec le climat ? Il suffit de se remémorer la théorie de l'effet papillon, selon laquelle un battement d'ailes pourrait entraîner un ouragan, pour se poser cette question.

En sens inverse, on peut poser le problème ainsi : n'est-il pas essentiel de lutter contre la sécheresse (comme cela s'était pratiqué, en 1976, sous la houlette de Gérard Belorgey – qui sera surnommé par la suite « le préfet voleur de nuages ») ? Ne faut-il pas ensemencher le ciel pour lutter contre la grêle, c'est-à-dire pour réduire la taille des grêlons (qui peuvent endommager des cultures mais aussi des bâtiments), comme cela se pratique régulièrement en France depuis les années 1950 ? Face à ces questions, le droit français n'apporte

aucune réponse. Il propose au contraire une page blanche, ce qui est relativement rare dans le secteur du droit. En pratique, cela veut dire que cette technique de l'ensemencement est autorisée, puisqu'elle n'est pas interdite ni même réglementée. Au niveau international, la situation est à peu près la même : il n'existe quasiment aucun texte juridique dans le monde qui concerne les nuages (ils sont donc les grands oubliés du cycle de l'eau). On peut juste relever qu'il existe une convention de l'ONU qui interdit d'ensemencer les nuages pour en faire des armes de guerre (comme cela s'était pratiqué au Vietnam dans la seconde partie du XX^e siècle) mais ce texte international, qui a été ratifié par des dizaines de pays, a pour l'instant été boudé par France.

Que faire devant ce vide juridique ? On pourrait bien sûr manifester (c'est l'option qui a été retenue par des milliers de femmes au Québec, dans les années 1960, à travers ce qu'elles appelaient « l'opération Parapluie », premier mouvement écoféministe occidental). On pourrait aussi utiliser la radicalité de la violence (c'est la piste qui a été explorée par un mystérieux groupe canadien : « Les fils du soleil »). Ou on peut, de manière plus douce, mener un projet « poético-politique », c'est-à-dire utiliser la poésie pour avoir une influence sur les femmes et les hommes politiques, ainsi que sur les juristes. C'est ce que je propose à travers la Journée internationale des nuages.

Le principe est le suivant : chaque 29 mars, j'invite tous ceux qui le souhaitent à s'allonger sur l'herbe, n'importe où dans le monde, pour regarder les nuages et écrire ce qu'ils voient. Tous ces textes doivent être adressés à « L'Observatoire international des nuages » (qui change d'adresse chaque année : en 2022, c'était en Seine-et-Marne ; en 2023, à Clermont-Ferrand ; en 2024, en Suisse ; en 2025, à la Sorbonne ; et en 2026, à la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris). Ainsi, on peut compter, pour chaque édition, le nombre de participants, puis affirmer qu'il s'agit d'une « pétition poétique » pour réfléchir de manière collective au droit des nuages.

Ces derniers peuvent être considérés soit comme des « biens communs », qu'il faudrait préserver (en interdisant ou en encadrant la pratique de l'ensemencement), soit comme des « personnalités juridiques », au même titre que certains fleuves ou montagnes, et ce, pour qu'ils puissent notamment engager des procédures judiciaires (comme le font les sociétés commerciales, dotées de la « personnalité morale »).

Depuis une demi-décennie, des milliers de personnes, de tous les âges, ont participé à cette « Journée internationale des nuages » sur les cinq continents. Et cette action poétique commence à produire des effets. Ainsi, l'idée que cette « expérience littéraire collective », autour de l'observation des nuages, pourrait accéder au statut de pétition a été discutée au conseil municipal de Meyrin en Suisse. À l'unanimité, les élus ont estimé qu'il s'agissait effectivement d'une pétition, au sens juridique du terme. Par ailleurs, des parlementaires ainsi que des conseillers ministériels m'ont reçu pour réfléchir aux enjeux du droit des nuages. Cela démontre qu'une action poétique peut être aussi efficace, voire davantage, qu'une action violente. Dans les deux cas, l'enjeu est de capter l'attention, ressource qui devient de plus en plus rare et de plus en plus précieuse. Notons que quand on réussit (par la violence ou par la poésie) à obtenir l'intérêt des médias, cette situation nous oblige. Il nous incombe notamment de veiller au principe du contradictoire.

Parmi les questions juridiques, posées par la Journée internationale des nuages, il y a celle de leur éventuelle protection dans le patrimoine mondial de l'UNESCO. Cela pose plusieurs enjeux, par exemple celui de savoir si les nuages constituent un patrimoine naturel « matériel » ou « immatériel ». En effet, ces deux types de biens ne sont pas régis par les mêmes textes. Dans le premier cas (celui du patrimoine matériel), on pourra se référer à la convention de 1972, édictée par l'UNESCO. Dans le second cas (le patrimoine immatériel), il ne sera pas possible d'invoquer la convention de 2003, car elle ne vise que le patrimoine culturel (et non le patrimoine naturel). En clair, l'UNESCO protège le patrimoine culturel matériel et immatériel, le patrimoine naturel matériel, mais pas encore le patrimoine naturel immatériel.

Par ailleurs, comment définir un « monument naturel », expression utilisée dans la convention de 1972 ? Pour mémoire, il convient de démontrer que les nuages constituent des « monuments naturels » pour qu'ils puissent éventuellement être protégés.

Face à toutes ces énigmes de définition (que signifient le « patrimoine matériel », le « patrimoine immatériel », un « monument naturel » ?), il me semble que les architectes, ont un rôle à jouer pour nourrir cette réflexion. C'est pourquoi, à la suite d'une conférence que je donnais sur le thème des nuages, j'ai demandé à une centaine d'architectes-conseils de l'État, réunis à Brest, de

m'adresser des premières pistes ou idées sur ces questions. Immédiatement, j'ai reçu dans la salle des dizaines de SMS, qui forment un peu une liste à la Prévert.

En voici quelques extraits :

- À qui appartient l'horizon ?
- Il existe au Cambodge des fauteuils pour regarder la lune.
- Ce n'est pas une idée mais un souvenir. Henry David Thoreau disait (...) qu'un arbre en ville est un monument politique.
- Les nuages ne sont pas des bâtiments car on ne les construit pas
- Les nuages étant l'âme des morts (...), ils appartiennent certainement à nos ancêtres.
- Nuage, poétique monument du jardin planétaire.
- Les Hauts-de-France, capitale des nuages.
- Proposer une place aux nuages dans chaque commune.
- Brest, capitale des nuages.
- Pas de capitale : un village des nuages. Un sentier des nuages.
- Je vous partage cette phrase de mon père : « Les nuages sont la plus belle façon de transporter de l'eau. » Merci pour ce souvenir de lui.
- Je ne regarderai plus les nuages de la même manière. Est-ce que des éléments mouvants (vents, nuages, courant marins, foudre) pourraient entrer dans un patrimoine immatériel naturel (à créer) afin de protéger leur trajectoire ?
- Les nuages sont les plus beaux monuments et paysages du patrimoine immatériel.
- Les mamans nuages pleurent et font des bébés.
- Idée participative pour les habitants : donner des noms aux nuages en rapport avec les territoires traversés et tracer leur forme sur les sols.
- Est-ce qu'on peut sortir s'allonger dehors tout de suite et regarder les nuages au-dessus de Brest ?
- Je me souviens d'un livre pour enfants que je lisais aux miens « Les petits pains au nuage ».
- Ensemencer les nuages avec un produit qui permettrait de colorer la pluie pour que tout le monde soit au courant.
- Dessine-moi un nuage.
- Les nuages ont de vraies personnalités selon les heures, les saisons et les territoires.
- Organiser un festival de projection de nuages sur des nuages.
- Les nuages ont un poids, une charge pondérale : ils pèsent plusieurs tonnes : comment est-il possible (...) de les considérer comme immatériels ?
- L'histoire de la représentation des nuages : c'est un sujet extraordinaire.
- Accepter d'être vu, même vieux, dans la brume des nuages.



REGARDS



La poésie sauvera la Ville ! Contributions des ACE et des PCE



Christophe Balas
ACE DDT Lot (46)

Titre librement emprunté au poète Jean-Pierre Siméon.

Le voyage à Brest. Ce territoire inconnu pour moi, Lionel Orsi, qui le ressent intimement, nous l'a donné à découvrir dans sa singulière complexité, selon une démarche originale, parfois déroutante, et quelque peu impressionniste.

Au travers de plusieurs approches, plusieurs calques se superposent plus ou moins partiellement, et dessinent un territoire insolite, où le tout n'apparaît jamais au premier abord, au premier coup d'œil. Brest s'impose comme une ville complexe, dont les dimensions invisibles, immatérielles, immergées... nécessitent, pour sa compréhension, de longs parcours erratiques, une plongée en profondeur, un véritable travail en coupe ! Brest au bout, ou au commencement du monde ? C'est une démarche obstinée et essentielle, tellement signifiante, bien qu'en apparence - seulement - hésitante ou décousue, tant elle emprunte les chemins de traverse, qui nous a été proposée à Brest.

C'est aussi, fondamentalement, la méthode que Lionel nous propose de mettre en œuvre dans nos territoires, pour approcher le sens caché des choses, ce qui ne se découvre pas au premier abord, mais se révèle dans la complexité des couches superposées, dans la lumière rouge du labo photo, l'agrandisseur argentique et les bains chimiques. C'est une boîte à outils sensible qui nous est proposée ici : la superposition des calques, le travail en profondeur au travers de larges coupes paysagères, l'arpentage et la marche attentive, l'attention aux artistes et voix faibles, le décryptage de la trame, du récit...

À Brest, ces couches complexes ont trait à la géographie, celle qui s'impose au voyageur, ou celle qui est dissimulée sous les couches historiques : les côtes préservées et sauvages de la rade, la coupure de la ville par la profonde vallée glaciaire de la Penfeld, les anciens vallons comblés de gravats de la reconstruction, la corniche et la ville suspendue au dessus des ports...

Le climat joue ici un rôle singulier, en cachant ou révélant les choses, selon que la brume se transforme en crachin recouvrant la ville, que les traits de lumières vives révèlent soudainement, pour laisser place à la douce luminosité du ciel océanique. L'histoire aussi s'impose progressivement et donne de nouvelles clés de lecture, intensément émouvantes. La place de l'arsenal, les ruptures des quartiers, la destruction de la guerre,

la table rase de la reconstruction... Sans oublier ces drames émouvants, au plus profond de la terre sous la ville, ce long tunnel à la fois refuge et tombeau de martyrs épuisés.

Et de cette noirceur, cette grisaille parfois collante, surgissent des voix incroyables de sincérité et d'humanité, des voix ouvertes, accueillantes, de ces voix qui donnent espoir et confiance. Celles de ce jeune réalisateur Gwendal Le Goff qui nous embarque dans le chant sensible des slameurs et poètes de Brest, de l'architecte passionné Philippe Jean qui révèle le rapport dedans/dehors au travers de mille détails de l'auberge de jeunesse ; ou encore cet urbanisme qui ambitionne de changer le monde et veut mettre de la joie dans son travail, car l'urbanisme, c'est triste ! Et tous ces témoins croisés, ces partages passionnés d'expériences qui nourrissent notre métier de passeur.

Tout est là !
La boucle est bouclée.

Cette approche sensible que nous a proposé Lionel raisonne avec cette prophétie que nous scande le poète Jean-Pierre Siméon, initiateur du Printemps des poètes et directeur de la collection Poésie/Gallimard : *La poésie sauvera le monde* (indispensable petit précis de savoir vivre, pour retrouver le sens des choses, aux éditions Gallimard).

Et le monde a tant besoin de cela !

Cette expérience remarquable, initiative, de Brest, nous invite à être les révélateurs, par notre approche sensible d'architectes et de citoyens, notre méthode délicate, notre savoir faire humaniste, de la beauté intrinsèque des territoires où nous intervenons, et des femmes et hommes qui les font vibrer. Ce voyage nous invite à nous affirmer comme architectes et poètes. Sachants et apprenants, tout à la fois !

Sauver le monde, révéler la beauté, la sincérité, la fragilité des territoires, leurs imaginaires et leur vitalité, est sans doute un des objectifs de notre mission. Aimer ces territoires, et faire partager ce regard émerveillé de néophyte, tout à la fois inquiet et confiant.

Et s'inspirer de l'humour tendre et facétieux de Mathieu Simonet, qui œuvre même très sérieusement à sauver les nuages ! C'est dire !

Brest Paysage

Contributions des ACE et des PCE



Jean-Marc L'Anton
Président des PCE, DREAL Bretagne

À l'arrivée sur Brest, la voie de chemin de fer, implantée savamment sur la rupture de pente par nos ingénieurs de la fin du XIX^e siècle, longe les falaises de schistes et offre des vues somptueuses vers la rade, ourlée au loin d'horizons rocheux découpés de rias. Pour peu que le temps soit de la partie, le spectacle est amplifié par les nuées qui jouent selon les marées, les vents, et les moutonnements célestes, à assombrir, éclairer, contraster, flouter ce gigantesque amphithéâtre, voire, certains jours, tout à la fois.

C'est ainsi qu'enchanté par ce délicieux parcours, j'arrive en gare, imaginant des scènes urbaines à l'échelle de ce site grandiose.

Bien que je sois breton de souche, je ne connaissais pas Brest. Aussi loin que je puisse remonter, mes ancêtres ont vécu dans un village d'Argoat ou à quelques encablures de celui-ci. Puis mes parents, comme beaucoup de bretons d'après-guerre, sont venus baragouiner en région parisienne où j'ai grandi (*bara* veut dire pain et *gouine* veut dire vin). Enfant, j'ai passé toutes mes vacances sur cette terre d'ancêtres, puis j'en ai hérité, désormais je m'y obstine chaque fois que je peux...

J'ai donc découvert Brest grâce à votre séminaire, chers architectes-conseils de l'État.

Une fois sorti de la gare, et quelques conférences plus tard, je découvre une réalité brestoïse contrariée dont le paysage urbain a été bouleversé par une histoire violente, pour constituer une ville qui cherche encore l'apaisement.

Cette contrariété s'appuie sur deux plaies toujours vives alors que son peuple s'obstine à aimer ce paysage de pierre grisâtre, cadrant un ciel rarement radieux... Un peuple que l'on découvre attachant et attaché.

Tout d'abord, nous comprenons que Brest est fondamentalement schizophrène. Son berceau, c'est la Penfeld à son débouché sur la rade. C'est là qu'elle est née, qu'elle s'est établie. C'est là qu'elle a grandi, qu'elle s'est fortifiée au figuré tout d'abord, puis au propre désormais. Progressivement, son lit de noces avec l'océan lui a été interdit. L'armée y a pris ses quartiers, édifiant les berges, les formes de radoub et construisant sur ses rives force murailles, solides barrières de roches et de merlons, défendus par le château, les tours et les fortins.

La ville est désormais coupée en trois, deux morceaux perchés de part et d'autre sur des terres restées longtemps inhabitables, puis protégées par une enceinte fortifiée à la Renaissance, du temps où la ville et l'Arsenal conversaient encore avec urbanité. Et aujourd'hui, en bas, un territoire militaire, interdit au commun des Brestois, hautement sécurisé et peu franchissable.

Sur le plateau, ces deux lambeaux de ville qui cherchent encore leur unité sont reliés par le pont de Recouvrance qui porte un nom qui semble conjuguer recouvrer et espérance (son nom vient en fait du quartier qu'il relie : le quartier de Recouvrance). Son histoire est chaotique, il succède au pont national inauguré en 1861, justement pour pallier la privation du vallon de Penfeld alors complètement militarisé. Ce pont fut détruit en 1944. Ce cordon indispensable aux deux villes ne sera reconstruit et rouvert qu'en 1954. Pendant dix longues années, alors que la ville avait été martyrisée par les bombardements, les deux plateaux dominant la vallée resteront séparés, se regardant comme se regardaient l'est et l'ouest de Berlin au sortir de la guerre.

Certes, plus au nord, le pont de l'Harteloire, long couloir routier de plus de six cents mètres, bordé de trottoirs étroits, avait succédé à un pont transbordeur. Il avait permis dès 1951 de relier les deux rives de la Penfeld. Mais ce pont automobile était loin du centre à reconstruire, au moment où les Brestois avaient bien autre chose à penser qu'à s'acheter une voiture pour y circuler. Ce pont de l'ancienne RN12 circulait alors au milieu des quartiers de baraques

Les baraques, parlons-en. C'est le résultat d'un deuxième traumatisme, celui des bombardements. On y relogea, les habitants qui avaient tout perdu, leur mobilier, leur linge, leur logement, leur histoire, pour certains, leurs proches ou leurs parents. Mais aussi, leur quartier, leurs commerces, leurs habitudes. Jusqu'au parcellaire, tout avait disparu. Le deuxième traumatisme est celui de l'amnésie, amnésie individuelle, amnésie collective, et jusqu'à l'amnésie urbaine matérialisée entre autres par l'effacement cadastral.

Dès lors, la question se pose, comme dans les autres territoires martyrisés par les bombardements : reconstruire, certes, mais sur quelle base ? Et là, sur ce désastre, dans cette ville coupée en deux, sur ce territoire dévasté, une société va s'obstiner à vivre, à réparer d'abord, à rebâtir, à rétablir, puis à consolider, à peaufiner, à valoriser.

Le centre-ville sera le fruit d'un projet nécessairement imparfait, un projet de ville nouvelle des années cinquante. Alors, génération après génération, le projet urbain va mûrir patiemment. C'est cette maturation qui va notamment engendrer le projet de Bernard Huet autour de l'Hôtel de Ville, la requalification de la rue de Siam, le téléphérique reliant le magnifique projet des Capucins, ou encore la démarche initiée par Paola Viganò de reconquête des quartiers de la première reconstruction, quartiers denses, aux logements imbriqués, à la propriété complexe et croisée.

L'urbanisme, si on le regarde à l'échelle historique comme il se doit, est un art de fulgurances parfois (les bombardements), suivi de précipitations (la reconstruction), puis d'un apprentissage patient de la domestication des aménités.

Ce que le séminaire nous a donné à voir et à comprendre à Brest, c'est une schizophrénie territoriale aggravée d'une amnésie urbaine. Ces pathologies graves que bien des villes n'ont su relever, les Brestoises y font prospérer leur attachement dans ces quartiers façonnés par trois générations affectueuses, nous l'avons vu, amoureuses de ces pierres lourdes et sombres, de ces reliefs abrupts, de ces rues étroites cadrant les horizons marins survenant toujours à l'improviste, de ces paysages puissants parfois ingrats, qu'ils domestiquent avec douceur et tendresse.

Le temps a fait de Brest une métropole qui ne se livre pas d'emblée, un peu secrète, un peu masquée, un peu timide par certains aspects, une ville qui se mérite plus qu'elle ne se montre, une ville qu'il convient de découvrir lentement et qui invite à des visites réitérées. J'y reviendrai.



Estuaire de la Penfeld © Olivier Dalmasso

Des mots, un chant, un film, des jalons, des lieux, un mouvement

Contributions des ACE et des PCE



Gilles Margot-Duclot

Ancien ACE

Les mots, de Lionel

Nous irons aussi à Brest pour respirer et être inspirés par le vent qui balaye la rade depuis le goulet qui ouvre la route maritime vers l'océan Atlantique, Nous découvrirons une géographie et un paysage dont la puissance tellurique pardonne beaucoup aux assauts anthropiques.

Nous avons respiré à Brest, nous avons été inspirés, nous avons appris et imaginé toutes sortes de choses, et chacun a pu en garder des images puissantes.

Un chant, de Miossec, qui nous berce

Surtout après 20 ans de boulot, on sait jamais

*Est-ce que désormais tu me détestes
D'avoir pu un jour quitter Brest
La rade, le port, ce qu'il en reste
Le vent dans l'avenue Jean Jaurès*

*Je sais bien qu'on y était presque
On avait fini notre jeunesse
On aurait pu en dévorer les restes
Même au beau milieu d'une averse*

*Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Mais nom de Dieu, que la pluie cesse
Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Même la Terre part à la renverse*

*Le Recouvrance que l'on délaisse
La rue de Siam, ses nuits d'ivresse
Ce n'est pas par manque de politesse
Juste l'usure des nuages et de tes caresses*

*Ceci n'est pas un manifeste
Pas même un sermon, encore moins une messe
Mais il fallait bien qu'un jour je disparaisse
Doit-on toujours protéger l'espèce*

*Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Mais nom de Dieu, que la pluie cesse
Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Même la Terre part à la renverse
Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Tonnerre*

*Tonnerre, tonnerre, tonnerre de Brest
Est-ce que toi aussi ça te bouleverse*

*Est-ce que toi aussi ça te bouleverse
Ces quelques cendres que l'on disperse
Est-ce qu'au moins aujourd'hui quelqu'un te berce*

Un film

Le Chant de Brest de Gwendal Le Goff, qui nous a accompagnés dans nos déambulations à Recouvrance, rue de Siam, sur le Port...

Des jalons et des lieux

La majestueuse et monumentale église Saint-Louis de Brest, construite dans les années 50, par un aréopage bien fourni d'architectes (Yves Michel, Jean Lacaille, Jacques Lechat, Yves Perrin-Houdon et Hervé Weisbein). L'iconique Gare SNCF de 1937, du très étonnant et fascinant Urbain Cassan. La greffe urbaine de Recouvrance, avec son téléphérique et la gageure qu'a représenté la reconversion du plateau des Capucins et des Ateliers du même nom, plutôt réussie malgré des avis nuancés. La promenade dans la rade de Brest où je n'étais pas, dont tout le monde a parlé et qui semble avoir enthousiasmé, avec les sous-marins nucléaires, les ponts sur l'Elorn, la lumière... La magistrale auberge de jeunesse de Roland Schweitzer et de Philippe Jean, qui a réconforté chacun sur la permanence des fondamentaux et sur le fait que, si on en doutait, l'architecture pouvait provoquer des émotions.

Merci Philippe pour ta verve passionnée et communicative, merci aussi pour cette assurance tranquille et confiante qui te permet de réaliser les bâtiments les plus exacts et les plus remarquables. Nous aurions aussi pu aller au Conquet, qui n'est pas bien loin, pour voir ton épatant hôtel Sainte-Barbe.

Un mouvement

Le séminaire à Brest a constitué un moment unique, dans un paysage incomparable, dans une ville énigmatique, qui, bien qu'entièrement reconstruite, nous a paru familière et chargée d'une âme bien plus ancienne.

Une large centaine d'architectes a évolué pendant trois jours dans le vent et la bruine, a mangé des crabes et bu du chouchen, du cidre ou du whisky, et a été emballé par des conférenciers brillants (les militaires, qu'on va bientôt bichonner avec un ou deux postes d'ACE, auront aussi été applaudis).

À chaque séminaire, j'ai l'impression de retrouver cette centaine d'amis, même si je ne les connais plus tous. Un lien existe entre chacun, il se maintient dans le temps, c'est ce qui fait la force de cette association qu'on a appelé Corps.

Encore bravo et merci au Bureau et à Lionel Orsi pour avoir organisé ce moment si unique.



Philippe Jean @ Gilles Margot-Duclot



Église Saint-Louis © Dominique Wurtz

Brest – Valencia : parangon des possibles ?

Regard européen



Frédéric Floquet

*Architecte, professeur associé
à l'école d'architecture de Valencia*

Volver...

C'est avec une certaine émotion que je suis arrivé à Brest pour assister au 31^e séminaire organisé par les architectes-conseils de l'État, invité dans le cadre d'une collaboration initiée lors de notre précédente rencontre en octobre 2024 pour le séminaire *Eaux fortes, architectures et territoires* qui se déroula à Valencia en Espagne. En effet, mon précédent séjour à Brest datait de l'été 1976, en compagnie de mes parents qui chaque année, pour des raisons sanitaires évidentes, considéraient indispensable un séjour estival annuel « iodé » dans le Finistère afin de prévenir les maux traditionnellement attachés aux ressortissants des territoires alpins... Malgré ces 50 années de distance, je garde un souvenir vif de cette visite brestoïse que j'avais réclamée de manière insistante afin de voir le port militaire et les navires de guerre. Mes attentes avaient été comblées au-dessus de mes espérances et nous avons pu visiter un navire à quai avec au loin au mouillage, la frégate Suffren, reconnaissable à son profil « hydrocéphale » si caractéristique et qui contribuait largement à l'atmosphère de mystère et de secret qui régnait en ce lieu de transition, de « passage », entre la terre et l'océan. L'atmosphère à la rigidité toute militaire durant la visite guidée du navire contrastait avec l'ambiance beaucoup plus détendue des bars-restaurants non loin des quais et je me souviens de ma mère, quelque peu incommodée, lorsque des marins se changèrent dans la salle où nous avons pris place pour déjeuner. Bref, il était bien clair que nous étions dans un lieu particulier et que Brest n'était pas une ville tout à fait comme les autres.

En marchant depuis l'hôtel situé près du port de commerce jusqu'aux ateliers des Capucins ce 2 octobre, bien sûr je n'ai pas retrouvé toutes ces sensations d'enfance. Cependant un caractère d'évidence s'imposait de nouveau : Brest est une ville « installée » dans un paysage grandiose et Brest est un « regard » sur l'océan, sur l'horizon. Ce caractère d'évidence n'existe évidemment pas à Valencia qui est une ville de l'horizontalité dont le rapport à la mer reste ambiguë et toujours en devenir. Une ville « océanique » reconstruite sur ses ruines qui domine son port dans un cas et une ville méditerranéenne dont l'histoire ininterrompue est le cadre de la fabrication d'une façade maritime dans l'autre cas. C'est pourtant dans cette première dissonance que l'on pourrait identifier un premier axe de travail commun pour ces deux villes si différentes : leur rapport avec leurs zones portuaires respectives.

La zone portuaire de Valencia...

Les installations du port autonome de Valencia, poumon économique de la région, se sont longtemps développées sans coordination concertée avec les instances de la ville, tel un contre-pouvoir, au point de décider dans les années 60 de l'orientation du Plan Sur. Cette infrastructure gigantesque qui détourne les eaux du fleuve Turia pour les rejeter 3 km plus au sud permettra ainsi à la plateforme portuaire de s'étendre jusqu'à cette nouvelle embouchure, privant le quartier de Nazaret de sa façade maritime. L'activité de plateforme logistique pour le transport de containers fait de la majeure partie du port de Valencia un élément hors sol, « étanche » au reste du territoire.

Un projet pour réparer Nazaret...

C'est à travers une lecture fine des conditions de l'existant et l'utilisation du projet comme un instrument prospectif, « de nature déclarative » et capable d'ajouter du sens dans une sorte de « négociation avec le territoire¹ », que l'équipe emmenée par les architectes Carmel Gradolí et Arturo Sanz a pu proposer en 2023 une « réparation » de l'ancien lit du Turia au niveau de son embouchure et ainsi rendre aux habitants de Nazaret une façade aquatique et construire un paysage de transition avec les installations portuaires.



Perspective du Parque desembocadura del Turia, concours d'idées, 2023 © Gradolí & Sanz Arquitectes

Le port de Brest...

La situation brestoïse revêt l'avantage notoire par rapport à Valencia, d'un ancrage réel des activités portuaires avec son territoire et sa population, bien que la composante militaire ajoute un degré évident de complexité. Si une des conséquences majeures du projet de reconstruction de la ville de Brest aura été de déconnecter l'urbain de la rive historique ouest de son fleuve, la Penfeld, le port de commerce « moderne » et ses extensions successives ont progressivement créé un monde « isolé » de la ville, selon la doctrine du « zoning » chère à l'aménagement du territoire. L'avènement de la circulation automobile se chargera de rendre impraticables certains équipements de liaisons réalisés au XIX^e siècle comme la rampe qui descend en pente douce depuis le cours Dajot jusqu'au port. Ces architectures d'ingénieurs, à la fois contention du terrain et espaces de mobilité douce, pourraient revoir le jour ou être réinterprétées pour ceinturer le plateau de Brest et offrir de multiples connexions paysagères vers le port de commerce ou les rives du fleuve. C'est d'ailleurs en partie cette orientation qui est introduite dans le plan-guide « Cœur de métropole » élaboré par l'équipe de STUDIO. Le travail exemplaire réalisé sur le site des Ateliers des Capucins nous enseigne aussi qu'il est possible de créer des « porosités » entre la ville et son histoire militaire et il est à espérer que d'autres situations patrimoniales du domaine de l'armée pourraient être valorisées et intégrées à l'urbanisme brestoïse.



Port depuis le cours Dajot, 1895. Source : Félicien Carli, Brest, petite histoire de l'architecture

Brest la blanche...

Valencia n'a pas subi les traumatismes de Brest, mais elle connut aussi durant sa longue histoire des transformations urbaines structurelles importantes et rapides. La plus marquante, interviendra durant le XIX^e siècle avec la destruction des fortifications et la planification des Ensanches qui accompagnera sur une vingtaine d'années son expansion et le doublement de sa population. Cette extension en damiers plus ou moins réguliers sera la matrice du développement urbain de Valencia vers le sud. Ces nouveaux quartiers « modernes » sur un modèle inspiré du plan Cerdà pour Barcelone fabriqueront l'image et l'atmosphère d'un vaste territoire de la Valencia que nous connaissons aujourd'hui. Bien sûr le travail du temps est passé par là, mais aussi il y a un soin, peut-être tout méditerranéen (on vit une grande partie de l'année à l'extérieur...), accordé au travail des sols ainsi qu'à la présence des alignements d'arbres, qui aident à assurer une « continuité » au-delà des styles et des architectures sur l'ensemble du territoire urbain. Peut-être devrions nous faire confiance à « l'érosion » du temps dans le cas de Brest en se centrant sur ce travail du sol avec les outils concrets d'un architectes-paysagiste comme Georges Descombes qui sans doute pourraient dépasser l'abstraction plastique d'interventions artistiques pour donner du sens dans la profondeur du paysage urbain : « J'ai cherché à mettre en place des architectures complexes, mais réalisables avec peu de moyens [...], des dispositifs, des machinations, des arrangements précis qui jouent dans un état préexistant, trouvé/donné, un rôle inquietant/dérangeant. Une secousse, le décapage d'une situation trop « commune », imposant un déplacement dans le trop évident, le naturel du « ça a toujours été comme ça ». Machines à rendre sensibles des forces qui ne l'étaient pas (ou plus), introductrices d'une étrangeté, source d'une autre attention, d'un autre regard, d'une autre connaissance, d'une autre émotion ² »

Métamorphose...

Ce mot est revenu à plusieurs reprises lors du déroulement de ce séminaire et bien entendu je n'ai pu m'empêcher de penser au destin du fleuve Turia, « victime » d'une transformation radicale, conséquence d'une modification brutale de la géographie du territoire

valencien. Il aura fallu du temps pour que le parc linéaire qui traverse la ville d'ouest en est en lieu et place du lit originel du fleuve installe son paysage propre ; peut-être encore imparfait et toujours en devenir. Il est cependant le lieu principal d'une métamorphose profonde du territoire urbain de Valencia et le lieu d'une expérience toujours en cours.

Finalement de Brest à Valencia ce qui a pu et pourra initier les « métamorphoses » nécessaires à ces villes respectives c'est l'exercice du projet, non pas comme réponse concrète à des problématiques isolées et cantonnées dans une définition programmatique cloisonnée, mais une idée de projet « prospectif », pensé comme un instrument de réflexion et de recherche globale pour une transformation durable de la ville,

un projet pour le bien être de sa population et des écosystèmes qui l'accompagnent. Cela implique une politique du long terme et des compétences aussi larges que possibles qui s'appuieront nécessairement sur un travail collaboratif citoyen. L'exemple de la transformation du rio Turia en un parc linéaire pour la ville de Valencia, un processus initié par ses habitants il y a plus de quarante années et qui est toujours en devenir, nous apprend l'importance pour une communauté de percevoir et vivre la ville comme le cadre d'un projet en perpétuelle évolution.

¹ André Corboz, « Le dessous des cartes », en *Atlas du territoire genevois*, Georg Editeur SA, Genève, 1993, 4-7

² Sébastien Marot, *L'art de la mémoire, le territoire de l'architecture*, (Editions de la Villette, 2010), 108.



Projet pour les jardins du Turia, 1982 © Ricardo Bofill architecte

«Trajectoire occitane » le lien et le lieu Séminaire 2026



Laure Marieu
Première directrice des ACE,
DREAL Occitanie

Après le séminaire de Brest placé sous le signe de la transformation, comme le suggérait son titre « Architectures imaginables », le prochain séminaire nous invitera au cœur de l'Occitanie, dans une itinérance nous menant d'Albi à Rodez. Ce diptyque composera un terrain d'observation fertile sous l'angle de la réhabilitation : comment transformer sans effacer ni abîmer l'identité des lieux, des territoires, des paysages.

De la plaine du midi, là où les lignes du paysage dialoguent entre la Garonne, ses côtes vallonnées et les eaux douces du canal du Midi, aux plateaux et reliefs du Massif central, en passant par la vallée du Tarn bordée de collines, s'est imaginée une « trajectoire occitane » placée sous le signe de la transmission et de l'identité des territoires ; comment transmettre, et adapter notre héritage architectural et paysager, sans en effacer la mémoire, et surtout l'identité, face aux enjeux contemporains, qui souvent gommant plus qu'ils ne révèlent, banalisent et normalisent, plus qu'ils ne valorisent... Comment conserver son identité, sa singularité, face à un cadre normatif et réglementaire exigeant et parfois restrictif mais cependant nécessaire et porteur de valeurs et d'ambitions ?

L'Occitanie s'est construite dans une relation historiquement ambivalente face au pouvoir régalien, faite à la fois d'autonomies anciennes, de résistances, mais aussi d'intégrations successives qui ont profondément modelé ses territoires. Ces trois villes occitanes, de tailles, de trajectoires et d'identités

différentes, sont toutes confrontées à une même question : comment transformer l'existant, réparer, adapter et projeter sans effacer ce qui fonde leur singularité ?

Du 1^{er} au 4 octobre 2026, le séminaire proposera ainsi un temps de réflexion collective et sensible, où regards experts et expériences de terrain se croiseront. Il invitera à repenser la réhabilitation comme un acte d'équilibre : préserver sans figer, transformer sans effacer, révéler sans dénaturer. Les paysages, quant à eux, qu'ils soient urbains, agricoles ou naturels, deviendront des partenaires essentiels du projet architectural, porteurs d'identité et de résilience.

Au fil des rencontres, des visites et des échanges, les architectes-conseils de l'État exploreront les liens subtils entre patrimoine bâti et territoires vivants. Ils interrogeront les réponses contemporaines face aux enjeux climatiques, sociaux et culturels, et affirmeront une ambition commune : inscrire l'architecture dans une continuité respectueuse, attentive aux lieux et à ceux qui les habitent, et vectrice d'identité. Ce séminaire, itinérant et ancré, sera une invitation à ralentir le regard, à renouer avec la profondeur des paysages et la justesse des interventions.

Entre Albi, Rodez, il dessinera une géographie du sens, où la réhabilitation devient un art du dialogue entre mémoire et devenir, entre politiques publiques et identité profonde.

Biblio-audiographie



- 1 A Brest, Collectif Othon, éditions Divergences, 2025
- 2 Brest en reconstruction : Antimémoires d'une ville, Pierre Le Goïc, Presses Universitaires de Rennes, 2001
- 3 Brest de brume et de feu, Philippe Le Guillou, éditions Gallimard, 2024
- 4 Brest - Petite histoire de l'architecture, Félicien Carli, éditions du cardo, 2024
- 5 Roland Schweitzer : Modernité et longue durée, Amandine Diener, Daniel Le Couédic, Éditions du Patrimoine, 2024
- 6 Cap sur Brest : Votre guide pour explorer la ville, éditions Encre Nous, 2025
- 7 Coopérer par la métropole, L'agilité d'un pragmatisme brestoïse?, Marthe Le Moigne, Lionel Prigent, éditions Autrement, 2023
- 8 Construire un pays, Daniel Le Couédic, Centre de Recherche Bretonne et Celtique, 2020
- 9 Paris-Brest, Tanguy Viel, éditions de Minuit, Paris, 2009
- 10 Querelle de Brest, Jean Genet, éditions Gallimard, 1981
- 11 La Grise, Pierre-Alphonse Hamman, auto-édition, non datée
- 12 Qu'est-ce qu'elle a ma ville ?, Hervé Hamon, éditions Dialogues, 2008
- 13 Un homme est mort, Étienne Davodeau, Kris, Futuropolis, 2006



14



15



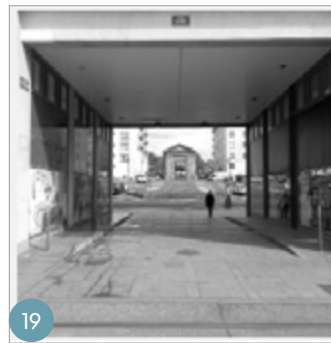
16



17



18



19



20



21



22

- 14 *Un homme est mort*, Olivier Cossu, 2007
- 15 *Le chant de Brest*, Gwendal Le Goff, 2023
- 16 *Rêve de Siam*, Olivier Bourbeillon, 1992
- 17 *Brest, pas si à l'ouest*, les podcasts d'Idheal
- 18 *Brest dans l'oreillette*, le podcast des patrimoines
- 19 *Carnets de ville - Brest, Métropolitiques*, Laurent Le Gall
- 20 *Rive droite : les tours bleues*, Ça cause à Brest, Victor Blanchard
- 21 *Portraits (1/4) : Kerouac, l'obsession bretonne*, Sur les docks, France Culture
- 22 *Sur les traces du Front de libération de la Bretagne : une histoire du terrorisme breton*
Épisode 4/4 : La mise en scène d'une identité, LSD, France Culture

Le programme en bref

Jeudi 2 octobre 2025	RÉALITÉS	
	Arrivée à Brest - Trajet à pied + téléphérique vers Les Ateliers des Capucins	Les Ateliers des Capucins
14:00-15:00	Café d'accueil à l'auditorium des Ateliers des Capucins	
15:00-16:00	Ouverture du séminaire - introductions officielles	
16:00-17:00	Conférence inaugurale par Paola Viganò	
17:00-17:30	L'intérêt public en trois chroniques	
17:30-18:30	Table ronde - <i>Des Capucins aux Ateliers</i>	
18:30-20:00	In situ - visites Ateliers des Capucins & médiathèque F. Mitterrand	
20:00	Cocktail dinatoire aux Ateliers des Capucins	
Vendredi 3 octobre 2025	SOLIDARITÉS	
8:00	Départ des hôtels à pied pour le port de commerce	Bateau
8:30	Embarquement bateau - Le Brestoa	
8:45-10:30	En bateau - <i>Brest, sa rade et ses ports</i> par Philippe Prost	
10:30	Trajet en car vers la faculté Victor-Segalen	Faculté Victor Segalen
11:00-12:15	Table ronde - Patrimoine militaire	
12:45-14:00	Déjeuner au restaurant universitaire de la faculté Victor-Segalen (UBO). Bonus : visite de l'exposition aux Abords	
14:00-14:45	Conférence - <i>Brest, la rémanence du rêve</i> par Daniel Le Couédic	
14:45-15:15	Présentation - <i>Siamorphose</i> par Marie Chabrol et Ludivine Carlier	
15:15-16:45	Table ronde - <i>Métamorphose de la forme urbaine</i>	
16:45-17:00	Trajet à pied vers l'Hôtel de Ville (10') départ des visites	Visites
17:00-19:30	In situ - visites <i>Brest visible et invisible, la ville en coupe</i>	
Samedi 4 octobre 2025	VITALITÉS	
8:30	Départ des hôtels à pied pour la gare routière	Océanopolis
9:00	Trajet en car vers Océanopolis En chemin - présentation d'Océanopolis par l'Atelier de l'île	
9:30-10:45	Projection - <i>Le chant de Brest</i> & échanges avec Gwendal Le Goff	
11:15-12:30	Table ronde - <i>Urbanisme culturel</i>	
12:30	Trajet à pied d'Océanopolis à l'auberge de jeunesse du Moulin blanc	Auberge
13:00-14:30	Déjeuner à l'auberge de jeunesse du Moulin Blanc	
14:30-15:30	In situ - Visite de l'auberge de jeunesse de Roland Schweitzer	
15:30-18:30	Ateliers	Vauban
18:30	Retour de l'auberge à la gare routière en car	
20:00	Soirée au Vauban	
Dimanche 5 octobre 2025	POSSIBILITÉS	
9:30-11:00	Restitution des ateliers en plénière	Capucins
11:00-11:30	Grand témoin - Jean-Baptiste Marie	
11:30-12:00	Ouverture - <i>À qui appartiennent les nuages ?</i> par Mathieu Simonet	
12:00	Épilogue & cocktail aux Ateliers des Capucins	

Biographies



Tarik Abd El Gaber

Architecte et journaliste, Tarik Abd El Gaber est doctorant à l'ENSA Paris-Malaquais - PSL. Sa recherche porte sur la persistance et les reconfigurations de la notion d'intérêt public en architecture, à travers l'analyse des mobilisations professionnelles, du rôle des architectes dans les politiques publiques et des instances de conseil comme les architectes-conseils de l'État. Il est également rédacteur en chef adjoint de la revue *d'a*.



Jérôme Beauvois

Architecte de formation, diplômé de l'ENSAP Versailles. Après avoir été directeur de COGEDIM Atlantique (2007-2020), Jérôme a fondé Libre Cour(s), entreprise nantaise de conseils opérationnels et d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des acteurs privés, publics, institutionnels et indépendants de projets architecturaux, immobiliers et urbains.



Jack Arthaud

Architecte et urbaniste, diplômé de l'ENSAP Bordeaux et de l'École nationale des ponts et chaussées. Après 20 ans dans les champs de la maîtrise d'œuvre et de portage de politiques publiques, il a dirigé l'Établissement public d'Aménagement de Guyane (2010-2017) et l'Établissement public d'Aménagement de Saint-Étienne (2017-2023). Aujourd'hui il dirige « Vivre la ville », agence d'architecture et d'urbanisme.



Hervé Bedri

Il étudie à l'Université de Bretagne occidentale, à Quimper puis à Brest. Après un DEUG d'histoire-géographie, il s'oriente vers l'ethnologie et soutient sa thèse de doctorat en 2006. Il est, depuis 2002, chargé du patrimoine historique de la Marine nationale au sein de l'amirauté de Brest. Il est également chercheur associé à l'Université de Bretagne occidentale au sein du Centre de recherches bretonnes et celtiques (CRBC).



Atelier de l'île

L'Atelier de l'île est une agence d'architecture et de paysage fondée en 1986 par cinq associés : Dominique Brard, Olivier Le Bras et Marc Quelen, Sophie Quelen et Bernard Cavalié. Actuellement, l'agence parisienne est dirigée depuis juin 2025 par trois architectes associés : Gaspard Courtine, Thomas Husser et Martin Rötig, tandis que l'agence brestoise est menée par Gwénoél André depuis 2023.



Guillaume Bénier

Guillaume Bénier est architecte-conseil de l'État depuis 2020 pour la DRAC Hauts-de-France. Diplômé de l'école polytechnique fédérale de Lausanne en 2005, il travaille aux États-Unis, en Suisse puis en France. Il crée son agence en 2009 à Saint-Étienne. Il est également maître de conférences à l'ENSA de Saint-Étienne depuis 2020. Il est secrétaire général de l'Association du Corps des architectes-conseils de l'État depuis 2024.



Christophe Balas

Christophe Balas s'engage d'abord dans une carrière d'ingénieur. Mais très vite il emprunte des chemins de traverse qui vont le conduire, au gré des voyages, des rencontres marquantes, sur le territoire sensible de l'architecture. Avec le collectif inspiré de Projet 310 architectes, future SCOP, Christophe imagine des équipements accueillants, des logements ouverts, des bâtiments ancrés dans leur environnement. Architecte-conseil depuis maintenant dix ans, il préside par ailleurs l'association AMO Occitanie Midi-Pyrénées.



Christine Berthou-Ballot

Conservatrice en cheffe du patrimoine et cheffe de projet Ville d'art et d'histoire. Archiviste de la ville et de la métropole de Brest (1990-2010), elle a mené avec son équipe, la démarche de candidature de la ville de Brest au label Ville d'art et d'histoire (2011-2017). Nommée cheffe de projet ville d'art et d'histoire, elle le met en œuvre (2018-2020). En 2023, elle rejoint la direction communication et marketing territorial de Brest Métropole.



Christophe Billant

Responsable d'opérations Brest Métropole Aménagement. Ingénieur de formation, il conduit depuis plusieurs années les grands projets d'aménagement de Brest, notamment le plateau des Capucins. Au sein de Brest Métropole Aménagement, il assure la coordination technique, financière et partenariale des opérations urbaines, en veillant à concilier innovation, développement économique et qualité de vie.



Ludivine Carlier

Urbaniste diplômée de l'Institut d'Urbanisme de Paris. Depuis 2023, elle est responsable du service Fabrique de la ville - direction de l'aménagement et des équipements métropolitains, à Brest Métropole Océane (BMO). Elle a été responsable du service Environnement et développement durable à la Ville de Pantin (2008-2013) et a exercé différentes responsabilités au sein de l'Établissement public territorial Est Ensemble (2013-2023).



Sylvie Bizien

Directrice d'Ostal Brest - Auberge du Moulin Blanc, Sylvie Bizien est ingénieure navale diplômée de l'ENSTA Bretagne. Après une carrière dans l'industrie puis à l'ENSTA, elle réalise un tour du monde en voilier en famille. Professeure de mathématiques à son retour, elle revient ensuite à la navale (Piriou, CINav). Elle dirige aujourd'hui l'auberge de jeunesse de Brest et poursuit son activité de romancière.



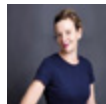
Yann Celton

Yann Celton est bibliothécaire du diocèse de Quimper et Léon depuis plus de 30 ans, chercheur associé au CRBC et conservateur délégué des antiquités et objets d'art du Finistère depuis une dizaine d'années. Son mémoire de maîtrise d'histoire avait pour sujet «Le renouveau de l'art sacré. Le cas de la reconstruction de Brest, de la Libération au Concile Vatican II».



Sylviane Bourguet

Ingénieure en chef des ponts, des eaux et des forêts. Après avoir occupé des postes de direction à l'Anah puis à l'Épaurif, elle devient conseillère immobilière, infrastructures et développement durable des cabinets de la ministre des Armées et de la ministre déléguée (2020). Depuis 2022, elle est directrice des territoires, de l'immobilier et de l'environnement, et haute fonctionnaire au développement durable.



Marie Chabrol

Architecte (Ensa Paris-Belleville), elle a acquis des compétences en urbanisme et en développement durable au CNAM et à l'ENSAPLV. Elle a dirigé les agences d'urbanisme l'Atelier Act Urba puis Urbapilot où elle a mené plus d'une centaine de projets. Depuis 5 ans, elle est à la direction d'AIA Territoires (Paris, Lyon, Nantes). Elle poursuit aussi une activité de recherche appliquée au sein de la fondation AIA et du réseau de recherche Leroy Merlin Source.



Roland Boutin

IGTM Directeur du service infrastructure défense Atlantique. Ingénieur général des travaux maritimes, formé à l'École navale, l'ENTPE et l'INSA, docteur en génie civil, il a mené une carrière consacrée aux infrastructures de défense. Après avoir exercé à Brest, à l'Île Longue puis à Paris, il devient en 2019 directeur du Service d'infrastructure de la défense Atlantique, avec une expertise reconnue dans le domaine nucléaire.



Philippe Challes

Membre au bureau des architectes-conseils de l'État en 2025 il a été président des ACE en 2015. ACE depuis 2010 il a été en poste en DRAC Poitou Charente, en DRAC Nouvelle Aquitaine et depuis 2023 au Ministère de la Culture - DGP. Diplômé Architecte DPLG en 1993, il est le cofondateur de l'agence SOON Architectes.



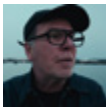
Sandrine Charvet

Sandrine Charvet est architecte-conseil de l'État depuis 2018 à la DDT du Doubs (Besançon) et rejoindra la DDTM06 en 2026. Diplômée Architecte DPLG en 1993, elle obtient ensuite un Master d'Urbanisme à l'École des ponts et chaussées en 1995. Après huit années passées chez AREP, elle exerce en tant qu'architecte libérale avant de devenir associée chez DE-SO Architectes Urbanistes, dont elle est présidente depuis six ans.



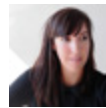
Patrick Dieudonné

Maître de conférences en urbanisme et aménagement à l'Institut de géoarchitecture, qu'il a dirigé (2009 -2021). Après des études à l'Ensa Nancy et des travaux pour le CAUE 54, il s'est intéressé à la seconde reconstruction en arrivant à l'Université de Bretagne occidentale. Il a coordonné l'ouvrage Brest alias Brest (1993) et Bretagne XX^e siècle (2001). Ses travaux portent sur le processus de patrimonialisation de l'architecture du 20^e siècle, notamment les villes reconstruites.



Olivier Dalmasso

Motion designer, réalisateur et formateur, basé au Havre. Diplômé de l'EMC, il s'est spécialisé dans l'animation graphique et la post-production audiovisuelle. Il a travaillé sur de nombreux projets créatifs en motion design, montage vidéo, habillage télé et publicité digitale. Il partage son savoir-faire en tant que formateur notamment aux Gobelins, à l'INA, à l'Université Léonard de Vinci et dans divers centres de formation.



Amandine Diener

Titulaire du diplôme d'État d'architecte et maîtresse de conférences à l'Ensa Bretagne. Chercheuse au laboratoire Grief, associée au laboratoire géoarchitecture et à l'UMR Arche. À l'Institut de Géoarchitecture à Brest, où elle a enseigné (2018-2023), elle a coordonné le projet européen *Res Urbanae* (Creative Europe, 2022-2024) sur les villes en reconstruction et a contribué au POPS U Métropole (PUCA, 2019-2023). Elle est l'auteure ou co-auteure d'une dizaine d'ouvrages.



Margaux Darrieus

Architecte et docteure en architecture, commissaire générale de la galerie Callot de l'ENSA Paris-Malaquais - PSL, plateforme indépendante d'exploration et de diffusion de l'architecture. Maîtresse de conférences à l'ENSA Paris-Malaquais - PSL, elle codirige également le laboratoire de recherche ACS. Elle est journaliste pour des revues spécialisées en architecture. Elle est lauréate des Ajap 2023.



Fabien Doisne

Architecte et urbaniste en chef de l'État, Fabien Doisne est diplômé de l'ENSA Paris Malaquais. Fort d'une expertise sur les démarches de planification dans les domaines de l'urbanisme et du climat, il est adjoint au chef du bureau de la planification urbaine et rurale et du cadre de vie à la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature. Il participe à la définition et à la diffusion de la doctrine de l'État en matière d'aménagement durable des territoires en lien avec le réseau des ACE.



Christine Desmoulin

Journaliste, historienne de l'architecture et commissaire de plusieurs expositions, elle collabore à différentes revues en France et à l'étranger. Elle est membre du conseil de l'Association culturelle Eileen Gray - Etoile de Mer - Le Corbusier. Elle a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels *Villas modernes en banlieue ouest, 1900-1940* (Editions Alternatives), *Maisons des bords de mer, Living by the sea* (Le Moniteur / Birkhauser).



Christian Douale

Architecte diplômé de l'Ensa Lille, il intègre le ministère de la Culture où pendant plus de 20 ans, en tant qu'architecte urbaniste de l'État, il occupe des postes d'Architecte des bâtiments de France, de Conservateur régional des monuments historiques et de DRAC adjoint en charge des patrimoines et de l'Architecture. En 2022, il rejoint le ministère des Armées, Direction de la mémoire, de la culture et des archives.



Nicolas Duverger

Directeur du CAUE du Finistère, architecte, diplômé de l'ENSA Nantes. Convaincu par l'action publique et la nécessité d'impliquer les habitants à la fabrique de leur cadre de vie, il a d'abord dirigé le CAUE de la Sarthe entre (2006-2014) avant de rejoindre le Finistère pour y recréer le Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement à la demande du conseil départemental.



Jérémy Gouellou

Jérémy Gouellou est urbaniste et architecte de formation, diplômé de l'Institut de Géoarchitecture de Brest et de l'Ensa Nantes. Après 10 ans d'activités de maîtrise d'œuvre et d'AMO, notamment en tant que co-gérant de TICA architectes & urbanistes, agence nantaise lauréate au palmarès des jeunes urbanistes en 2018, il s'est orienté en 2022 vers une activité d'artiste-auteur.



Hélène Fernandez

Architecte (ENSAV) et urbaniste générale de l'État, Hélène Fernandez est titulaire d'un doctorat d'architecture et d'urbanisme (Paris 8). Nommée en 2023 directrice, adjointe au directeur général des patrimoines et de l'architecture, chargée de l'architecture par le président de la République, sur proposition de la ministre de la Culture. Elle a été haute fonctionnaire chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations.



Mireille Guignard

Architecte urbaniste en chef de l'État, diplômée de l'École d'architecture de Versailles et de l'École de Chaillot, dotée d'un DEA d'histoire des formes urbaines et architecturales. Elle est adjointe au secrétaire général de la MIQCP (Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques) depuis 2020, où elle anime le collège des architectes consultants et assure des missions de conseil et de formation sur la commande architecturale et paysagère.



Frédéric Floquet

Architecte (École d'Architecture de l'Université de Genève). Après avoir collaboré avec divers bureaux parisiens, il fonde l'agence FACE architectes en 1998. Depuis l'année 2003 il partage avec Mónica García Martínez la direction du bureau GARCÍA FLOQUET arquitectos de Valencia (Espagne). Il a été professeur associé de projet dans des écoles d'architecture en France et en Espagne. Il est actuellement professeur associé de projet à l'école d'architecture de Valencia.



Bénédicte Jarry

Conservatrice en chef des bibliothèques, Bénédicte Jarry dirige le réseau des médiathèques de Brest depuis 2019, *La Gazette des Communes*. Elle a rejoint le réseau de médiathèques municipales de Brest en 2010, où elle était d'abord responsable du patrimoine, puis pilote du projet de construction de la médiathèque François-Mitterrand - Les Capucins, inaugurée en 2017.



Cécile Fridé

Seconde directrice de l'association des architectes-conseils et membre depuis 2017, Cécile Fridé a été en poste en DRAC de Nouvelle Aquitaine avant de rejoindre au début de l'année 2025 l'Unité Départementale 75. Elle a cofondé la société d'architecture AF associés en 2001 puis créé l'Atelier Fridé associés dont elle est la présidente.



Philippe Jean

Diplômé de l'ENSAIS, il a consacré plus de 35 ans à l'enseignement du projet, d'abord à Paris-Tolbiac, puis à Paris-La Villette. Sa rencontre avec Roland Schweitzer en 1968, lors d'un stage, orientera durablement son parcours vers des projets où transmission et expérimentation vont de pair. Il travaillera à ses côtés pendant plus de vingt ans : stagiaire et dessinateur, puis collaborateur (1971-1984), enfin en sous-traitance (1984-1989).



Contre-amiral Cyril de Jaurias

Adjoint au commandant de l'arrondissement maritime de l'Atlantique, Commandant de la base de défense de Brest-Lorient. Conseiller défense auprès du secrétaire général de la défense et de la sécurité nationale (2020-2023). Après avoir pris le commandement de sous-marins nucléaires d'attaque, il intègre l'École de guerre, avant de commander les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins *Le Vigilant* et *Le Triomphant*. Il prend ensuite le commandement de l'escadrille des sous-marins nucléaires d'attaque à Toulon.



Gwendal Le Goff

Gwendal Le Goff est réalisateur et originaire de Pouldergat dans le Finistère. Depuis toujours, il va aux Gras et au festival du cinéma de Douarnenez. Il fait des études littéraires à Lille et part à Rennes 2 faire un Master d'histoire. Il fait partie de la 17^e promo de l'école documentaire de Lussas. Il rentre à Douarnenez en 2023 pour de nouvelles aventures cinématographiques.



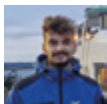
Georges-Henry Laffont

Géographe et urbaniste, diplômé de l'Institut d'urbanisme de Lyon. Actuellement, il est maître de conférences à l'ENSA de Saint-Etienne où il a dirigé le laboratoire de recherche « Architectures & Transformations » (2020-2023). Auparavant, Georges-Henry Laffont a mené des activités d'enseignement et de recherche à l'Institut de Géoarchitecture de Brest, l'ENSA Nantes, Polytech Tours et à l'Université Gustave Eiffel (2006-2016).



Gwenaël Leblong-Masclet

Administrateur territorial, il est le directeur général adjoint de Brest Métropole et de la Ville de Brest en charge du développement économique et urbain. Il a précédemment exercé les fonctions de DGA en charge du développement culturel, éducatif et sportif. Il est maître de conférences associé à Sciences Po Rennes, et responsable du master Gouvernance des métropoles, affaires publiques et maritimité.



Tom Lagadec

Commandant de bord du Brestoa et PDG de la Compagnie Brest Ouest. Il a longtemps travaillé sur les bateaux en tant que capitaine dans l'ancienne entreprise familiale. Le Brestoa, vedette monocoque en aluminium marine assurant le transport de 183 passagers, assure la liaison Brest-Le Fret depuis juin 2014.



Norma Lejop

Architecte diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, après des études de mandarin à l'INALCO et de géographie-aménagement du territoire et économie à Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle développe une pratique de recherche et d'écriture, notamment théâtrale. Son mémoire de fin d'études, soutenu en février 2025, porte sur *l'Abri du Marin de Douarnenez* (Finistère) et analyse les processus de standardisation, de privatisation du bâti et les effets de la mise en tourisme des territoires littoraux. Installée à Douarnenez, elle s'intéresse aux enjeux sociaux, territoriaux et politiques de l'architecture.



Daniel Le Couëdic

Architecte DPLG et docteur d'État en histoire contemporaine, il est professeur émérite à l'Université de Bretagne occidentale où il fut directeur de l'Institut de Géoarchitecture et de son laboratoire de recherche. Il a présidé l'Association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme (APERAU) et la section « Aménagement de l'espace, urbanisme » du Conseil national des universités (CNU).



Alain Lelièvre

Directeur général de la SPL Les Ateliers des Capucins, il conduit depuis 2016 la reconversion de l'ancienne friche militaire navale en un tiers-lieu culturel emblématique. Ce vaste ERP de 25 000 m², devenu la plus grande place publique couverte d'Europe, accueille plus de 2M de visiteurs par an. À la croisée de l'urbanisme, de la culture et des usages citoyens, il défend une vision exigeante de l'espace public, comme levier de transformation territoriale et de lien social.



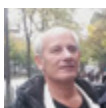
Alexandra de Liniers

Après des études en histoire et histoire de l'art (Sorbonne Paris IV), elle effectue un master Patrimoines et musées qui l'amènera à travailler sur la question de l'intégration des patrimoines immatériels dans les musées de France. Depuis 2019, chargée de projets au service musées-patrimoines de la ville de Brest, responsable de la tour Tanguy et de l'abri Sadi Carnot, prochainement rattachés au futur Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine.



Laure Marieu

Laure Marieu est première directrice de l'association des architectes-conseils de l'État et membre depuis 2023 auprès de la DREAL d'Occitanie (Toulouse). Diplômée de l'école de la Villette (UP6) en 1997, elle obtient ensuite le diplôme d'architecte du Patrimoine à l'École de Chaillot en 2007. Elle a créé la société LMA en 2007, et exerce en parallèle en tant qu'enseignante à l'école de Chaillot.



Gilles Margot-Duclot

Gilles Margot-Duclot est architecte DPLG, diplômé des Beaux-Arts en 1977, atelier Ciriani. Il fonde son agence en 1992, puis crée en 2011 la SARL Margot-Duclot architectes associés. Maître d'œuvre de nombreux projets de logements et d'espaces publics, il est architecte-conseil de l'État de 1997 à 2018. Enseignant dans plusieurs écoles d'architecture, il est depuis 2025 membre titulaire de l'Académie d'Architecture.



Lucas Meister

Architecte DPLG, Membre du Corps des architectes-conseils de l'État. ACE depuis 2024 de la DDTM des Bouches-du-Rhône (13). Diplômé de l'École d'Architecture de Paris Belleville en 1987. Cofondateur de l'Atelier CITA Architectes depuis 1991. Enseignant TPCAU à l'ENSA Paris La Villette depuis 2014.



Jean-Baptiste Marie

Titulaire d'un diplôme d'architecte (ENSAV) et d'un diplôme de designer (École Boule), docteur en aménagement et architecture (Paris-Saclay), il assure la direction générale de l'Europe des projets architecturaux et urbains. Professeur des écoles nationales supérieures d'architecture, il a enseigné dans différentes ENSA (2011-2024). Aujourd'hui, il préside le CA de l'ENSA Normandie et enseigne à l'École Polytechnique.



Sophie Meunier

Diplômée d'État en Architecture et en Urbanisme à l'issue d'un double-cursus suivi à l'ENSA Lyon et à l'Université Lumière Lyon 2. Actuellement doctorante en aménagement de l'espace au laboratoire Géoarchitecture de l'Université de Bretagne occidentale à Brest, elle s'intéresse à l'engagement des architectes, urbanistes et paysagistes dans les ruralités bretonnes, sous la direction de Lionel Prigent et Élise Maccaire.



Jean-Marc L'Anton

Jean-Marc L'Anton est paysagiste diplômé de l'ENSP en 1987. Il crée l'Agence L'Anton et associés en 1993. Il est maître d'œuvre de nombreux projets d'espaces publics. Depuis 1994, il est paysagiste-conseil de l'État. Enseignant à l'ENSP de 1987 à 2018, il y a été directeur du département Technique. Depuis 2018, il est maître de conférences en école d'architecture. Il participe activement à la vulgarisation paysagère (colloques, conférences, publications).



Frédérique Morice

À la tête de la médiathèque des Capucins, elle pilote les services culturels de Brest en tant que directrice adjointe, coordonnant l'offre patrimoniale, les ressources numériques, et les partenariats avec les acteurs locaux. Son rôle l'amène à développer des projets qui font le lien entre la communauté, le patrimoine et les usages contemporains, dans une médiation ouverte et tournée vers l'innovation.



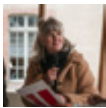
Lionel Orsi

Architecte, président du Corps des architectes-conseils de l'État. ACE depuis 2007, il a été en poste, en DDT de Haute-Saône, en DRAC Alsace, en DDT du Haut Rhin et est actuellement en poste en DEAL et DAC Guadeloupe. Diplômé de l'UPA de Bretagne en 1984 il est cofondateur de l'Atelier d'architecture Maurer et Orsi en 1985, et fondateur de l'Atelier Orsi architectes en 2004.



Lionel Prigent

Économiste et urbaniste, professeur d'aménagement de l'espace et d'urbanisme à l'Institut de Géoarchitecture de Brest depuis 2017 où il dirige le laboratoire de recherches Géoarchitecture. Lionel a été l'animateur du consortium POPS U Brest (2018-2021), est actuellement président de la section 24 au conseil national des universités (CNU) et dirige la Chaire de recherche urbanisme en francophonie.



Agathe Ottavi

Directrice de projets et cofondatrice de la coopérative d'urbanisme culturel Cuesta (Paris-Rennes). Spécialiste des problématiques arts, cultures et urbanisme, elle est formée aux enjeux du développement culturel et de l'urbanisme. En 2023, elle participe à la création de l'association du Mouvement de l'urbanisme culturel dont elle est coprésidente. Elle intervient régulièrement au sein du Master CAPS, approches créatives de l'espace public à Rennes.



Philippe Prost

Architecte, urbaniste, professeur à l'ENSA Paris-Belleville, penseur de la transformation de l'existant, lauréat du Grand Prix National de l'Architecture 2022. Auteur de nombreux articles et ouvrages notamment sur l'architecture de guerre dont : *Vauban, le style de l'intelligence, Une œuvre source pour l'architecture contemporaine et Par art et par nature, architectures de guerre* aux Éditions les Édifiantes en 2019.



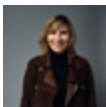
Emmanuelle Patte

Emmanuelle Patte est architecte-conseil de l'État depuis 2023 à la DDT de Charente. Diplômée architecte DPLG en 1986, elle complète sa formation dans des agences en France, aux USA et en Angleterre. Elle s'associe en 1998 pour créer l'agence Méandre puis Méandre-etc, spécialisée dans la conception bioclimatique. Depuis 2023, elle développe une activité de formatrice et d'autrice pour la conception écoresponsable du bâti.



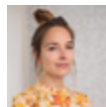
Tifenn Quiguer

Deuxième vice-présidente de Brest Métropole, déléguée à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'habitat et à la proximité territoriale secteur centre de la métropole. Conseillère déléguée au patrimoine public de la ville de Brest. La question de l'habitat, « habiter une ville », de l'aménagement du territoire ont été un des moteurs de l'engagement politique de l'élue socialiste depuis plusieurs années.



Sandra Planchez

Sandra Planchez est architecte, diplômée de l'École d'architecture de Paris-Belleville puis du cycle d'urbanisme de Sciences-PO Paris. Elle a créé la société d'architecture CPA en 2001 puis SPLAAR EN 2013. Elle est maître de conférence titulaire à l'ENSA Paris-Malaquais. En 2021, elle rejoint le Corps des ACE et intervient pour la DDTM des Pyrénées-Atlantiques. Elle fait partie du bureau de l'association des ACE depuis 2023.



Océane Ragoucy

Architecte HMONP (ENSAPLV), curatrice, critique, titulaire d'un master recherche en cinéma/arts et médias numériques (Paris I), diplômée de SPEAP (Sciences Po), enseignante TPCAU à l'ENSA Paris-Malaquais - PSL, éditrice associée au quotidien AOC. Elle écrit pour la presse, organise des expositions et des programmations autour de l'architecture, de l'art et de l'écologie. Elle est lauréate du programme européen LINA.



Patrick Rubin - Canal Architecture

Patrick Rubin est diplômé de l'École Camondo, et architecte depuis 1993. Il a déjà créé l'atelier d'architecture CANAL, en 1982, avec son frère, Daniel Rubin et Annie Le Bot. Très tôt, la production de l'agence se caractérise par des projets de réhabilitation. Cette compétence spécifique vaut à l'atelier de remporter de nombreuses consultations publiques dans le domaine de la transformation du patrimoine architectural.



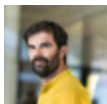
Dominique Wurtz

Architecte DPLG et architecte-conseil de l'État à la DDTM du Finistère depuis 2018, Il est ACE depuis 1999. Il est aussi urbaniste de l'État et maître de conférence Ville et Territoire, diplômé d'un master d'aménagement à l'ENPC. En 1990, il fonde et dirige l'agence d'architecture et d'urbanisme Ducamp-Bories-Wurtz. Il est aussi l'auteur de plusieurs publications.



Marie Schweitzer

Après un diplôme d'architecture à UP7 et un CAP de charpente, Marie Schweitzer commence sa carrière en 1989 chez Pierre Riboulet. Elle fonde en 1990 l'Association Européenne pour l'Architecture, s'associe avec Roland Schweitzer en 1993 et fonde l'atelier Marie Schweitzer en 1998. Elle est enseignante depuis 1999, membre titulaire de l'Académie d'Architecture depuis 2013, Chevalier de l'Ordre des Arts et des Lettres depuis 2017 et Architecte-Conseil de l'Etat depuis 2018. En 2023, en s'associant avec Antony Guitton, l'atelier devient Marie Schweitzer Architectes.



Mathieu Simonet

Écrivain et ancien avocat. Ancien artiste-chercheur associé aux Ateliers Médecis, il met en place des dispositifs d'écriture collective à l'hôpital, en prison, dans des écoles, en entreprise et dans des musées. Il est le fondateur de la Journée internationale des nuages. Son dernier ouvrage, La Fin des nuages, est paru chez Julliard en 2023.



Paola Viganò

Paola Viganò mène de front recherche et projet. Elle est professeure de théorie et urban design à l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) et à l'UAV de Venise. Elle fonde Studio avec Bernardo Secchi en 1990 et StudioPaolaViganò en 2015 avec lesquels réalise des visions et des espaces publics en Europe. Elle a reçu de nombreux prix, dont le Grand Prix de l'urbanisme 2013 et le Prix Schelling pour la théorie de l'architecture 2022.



La version numérique de cet ouvrage est consultable sur le site des architectes-conseils de l'État : www.architectes-conseils.org

Les textes et les images de ce document sont uniquement destinés à cette brochure.
Leur reproduction pour d'autres propos est interdite. Tous droits de reproduction réservés.
© Corps des architectes-conseils de l'État, mars 2026

Actes publiés en mars 2026
Achévé d'imprimer en mars 2026





Gare de Brest © La Grise, Pierre-Alphonse Hamann

La complexité n'est pas la complication À Brest, la transition se décide et se dessine

Les architectes-conseils de l'État forment un réseau singulier, et unique en Europe : des architectes en exercice, choisis parce qu'ils et elles pratiquent la démarche de projet, placés auprès des services déconcentrés. Leur rôle est d'éclairer l'action publique depuis le terrain en rendant la complexité lisible pour aider à de meilleures décisions et plus vite. La complexité n'est pas la complication : la première articule milieu, usages, temps et budgets ; la seconde empile procédures et brouille les priorités. Né en 1950 dans l'urgence de la Reconstruction, le corps des architectes-conseils de l'État prolonge aujourd'hui cette responsabilité en passant des intentions aux formes et des politiques aux usages.

Le séminaire *Architectures imaginables* explore l'entre-deux du sensible et de l'intelligible. Il s'est déployé en quatre journées-méthodes. **Réalités** part de ce qui est et rend les contraintes transformables. **Solidarités** relie acteurs, politiques et échelles pour fabriquer des liens. **Vitalités** fait de la culture un levier et reconnaît l'appropriation des lieux par les habitants et habitantes comme ressource. **Possibilités** ouvre, teste, ajuste, puis met en œuvre.

Conférences, tables-rondes, parcours et ateliers ont composé un programme opérationnel. Il ne s'agissait pas d'ajouter des récits aux récits, mais de dégager des repères, des leviers, un langage commun, des gestes et des outils transférables. De Brest, nous avons emporté des décisions et des méthodes partageables pour la fabrication d'une architecture au service de l'intérêt général : précise, sobre, hospitalière, capable de métamorphose sans reniement.

